

PAYS LES MOINS AVANCÉS

PLANS NATIONAUX D'ADAPTATION

Directives techniques pour le processus des plans
nationaux d'adaptation

GRUPE D'EXPERTS DES PMA, DÉCEMBRE 2012



Nations Unies
Convention-cadre sur les
changements climatiques

PAYS LES MOINS AVANCÉS

PLANS NATIONAUX D'ADAPTATION

Directives techniques pour le processus des plans
nationaux d'adaptation

GRUPE D'EXPERTS DES PMA, DÉCEMBRE 2012



NINA
ΤΟΥΝΗΘ
ΔΑΡΕΣ

ΑΥΓΟΥΣΤΟΣ
20.04.1953

ΕΛΜΙΑ

ΑΥΓΟΥΣΤΟΣ
20.04.1953

ΕΛΜΙΑ

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|--|-----------|
| PRÉFACE | 7 |
| ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES | 9 |
| 1^{ÈRE} PARTIE | 10 |
| 1. INTRODUCTION | 11 |
| 1.1 PARVENIR A UNE VISION COMMUNE DES PLANS NATIONAUX D'ADAPTATION ET DU PROCESSUS DES PLANS NATIONAUX D'ADAPTATION | 11 |
| 1.1.1 OBJECTIFS DU PROCESSUS DES PLANS NATIONAUX D'ADAPTATION | 11 |
| 1.1.2 CADRAGE DE L'ADAPTATION | 11 |
| 1.1.3 QUI DÉVELOPPERA LES PLANS NATIONAUX D'ADAPTATION? | 12 |
| 1.1.4 QUE COUVRIRONT LES PLANS NATIONAUX D'ADAPTATION ET LE PROCESSUS PNA? | 14 |
| 1.1.5 RÔLE DU GROUPE D'EXPERTS DES PAYS LES MOINS AVANCÉS | 14 |
| 1.2 S'APPUYER SUR LES PANA DANS LE PROCESSUS PNA: ENSEIGNEMENTS TIRÉS ET ÉLÉMENTS D'ORIENTATION | 14 |
| 1.2.1 EN QUOI LE PROCESSUS PNA EST-IL DIFFÉRENT DU PROCESSUS PANA? | 14 |
| 1.2.2 RÉSUMÉ DES PRINCIPALES EXPÉRIENCES ET LEÇONS TIRÉES DES PANA ET ALIMENTANT LE PROCESSUS PNA | 15 |
| 1.2.3 VERS DES PRINCIPES DIRECTEURS POUR LE PROCESSUS PNA | 16 |
| 2. LES DIRECTIVES TECHNIQUES | 18 |
| 2.1 OBJECTIF DES DIRECTIVES ET PUBLIC CIBLE | 18 |
| 2.2 APPROCHE GÉNÉRALE | 18 |
| 2^È PARTIE | 20 |
| 3. ÉTAPES ET PRINCIPALES QUESTIONS LIÉES AU PROCESSUS PNA | 21 |
| 4. ÉLÉMENTS A. TRAVAIL PRÉPARATOIRE ET PRISE EN COMPTE DES LACUNES | 26 |
| 4.1 ÉTAPE A.1. LANCEMENT DU PROCESSUS PNA | 28 |
| 4.2 ÉTAPE A.2. RECENSEMENT: IDENTIFICATION DES INFORMATIONS DISPONIBLES SUR LES INCIDENCES DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES, LA VULNÉRABILITÉ ET L'ADAPTATION; ÉVALUATION DES LACUNES ET DES BESOINS LIÉS À L'INSTAURATION D'UN ENVIRONNEMENT PROPICE POUR LE PROCESSUS PNA | 38 |
| 4.3 ÉTAPE A.3. GESTION DES LACUNES EN MATIÈRE DE CAPACITÉS ET DES FAIBLESSES LIÉES AU PROCESSUS PNA | 46 |
| 4.4 ÉTAPE A.4. ÉVALUATION ITERATIVE COMPLÈTE DES BESOINS EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT ET DES FACTEURS DE VULNÉRABILITÉ AU CLIMAT | 50 |
| 5. ÉLÉMENT B. ÉLÉMENTS DE LA PHASE PRÉPARATOIRE | 54 |

| | | |
|-----|--|------------|
| 5.1 | ÉTAPE B.1. ANALYSE DES SCÉNARIOS CLIMATIQUES ACTUELS ET DES SCÉNARIOS D'ÉVOLUTION DU CLIMAT | 56 |
| 5.2 | ÉTAPE B.2. ÉVALUATION DES FACTEURS DE VULNERABILITÉ AU CLIMAT ET IDENTIFICATION DES OPTIONS D'ADAPTATION AUX NIVEAUX SECTORIEL, INFRANATIONAL ET NATIONAL AINSI QU'À TOUT AUTRE NIVEAU PERTINENT | 64 |
| 5.3 | ÉTAPE B.3. EXAMEN DES OPTIONS D'ADAPTATION | 74 |
| 5.4 | ÉTAPE B.4. ELABORATION ET DIFFUSION DE PLANS NATIONAUX D'ADAPTATION | 80 |
| 5.5 | ÉTAPE B.5. INTÉGRATION DE L'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES AUX MESURES DE DÉVELOPPEMENT ET DE PLANIFICATION SECTORIELLE AUX NIVEAUX NATIONAL ET INFRANATIONAL | 82 |
| 6. | ÉLÉMENT C. STRATÉGIES DE MISE EN ŒUVRE | 90 |
| 6.1 | ÉTAPE C.1. HIÉRARCHISATION DES ACTIVITÉS D'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES | 92 |
| 6.2 | ÉTAPE C.2. ÉLABORATION D'UNE STRATÉGIE NATIONALE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ADAPTATION (SUR LE LONG TERME) | 94 |
| 6.3 | ÉTAPE C.3. RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DE PLANIFICATION ET DE MISE EN ŒUVRE DES MESURES D'ADAPTATION | 98 |
| 6.4 | ÉTAPE C.4. PROMOTION DE LA COORDINATION ET DES SYNERGIES AU NIVEAU REGIONAL ET AVEC D'AUTRES ACCORDS MULTILATERAUX SUR L'ENVIRONNEMENT | 100 |
| 7. | ÉLÉMENT D. NOTIFICATION, SUIVI ET EXAMEN | 104 |
| 7.1 | ÉTAPE D.1. SUIVI DU PROCESSUS PNA | 106 |
| 7.2 | ÉTAPE D.2. EXAMEN DU PROCESSUS PNA POUR EN ÉVALUER L'AVANCÉE, L'EFFICACITÉ ET LES LACUNES | 110 |
| 7.3 | ÉTAPE D.3. ACTUALISATION ITÉRATIVE DES PLANS NATIONAUX D'ADAPTATION | 112 |
| 7.4 | ÉTAPE D.4. SENSIBILISATION AU PROCESSUS PNA ET NOTIFICATION DE SES AVANCÉES ET DE SON EFFICACITÉ | 114 |
| | 3^E PARTIE | 117 |
| 8. | COMMENT UTILISER LES DIRECTIVES TECHNIQUES? | 118 |
| | 4^E PARTIE | 126 |
| | ANNEXES | 127 |
| 1. | LIGNES DIRECTRICES INITIALES POUR L'ÉLABORATION DE PLANS NATIONAUX D'ADAPTATION PAR LES PAYS LES MOINS AVANCÉS PARTIES | 127 |
| 2. | APPUIS NÉCESSAIRES AU PROCESSUS PNA TELS QU'IDENTIFIÉS PAR LE LEG EN 2012 | 129 |
| 3. | EXEMPLES DE MANDATS POUR LA PLANIFICATION DE L'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES | 131 |
| 3.1 | LOI BRITANNIQUE SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES (2008) | 131 |
| 3.2 | DÉCRET POUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA PLANIFICATION DE L'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES AUX ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE | 132 |

| | | |
|----|---|-----|
| 4. | DÉFINITIONS D'UN ENSEMBLE DE 27 INDICES DESCRIPTIFS DE BASE DÉFINIS PAR L'ÉQUIPE COMMUNE D'EXPERTS CCL/CLIVAR/JCOMM SUR LA DÉTECTION ET LES INDICES DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES | 135 |
| 5. | EXEMPLES CHOISIS DE STRATÉGIES ET DE PLANS D'ADAPTATION EXISTANTS À DIFFÉRENTS NIVEAUX | 137 |
| 6. | PISTES D'ACTIVITÉS POUR LE PROCESSUS PNA | 141 |
| 7. | LE LEG | 143 |

RÉFÉRENCE SUGGÉRÉE

Groupe d'experts des pays les moins avancés. Plans nationaux d'adaptation. Directives techniques pour le processus des plans nationaux d'adaptation. Secrétariat de la CCNUCC. Bonn (Allemagne). Décembre 2012. Disponible sur <<http://unfccc.int/NAP>>.



PRÉFACE

Le Groupe d'experts des pays les moins avancés (LEG) a vu le jour en 2001 dans le but de soutenir les pays les moins avancés (PMA) dans leurs efforts de lutte contre les effets nocifs des changements climatiques. Depuis, le LEG, dans le respect de son mandat initial, a fourni un appui technique et des conseils aux PMA sur la préparation et la mise en œuvre de leurs programmes d'action nationaux aux fins de l'adaptation (PANA). En vertu de son nouveau mandat, conféré lors de la 16e session de la Conférence des parties (COP) en 2010 à Cancun (Mexique), le LEG propose aujourd'hui aussi des directives techniques et un accompagnement sur les sujets suivants: révision et mise à jour des PANA; consolidation de la dimension de genre et des questions liées aux communautés vulnérables; intégration des PANA à la planification du développement; identification et mise en œuvre des activités d'adaptation sur le moyen et le long terme; et mise en œuvre du programme de travail des PMA. De plus, le LEG contribue, par ses directives techniques et ses conseils, au processus des plans nationaux d'adaptation (PNA).

Les présentes directives techniques ont été élaborées par le LEG, sur la base des contributions et des commentaires du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et de ses agences ainsi que des experts œuvrant pour le compte d'autres organisations. Elles ont pour but de soutenir le processus PNA, conformément à une requête formulée par la COP. Elles présentent un éventail complet d'options permettant de traiter chacun des éléments prévus par le processus PNA et reposent sur les principes directeurs établis par celui-ci. Le processus PNA a été instauré afin d'exploiter la richesse de l'expérience des PMA en matière d'adaptation, engrangée dans le cadre de leurs PANA, et ainsi, traiter de l'adaptation sur le moyen et le long terme. Ce processus vise à aider les PMA à réduire leur vulnérabilité aux incidences du changement climatique en renforçant leurs capacités d'adaptation et leur résilience et en facilitant l'intégration de l'adaptation aux changements climatiques à la planification du développement. Comme l'indiquaient les lignes directrices initiales adoptées à la COP 17, les directives techniques s'articulent autour des quatre éléments du processus PNA: travail préparatoire et prise en compte des

lacunes; éléments de la phase préparatoire; stratégies de mise en œuvre; et notification, suivi et examen.

Les directives techniques ne sont pas prescriptives; chaque pays est libre de choisir les étapes individuelles qui formeront son processus national. Elles ont été élaborées dans le but de rendre plus cohérents les efforts d'adaptation et de planification du développement au niveau national et d'éviter de faire double emploi avec les efforts entrepris ou en cours. Elles sont destinées à faciliter les actions maîtrisées et impulsées par les pays visant à exploiter et à s'appuyer sur les capacités nationales, avec le soutien de plusieurs partenaires, en fonction des besoins. Les directives techniques ont été élaborées de façon à permettre aux pays d'en suivre l'application, de les revoir régulièrement et de mettre à jour leur PNA selon une approche itérative.

Ces directives techniques aideront les PMA à aborder la question de l'adaptation selon une approche holistique, cohérente et stratégique. Elles accompagneront les pays dans l'élaboration de programmes d'adaptation clairs, maîtrisés et impulsés par eux-mêmes et qui catalyseront leurs actions au-delà de la mise en œuvre des projets d'adaptation. Le LEG est conscient du fait que les PMA continueront de dépendre de son soutien actif et de l'appui d'autres partenaires et se tient, par conséquent, prêt à fournir toute l'aide nécessaire pour l'application de ces directives et, d'une manière générale, pour le processus PNA.



Pepetua Election Latasi
Présidente du LEG
Décembre 2012





ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES:

| | | | |
|-----------|--|-------|---|
| ACB | Analyse coûts-bénéfices | IVR | Impacts, vulnérabilité et risques |
| ACE | Analyse coûts-efficacité | LEG | Groupe d'experts des pays les moins avancés |
| AMC | Analyse multicritères | MCM | Modèle climatique mondial |
| AME | Accord multilatéral sur l'environnement | OCDE | Organisation de coopération et de développement économiques |
| Article 6 | de la CCNUCC sur l'éducation, la formation et la sensibilisation du public | OMM | Organisation météorologique mondiale |
| CARICOM | Communauté caribéenne | OMS | Organisation mondiale de la santé |
| CCNUCC | Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques | ONG | Organisation non gouvernementale |
| COP | Conférence des parties | PANA | Programme d'action national aux fins de l'adaptation |
| DSRP | Document stratégique de réduction de la pauvreté | PMA | Pays les moins avancés |
| EBT | Évaluation des besoins technologiques | PNA | Plan national d'adaptation |
| FAO | Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture | PNUD | Programme des Nations unies pour le développement |
| FEM | Fonds pour l'environnement mondial | PNUE | Programme des Nations unies pour l'environnement |
| FIDA | Fonds international de développement agricole | SBI | Organe subsidiaire de mise en œuvre |
| FSCC | Fonds spécial pour les changements climatiques | UE | Union européenne |
| FVC | Fonds vert pour le climat | UKCIP | Programme britannique sur les incidences du changement climatique |
| GIEC | Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat | WRI | Institut des ressources mondiales |



1^{ERE} PARTIE

1. INTRODUCTION
2. PRÉSENTATION DES DIRECTIVES TECHNIQUES

1. INTRODUCTION

1.1 PARVENIR À UNE VISION COMMUNE DES PLANS NATIONAUX D'ADAPTATION ET DU PROCESSUS DES PLANS NATIONAUX D'ADAPTATION

1.1.1 OBJECTIFS DU PROCESSUS DES PLANS NATIONAUX D'ADAPTATION

L'adaptation aux changements climatiques est en passe de devenir une étape habituelle et nécessaire de la planification à tous les niveaux. Lors de sa 17^e session, la Conférence des parties (COP) à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) a reconnu que la planification de l'adaptation au niveau national pouvait permettre à tous les pays en développement et aux pays les moins avancés (PMA) parties d'évaluer leurs facteurs de vulnérabilité, de prendre en compte les risques liés aux changements climatiques et de traiter le problème de l'adaptation. La COP a également reconnu que, du fait de leur état de développement, les risques liés aux changements climatiques amplifiaient les problèmes de développement des PMA et donc la nécessité d'aborder la planification de l'adaptation dans le contexte plus large de la planification du développement durable.¹ Consciente de ces réalités, la COP a mis en place le processus des plans nationaux d'adaptation (PNA) de façon à faciliter une planification efficace de l'adaptation au sein des PMA et dans d'autres pays en développement.

Le processus des plans nationaux d'adaptation a pour objectifs convenus:

- (a) De réduire la vulnérabilité des pays aux incidences des changements climatiques en renforçant leur capacité d'adaptation et leur résilience;
- (b) De faciliter l'intégration, de manière cohérente, de l'adaptation aux changements climatiques dans les politiques, programmes et travaux pertinents, nouveaux ou en cours, en particulier les processus et stratégies de planification du développement, dans tous les secteurs concernés et à différents niveaux, selon qu'il convient.²

La COP a convenu que la planification de l'adaptation au niveau national est un processus continu, progressif et itératif, dont la mise en œuvre doit être fondée sur les priorités identifiées au niveau national, y compris celles reflétées dans les documents, plans et stratégies pertinents, et coordonnée avec les objectifs, plans, politiques et programmes nationaux de développement durable.³

La COP a en outre convenu que l'action renforcée pour l'adaptation devait:

- Être engagée conformément à la Convention;
- Suivre une démarche impulsée par les pays, soucieuse de l'égalité des sexes, de caractère participatif et totalement transparente, prenant en considération les groupes, les communautés et les écosystèmes vulnérables;
- Tenir compte et s'inspirer des meilleurs travaux scientifiques disponibles et, selon qu'il conviendra, des connaissances traditionnelles et autochtones ainsi que des démarches soucieuses de l'égalité des sexes, en vue d'intégrer l'adaptation dans les politiques et mesures sociales, économiques et environnementales pertinentes, s'il y a lieu;
- Être de caractère non impératif et éviter de faire double emploi avec les efforts entrepris dans les pays, mais faciliter plutôt une action maîtrisée et impulsée par les pays eux-mêmes.⁴

1.1.2 CADRAGE DE L'ADAPTATION

Nombreuses sont les sociétés qui, depuis longtemps, affrontent des conditions climatiques variables à différentes échelles dans le temps (fluctuations diurnes, saisonnières ou annuelles) et dans l'espace. Cependant, les changements climatiques qui affectent aujourd'hui notre planète devraient dépasser de loin les variations auxquelles nos sociétés sont habituées. Il est difficile de déterminer avec exactitude la nature ou l'ampleur de ces phénomènes, mais les preuves des changements et des impacts à grande échelle s'accumulent et la modélisation climatique, permettant de prédire les changements à venir, est devenue un domaine de recherche très dynamique.

¹ Décision 5/CP.17.

² Décision 5/CP.17, paragraphe 1.

³ Décision 5/CP.17, paragraphe 2.

⁴ Décision 5/CP.17, paragraphes 3 et 4.

Les mesures d'adaptation ont fait l'objet d'innombrables articles et pourtant, il n'en existe aucune définition précise et universellement acceptée. Il est évident que le contexte est primordial et que les efforts d'adaptation peuvent être vus comme un ajustement, un processus ou un résultat. Vous trouverez ci-dessous un éventail choisi de définitions.

Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) emploie une définition *largo sensu* qui couvre tant l'adaptation des écosystèmes que celle des sociétés humaines, sans oublier l'exploitation des avantages potentiels associés aux changements climatiques: « l'adaptation est l'ajustement des systèmes naturels ou humains en réponse à des stimuli climatiques présents ou futurs ou à leurs effets, afin d'atténuer les effets néfastes ou d'exploiter des opportunités bénéfiques ».⁵

L'adaptation peut être vue comme un ajustement, un processus ou un résultat

Le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) met quant à lui en avant les stratégies mises en œuvre pour réagir aux incidences du changement climatique: « l'adaptation est un processus dans lequel sont élaborées, renforcées et mises en œuvre des stratégies pour faire face aux événements climatiques, modérer leurs effets et tirer profit de leurs conséquences ».⁶

Le LEG s'est appuyé sur la définition du GIEC et, adoptant une approche pratique, a défini l'adaptation en la replaçant dans le contexte de chaque système analysé:⁷ « l'adaptation aux changements climatiques est définie comme les ajustements entrepris par l'homme, dans le cadre de ses systèmes environnementaux, sociaux ou économiques ou de ses processus politiques, en réaction à des stimuli climatiques réels ou attendus et à leurs effets ou impacts ».

5 Parry, M.L., Canziani, O.F., Palutikof, J.P., van der Linden, P.J. et Hanson, C.E. (éds) (2007). Impacts, Adaptation, and Vulnerability. Contribution of Working Group II to the Fourth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change. Cambridge, Cambridge University Press.

6 Lim, B. et Spanger-Sieghed, E. (éds) (2005). Adaptation Policy Framework for Climate Change. Developing Strategies, Policies and Measures. Cambridge, Cambridge University Press. Disponible sur <http://www.preventionweb.net/files/7995_APF.pdf>.

7 <http://unfccc.int/essential_background/library/items/3599.php?such=j&symbol=FCCE/GEN/250%20E#beg>. Modifié d'après Smit, B., Burton, I., Klein, R.J.T. et Street, R. (1999). The science of adaptation: a framework for assessment. *Mitigation and Adaptation Strategies for Global Change*, n° 4, p. 199-213.

La planification et la conception des mesures d'adaptation sont étroitement liées à la planification du développement. Dans la plupart des cas, l'adaptation aux changements climatiques est naturellement incorporée au tissu du développement. L'adaptation peut prendre la forme d'activités visant à renforcer les capacités d'adaptation d'un système donné ou d'actions modifiant les systèmes socio-économiques ou environnementaux de façon à éviter ou minimiser les dommages causés par les changements climatiques. Les méthodes utilisées pour y parvenir incluent le lancement de nouvelles activités exclusivement conçues pour réagir au changement climatique ou encore la modification des activités existantes de façon à les rendre plus résistantes aux risques actuels et futurs liés aux changements climatiques (protection contre les effets des changements climatiques ou *climate proofing*).

Lorsque l'on décrit les efforts d'adaptation, l'on fait souvent référence au moment où la mesure d'adaptation est mise en œuvre (par anticipation ou en réaction), à la sphère économique dans laquelle elle intervient (privée ou publique) et si elle est facilitée ou non par les institutions en présence (autonome ou planifiée). Ces distinctions ne s'excluent pas toujours mutuellement; dans de nombreux cas, elles n'ont aucune influence sur la façon dont l'adaptation est concrètement mise en œuvre.

En raison de sa complexité, le « cadrage » de l'adaptation dépend donc des contextes particuliers. Il est essentiel qu'un large éventail de parties prenantes soit impliqué dans le processus de planification et de mise en œuvre de façon à garantir que l'évaluation et les résultats des actions entreprises seront bien compris et alimenteront le processus décisionnel. En ce sens, l'adaptation peut être considérée comme une façon d'aider les parties prenantes à atteindre leurs objectifs communs de développement et d'adaptation dans un contexte climatique changeant.⁸

1.1.3 QUI DÉVELOPPERA LES PLANS NATIONAUX D'ADAPTATION?

Le processus PNA a été établi afin de permettre aux pays en développement, et aux PMA en particulier,

8 Fankhauser, S., Smith, J. et Tol, R. (1999). Weathering climate change: some simple rules to guide adaptation decisions. *Ecological Economics*, n° 30(1), p. 67-78; Willows, R. et Connell, R. (éds.) (2003). *Climate Adaptation: Risk, Uncertainty and Decision-making*. Rapport technique de l'UKCIP. Disponible sur <http://www.ukcip.org.uk/wordpress/wp-content/PDFs/Risk.pdf>; Parry, M.L., Canziani, O.F., Palutikof, J.P., van der Linden, P.J. et Hanson, C.E. (éds) (2007). Impacts, Adaptation, and Vulnerability. Contribution of Working Group II to the Fourth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change. Cambridge, Cambridge University Press

ENCADRÉ 1. GLOSSAIRE DES TERMES CLÉS

Adaptation Ajustements apportés par les populations humaines à leurs systèmes environnementaux, sociaux ou économiques ou aux processus politiques en réaction à des stimuli réels ou prévus, leurs effets et leurs impacts (LEG, 2011). On distingue plusieurs sortes d'adaptation: anticipative ou réactive, de caractère privé ou public, autonome ou planifiée (4e rapport de synthèse du GIEC – AR4, 2007).

Avantages des mesures d'adaptation Dépenses d'indemnisation évitées ou avantages résultant de l'adoption et de l'exécution de mesures d'adaptation (GIEC AR4, 2007).

Coûts des mesures d'adaptation Coûts de la planification, de l'élaboration, de la préconisation et de l'application des mesures d'adaptation (GIEC AR4, 2007).

Capacité d'adaptation (en relation avec les impacts du changement climatique) Capacité d'un système à s'adapter aux changements climatiques (y compris aux fluctuations et aux extrêmes climatiques) dans le but d'en atténuer les dommages potentiels, d'en exploiter les opportunités et d'en affronter les conséquences (GIEC AR4, 2007).

Mauvaise adaptation Tout changement dans les systèmes humains ou naturels qui, par mégarde, augmente la vulnérabilité aux stimuli climatiques; une adaptation qui augmente la vulnérabilité au lieu de la diminuer (3e rapport de synthèse du GIEC, 2001).

Changement climatique Variation de l'état du climat, qu'elle soit due à des processus internes naturels ou à des activités anthropiques (GIEC AR4, 2007).

Variabilité du climat Variations du climat (telles que mesurées par comparaison avec un état moyen et d'autres variables statistiques, comme les écarts types et les phénomènes extrêmes) à toutes les échelles temporelles et spatiales au-delà de la variabilité propre à des phénomènes climatiques particuliers. La variabilité peut être due à des processus internes naturels au sein du système climatique (variabilité interne) ou à des variations des forçages externes anthropiques ou naturels (variabilité externe) (GIEC AR4, 2007).

Résilience Capacité d'un système social ou écologique d'absorber des perturbations tout en conservant sa structure de base et ses modes de fonctionnement, la capacité de s'organiser et la capacité de s'adapter au stress et aux changements (GIEC AR4, 2007).

Vulnérabilité Mesure dans laquelle un système est sensible – ou incapable de faire face – aux effets défavorables des changements climatiques, y compris la variabilité du climat et les phénomènes extrêmes. La vulnérabilité est fonction de la nature, de l'ampleur et du rythme de l'évolution et de la variation du climat à laquelle le système considéré est exposé, de la sensibilité de ce système et de sa capacité d'adaptation. L'adaptation inclut donc tous les efforts effectués pour couvrir ces éléments (GIEC AR4, 2007).

Rationalisation ou intégration Prise en compte des objectifs, stratégies, politiques, mesures ou activités (en matière d'adaptation) de façon à ce qu'ils soient intégrés aux politiques, processus et budgets de développement nationaux et régionaux, à tous les niveaux et étapes (Lim et Spanger-Siegfried, 2005).

Sources:

McCarthy, J.J., Canziani, O.F., Leary, N.A., Dokken, D.J., White, K.S. (éds.) (2001). *Climate Change 2001: Impacts, Adaptation, and Vulnerability. Contribution of Working Group II to the Third Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change*. Cambridge, Cambridge University Press.

Parry, M.L., Canziani, O.F., Palutikof, J.P., van der Linden, P.J. et Hanson, C.E. (éds.) (2007). *Impacts, Adaptation, and Vulnerability. Contribution of Working Group II to the Fourth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change*. Cambridge, Cambridge University Press.

Lim, B. et Spanger-Siegfried, E. (éds.) (2005). *Adaptation Policy Framework for Climate Change. Developing Strategies, Policies and Measures*. Cambridge, Cambridge University Press. Disponible sur <http://www.preventionweb.net/files/7995_APF.pdf>

de formuler et de mettre en œuvre des PNA. Le cadre institutionnel permettant l'élaboration et la mise en œuvre des PNA variera d'un pays à un autre et dépendra du contexte national. Les pays s'étant déjà lancés dans un processus similaire ont, en général, désigné une agence gouvernementale chargée de diriger les efforts d'adaptation aux changements climatiques. Cette agence dispose normalement d'un mandat par lequel elle est chargée de coordonner les efforts de tous les autres ministères ou agences concernés et de faciliter les démarches d'évaluation et de planification, y compris par le biais d'activités de sensibilisation, d'efforts de renforcement des capacités et du regroupement des agences pertinentes et d'autres parties prenantes, dans le but d'identifier et de hiérarchiser les priorités nationales en matière d'adaptation.

1.1.4 QUE COUVRIRONT LES PLANS NATIONAUX D'ADAPTATION ET LE PROCESSUS PNA?

Le processus PNA a été conçu pour faciliter les différentes démarches et intégrer pleinement les défis liés aux changements climatiques aux processus de planification et de prise de décision. Il couvre toutes les étapes indispensables au développement des connaissances nécessaires pour soutenir la prise de décision ainsi qu'au renforcement des capacités destiné à faciliter toutes les actions pertinentes dans le cadre d'un processus stratégique de planification de l'adaptation maîtrisé par les pays. À l'instar de tout processus de planification, le processus PNA peut aboutir à différents résultats en fonction des étapes considérées, parmi lesquels des plans, programmes et politiques d'adaptation détaillés au niveau national. La structure et le format de ces plans nationaux d'adaptation varieront d'un pays à un autre et peuvent inclure des plans sectoriels ou infranationaux, destinés à apporter les orientations nécessaires à la couverture des besoins en matière d'adaptation, là où ils se font les plus pressants

La structure et le format des plans nationaux d'adaptation, élaborés dans le cadre du processus PNA, varieront d'un pays à un autre

En tant que plans nationaux stratégiques, les PNA sont censés orienter divers processus au niveau national et au-delà. Ceux-ci concernent non seulement les agences et ministères du gouvernement, mais aussi les communautés, le secteur privé, les municipalités locales, les organisations non gouvernementales et d'autres parties prenantes pertinentes. Les PNA doivent identifier les programmes d'adaptation prioritaires et fournir des mécanismes permettant de faire progressivement évoluer les politiques de façon à favoriser la résilience.

Le partage d'informations est une étape cruciale du processus. C'est la raison pour laquelle les priorités et les activités prévues en matière d'adaptation (politiques, projets et programmes), pour une période donnée, ainsi que leurs modalités de mise en œuvre, doivent être compilées et faire l'objet d'une communication permanente. Les plans doivent être fréquemment revus et actualisés. Le processus PNA doit prévoir un mécanisme de suivi et d'évaluation dont les résultats seraient intégrés à un processus permanent et utilisés pour la mise à jour régulière des PNA et d'autres plans pertinents.

1.1.5 RÔLE DU GROUPE D'EXPERTS DES PAYS LES MOINS AVANCÉS

Le LEG a été invité par la COP à fournir des directives techniques et un appui au processus PNA, selon qu'il convient. La COP a également demandé au LEG, agissant dans l'exercice de son mandat qui consiste à contribuer à définir et à mettre en œuvre des activités d'adaptation à moyen et à long terme dans les PMA, d'accorder la priorité à un appui à l'élaboration et à l'exécution des PNA.⁹ La COP a en outre demandé au LEG d'élaborer les directives techniques pour le processus PNA, en se fondant sur les lignes directrices initiales, qui figurent en annexe à la décision 5/CP.17.

À l'occasion de sa 22e session, organisée en septembre 2012, le LEG a réfléchi à la façon dont le processus PNA pouvait être soutenu dans les PMA. Le Groupe a ainsi proposé des domaines prioritaires de soutien aux PMA pour jeter les bases des PNA, comme l'indique le document FCCC/SBI/2012/27. Début 2013, le LEG est censé indiquer quels domaines il pourra soutenir; il s'efforcera alors d'encourager les organisations pertinentes à apporter leur aide aux pays sur toutes les autres questions.

9 Décision 5/CP.17, paragraphes 13 et 14.

1.2 S'APPUYER SUR LES PANA DANS LE PROCESSUS PNA: ENSEIGNEMENTS TIRÉS ET ÉLÉMENTS D'ORIENTATION

1.2.1 EN QUOI LE PROCESSUS PNA EST-IL DIFFÉRENT DU PROCESSUS PANA?

Les programmes d'action nationaux aux fins de l'adaptation (PANA) ont été élaborés pour répondre aux besoins urgents et immédiats des PMA. Ils ont été conçus pour servir de canal: par leur biais, les PMA pouvaient avoir rapidement accès à une aide et bénéficier de mesures gagnant-gagnant leur évitant des dommages plus importants et une mise en œuvre future plus coûteuse. Les PANA ont été élaborés il y a plus de 10 ans, à une époque où de nombreux PMA se voyaient soudainement affectés, de manière inédite ou aggravée, par une vulnérabilité accrue aux inondations, à la sécheresse et à d'autres effets nocifs des changements climatiques. Depuis, de nouvelles données scientifiques émanant du GIEC ont permis de mieux cerner le phénomène des changements climatiques ainsi que leurs impacts et de nombreux PMA ont commencé à sensibiliser leur population et à renforcer leurs capacités de planification de l'adaptation sur le moyen et le long terme. Le processus PNA est lui conçu pour permettre aux PMA d'adopter une approche plus réfléchie et de viser une transformation évolutive de leurs capacités d'adaptation. Une approche sur le moyen et le long terme s'impose pour réduire la vulnérabilité aux effets nuisibles des changements climatiques; celle-ci doit être intégrée aux processus et stratégies nationaux de planification du développement. Dans ce contexte, le processus PNA s'appuiera sur les succès enregistrés et les leçons tirées du processus PANA. Parmi ceux-ci figurent la création d'un cadre institutionnel spécifique, le renforcement des capacités, les efforts de sensibilisation et les évaluations.

Alors que le processus PANA avait été imaginé pour élaborer un programme d'action national unique aux fins de l'adaptation, le processus PNA a lui été conçu pour donner naissance à un système complet permettant aux pays d'intégrer l'adaptation aux changements climatiques à leur planification nationale et d'élaborer des plans nationaux d'adaptation sur une base permanente. Ces plans seront suivis et revus avant d'être régulièrement mis à jour. Leur format devra être défini par les pays eux-mêmes, en fonction de leurs besoins.

1.2.2 RÉSUMÉ DES PRINCIPALES EXPÉRIENCE ET LEÇONS TIRÉES DES PANA ET ALIMENTANT LE PROCESSUS PNA

Les expériences et leçons ci-dessous, tirées du processus PANA et extraites de documents, d'ateliers et d'entretiens avec des PMA parties, peuvent servir de référence utile aux pays avant qu'ils ne se lancent dans leur processus PNA:

- L'adoption d'une approche impulsée par les pays s'est révélée très utile. L'existence de critères définis au niveau local pour la hiérarchisation des vulnérabilités et des activités de projet a renforcé la confiance et permis l'appropriation du processus par toutes les parties prenantes.
- Les PANA ont sensibilisé à la question du changement climatique tous les niveaux de gouvernement et tous les pans de la société des PMA. Ils ont servi de fondation pour la planification nationale de l'adaptation. Les données collectées et les premières évaluations ont formé une bonne base pour une évaluation et une planification plus détaillées à l'avenir.
- Le processus PANA a entraîné la création d'équipes multidisciplinaires composées d'experts nationaux provenant des agences gouvernementales et de représentants de la société civile et des communautés locales, rassemblés pour préparer les PANA et coordonner leur mise en œuvre. Impliquer des experts nationaux a garanti le succès du processus de préparation des PANA et contribué à renforcer leur expérience et leurs capacités dans la gestion de l'adaptation. La mise en œuvre des projets PANA a été plus simple et plus efficace dans les PMA qui avaient été en mesure de soutenir leur équipe nationale à toutes les étapes du processus. Toutefois, dans la plupart des PMA, l'appui aux équipes PANA a cessé dès la fin de l'étape de préparation des plans, entraînant souvent leur dissolution.
- L'examen et le suivi des PANA ont bénéficié du soutien fourni par le LEG grâce à des interactions et des enquêtes régulières auprès des représentants des PMA parties. La coopération du LEG avec le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et ses agences a également été précieuse pour analyser les progrès enregistrés, identifier les goulets d'étranglement et élaborer les stratégies pour les résoudre.

- Les efforts coordonnés de soutien aux PMA ont eu un impact positif sur la mise en œuvre des PANA. Le LEG a coopéré avec le FEM et ses agences, y compris dans le cadre d'un dialogue établi lors des réunions du Groupe, dans le but de réfléchir à la manière de soutenir efficacement les PMA dans la mise en œuvre de leur PANA, avec l'aide du Fonds pour les pays les moins avancés. Ces efforts ont permis de simplifier le cycle de projet et de préciser certains concepts; il a alors été bien plus aisé pour les PMA d'accéder aux financements du Fonds pour les PMA.
- Les ressources financières disponibles étaient trop limitées, en particulier dans les plus grands PMA, pour évaluer et répondre pleinement aux besoins de tous les secteurs et de toutes les régions vulnérables du pays.
- L'absence d'orientations claires en matière de politiques et de conception de projets lors des premières étapes d'élaboration des PANA explique que la majorité des PMA n'ait pas su développer une stratégie de mise en œuvre correspondant aux orientations ultérieures en la matière, dans le cadre du Fonds pour les PMA.
- Même si les partenaires de projet peuvent fournir une aide utile aux PMA en matière d'accès au financement, leurs structures et procédures

internes peuvent aussi ralentir le processus de décaissement des fonds.

- Bien que les PANA aient sensibilisé de nombreuses parties prenantes, et en particulier les communautés les plus vulnérables, ils ont aussi accru leurs attentes. Gérer celles-ci est devenu difficile pour certains PMA en raison des délais importants séparant la fin des PANA du début des activités de projet. Ce retard est essentiellement dû aux difficultés rencontrées dans l'accès aux ressources du Fonds pour les PMA. Malgré les défis, le processus PANA a nettement sensibilisé et renforcé les capacités des acteurs dans de nombreux PMA et amélioré les relations de travail entre les parties prenantes et les agences au niveau national. En cela, il constitue un pas positif vers l'adaptation. De plus, les leçons tirées du processus PANA ont été très concrètement utilisées pour accélérer les efforts de gestion des besoins immédiats et urgents, identifiés par les PMA dans leur PANA. Ces leçons joueront également un rôle prépondérant à l'heure de modeler le processus PNA.



ENCADRÉ 2. INTÉGRER UNE PERSPECTIVE DE GENRE AU PROCESSUS PNA

Dans de nombreux pays, les femmes sont victimes de désavantages historiques, parmi lesquels un accès limité au processus décisionnel et aux actifs économiques. Les dynamiques de genre peuvent donc rendre les femmes plus vulnérables aux effets néfastes des changements climatiques. La dépendance disproportionnée des femmes envers les ressources naturelles et leur rôle prédominant au sein des communautés et des ménages les placent dans une situation particulièrement fragile lorsque les ressources dont elles dépendent sont touchées, deviennent plus rares ou sont plus difficilement accessibles en raison du changement climatique.¹

L'intégration d'une perspective de genre au processus PNA peut contribuer à garantir une participation paritaire des hommes et des femmes aux processus décisionnels ainsi qu'à la mise en œuvre des activités d'adaptation. De plus, cette approche permet de veiller à ce que le processus PNA et ses activités n'exacerbent pas les inégalités entre hommes et femmes, favorisant ainsi une meilleure adaptation et l'émergence de communautés plus résilientes.

Les femmes peuvent être des agents actifs de l'adaptation au sein de leurs communautés. Leur appréciation souvent fine de leur environnement immédiat, leur expérience dans la gestion des ressources naturelles (eau, forêts, biodiversité et sols) ainsi que leur participation à des activités sensibles au climat comme l'agriculture, la sylviculture ou la pêche méritent d'être exploitées.² Une évaluation conduite par la Banque mondiale ainsi que de nombreuses autres études ont montré que les projets aboutissent à de meilleurs résultats lorsque les considérations et dynamiques de genre sont intégrées à leur planification et à leur mise en œuvre.³

L'intégration de la dimension de genre au processus PNA pourrait prendre la forme de diverses activités, parmi lesquelles:

- l'évaluation des informations disponibles sur les groupes particulièrement vulnérables dont les femmes et la poursuite des recherches sur ce sujet au niveau national;

- l'exploitation du potentiel des femmes en tant qu'agents du changement au sein de leurs communautés et l'investissement dans ce potentiel dans le cadre du processus PNA;
- l'adaptation et la mise en œuvre des activités PNA sur la base d'une analyse des dynamiques de genre et des impacts potentiellement disproportionnés du changement climatique sur les femmes;
- la participation des groupes les plus vulnérables, dont les femmes, au processus PNA. Cette activité prévoit d'intégrer le point de vue des femmes et d'exploiter tant leur savoir unique en matière d'adaptation que leur stratégies locales d'adaptation lors de la formulation du PNA;
- la sensibilisation des différentes parties prenantes de façon à garantir qu'elles comprennent les dynamiques de genre liées aux changements climatiques;
- l'utilisation de données ventilées par sexe lors des évaluations des vulnérabilités et de l'adaptation;
- le suivi et la notification des modalités d'intégration des considérations de genre au processus PNA;
- l'évaluation et l'amélioration, le cas échéant, de l'intégration des considérations de genre à l'adaptation.

Pour en savoir davantage:

Aguilar, L. (2009). Training Manual on Gender and Climate Change. UICN, PNUD et GGCA. Disponible sur <http://www.iucn.org/knowledge/publications_doc/publications/>.

Agence canadienne de développement international (ACDI) (1997). Guide to Gender-Sensitive Indicators. Hull, ACDI. Disponible sur <[http://www.acdi-cida.gc.ca/INET/IMAGES.NSF/vLUIImages/Policy/\\$file/WID-GUID-E.pdf](http://www.acdi-cida.gc.ca/INET/IMAGES.NSF/vLUIImages/Policy/$file/WID-GUID-E.pdf)>.

Présidence sud-africaine de la COP/CMP de la CCNUCC (2012). Women Adapt to Climate Change: Thuto ya Batho, teachings from the people. Département des relations internationales et de la coopération d'Afrique du Sud.

FNUAP et WEDO (2009). Climate Change Connections: Gender, Population and Climate Change. Disponible sur <<http://www.wedo.org/wp-content/uploads/ClimateConnectionsBookletEnglish1.pdf>>.

a Commission de la condition de la femme (2008). Gender perspectives on climate change. Document de réflexion destiné au panel d'experts interactif sur les questions émergentes, les tendances et les nouvelles approches concernant les questions affectant la situation des femmes ou l'égalité entre hommes et femmes. 52e session de la Commission de la condition de la femme. Disponible sur <<http://www.un.org/womenwatch/daw/csw/csw52/issuespapers/Gender%20and%20climate%20change%20paper%20final.pdf>>.

b ONU Femmes (2012). Site Women Watch. Accessible à l'adresse <http://www.un.org/womenwatch/feature/climate_change/#1>.

c PNUD (2010). Gender, Climate Change and Community-Based Adaptation: A Guidebook for Designing and Implementing Gender-Sensitive Community-Based Adaptation Programmes and Projects. New York, PNUD.

d Mearns, R. et Norton, A. (2010). Social Dimensions of Climate Change: Equity and Vulnerability in a Warming World. Washington, Banque mondiale. Disponible sur <<https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/2689>>.

1.2.3 VERS DES PRINCIPES DIRECTEURS POUR LE PROCESSUS PNA

Les principes directeurs du processus PNA s'appuient sur ceux du processus PANA. Citons, entre autres, (i) un processus participatif impliquant les parties prenantes; (ii) une approche multidisciplinaire et complémentaire basée sur les plans et programmes pertinents existants; (iii) une contribution au développement durable; (iv) une place particulière accordée aux groupes marginalisés, comme les femmes; (v) une approche impulsée par les pays; (vi) une bonne gestion environnementale; (vii) un rapport coût-efficacité favorable; (viii) des démarches simples; et (ix) des procédures souples dépendant des particularités de chaque pays.

Par conséquent, le processus PNA:

- n'a aucun caractère impératif. Les présentes directives pourront aider les PMA à franchir les étapes et lancer les activités nécessaires pour garantir une adaptation efficace. En fonction de leur avancée sur le chemin de l'adaptation, les

- pays pourront choisir les étapes et les activités à privilégier afin de poursuivre leur progression; vise à accroître la cohérence entre l'adaptation et la planification du développement au niveau national en évitant de faire double emploi avec les efforts déjà entrepris;
- facilite les actions maîtrisées et impulsées par les pays. Les PMA sont seuls maîtres du processus PNA sur leur territoire. Celui-ci cherche à exploiter et à s'appuyer sur les capacités nationales, avec l'aide de divers partenaires, le cas échéant;
- est conçu de façon à ce que les pays puissent en assurer le suivi, le revoir régulièrement et mettre à jour leur PNA selon une méthode itérative. C'est une particularité importante étant donné la disponibilité accrue de données et de projections climatiques de meilleure qualité ainsi que d'autres informations utiles au processus de planification. N'oublions pas que les incidences du changement climatique sur le moyen et le long terme seront toujours mieux comprises;
- a été imaginé pour identifier, sur une base permanente, les lacunes en matière de capacités et d'adaptation afin de les combler.

2. LES DIRECTIVES TECHNIQUES

2.1 OBJECTIF DES DIRECTIVES ET PUBLIC CIBLÉ

Les présentes directives techniques sont publiées par le LEG, dans le cadre de la CCNUCC, à l'attention des parties et des organisations pertinentes, conformément au mandat conféré par la COP. Leur but est de fournir aux parties, ainsi qu'aux organisations les soutenant dans leurs efforts d'adaptation, une orientation technique pour l'élaboration des PNA, entre autres sur les questions suivantes:

- établissement d'un processus national visant à coordonner la planification de l'adaptation à toutes les échelles pertinentes et selon des perspectives de moyen et de long terme;
- identification des lacunes en matière de capacités et renforcement des capacités de planification et de mise en œuvre de l'adaptation et d'intégration de l'adaptation aux changements climatiques

dans les processus nationaux de planification du développement;

- élaboration de plans nationaux d'adaptation incluant des activités, politiques et programmes d'adaptation aux changements climatiques;
- mise sur pied d'un système de suivi et d'évaluation des besoins et des mesures d'adaptation et élaboration de plans permettant de traiter de manière itérative des besoins émergents;
- conception d'une stratégie de communication sur le changement climatique;
- mise en place de programmes de coopération entre secteurs et au sein d'unités administratives comme les villes ou les gouvernements locaux.

Les lignes directrices initiales adoptées par la COP¹⁰ pour la formulation des PNA ciblaient plus particulièrement les PMA et la façon dont ils pouvaient exploiter l'expérience

¹⁰ Décision 5/CP.17, annexe.

engrangée lors de l'élaboration et de la mise en œuvre des PANA. Les présentes directives techniques s'appuient sur ces orientations initiales pour les développer et proposer une gamme d'options pour chacun des éléments du processus PNA, en exploitant les meilleures connaissances disponibles. Ces directives techniques ont un caractère générique et peuvent être utilisées tant par les PMA que par d'autres pays en développement qui souhaiteraient appliquer les modalités des PNA à l'organisation de leurs propres efforts de planification.

Toutes les agences et organisations actives dans le domaine de l'adaptation dans les PMA et dans d'autres pays en développement sont invitées à s'inspirer de ces directives dans le cadre de leurs travaux et lorsqu'elles rendent compte de leurs activités à la Convention. Ces directives ont été conçues pour accroître l'efficacité et l'efficience des efforts d'adaptation visant les PMA ou effectués sur leur territoire; leur but est de garantir que l'adaptation sera bénéfique sur le long terme et que tous les pays seront en mesure de faire évoluer leur approche pour renforcer leurs capacités d'adaptation et leur résilience au climat.

Les directives s'appuient également sur les enseignements glanés auprès des pays ayant déjà développé des plans et stratégies d'adaptation au niveau national. Elles expliquent comment les secteurs pertinents et autres unités de gestion peuvent réagir et rendre compte au gouvernement de leurs plans et programmes d'adaptation aux changements climatiques. Cela vaut également pour les efforts de coopération entre secteurs et dans des territoires précis, comme les régions ou les villes. Ces directives n'imposent aucune méthodologie particulière pour chacune de leurs étapes. Elles présentent des exemples de méthodes et d'outils utiles auxquels les autorités peuvent avoir recours pour développer leurs options d'adaptation et expliquent comment ceux-ci peuvent être associés ou étendus pour devenir un plan d'adaptation national.

Les présentes directives reposent sur des études de cas et l'analyse de systèmes de connaissances et d'autres sources d'information, compilées dans un portail Internet accessible à l'adresse <<http://unfccc.int/NAP>>.

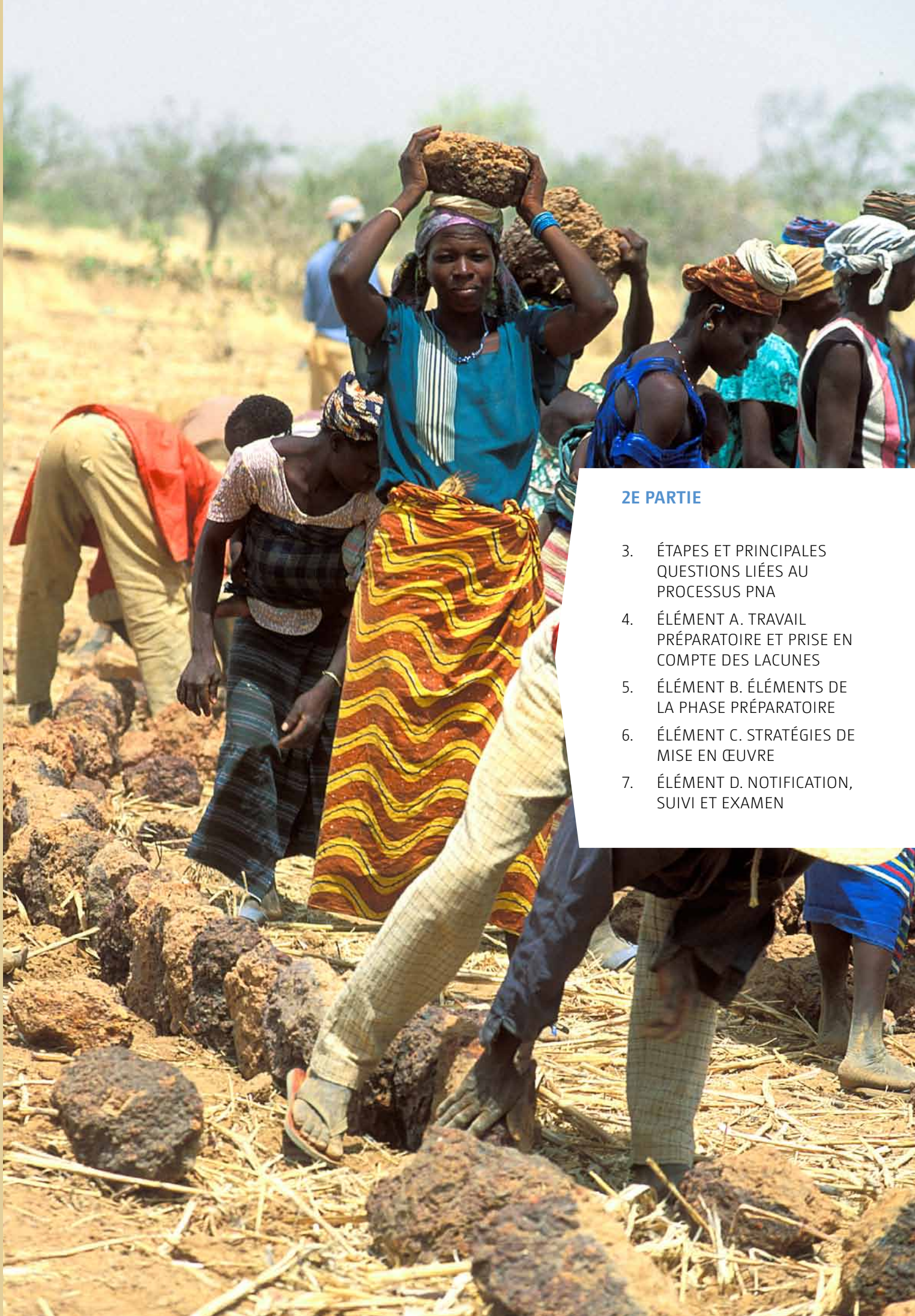


2.2 APPROCHE GÉNÉRALE

Les présentes directives techniques, visant le processus PNA, sont destinées à soutenir les pays dans leurs efforts de planification et de mise en œuvre de l'adaptation au niveau national. Il existe de nombreux autres guides et documents de référence ciblant différents niveaux ou unités décisionnelles. Nous partons du principe que leur contenu est, en partie, applicable à l'élaboration d'un plan national d'adaptation. Lors de la rédaction des présentes directives, les auteurs sont partis des hypothèses suivantes:

- Il n'existe pas d'approche unique valable pour tous les besoins de planification de l'adaptation d'un pays; différentes méthodes devront être développées et appliquées en fonction des contextes;
- La plus grande souplesse est nécessaire; les acteurs chargés de la formulation des PNA au niveau national devront utiliser tous les outils adaptés existants en allant au-delà de ce que les agences particulières, contribuant à la mise en œuvre, ont développé. Cette approche sera particulièrement utile pour les cas où l'évaluation de l'adaptation concerne des domaines dépassant l'avantage comparatif d'une agence donnée;
- Des approches complémentaires sont souhaitables et encouragées, par exemple entre les évaluations privilégiant les éléments scientifiques (descendantes) et celles privilégiant les éléments politiques (ascendantes). Il est peu probable qu'une approche unique soit tout à fait adaptée. Une planification réussie de l'adaptation exigera donc un dosage attentif de ces deux perspectives;
- Le nombre exact d'étapes n'est pas considéré comme important dans ces directives. Le processus PNA est conçu pour être souple, chaque pays pouvant choisir les étapes qui lui conviennent et les éléments nécessaires à l'aboutissement de son processus de planification. Il ne s'agit pas d'imposer des étapes et des tâches spécifiques à suivre obligatoirement. La terminologie utilisée n'est pas liée à une philosophie ou une approche particulière; les utilisateurs sont encouragés à définir eux-mêmes les étapes et leur séquence, selon un ordre logique qui leur convient;
- Chaque élément, étape et activité ultérieure s'appuiera sur les autres composantes de l'approche. Par conséquent, les processus lancés pour une activité donnée alimenteront ensuite une ou plusieurs autres activités du processus PNA. Nombre d'entre eux auront un caractère permanent. De plus, même si certaines activités peuvent, à première vue, se ressembler, le niveau de détail variera en fonction du contexte de l'étape à laquelle elles ont été entreprises;
- La quantité et la qualité des données disponibles dans et pour les PMA sont aujourd'hui limitées. Étant donnée la perspective de long terme privilégiée par le processus PNA, des plans devront être mis en place pour renforcer le socle de connaissances. Ils viendront s'ajouter à la conception et à la mise en œuvre attendues des mesures d'adaptation. Cette approche exigera des efforts délibérés;
- Enfin, les auteurs considèrent que les processus nationaux géreront la demande de soutien externe plutôt que d'en dépendre. Les agences et organisations fournissant un tel soutien sont encouragées à passer par les processus nationaux pour coordonner leur appui, de façon à garantir la durabilité des efforts nationaux d'adaptation.





2E PARTIE

3. ÉTAPES ET PRINCIPALES QUESTIONS LIÉES AU PROCESSUS PNA
4. ÉLÉMENT A. TRAVAIL PRÉPARATOIRE ET PRISE EN COMPTE DES LACUNES
5. ÉLÉMENT B. ÉLÉMENTS DE LA PHASE PRÉPARATOIRE
6. ÉLÉMENT C. STRATÉGIES DE MISE EN ŒUVRE
7. ÉLÉMENT D. NOTIFICATION, SUIVI ET EXAMEN

3. ÉTAPES ET PRINCIPALES QUESTIONS LIÉES AU PROCESSUS PNA

Les lignes directrices initiales figurant à l'annexe de la décision 5/CP.17 proposent quatre éléments pour structurer le processus PNA. Les présentes directives techniques s'appuient sur ces quatre éléments et présentent, pour chacun d'entre eux, un ensemble d'étapes (17 au total – voir tableau 1). Des questions clés sont posées de façon à faciliter leur mise en œuvre (voir tableau 2). En outre, des activités ou tâches indicatives, qu'un pays peut envisager dans le cadre de chacune des 17 étapes, sont décrites, sur la base d'une vaste analyse de la littérature existante et des contributions des experts et des parties prenantes, récoltées lors d'une réunion organisée par le LEG dans le but d'examiner un précédent projet de directives.¹¹ Ces activités indicatives sont présentées dans les sections qui suivent pour chacun des éléments repris aux tableaux 3A à 3D (pour une liste complète de toutes les activités suggérées pour l'ensemble des étapes, voir le tableau agrégé 3 à l'annexe 6).

Le processus PNA a été conçu pour être souple et non prescriptif. Les pays peuvent donc choisir d'appliquer les étapes proposées en fonction de leur contexte particulier. Ils sont invités à choisir celles qui apportent une valeur ajoutée à leur processus de planification et à séquencer les activités PNA selon le soutien nécessaire à apporter au processus décisionnel en matière d'adaptation. Dans l'esprit de la décision 5/CP.17, ces activités individuelles n'ont pas forcément vocation à se suivre dans l'ordre présenté. En outre, plusieurs thématiques horizontales devront être prises en compte dans plusieurs des étapes et activités recommandées. Parmi celles-ci, citons la communication et la sensibilisation, l'implication des parties prenantes et l'éducation et la formation.

GUIDE D'UTILISATION DES DIRECTIVES TECHNIQUES: GARANTIR LA SOUPLESSE DANS LE CHOIX DES ACTIVITÉS À CHAQUE ÉTAPE AFIN DE DÉFINIR UNE FEUILLE DE ROUTE POUR LE PROCESSUS PNA

Une liste d'activités indicatives pour chaque étape des directives techniques PNA est présentée dans les sections ci-dessous. Les pays trouveront peut-être utile d'encadrer leurs travaux liés à l'établissement d'un processus PNA en parcourant cette liste d'étapes et d'activités indicatives afin d'identifier celles qui leur sont nécessaires, à l'aune des mesures d'adaptation déjà lancées et de leur portée. Ce faisant, chacun pourra identifier des « points d'entrée » et déterminer l'ordre des étapes et des activités choisies pour qu'elles deviennent ensuite une feuille de route à suivre dans le cadre du processus national.

¹¹ Réunion technique du LEG pour la révision du projet de directives PNA, 29 – 31 octobre 2012 à Bonn (Allemagne).



TABLEAU 1. ÉTAPES PRÉVUES POUR CHAQUE ÉLÉMENT DE LA FORMULATION DES PLANS NATIONAUX D'ADAPTATION, À ENTREPRENDRE SELON LES BESOINS^a

ÉLÉMENT A. TRAVAIL PRÉPARATOIRE ET PRISE EN COMPTE DES LACUNES

1. Lancement du processus PNA
2. Recensement: identification des informations disponibles sur les incidences des changements climatiques, la vulnérabilité et l'adaptation; évaluation des lacunes et des besoins liés à l'instauration d'un environnement habilitant pour le processus PNA
3. Gestion des lacunes en matière de capacités et des faiblesses liées au processus PNA
4. Évaluation itérative complète des besoins en matière de développement et des facteurs de vulnérabilité au climat

ÉLÉMENT B. ÉLÉMENTS DE LA PHASE PRÉPARATOIRE

1. Analyse des scénarios climatiques actuels et des scénarios d'évolution du climat
2. Évaluation des facteurs de vulnérabilité au climat et identification des options d'adaptation aux niveaux sectoriel, infranational et national ainsi qu'à tout autre niveau pertinent
3. Examen et évaluation des options d'adaptation
4. Élaboration et diffusion des plans nationaux d'adaptation
5. Intégration de l'adaptation aux changements climatiques aux mesures de développement et de planification sectorielle aux niveaux national et infranational

ÉLÉMENT C. STRATÉGIES DE MISE EN ŒUVRE

1. Hiérarchisation des activités d'adaptation aux changements climatiques
2. Élaboration d'une stratégie nationale de mise en œuvre de l'adaptation (sur le long terme)
3. Renforcement des capacités de planification et de mise en œuvre des mesures d'adaptation
4. Promotion de la coordination et des synergies au niveau régional et avec d'autres accords multilatéraux sur l'environnement

ÉLÉMENT D. NOTIFICATION, SUIVI ET EXAMEN

1. Suivi du processus PNA
2. Examen du processus PNA afin d'en évaluer l'avancée, l'efficacité et les lacunes
3. Actualisation itérative des plans nationaux d'adaptation
4. Sensibilisation au processus PNA et notification de ses avancées et de son efficacité

a Les éléments A à D permettant la formulation des plans nationaux d'adaptation sont repris à l'annexe de la décision 5/CP.17. Les différentes étapes sont numérotées ici pour en faciliter la consultation. Toutefois, il est entendu que chaque pays sera libre de choisir les étapes qu'il souhaite appliquer à sa situation particulière ainsi que l'ordre dans lequel elles seront exécutées.

TABEAU 2. PRINCIPAUX ÉLÉMENTS ET ÉTAPES DU PROCESSUS DES PLANS NATIONAUX D'ADAPTATION (PNA) ET PRINCIPALES QUESTIONS À POSER À CHAQUE ÉTAPE

| Étapes | Principales questions |
|--|---|
| A. Travail préparatoire et prise en compte des lacunes | |
| 1. Lancement du processus des plans nationaux d'adaptation (PNA) | <ul style="list-style-type: none"> • Quelles sont l'approche et la stratégie générales prévues au niveau national pour le processus PNA et de quel mandat a-t-on besoin pour les mettre en œuvre? • Quel cadre institutionnel faut-il établir au niveau national pour coordonner, conduire et suivre le processus PNA? • Quels sont les résultats attendus du processus PNA et quand? • Quelles seront les modalités de notification aux diverses parties prenantes nationales? • Quelles conditions techniques et financières doit-on proposer pour soutenir le processus sur le court et le long terme? |
| 2. Recensement: identification des informations disponibles sur les incidences des changements climatiques, la vulnérabilité et l'adaptation; évaluation des lacunes et des besoins liés à l'instauration d'un environnement propice pour le processus PNA | <ul style="list-style-type: none"> • Quelle est notre position sur l'efficacité des activités d'adaptation sur le court et le long terme? • Quelles sont les données et les connaissances disponibles pour évaluer les risques climatiques présents et futurs, la vulnérabilité et les mesures d'adaptation nécessaires? • Comment coordonner au mieux le stockage et la gestion de ces données et connaissances? • Quelles lacunes peut-on identifier en matière de capacités, d'adéquation données et des informations et des ressources nécessaires pour lancer le processus PNA? • Quels sont les obstacles à une planification, une conception et une mise en œuvre efficaces des mesures d'adaptation? |
| 3. Gestion des lacunes en matière de capacités et des faiblesses liées au processus PNA | <ul style="list-style-type: none"> • Comment peut-on combler au mieux les lacunes en matière de capacités techniques et institutionnelles habilitantes? Quelles ressources mobiliser? • Comment institutionnaliser le développement des capacités sur le long terme? • Comment surmonter tous les obstacles sur la voie de la planification de l'adaptation? • Où se trouvent les opportunités d'intégration de l'adaptation aux changements climatiques à la planification du développement? |
| 4. Évaluation itérative complète des besoins en matière de développement et des facteurs de vulnérabilité au climat | <ul style="list-style-type: none"> • Quels sont les principaux objectifs de développement sensibles aux changements climatiques? • Comment identifier les risques climatiques menaçant le développement et les avantages connexes éventuels liés à l'adaptation et au développement? |
| B. Éléments de la phase préparatoire | |
| 1. Analyse des scénarios climatiques actuels et des scénarios d'évolution du climat | <ul style="list-style-type: none"> • D'après les données observées, quelles sont les principales tendances climatiques nationales au regard de l'ajustement, de l'adaptation et de l'acclimatation des systèmes sociaux? • Quels sont les risques associés aux changements climatiques pour le pays? • Quels sont actuellement les grands aléas climatiques? • Quel est le degré d'incertitude estimé des scénarios potentiels d'évolution du climat? • Quels sont les indices pertinents relatifs aux tendances climatiques qui pourraient faciliter la planification et la prise de décisions? |
| 2. Évaluation des facteurs de vulnérabilité au climat et identification des options d'adaptation aux niveaux sectoriel, infranational et national ainsi qu'à tout autre niveau pertinent | <ul style="list-style-type: none"> • Quels systèmes, régions ou groupes œuvrent en faveur des grands objectifs de développement que sont, entre autres, la sécurité alimentaire, la lutte contre la pauvreté, le développement économique, etc.? • Quelles sont les principales vulnérabilités au climat de ces systèmes / régions, essentiels à la concrétisation des grands objectifs de développement? • Quels sont les impacts attendus des changements climatiques? • Quelles sont les options d'adaptation efficaces en termes de coûts permettant de réduire l'impact des changements climatiques ou d'en exploiter les opportunités? |
| 3. Examen et estimation des options d'adaptation | <ul style="list-style-type: none"> • Quels sont les coûts et les avantages de chaque option d'adaptation? • Comment mettre en œuvre au mieux les options d'adaptation? Quelles sont les conditions de leur succès? • Est-il possible d'identifier les avantages connexes liés aux options d'adaptation et au développement? |

| Étapes | Principales questions |
|---|---|
| 4. Élaboration et diffusion des plans nationaux d'adaptation | <ul style="list-style-type: none"> • Comment regrouper les options d'adaptation prioritaires aux niveaux sectoriel et infranational au sein des plans nationaux d'adaptation? • Comment intégrer les contributions de toutes les parties prenantes pertinentes aux plans nationaux? • Comment communiquer et diffuser au mieux les plans nationaux d'adaptation et leurs résultats au niveau national? |
| 5. Intégration de l'adaptation aux changements climatiques aux mesures de développement et de planification sectorielle au niveau national et infranational | <ul style="list-style-type: none"> • Comment intégrer au mieux l'adaptation aux processus permanents de planification du développement? • Quelles opportunités l'intégration peut-elle faire naître? • Comment faciliter le processus d'intégration? |
| C. Stratégies de mise en œuvre | |
| 1. Hiérarchisation des activités d'adaptation aux changements climatiques dans la planification nationale | <ul style="list-style-type: none"> • Comment hiérarchiser au mieux les efforts d'adaptation en vue de leur mise en œuvre au niveau national en prenant en compte les besoins de développement, les vulnérabilités au climat, les risques climatiques ainsi que les plans existants? • Quels critères utiliser pour définir les actions prioritaires? |
| 2. Élaboration d'une stratégie nationale de mise en œuvre de l'adaptation (sur le long terme) | <ul style="list-style-type: none"> • Quelle est la stratégie la plus appropriée pour la mise en place de mesures d'adaptation, y compris en termes de calendrier, de zones / bénéficiaires cibles, d'autorités compétentes et de séquençage des activités? • Comment les efforts de mise en œuvre peuvent-ils s'inspirer des activités d'adaptation existantes et les compléter? • Quels sont les coûts potentiels associés à la mise en œuvre des PNA? Comment couvrir ces coûts? |
| 3. Renforcement des capacités de planification et de mise en œuvre des mesures d'adaptation | <ul style="list-style-type: none"> • Comment préserver et renforcer à différents niveaux les capacités et règles techniques et institutionnelles permettant la planification et la mise en œuvre sur le long terme de l'adaptation? • Quelles leçons tirer d'autres expériences mondiales et de la coopération internationale en matière de planification de l'adaptation? |
| 4. Promotion de la coordination et des synergies au niveau régional et avec d'autres accords multilatéraux sur l'environnement | <ul style="list-style-type: none"> • Comment promouvoir et renforcer la coordination transsectorielle et régionale de la planification de l'adaptation? • Comment identifier et encourager les synergies avec d'autres accords multilatéraux sur l'environnement dans le cadre du processus de planification et de mise en œuvre? |
| D. Notification, suivi et examen | |
| 1. Suivi du processus PNA | <ul style="list-style-type: none"> • Quels sont les domaines clés garantissant l'efficacité du processus PNA qui doivent donc être au cœur des efforts de suivi? • Quelles sont les informations et les paramètres nécessaires pour suivre l'avancée et l'efficacité du processus PNA, en identifier les lacunes et en tirer les leçons? |
| 2. Examen du processus PNA afin d'en évaluer l'avancée, l'efficacité et les lacunes | <ul style="list-style-type: none"> • Dans quel délai la révision du processus PNA est-elle prévue? • Comment quantifier et évaluer au mieux son avancée, son efficacité et ses lacunes? Quelles sont les informations extérieures au processus PNA nécessaires à cette analyse? |
| 3. Actualisation itérative des plans nationaux d'adaptation | <ul style="list-style-type: none"> • Quelle est la fréquence et/ou les éléments déclencheurs d'une mise à jour des PNA et de leurs résultats? • Quelles sont les étapes précédentes du processus PNA à reproduire pour mettre à jour les plans? • Comment aligner la mise à jour des PNA sur d'autres processus de planification du développement afin de garantir une harmonisation des approches et l'identification des avantages connexes? |
| 4. Sensibilisation au processus PNA et notification de ses avancées et de son efficacité | <ul style="list-style-type: none"> • Comment diffuser au mieux les documents PNA auprès du secrétariat de la CCNUCC et d'autres parties prenantes? • Quel type d'information inclure dans les rapports nationaux sur l'avancement et l'efficacité du processus PNA? • Quels autres canaux peut-on utiliser pour rendre compte de l'avancée du processus à la COP et à d'autres parties prenantes? |

ÉLÉMENT A

TRAVAIL PRÉPARATOIRE ET PRISE EN COMPTE DES LACUNES

ÉTAPE A.1.

Lancement du processus PNA

ÉTAPE A.2.

Recensement: identification des informations disponibles sur les incidences des changements climatiques, la vulnérabilité et l'adaptation; évaluation des lacunes et des besoins liés à l'instauration d'un environnement propice pour le processus PNA

ÉTAPE A.3.

Gestion des lacunes en matière de capacités et des faiblesses liées au processus PNA

ÉTAPE A.4.

Évaluation itérative complète des besoins en matière de développement et des facteurs de vulnérabilité au climat

4. ÉLÉMENT A. TRAVAIL PRÉPARATOIRE ET PRISE EN COMPTE DES LACUNES

Cet élément vise à préparer le processus PNA et à combler ses lacunes. Il doit aboutir à un mandat et à une stratégie qui encadreront, au niveau national, le processus et établiront clairement les responsabilités des ministères et des départements gouvernementaux. Le mandat et la stratégie devront également préciser les grands jalons et les résultats attendus du processus PNA ainsi que le calendrier. Pendant cette première étape, les pays sont encouragés à réfléchir à la mise en place de mécanismes de coordination et de coopération solides, dont la fonction et les attentes qui y sont associées auront été précisées et auxquels les parties prenantes pourront participer. Cet élément cherche également à identifier les insuffisances et les lacunes des « environnements habilitants », nécessaires à la formulation de plans, programmes et politiques d'adaptation complets. Il invite les pays à réfléchir à leur cadre d'intervention institutionnel, à l'adéquation des informations scientifiques disponibles et à l'impact que les changements climatiques auront sur des objectifs et des activités de développement précis.

Les principaux résultats attendus de cette étape pourraient inclure: un mandat et un plan stratégiques au niveau national pour le processus PNA; l'instauration d'un secrétariat ou d'un comité de coordination pluripartite, chargé de diriger le processus; une analyse des lacunes et des besoins; des recommandations permettant de les combler; une synthèse des données et des connaissances disponibles; et un programme de communication et de renforcement des capacités d'élaboration et de mise en œuvre du PNA.



TABLEAU 3A. ÉTAPES PROPOSÉES ET PISTES D'ACTIVITÉ POUR L'ÉLÉMENT A – TRAVAIL PRÉPARATOIRE ET PRISE EN COMPTE DES LACUNES DU PROCESSUS PNA

| Élément A. Travail préparatoire et prise en compte des lacunes | |
|--|--|
| Étapes | Pistes d'activités |
| 1. Lancement du processus PNA | <ul style="list-style-type: none"> a. Organiser des briefings à l'attention des décideurs politiques sur les défis et les opportunités liés à l'adaptation aux changements climatiques et le processus PNA en particulier b. Nommer un chef de file ou identifier un mécanisme de coordination c. Imaginer ou renforcer la vision nationale et le mandat liés au processus PNA d. Rendre opérationnel le processus PNA en proposant des mesures d'appui e. Définir un cadre, une stratégie et une feuille de route détaillant l'ordre des différents plans et les mesures de suivi et d'évaluation du processus PNA |
| 2. Recensement: identification des informations disponibles sur les incidences des changements climatiques, la vulnérabilité et l'adaptation; évaluation des lacunes et des besoins liés à l'instauration d'un environnement propice pour le processus PNA | <ul style="list-style-type: none"> a. Procéder au recensement des activités d'adaptation en cours et passées b. Résumer les analyses faites des tendances climatiques actuelles et futures au niveau national / régional c. Procéder à une analyse des lacunes afin d'évaluer les forces et les faiblesses du processus en matière de capacités, de données et d'informations ainsi que les ressources nécessaires pour s'engager pleinement dans un processus PNA d. Évaluer les obstacles éventuels à la conception et à la mise en œuvre des activités d'adaptation |
| 3. Gestion des lacunes en matière de capacités et des faiblesses liées au processus PNA | <ul style="list-style-type: none"> a. Développer et renforcer les capacités institutionnelles et techniques nécessaires au lancement du processus PNA b. Identifier et sensibiliser aux opportunités potentielles d'intégration de l'adaptation aux changements climatiques à la planification du développement à différents niveaux c. Concevoir et mettre en œuvre des programmes de communication, de sensibilisation et d'éducation aux changements climatiques |
| 4. Évaluation itérative complète des besoins en matière de développement et des facteurs de vulnérabilité au climat | <ul style="list-style-type: none"> a. Compiler des informations sur les principaux objectifs, politiques, plans et programmes de développement b. Identifier les synergies entre les objectifs, politiques, plans et programmes de développement et d'adaptation dans le but de cerner les risques en matière d'investissement et les opportunités de coopération ainsi que les avantages connexes, y compris économiques (commencer par le climate proofing) |

ÉLÉMENT A

TRAVAIL PRÉPARATOIRE ET PRISE
EN COMPTE DES LACUNES

ÉTAPE A.1.

Lancement du processus PNA

ÉTAPE A.2.

Recensement: identification des informations disponibles sur les incidences des changements climatiques, la vulnérabilité et l'adaptation; évaluation des lacunes et des besoins liés à l'instauration d'un environnement propice pour le processus PNA

ÉTAPE A.3.

Gestion des lacunes en matière de capacités et des faiblesses liées au processus PNA

ÉTAPE A.4.

Évaluation itérative complète des besoins en matière de développement et des facteurs de vulnérabilité au climat

4.1 ÉTAPE A.1. LANCEMENT DU PROCESSUS PNA

Aperçu. L'étape 1 correspond au lancement du processus PNA au niveau national grâce à l'exécution d'un mandat approprié et à la mobilisation des cadres et des appuis institutionnels pertinents. Dans les pays où des travaux liés au processus PNA sont déjà en cours et où des mandats adaptés existent, cette étape visera à renforcer ces efforts et à produire une feuille de route reprenant les étapes restant à franchir. Le mandat permettra de préciser la vision s'appliquant au processus PNA ainsi qu'à ses résultats et aux attentes qui y sont associées. Il encouragera son encadrement et contribuera à garantir la participation des parties prenantes. Nombre des étapes suivantes dépendront de la vision nationale du processus PNA.

Pour chaque étape, de grandes questions d'orientation sont posées, suivies d'une liste indicative d'activités, sachant que chaque pays sera évidemment amené à définir par lui-même son éventail d'activités, en fonction de son contexte. N'oublions pas que certaines d'entre elles, une fois lancées, pourront être pérennisées et chevaucher ou fusionner avec des activités d'étapes ultérieures.

Principales questions

- Quelles sont l'approche et la stratégie générales prévues au niveau national pour le processus PNA et de quel mandat a-t-on besoin pour les mettre en œuvre?
- Quel cadre institutionnel faut-il établir au niveau national pour coordonner, conduire et suivre le processus PNA?
- Quels sont les résultats attendus du processus PNA et quand?
- Quelles seront les modalités de notification aux diverses parties prenantes nationales?
- Quelles conditions techniques et financières doit-on proposer pour soutenir le processus sur le court et le long terme?

Pistes d'activités

- a. Organiser des briefings à l'attention des décideurs politiques sur les défis et les opportunités liés à l'adaptation aux changements climatiques et au processus PNA en particulier
- b. Nommer un chef de file ou identifier un mécanisme de coordination
- c. Imaginer ou renforcer la vision nationale et le mandat liés au processus PNA
- d. Rendre opérationnel le processus PNA en proposant des mesures d'appui
- e. Définir un cadre, une stratégie et une feuille de route détaillant l'ordre des différents plans et les mesures de suivi et d'évaluation du processus PNA

A.1.A ORGANISER DES BRIEFINGS À L'ATTENTION DES DÉCIDEURS POLITIQUES SUR LES DÉFIS ET LES OPPORTUNITÉS LIÉES À L'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET AU PROCESSUS PNA EN PARTICULIER

Afin que les décideurs politiques puissent prendre des décisions éclairées sur le processus PNA et son déroulement sur le moyen et le long terme et que le grand public puisse se rallier à cette approche importante, il serait utile que le point focal national de la CCNUCC, chargé des questions liées au changement climatique, lance une campagne de sensibilisation ciblée. Celle-ci pourrait, par exemple,

prévoir des briefings à l'attention des décideurs politiques qui bénéficieraient, le cas échéant, du soutien des organisations pertinentes. Ces briefings pourraient décrire les impacts économiques et sociaux constatés et attendus des changements climatiques ainsi que les actions nécessaires pour s'y adapter. Ils mettraient en avant les opportunités liées au processus PNA pour le pays en question. La campagne devra présenter et décrire le processus PNA, en s'appuyant sur les décisions de la COP et sur les directives PNA, de façon à ce que toutes les parties prenantes interprètent de la même façon ses avantages parmi lesquels figure une approche axée sur les processus.

Une bonne compréhension du processus PNA est essentielle au lancement réussi de ses activités.

Références choisies

Contexte du processus PNA:

Décisions 1/CP.16, 5/CP.17 et 12/CP.18. Disponibles sur <<http://unfccc.int/6057.php>>.

Sensibilisation générale:

Documents du LEG sur le processus PNA disponibles sur <unfccc.int/NAP>, y compris Le processus des plans nationaux d'adaptation – Un bref aperçu. http://unfccc.int/files/adaptation/application/pdf/19688_unfccc_nap_summary_low_v8.pdf, 2012.

Sayers, R. (2006). Principles of Awareness-Raising: Information Literacy, a Case Study. Bangkok, UNESCO. Disponible sur <<http://unesdoc.unesco.org/images/0014/001476/147637e.pdf>>.

Informations générales sur le changement climatique destinées à la sensibilisation du grand public:

Site du GIEC. Accessible sur <<http://www.ipcc.ch>>.

Site GRID-Arendal du PNUE. Accessible sur <<http://www.grida.no/>>.

Réseau d'information sur le changement climatique de la CCNUCC (CC:iNet). Accessible sur <http://unfccc.int/cc_inet/cc_inet/items/3514>.

A.1.B NOMMER UN CHEF DE FILE OU IDENTIFIER UN MÉCANISME DE COORDINATION

Afin de rendre opérationnel et efficace le processus PNA, les gouvernements devront nommer une/des agence(s) ou institution(s) chargée(s) de diriger le processus. Cela impliquera de mobiliser des ressources humaines spécifiquement pour ce processus et de garantir que le mécanisme de coordination identifié disposera des outils et des moyens pour atteindre les parties prenantes gouvernementales et non gouvernementales du PNA. De la même façon que pour les PANA, il serait utile de mettre sur pied une équipe multidisciplinaire d'experts chefs de file qui auraient accès à des réseaux performants dans chaque secteur. Pour que le mécanisme de coordination fonctionne bien, il sera nécessaire de déterminer les niveaux hiérarchiques appropriés ainsi que les modalités d'hébergement, de notification et d'accès aux informations. De plus, des protocoles de partage des données devront être établis et l'accès à des ressources financières, humaines et logistiques suffisantes garanti. Ces considérations pourraient être reprises dans la proposition de

ÉLÉMENT A

TRAVAIL PRÉPARATOIRE ET PRISE
EN COMPTE DES LACUNES

ÉTAPE A.1.

Lancement du processus PNA

ÉTAPE A.2.

Recensement: identification des informations disponibles sur les incidences des changements climatiques, la vulnérabilité et l'adaptation; évaluation des lacunes et des besoins liés à l'instauration d'un environnement propice pour le processus PNA

ÉTAPE A.3.

Gestion des lacunes en matière de capacités et des faiblesses liées au processus PNA

ÉTAPE A.4.

Évaluation itérative complète des besoins en matière de développement et des facteurs de vulnérabilité au climat

financement du processus PNA, présentée au FEM et à d'autres organismes de financement (voir section A.1.D).

L'agence de coordination sera chargée de contrôler les activités du processus PNA, d'organiser la communication et la sensibilisation et de coordonner la collecte d'informations sur les activités PNA à des fins de suivi et d'évaluation. Dans le cadre des obligations de notification à la Convention, il serait également utile de rassembler des informations sur les soutiens nécessaires et les appuis reçus. Le système de suivi et d'évaluation devra être instauré dès les premières étapes du processus afin d'encadrer la collecte des données destinées à la notification et de faciliter l'apprentissage par la pratique.

Dans de nombreux cas, c'est l'agence chargée des activités liées au changement climatique qui sera nommée pour diriger le processus PNA. Cette nomination doit être communiquée au plus tôt et le plus largement possible afin de faciliter la coordination de toutes les activités futures de planification de l'adaptation.

A.1.C IMAGINER OU RENFORCER LA VISION NATIONALE ET LE MANDAT LIÉS AU PROCESSUS PNA

Afin d'exécuter le mandat confié et d'appliquer le cadre institutionnel prévu pour le processus PNA, le mécanisme de coordination (voir A.1.B) présentera à une instance politique nationale compétente (comme le cabinet des ministres, le sénat ou l'assemblée) une recommandation sur l'élaboration et la structure du processus. Celle-ci contiendra une proposition de vision globale pour le PNA. Certains pays pourront souhaiter lancer leur processus PNA en faisant adopter une loi par leur parlement, une directive nationale, une ordonnance signée par le président, un instrument politique national ou tout autre instrument pertinent, en fonction de leur procédure de planification habituelle. Cet instrument ne constitue pas nécessairement le point de départ du processus PNA. Le processus d'élaboration d'un mandat national peut parfois prendre un certain temps, auquel cas d'autres activités pourront déjà avoir été lancées et servir de socle à la formulation du PNA.



Nombreux sont les pays engagés dans un processus similaire à celui des PNA à considérer que l'adoption ou la réflexion sur un instrument national formel et contraignant leur a été utile, que celui-ci ait pris la forme d'un décret (par ex. en Norvège), d'une loi parlementaire (par ex. au Royaume-Uni) ou d'une ordonnance (par ex. aux États-Unis). Plusieurs PMA ont décrété des politiques nationales sur les changements climatiques afin de faciliter leurs travaux sur certains aspects de ce phénomène, comme l'adaptation. Lorsque ces politiques ont une envergure nationale et peuvent amorcer le processus PNA, elles peuvent servir de point de départ sans qu'un nouveau mandat ou une nouvelle politique n'ait besoin d'être adopté.

Une fois le mandat du processus PNA prêt, il doit être communiqué officiellement à toutes les branches du gouvernement et, plus largement, au grand public en utilisant les canaux habituels. Lorsque le mandat existe déjà sous la forme de stratégies nationales connues en matière de changement climatique, les informations pertinentes doivent quand même faire l'objet d'une communication efficace.

L'encadré 3 reprend certains éléments possibles d'un mandat national pour le processus PNA. Les exemples des instruments britannique et américain (loi et ordonnance, respectivement) sont repris en annexe.

ENCADRÉ 3. ÉLÉMENTS POSSIBLES D'UN MANDAT NATIONAL POUR LE PROCESSUS PNA

Un mandat national pour le processus PNA pourrait inclure des informations précises sur les points suivants, entre autres:

- nomination d'un chef de file pour le processus PNA (c'est-à-dire d'un responsable chargé de diriger le processus et qui sera soutenu par un comité, un département, un ministère ou un conseil);
- détermination des étapes spécifiques à suivre pour l'exécution du mandat, comme la création d'un cadre ou l'élaboration d'une stratégie;
- fixation d'un budget pour le processus PNA ou indications sur les ressources nationales allouées et les plans de levées de fonds supplémentaires;
- modalités de notification des résultats du processus PNA;
- calendrier indicatif reprenant les principaux jalons et résultats du processus PNA;
- instructions sur le traitement et la validation des résultats officiels, y compris leur adoption, la nature de la participation et la contribution des parties prenantes publiques et privées et les éléments déclencheurs de la révision et de la mise à jour du PNA.

ÉLÉMENT A

TRAVAIL PRÉPARATOIRE ET PRISE
EN COMPTE DES LACUNES

ÉTAPE A.1.

Lancement du processus PNA

ÉTAPE A.2.

Recensement: identification des informations disponibles sur les incidences des changements climatiques, la vulnérabilité et l'adaptation; évaluation des lacunes et des besoins liés à l'instauration d'un environnement propice pour le processus PNA

ÉTAPE A.3.

Gestion des lacunes en matière de capacités et des faiblesses liées au processus PNA

ÉTAPE A.4.

Évaluation itérative complète des besoins en matière de développement et des facteurs de vulnérabilité au climat

Références choisies

Accès aux mesures de soutien:

Le FPMA. Accessible sur <<http://www.thegef.org/gef/LDCF>>.

PNUD (2012). *Readiness for Climate Finance. A framework for understanding what it means to be ready to use climate finance.* New York, PNUD. Disponible sur <http://www.undp.org/content/dam/undp/library/Environment%20and%20Energy/Climate%20Strategies/Readiness%20for%20Climate%20Finance_12April2012.pdf>.

A.1.D RENDRE OPERATIONNEL LE PROCESSUS PNA EN PROPOSANT DES MESURES D'APPUI

La COP a formulé des orientations à l'attention du FEM, en sa qualité d'entité chargée du mécanisme financier de la Convention, pour le fonctionnement du Fonds pour les pays les moins avancés. Le FEM est ainsi chargé de mettre à la disposition des PMA parties les fonds du Fonds pour les PMA pour financer, selon les cas, l'intégralité des dépenses convenues liées aux activités de préparation du processus PNA, telles que décrites dans les éléments repris aux paragraphes 2–6 des lignes directrices initiales pour l'élaboration de plans nationaux d'adaptation, annexées à la décision 5/CP.17.¹² Les PMA parties devront respecter les modalités d'accès au FPMA, développées par le FEM (financement, renforcement des capacités et appui technique fournis par des programmes de soutien mis en œuvre dans le cadre du Fonds, conformément au paragraphe 23 de la décision 5/CP.17).¹³

Le financement et l'appui apportés par le Fonds pour les PMA seront complétés par d'autres sources nationales, bilatérales ou multilatérales. Dans le cadre de la proposition d'accès aux ressources du Fonds, qu'il s'agisse d'un accès direct ou par l'intermédiaire d'une agence du FEM, un plan de travail souple et adapté doit être établi, puisque le processus PNA est appelé à évoluer en fonction du contexte national et devra être suffisamment flexible pour s'adapter aux nouvelles circonstances, au fur et à mesure qu'elles se présenteront.

Références choisies

Accès aux mesures de soutien:

Le FPMA. Accessible sur <<http://www.thegef.org/gef/LDCF>>.

PNUD (2012). *Readiness for Climate Finance. A framework for understanding what it means to be ready to use climate finance.* New York, PNUD. Disponible sur <http://www.undp.org/content/dam/undp/library/Environment%20and%20Energy/Climate%20Strategies/Readiness%20for%20Climate%20Finance_12April2012.pdf>.

¹² Décision 12/CP.18, paragraphe 1er

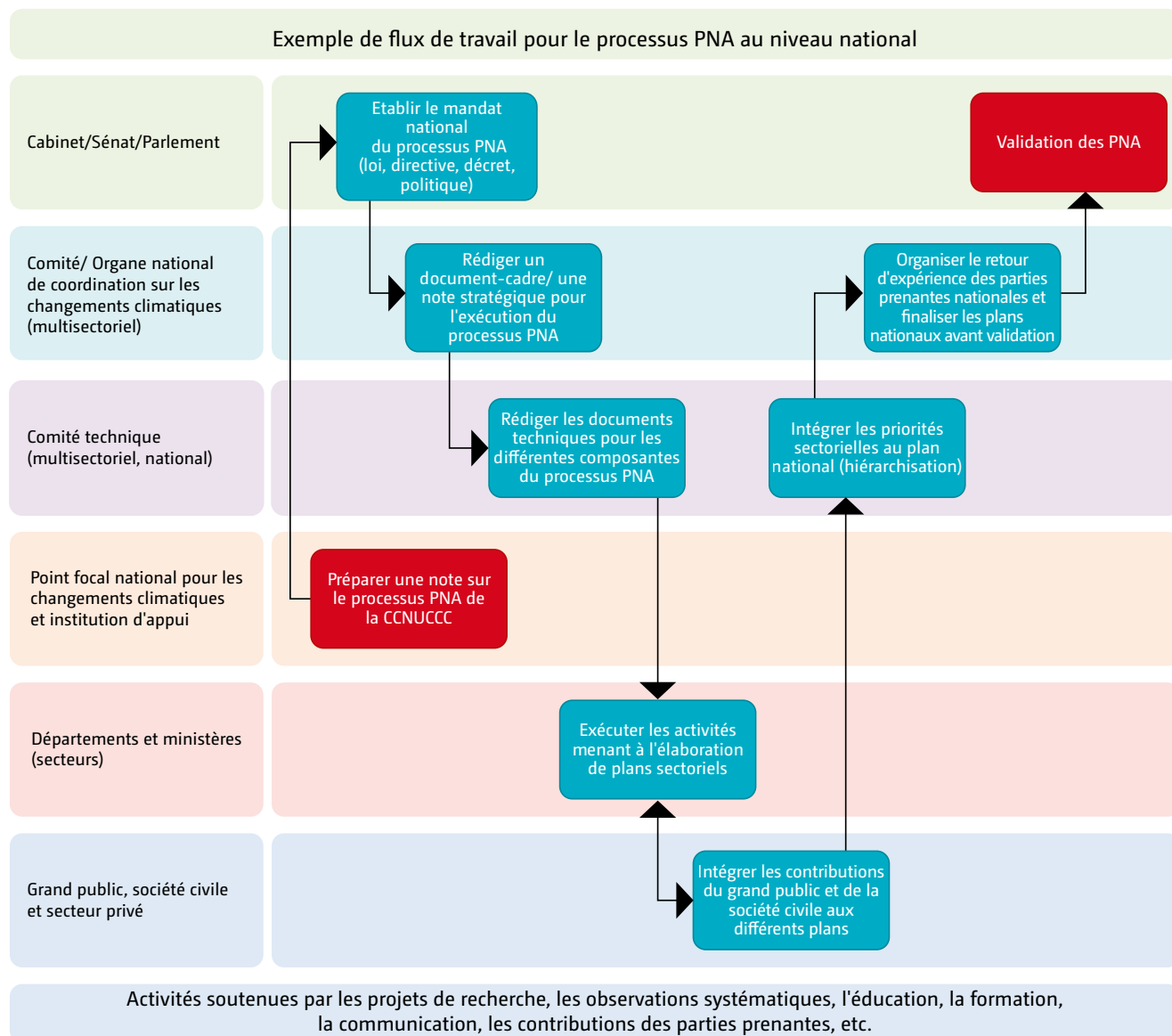
¹³ Pour plus de détails sur l'accès au Fonds pour les PMA, rendez-vous sur le site du FEM à l'adresse <<http://www.thegef.org/gef/LDCF>>.

A.1.E DÉFINIR UN CADRE, UNE STRATÉGIE ET UNE FEUILLE DE ROUTE DÉTAILLANT L'ORDRE DES DIFFÉRENTS PLANS ET LES MESURES DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DU PROCESSUS PNA

Cadre et feuille de route

Dès lors qu'un pays décide de se lancer dans un processus PNA, la rédaction d'un document stratégique s'avère utile. Celui-ci peut détailler les objectifs spécifiques du processus national ainsi que d'autres éléments du mandat associé au processus PNA. Il peut également expliquer comment le gouvernement dirigera le processus et travaillera avec des entités infranationales sur les questions de planification et de mise en œuvre de l'adaptation, en prenant en compte les perspectives de moyen

ILLUSTRATION 1. EXEMPLE DE FLUX DE RESPONSABILITÉS DANS LE CADRE D'UN PLAN NATIONAL D'ADAPTATION JUSQU'A L'ÉTAPE DE L'ADOPTION



ÉLÉMENT A

TRAVAIL PRÉPARATOIRE ET PRISE
EN COMPTE DES LACUNES

ÉTAPE A.1.

Lancement du processus PNA

ÉTAPE A.2.

Recensement: identification des informations disponibles sur les incidences des changements climatiques, la vulnérabilité et l'adaptation; évaluation des lacunes et des besoins liés à l'instauration d'un environnement propice pour le processus PNA

ÉTAPE A.3.

Gestion des lacunes en matière de capacités et des faiblesses liées au processus PNA

ÉTAPE A.4.

Évaluation itérative complète des besoins en matière de développement et des facteurs de vulnérabilité au climat

et de long terme privilégiées par le processus PNA. Le document stratégique peut identifier les actions stratégiques à entreprendre pour garantir le succès du processus PNA. Il répond directement aux éléments du mandat national et détaille les instructions aux ministères, départements et autres parties prenantes. La stratégie appliquée au processus PNA s'appuie sur les activités existantes et les efforts d'adaptation passés du pays concerné.

Enfin, ce document stratégique définit une feuille de route à suivre dans le cadre du processus PNA et qui contient un ensemble séquentiel d'étapes et d'activités spécifiques, choisies sur la base des listes figurant aux tableaux 1, 2 et 3 (le tableau 3 se trouve à l'annexe 6) et des responsabilités de chaque acteur. L'illustration 1 est un exemple de répartition des responsabilités dans le cadre d'un processus de planification nationale de l'adaptation et couvre toutes les étapes jusqu'à la validation.

La feuille de route précise quand et comment le processus dicte l'élaboration d'un plan national. Dans certains cas, un pays peut développer un plan national d'adaptation qui aborde des questions revêtant une importance stratégique ou des thématiques horizontales qui devront être suivies de plans d'adaptation sectoriels spécifiques ou de plans visant des régions ou des systèmes infranationaux précis (comme une zone urbaine ou un bassin fluvial / lacustre). Dans d'autres, un pays pourra, par exemple, décider d'élaborer plusieurs plans nationaux sectoriels ou thématiques. La feuille de route présentera l'approche nationale et précisera le calendrier d'élaboration, de révision et de mise à jour des plans d'adaptation.

Le cadre et la stratégie liés au processus PNA constituent une étape importante pour l'exécution du mandat national y étant associé. Elle prévoit la présentation d'une feuille de route (étapes du processus) ainsi que d'informations, de résultats et d'un calendrier reprenant les principales étapes, sans oublier les plans de suivi et d'évaluation et un échéancier pour la mise à jour du PNA. La stratégie peut également contenir une liste indicative des parties prenantes invitées à prendre part au processus. Voir l'encadré 4 pour des exemples de cadres et de stratégies nationaux appliqués aux processus de planification de l'adaptation.

ENCADRÉ 4. EXEMPLES DE CADRES ET DE STRATÉGIES NATIONAUX EN MATIÈRE D'ADAPTATION

L'Australie et l'Allemagne nous offrent deux exemples nationaux de cadres ou de stratégies d'adaptation. Le cadre australien d'adaptation a été développé sous l'égide du Plan national d'action concertée sur le changement climatique, datant de 2006.⁸ Son objectif à long terme est de permettre à l'Australie de diminuer les risques associés aux incidences des changements climatiques et d'en exploiter toutes les opportunités. Le cadre met en avant les priorités futures de coopération entre les gouvernements régionaux du pays visant à répondre aux principaux besoins des entreprises et des communautés en matière d'informations ciblées sur l'impact du changement climatique. Il permettra de combler les principales lacunes en matière de connaissances qui empêchent une adaptation efficace. Le cadre vise plus particulièrement à aider les décideurs à comprendre et à intégrer les changements climatiques à leurs arbitrages politiques

et opérationnels, et ce à tous les niveaux et dans tous les secteurs vulnérables. Il a été conçu de façon à orienter les efforts des autorités sur une période de cinq à sept ans dans les domaines suivants:

- soutenir les décideurs à l'aide d'orientations et d'outils pratiques pour la gestion des incidences des changements climatiques;
- établir un nouveau centre pour l'adaptation aux changements climatiques qui fournira aux décideurs des informations fiables et pertinentes sur l'impact des changements climatiques, les facteurs de vulnérabilité et les options d'adaptation;
- fournir, pour la première fois, des prévisions en matière des changements climatiques et des scénarios régionaux aux échelles pertinentes pour les décideurs;
- générer les connaissances indispensables à la compréhension et à la gestion des risques posés par les changements climatiques aux ressources hydriques, à la biodiversité, aux zones côtières, à l'agriculture, à la pêche, à la sylviculture, à la santé humaine, au tourisme, aux peuplements et aux infrastructures;
- travailler avec les parties prenantes dans les secteurs clés pour commencer à élaborer des stratégies concrètes pour la gestion des risques associés aux impacts des changements climatiques;
- évaluer les conséquences des changements climatiques et les éventuelles actions d'adaptation dans les régions les plus importantes, comme le bassin Murray-Darling, certaines parties d'Australie occidentale, le Nord tropical ou encore les régions de plus en plus arides d'Australie orientale.

Quant à l'Allemagne, elle a développé une stratégie d'adaptation aux changements climatiques visant à réduire, sur le long terme, la vulnérabilité de ses systèmes naturels, sociaux et économiques et à préserver, voire améliorer leurs capacités d'adaptation aux impacts inévitables de ce phénomène.^b

Cette stratégie cherche à:

- identifier et définir les impacts climatiques éventuels sur le long terme pour l'Allemagne et ses régions;
- identifier et communiquer sur les dangers et les risques associés à ce phénomène, en quantifiant de manière transparente leur probabilité, leurs dommages potentiels, les facteurs d'incertitude et les éléments de calendrier;
- sensibiliser (davantage) les parties prenantes;
- créer une base pour la prise de décisions permettant aux diverses parties prenantes de prendre les précautions nécessaires et d'intégrer progressivement les impacts des changements climatiques à leur planification et à leurs activités dans les sphères publique, privée et des entreprises;
- préciser les possibilités d'action, coordonner les efforts, définir les responsabilités des différents acteurs, puis imaginer et mettre en œuvre des mesures idoines.

a <<http://www.climatechange.gov.au/government/initiatives/national-climate-change-adaptation-framework.aspx>>.

b <http://www.bmu.de/files/english/pdf/application/pdf/das_gesamt_en_bf.pdf>.

ÉLÉMENT A

TRAVAIL PRÉPARATOIRE ET PRISE
EN COMPTE DES LACUNES

ÉTAPE A.1.

Lancement du processus PNA

ÉTAPE A.2.

Recensement: identification des informations disponibles sur les incidences des changements climatiques, la vulnérabilité et l'adaptation; évaluation des lacunes et des besoins liés à l'instauration d'un environnement propice pour le processus PNA

ÉTAPE A.3.

Gestion des lacunes en matière de capacités et des faiblesses liées au processus PNA

ÉTAPE A.4.

Évaluation itérative complète des besoins en matière de développement et des facteurs de vulnérabilité au climat

Références choisies

Élaboration des stratégies et des feuilles de route:

Le cadre australien d'adaptation au changement climatique. Disponible sur <<http://www.climatechange.gov.au/government/initiatives/national-climate-change-adaptation-framework.aspx>>.

Agence fédérale américaine de planification de l'adaptation aux changements climatiques. Instructions pour la concrétisation de la planification de l'adaptation aux changements climatiques, conformément à l'ordonnance 13514 « Federal Leadership in Environmental, Energy, and Economic Performance ». Instructions de mise en œuvre, 4 mars 2011. Disponibles sur <http://www.whitehouse.gov/sites/default/files/microsites/ceq/adaptation_final_implementing_instructions_3_3.pdf>.

Suivi et évaluation

Le suivi consiste en un processus permanent d'identification et d'analyse des activités, de leurs résultats et du contexte dans lequel elles se déroulent grâce à la collecte de données sur la base d'indicateurs prédéfinis. Son but est de permettre des interventions au niveau des processus lorsqu'il apparaît clairement qu'ils s'écartent de leur objectif, cible ou norme de départ ou encore que des lacunes devant être comblées persistent. Le suivi couvre également la compilation d'expériences et le recensement des enseignements tirés dans le but d'identifier les meilleures pratiques et d'améliorer les modalités de mise en œuvre des activités.



Le but d'une évaluation est de déterminer dans quelle mesure l'objectif ou la cible d'une intervention a été atteint(e), comment et s'il aurait été possible de faire mieux ou d'être plus efficace en appliquant une mesure alternative.

Lors de la conception d'un protocole de suivi et évaluation, des objectifs sont définis et quelques domaines du processus PNA sélectionnés pour un suivi plus approfondi afin de faciliter l'évaluation des progrès effectués et l'efficacité des mesures et de contribuer à identifier les lacunes restant à combler. Des indicateurs spécifiques peuvent être développés et contrôlés de façon à ce que les décideurs et dirigeants politiques disposent d'informations utiles sur la nature, le calendrier et l'ampleur des ajustements éventuellement nécessaires au processus et sur les mesures de soutien envisageables.

Le suivi et l'évaluation peuvent se concentrer sur le processus de planification et se pencher sur certains facteurs comme les contributions, le leadership, les résultats et les impacts du processus PNA. Ils peuvent également cibler plus particulièrement l'évolution du climat et les efforts d'adaptation en se concentrant sur les changements climatiques, leurs impacts et les facteurs de vulnérabilité au fil du temps afin de mettre en avant les progrès enregistrés en matière d'adaptation et l'impact des mesures mises en œuvre.

Il est indispensable de ne pas considérer le développement de systèmes de suivi et évaluation comme la dernière étape du processus d'adaptation, même s'il apparaît souvent en dernier dans les cadres d'adaptation. En réalité, seuls un suivi et une évaluation rigoureux de chaque étape du processus permettront une adaptation réussie sur le long terme lorsque l'heure sera venue de prendre les mesures correctives et de tirer les leçons qui s'imposent. Le caractère relativement nouveau de l'adaptation comme domaine du développement et la nécessaire souplesse des approches en la matière expliquent que les systèmes de suivi et évaluation revêtent une importance primordiale pour améliorer progressivement les stratégies et les interventions diverses. C'est pourquoi la réflexion sur les modalités de conception d'un système de suivi et évaluation adapté doit faire partie intégrante de l'élaboration des stratégies et des interventions en matière d'adaptation, et ce dès les toutes premières étapes.

Les références choisies ci-dessous résument les bonnes pratiques en matière de suivi et évaluation et donnent de nombreuses pistes pour concevoir des systèmes efficaces en termes de coûts.

ÉLÉMENT A

TRAVAIL PRÉPARATOIRE ET PRISE
EN COMPTE DES LACUNES

ÉTAPE A.1.

Lancement du processus PNA

ÉTAPE A.2.

Recensement: identification des informations disponibles sur les incidences des changements climatiques, la vulnérabilité et l'adaptation; évaluation des lacunes et des besoins liés à l'instauration d'un environnement propice pour le processus PNA

ÉTAPE A.3.

Gestion des lacunes en matière de capacités et des faiblesses liées au processus PNA

ÉTAPE A.4.

Évaluation itérative complète des besoins en matière de développement et des facteurs de vulnérabilité au climat

Références choisies

Suivi et évaluation:

Berkhout, F., Hertin, J. et Arnell, N (2004). *Business and Climate Change: Measuring and Enhancing Adaptive Capacity. Rapport technique 11 du Centre Tyndall.* Oxford, Centre Tyndall de recherche sur le changement climatique. Disponible sur <http://www.tyndall.ac.uk/sites/default/files/it1_23.pdf>.

FEM (2012). *Outil d'évaluation du suivi de l'adaptation FPMA/FSCC (AMAT).* Disponible sur <http://www.thegef.org/gef/tracking_tool_LDCF_SCCF>.

GIZ (Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit) et Institut des ressources mondiales (2011). *Making Adaptation Count: Concepts and Options for Monitoring and Evaluation of Climate Change Adaptation.* Eschborn, GIZ. Disponible sur <http://pdfwri.org/making_adaptation_count.pdf>.

Gupta, J., Termeer, C., Klostermann, J., Meijerink, S., van den Brink, M., Jong, P., Nooteboom, S. et Bergsma, E. (2001). « *The Adaptive Capacity Wheel: a method to assess the inherent characteristics of institutions to enable the adaptive capacity of society* ». *Environmental Science and Policy* n° 13, p. 459–471.

Lamhauge, N., Lanzi, E. et Agrawala, S. (2011). *Monitoring and Evaluation for Adaptation: Lessons from Development Co-operation Agencies.* Documents de travail sur l'environnement de l'OCDE, n° 38. Disponible sur <http://www.oecd-ilibrary.org/environment/monitoring-and-evaluation-for-adaptation-lessons-from-development-co-operation-agencies_5kg20mj6c2bw-en>.

LEG (2011 et 2012). *Best practices and lessons learned in addressing adaptation in LDCs, volumes 1 et 2.* Disponibles sur <<http://unfccc.int/6110>>.

Lonsdale, K.G., Gawith, M.J., Johnstone, K., Street, R.B., West, C.C. et Brown, A.D. (2010). *Attributes of well-adapting organisations: a report prepared by UK Climate Impacts Programme for the Adaptation Sub-Committee.* Oxford, UKCIP. Disponible sur <http://www.ukcip.org.uk/wordpress/wp-content/PDFs/UKCIP_Well_adapting_organisations.pdf>.

Conseil national de recherche (2005). *Thinking Strategically: The Appropriate Use of Metrics for the Climate Change Science Program.* Comité de mesure pour la recherche sur les changements planétaires, Comité pour la recherche climatique. Disponible sur <https://download.nap.edu/catalog.php?record_id=11292>.

PACT framework – *a potentially useful tool for assessing and improving your organisation's response to the challenges posed by climate change, structured around six response levels.* Disponible sur <<http://www.pact.co/home>>.

Pringle, P. (2011). *AdaptME: Adaptation Monitoring and Evaluation.* Oxford, UKCIP. Disponible sur <<http://www.ukcip.org.uk/wordpress/wp-content/AdaptME/AdaptME.pdf>>.



Tel : 91 85 28 53
LUNDI à
VENDREDI
de 16h à 18h
SAMEDI et
DIMANCHE
Matin 6h à 8h

ÉLÉMENT A

TRAVAIL PRÉPARATOIRE ET PRISE
EN COMPTE DES LACUNES

ÉTAPE A.1.

Lancement du processus PNA

ÉTAPE A.2.

Recensement: identification des informations disponibles sur les incidences des changements climatiques, la vulnérabilité et l'adaptation; évaluation des lacunes et des besoins liés à l'instauration d'un environnement propice pour le processus PNA

ÉTAPE A.3.

Gestion des lacunes en matière de capacités et des faiblesses liées au processus PNA

ÉTAPE A.4.

Évaluation itérative complète des besoins en matière de développement et des facteurs de vulnérabilité au climat

4.2 ÉTAPE A.2. RECENSEMENT: IDENTIFICATION DES INFORMATIONS DISPONIBLES SUR LES INCIDENCES DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES, LA VULNÉRABILITÉ ET L'ADAPTATION; ÉVALUATION DES LACUNES ET DES BESOINS LIÉS À L'INSTAURATION D'UN ENVIRONNEMENT PROPICE POUR LE PROCESSUS PNA

Aperçu. L'étape 2 crée le socle de connaissances nécessaire à l'élaboration d'un PNA en exploitant les données et les informations disponibles. Une analyse des lacunes identifiera les domaines qui méritent d'être renforcés de façon à ce que le pays puisse réussir le lancement de son processus PNA. Les obstacles éventuels se posant à la conception et à la mise en œuvre de l'adaptation seront identifiés et un plan pour les surmonter développé.

Principales questions

- Quelle est notre position sur l'efficacité des activités d'adaptation sur le court et le long terme?
- Quelles sont les données et les connaissances disponibles pour évaluer les risques climatiques présents et futurs, la vulnérabilité et les mesures d'adaptation nécessaires?
- Comment coordonner au mieux le stockage et la gestion de ces données et connaissances?
- Quelles lacunes peut-on identifier en matière de capacités, d'adéquation données et des informations et des ressources nécessaires pour lancer le processus PNA?
- Quels sont les obstacles à une planification, une conception et une mise en œuvre efficaces des mesures d'adaptation?

Pistes d'activités

- a. Procéder au recensement des activités d'adaptation en cours et passées
- b. Résumer les analyses faites des tendances climatiques actuelles et futures au niveau national / régional
- c. Procéder à une analyse des lacunes afin d'évaluer les forces et les faiblesses du processus en matière de capacités, de données et d'informations ainsi que les ressources nécessaires pour s'engager pleinement dans un processus PNA
- d. Évaluer les obstacles éventuels à la conception et à la mise en œuvre des activités d'adaptation

A.2.A PROCÉDER AU RECENSEMENT DES ACTIVITÉS D'ADAPTATION EN COURS ET PASSÉES

Dans le cadre de leur processus PANA, les PMA ont déjà conçu et lancé de nombreuses activités afin de répondre à des besoins d'adaptation urgents et immédiats. Certaines sont mises en œuvre par d'autres parties prenantes comme des ONG ou des groupes de la société civile. Citons, parmi les initiatives pertinentes, des études sectorielles ou géographiques sur les facteurs de vulnérabilité et les impacts économiques du changement climatique ou encore des évaluations des besoins technologiques. Il serait utile pour ces pays de rassembler les informations existantes sur ces activités d'adaptation en cours et passées (projets, programmes, politiques et efforts de renforcement des capacités) et d'analyser la façon dont elles ont été développées, le soutien et le financement reçus ainsi que leur efficacité globale. Une fois synthétisées, ces informations donneront des indications précieuses sur l'environnement habilitant en matière d'adaptation du pays concerné.

Le processus PNA n'a pas pour seul but de produire une liste de projets et de programmes d'adaptation. Il peut toutefois s'avérer utile de recenser les activités en cours et passées afin d'identifier les données et les informations collectées, les premiers résultats et les accords et capacités existants. Le but de cet exercice est de faire apparaître au niveau national une communauté de praticiens qui pourraient ensuite devenir des contributeurs de premier plan au processus PNA. Cet état des lieux peut utilement déboucher sur une base de données des activités d'adaptation en cours et passées qui reprendrait également, lorsqu'elles sont disponibles, les informations sur leurs résultats (extrants et produits) et leur efficacité. Une telle source constituerait une base utile pour la notification des activités nationales de renforcement des capacités et d'autres activités connexes. Elle regrouperait idéalement des informations qui viendraient compléter les efforts en cours aux niveaux régional et international afin d'illustrer les initiatives en matière d'adaptation.

A.2.B RÉSUMER LES ANALYSES FAITES DES TENDANCES CLIMATIQUES ACTUELLES ET FUTURES AU NIVEAU NATIONAL / REGIONAL

Le recensement peut également prendre la forme, au niveau national, d'une synthèse des connaissances scientifiques sur les fluctuations climatiques actuelles et les vulnérabilités existantes, les prévisions d'évolution du climat, les impacts associés à ce phénomène, les vulnérabilités futures ainsi que tout résultat obtenu suite aux efforts d'adaptation passés visant à réduire celles-ci. Cet état des lieux constitue une base supplémentaire pour la planification à venir et oriente les efforts visant à enrichir ce socle de connaissances.

Cet exercice couvre la compilation et la synthèse des évaluations disponibles de tous les scénarios climatiques. Cette synthèse doit identifier les principaux risques climatiques ainsi que leur origine et contribuer à la prise de décisions éclairées dans les domaines prioritaires pour la collecte et l'analyse futures d'informations. S'appuyer sur les bases de données des impacts et des vulnérabilités climatiques sera utile pour alimenter les futures évaluations de l'adaptation. Les évaluations incomplètes ou inadaptées peuvent mettre en avant une lacune à combler, comme le décrit la section A.3.

Au niveau national, le processus PNA fera sans doute appel à plusieurs approches en matière d'évaluation. De nombreux pays ont considéré qu'il était utile de renforcer leurs bases de données des impacts et des vulnérabilités climatiques, car elles pouvaient ensuite alimenter les évaluations de l'adaptation. De plus, la plupart des pays ont déjà extrait certaines informations d'évaluations passées des incidences des changements climatiques, de la vulnérabilité et des options d'adaptation. Dans certains cas, des informations existent sur les résultats et les produits des activités d'adaptation entreprises.

En plus des évaluations nationales, des évaluations régionales et mondiales peuvent constituer une source utile pour la synthèse des incidences des changements climatiques, de la vulnérabilité et des options d'adaptation. Les derniers rapports d'évaluation du GIEC ainsi que les rapports spéciaux comme celui de 2011,



ÉLÉMENT A

TRAVAIL PRÉPARATOIRE ET PRISE
EN COMPTE DES LACUNES

ÉTAPE A.1.

Lancement du processus PNA

ÉTAPE A.2.

Recensement: identification des informations disponibles sur les incidences des changements climatiques, la vulnérabilité et l'adaptation; évaluation des lacunes et des besoins liés à l'instauration d'un environnement propice pour le processus PNA

ÉTAPE A.3.

Gestion des lacunes en matière de capacités et des faiblesses liées au processus PNA

ÉTAPE A.4.

Évaluation itérative complète des besoins en matière de développement et des facteurs de vulnérabilité au climat

consacré aux phénomènes extrêmes et aux catastrophes naturelles¹⁴, fournissent des exemples d'études, y compris régionales, qui peuvent orienter les efforts nationaux de synthèse des informations disponibles. Certains pays ont commencé à réduire l'échelle de leurs modèles climatiques pour obtenir de nouveaux éclairages sur le type d'impacts à attendre.

L'objectif sur le long terme de cet exercice de synthèse est de créer un système ou une base de données structurée(e) qui reprendrait systématiquement les connaissances spécialisées sur les incidences des changements climatiques de façon à éviter toute évaluation redondante. La compilation des connaissances et des données amassées peut prendre plusieurs formes ou formats. On peut, par exemple, envisager des bases de données en ligne qui seraient accessibles et entretenues par un ensemble d'utilisateurs ou encore des rapports sur l'état des connaissances qui pourraient être publiés lors des étapes initiales du processus PNA. Chaque pays choisira les modalités de synthèse des données qui lui conviennent le mieux, à la lumière de certains critères comme la faisabilité, la disponibilité, les coûts et les avantages attendus.

Alors que se multiplient les données collectées sur les impacts et les vulnérabilités observés, il est possible de constituer de bonnes bases de données qui orienteront ensuite la sélection des mesures d'adaptation. Le LEG y réfléchit et envisage plus particulièrement de développer et d'appliquer des « systèmes reposant sur des experts ». Les Pays-Bas offrent un exemple d'une approche de planification reposant sur le recensement des options d'adaptation, classées en fonction de critères spécifiques.^a

^a De Bruin, K., Dellink, R.B., Ruijs, A.J.W., Bolwitt, L., van Buuren, A., Graveland, J., de Groot, R.S., Kuikman, P.J., Reinhard, S., Rötter, R.P., Tassone, V.C., Verhagen, A. et van Ierland, E.C. (2009). « Adapting to climate change in the Netherlands: an inventory of adaptation options and ranking of alternatives ». *Climatic Change*, n° 95 (1-2), p. 23-45.

Références choisies

Synthèse des données et des informations disponibles:

Burton, I. et van Aalst, M. (2004). *Look Before You Leap: A Risk Management Approach for Incorporating Climate Change Adaptation into World Bank Operations*. Publication à l'attention de l'équipe « Changements climatiques » de la Banque mondiale. Disponible sur <http://www-wds.worldbank.org/external/default/WDSContentServer/WDSP/IB/2004/10/06/000160016_20041006165241/Rendered/PDF/300650PAPERoLookoBeforeoYouoLeap.pdf>.

LEG (2005). *Synthesis of available information for the preparation of national adaptation programmes of action*. Document technique FCCC/TP/2005/2. Disponible sur <http://unfccc.int/documentation/documents/advanced_search/items/6911.php?preref=600003596>.

14 GIEC (2012). *Managing the Risks of Extreme Events and Disasters to Advance Climate Change Adaptation (SREX)*. Rapport spécial du GIEC. Cambridge, Cambridge University Press. Disponible sur <<http://www.ipcc-wg2.gov/SREX>>.

A.2.C PROCÉDER À UNE ANALYSE DES LACUNES AFIN D'ÉVALUER LES FORCES ET LES FAIBLESSES DU PROCESSUS EN MATIÈRE DE CAPACITÉS, DE DONNÉES ET D'INFORMATIONS AINSI QUE LES RESSOURCES NÉCESSAIRES POUR S'ENGAGER AVEC EFFICACITÉ DANS UN PROCESSUS PNA

La synthèse des informations et des connaissances disponibles sur le changement climatique vise à soutenir le processus PNA et permet d'en vérifier l'adéquation. Elle contribue à identifier les principales lacunes à combler et les ressources qui pourraient être nécessaires afin d'améliorer la collecte de nouvelles données et la conduite de nouvelles analyses. Outre l'évaluation des données et des informations existantes, l'analyse des lacunes inclut aussi une évaluation des capacités et des contraintes, des forces et des faiblesses institutionnelles ainsi que des ressources indispensables à un processus PNA efficace.

Afin de traiter efficacement de la question de l'adaptation, les systèmes nationaux d'adaptation doivent bénéficier de capacités importantes dans les domaines suivants (entre autres):

- Coordination générale des efforts d'adaptation au niveau national;
- Évaluation des incidences et des risques associés au changement climatique ainsi que des facteurs de vulnérabilité à diverses échelles et dans différents secteurs et régions;
- Développement de stratégies, de cadres et/ou de plans pour traiter de ces incidences, facteurs de vulnérabilité et risques;
- Hiérarchisation des besoins d'adaptation, lancement de projets, programmes ou activités d'adaptation spécifiques visant à y répondre et obtention des ressources nécessaires à leur mise en œuvre;
- Gestion des informations (collecte, analyse et diffusion en appui des activités d'adaptation);
- Analyse, suivi et évaluation des capacités, des efforts et des ressources nécessaires à l'adaptation au changement climatique.

Les lacunes et les besoins en matière de capacités d'adaptation varient d'un pays à un autre et dépendent de nombreux facteurs parmi lesquels: la nature des incidences du changement climatique; les facteurs de vulnérabilité et les risques; les particularités des processus de planification et de mise en œuvre; et l'expérience des initiatives d'adaptation passées et en cours.

Dans le cadre de la Convention, plusieurs processus sont prévus qui ont déjà aidé les parties à évaluer et à établir les capacités qui seront utiles au processus PNA. Ainsi, un cadre de renforcement des capacités a été établi pour les pays en développement en 2001 dans le but d'accroître leurs capacités de mise en œuvre de la Convention et de les préparer à leur participation concrète au processus du Protocole de Kyoto. Les capacités générées dans ce cadre permettent à ces pays de promouvoir un développement durable tout en remplissant les objectifs de la Convention.¹⁵ Le cadre divise les capacités liées à un développement durable en trois catégories: individuelles, institutionnelles et systémiques¹⁶. Toutes trois sont nécessaires aux efforts d'adaptation.

15 Décision 2/CP.7.

16 FCCC/SBI/2007/5, paragraphe 22.

ÉLÉMENT A

TRAVAIL PRÉPARATOIRE ET PRISE
EN COMPTE DES LACUNES

ÉTAPE A.1.

Lancement du processus PNA

ÉTAPE A.2.

Recensement: identification des informations disponibles sur les incidences des changements climatiques, la vulnérabilité et l'adaptation; évaluation des lacunes et des besoins liés à l'instauration d'un environnement propice pour le processus PNA

ÉTAPE A.3.

Gestion des lacunes en matière de capacités et des faiblesses liées au processus PNA

ÉTAPE A.4.

Évaluation itérative complète des besoins en matière de développement et des facteurs de vulnérabilité au climat

D'autres processus, établis dans le cadre de la Convention, ont aidé les pays en développement à identifier et, dans certains cas, à renforcer leurs capacités fondamentales en matière d'adaptation aux changements climatiques. Citons:

- Le processus pana.¹⁷ Les projets prioritaires urgents et immédiats, identifiés dans les plans nationaux, prévoient plusieurs activités de renforcement des capacités pour affronter les changements climatiques, comme l'amélioration des capacités institutionnelles et des ressources humaines; le renforcement des systèmes d'alerte précoce (y compris les capacités de données et de modélisation); l'amélioration des mesures d'éducation et de sensibilisation aux changements climatiques; et le développement et/ou le renforcement des cadres politiques pour lutter contre le changement climatique;¹⁸
- Le programme de travail de Nairobi sur les incidences, les facteurs de vulnérabilité et l'adaptation aux changements climatiques;¹⁹
- Les Communications nationales;²⁰
- Les évaluations des besoins technologiques (ebt).²¹ Dans le cadre du processus ebt, les pays indiquent leurs besoins en matière de renforcement des capacités pour pouvoir pleinement s'engager dans le développement, le déploiement, la diffusion et le transfert d'écotechnologies;²²
- L'étude nationale sur l'économie, l'environnement et le développement (NEEDS) à l'aune du changement climatique.²³

D'autres processus externes à la Convention ont également aidé les pays en développement à évaluer leurs besoins en matière de capacités d'adaptation et/ou à y répondre. Le processus d'auto-évaluation des capacités nationales²⁴ a révélé que de nombreux pays souffraient de l'opacité de leur structure organisationnelle, ce qui les empêchait de financer adéquatement la gestion de l'environnement. Aujourd'hui, il semble qu'ils continuent d'être privés d'un ensemble complet et adéquat de politiques environnementales et pâtissent de l'absence ou de la non application d'instruments législatifs et réglementaires. Tous ces obstacles ne font qu'entraver davantage une bonne gestion de l'environnement.²⁵

L'une des étapes importantes en matière d'adaptation au niveau national consiste donc à procéder à une analyse systématique des lacunes en matière de capacités des structures et des systèmes d'adaptation pour établir ensuite une stratégie permettant d'y remédier. Une telle approche implique d'identifier les options de renforcement et/ou de création de plusieurs institutions, organismes, programmes, centres, politiques et cadres législatifs.

Le cadre des capacités nationales d'adaptation (CNA), développé par l'Institut des ressources mondiales²⁶, est un exemple d'approche systématique pour l'évaluation

17 <<http://unfccc.int/2719>>.

18 Les PANA nationaux sont disponibles sur <<http://unfccc.int/4585>>.

19 <<http://unfccc.int/3633>>.

20 <<http://unfccc.int/1408>>.

21 <<http://unfccc.int/ttclear/jsp/TNAReports.jsp>>.

22 FCCC/SBSTA/2009/INF.1.

23 <<http://unfccc.int/5630>>.

24 <<http://www.thegef.org/gef/pubs/NCSA>>.

25 FEM, PNUD et PNUE (2010). National Capacity Self-Assessments: Results and Lessons Learned for Global Environmental Sustainability. Disponible sur <<http://www.thegef.org/gef/pubs/NCSA>>.

26 Dixit, A., McGray, H., Gonzales, J. et Desmond, M. (2012). Ready or Not: Assessing Institutional Aspects of National Capacity for Climate Change Adaptation. Washington, Institut des ressources mondiales. Disponible sur <<http://www.wri.org/publication/ready-or-not>>.

des forces et des faiblesses institutionnelles qui peuvent faciliter ou entraver l'adaptation. Il pose des questions permettant de cerner les capacités institutionnelles nécessaires au niveau national pour exécuter les principales fonctions qui ont pour but de renforcer l'adaptation (voir tableau 4). Ce cadre peut être adapté au processus PNA et utilisé comme outil pour l'analyse des lacunes.

TABLEAU 4. FONCTIONS INSTITUTIONNELLES POUR L'ADAPTATION

| | |
|--------------------------|---|
| ÉVALUATION | <p>L'évaluation est le processus d'analyse des informations disponibles guidant la prise de décisions. L'adaptation exigera sans doute des évaluations itératives au fil du temps, y compris des facteurs de vulnérabilité d'un pays, des incidences des changements climatiques, des pratiques d'adaptation et de la sensibilité au climat des activités de développement.</p> <p>Exemple: en Inde, dans le cadre du Programme indo-allemand d'adaptation aux changements climatiques du Nord-est, une évaluation régionale des vulnérabilités a été menée dans cette région afin d'orienter les investissements en matière d'adaptation. Cet exercice a permis de soupeser les prévisions en matière de changements climatiques, de mesurer la pauvreté ainsi que la santé des écosystèmes, entre autres facteurs de vulnérabilité, et de comparer la vulnérabilité de différents districts (Ravindranath et al., 2011).</p> |
| HIÉRARCHISATION | <p>La hiérarchisation suppose d'accorder une importance particulière à certains secteurs, questions, régions ou populations. Pour l'adaptation, la hiérarchisation au niveau national prend normalement en compte les sites où les impacts climatiques seront les plus marqués ainsi que les populations les plus vulnérables. Une hiérarchisation efficace implique un large éventail de parties prenantes, se doit d'être transparente pour le grand public et permet d'analyser et d'ajuster les priorités au fur et à mesure de l'évolution du contexte. Chaque pays peut opter pour différentes approches pour la fixation des priorités et intégrer un large ensemble de valeurs et de préoccupations à son processus de hiérarchisation.</p> <p>Exemple: la stratégie nationale du Bangladesh en matière de changements climatiques, adoptée en 2008, a identifié six « piliers » prioritaires:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. La sécurité alimentaire, la protection sociale et la santé; 2. Une gestion holistique des catastrophes; 3. Les infrastructures; 4. La gestion de la recherche / des connaissances; 5. L'atténuation du changement climatique et le développement à faible émission de carbone; 6. Le renforcement des capacités / institutionnel (gouvernement de la république populaire du Bangladesh, 2009). |
| COORDINATION | <p>L'adaptation exige l'intervention d'acteurs hétérogènes à de nombreux niveaux, tant au sein du gouvernement qu'en dehors. La coordination de leurs activités contribue à éviter les doublons ou les lacunes et peut générer des économies d'échelle dans la réponse apportée aux défis rencontrés. La coordination peut, au départ, être un processus d'établissement de relations, de partage d'informations et de sensibilisation avant de cibler plus particulièrement la gestion des actions et la prise conjointe de décisions. Le processus peut être horizontal (par ex. interministériel), vertical (par ex. entre des acteurs nationaux, internationaux et infranationaux) ou pluripartite (par ex. entre le gouvernement et les entreprises).</p> <p>Exemple: au Népal, le ministère de l'Environnement a pris la tête des efforts de coordination de l'ensemble des activités liées aux changements climatiques. Un Programme d'action national aux fins de l'adaptation (PANA) a été élaboré avec l'aide de six groupes de travail thématiques qui ont chacun coordonné la réflexion sur un sujet précis et qui étaient composés de représentants de divers ministères (gouvernement népalais, 2010). S'appuyant sur ce processus PANA, le gouvernement a récemment mis sur pied le Comité multipartite de coordination des initiatives relatives aux changements climatiques (MCCICC), placé sous l'égide du secrétariat du ministère de l'Environnement. Le comité vise à promouvoir une approche unique et coordonnée en matière de changements climatiques au Népal.</p> |
| GESTION DE L'INFORMATION | <p>La gestion de l'information consiste en la collecte, l'analyse et la diffusion des informations venant appuyer les activités d'adaptation. Les informations pertinentes varieront en fonction des secteurs, des pays et des impacts climatiques, mais portent, au minimum, sur les variables climatiques, le statut des systèmes naturels et humains et les stratégies d'adaptation existantes. Fournir ou pouvoir accéder aux informations existantes est essentiel pour toute évaluation de la vulnérabilité et pour la conduite de la plupart des activités d'adaptation. Une bonne gestion de l'information garantit que les parties prenantes pourront avoir accès aux données qui leur sont utiles. Cette démarche peut également inclure des activités générales de sensibilisation ou de renforcement des capacités des parties prenantes visant à exploiter les informations aux fins de l'adaptation.</p> <p>Exemple: au Royaume-Uni, une organisation quasi gouvernementale, connue sous le nom de Programme britannique sur les impacts climatiques (UKCIP), a publié des scénarios d'évolution du climat et des outils décisionnels en matière d'adaptation pour le compte du gouvernement. Ces scénarios ont été largement utilisés pour analyser les incidences éventuelles du changement climatique et devaient soutenir le processus décisionnel en matière d'adaptation. Depuis octobre 2011, l'Agence pour l'environnement a pris le relais de l'UKCIP.</p> |

GESTION DES RISQUES
CLIMATIQUES

Les quatre fonctions ci-dessus concernent des aspects des capacités d'adaptation pertinents pour un large éventail de défis climatiques au niveau national. Toutefois, la plupart des pays sont confrontés à des risques climatiques particuliers, dont certains sont plus menaçants que d'autres. La fonction « Gestion des risques climatiques » est l'occasion de se pencher sur la dimension institutionnelle des capacités spécifiques nécessaires pour affronter ces risques. Il convient de lancer un processus d'identification de ces derniers à l'aune de certaines priorités, ainsi qu'une évaluation de la gamme complète d'options permettant de les affronter. Viennent ensuite les étapes de sélection et de mise en œuvre des mesures de réduction des risques. Normalement, les pays gèrent le risque secteur par secteur ou en fonction de certaines thématiques. Ainsi, nombreux sont ceux à être caractérisés par une agriculture et un secteur de l'eau très sensibles au climat et qui pourront donc cibler leurs investissements en matière d'adaptation sur le renforcement des capacités de gestion des risques climatiques de ces deux secteurs. Dans d'autres cas, certains pays pourront privilégier le traitement des risques climatiques en ciblant des groupes particulièrement vulnérables, comme les personnes âgées.

Exemple: au Vietnam, la hausse du niveau de la mer dans le delta du Mékong menace un grand nombre de terres agricoles et ce faisant, les revenus de ceux qui les exploitent. Le gouvernement a donc lancé une initiative à grande échelle de rétablissement et de réhabilitation des mangroves ainsi qu'une campagne de construction de digues dans le but d'éviter que l'eau de mer ne vienne inonder les terres agricoles (WRI, 2011).

Source: Dixit, A., McGray, H., Gonzales, J. et Desmond, M (2012). Ready or Not: Assessing Institutional Aspects of National Capacity for Climate Change Adaptation. Washington, Institut des ressources mondiales. Disponible sur <<http://www.wri.org/publication/ready-or-not>>.

ÉLÉMENT A

TRAVAIL PRÉPARATOIRE ET PRISE
EN COMPTE DES LACUNES

ÉTAPE A.1.

Lancement du processus PNA

ÉTAPE A.2.

Recensement: identification des informations disponibles sur les incidences des changements climatiques, la vulnérabilité et l'adaptation; évaluation des lacunes et des besoins liés à l'instauration d'un environnement propice pour le processus PNA

ÉTAPE A.3.

Gestion des lacunes en matière de capacités et des faiblesses liées au processus PNA

ÉTAPE A.4.

Évaluation itérative complète des besoins en matière de développement et des facteurs de vulnérabilité au climat

Références choisies

Évaluations des capacités institutionnelles nationales:

Réseau d'adaptation en Asie-Pacifique (2011). Gap Analysis on Adaptation to Climate Change in Central Asia. Disponible sur <<http://www.apan-gan.net/sites/default/files/resource/attach/flyer-gap-analysis-adapt-to-cc-central-asia.pdf>>.

Davoudi, S., Mehmood, A. et Brooks, L. (2010). The London Climate Change Adaptation Strategy: Gap Analysis. Document de travail électronique n° 44. Disponible sur <<http://www.ncl.ac.uk/guru/documents/EWP44.pdf>>.

Dixit, A., McGray, H., Gonzales, J. et Desmond, M. (2012). Ready or Not: Assessing Institutional Aspects of National Capacity for Climate Change Adaptation. Washington, Institut des ressources mondiales. Disponible sur <<http://www.wri.org/publication/ready-or-not>>.

CCNUCC (2007). « A possible format for reporting on the regular monitoring of the implementation of the capacity-building framework in accordance with decision 2/CP.7, paragraph 9 ». Note du secrétariat FCCC/SBI/2007/5. Disponible sur <<http://unfccc.int/resource/docs/2007/sbi/eng/05.pdf>>.

CCNUCC (2009). « Second synthesis report on technology needs identified by Parties not included in Annex I to the Convention ». Note du secrétariat FCCC/SBSTA/2009/INF.1. Disponible sur <<http://unfccc.int/resource/docs/2009/sbsta/eng/info1.pdf>>.

FEM, PNUD et PNUE (2010). National Capacity Self-Assessments: Results and Lessons Learned for Global Environmental Sustainability. Disponible sur <<http://www.thegef.org/gef/pubs/NCSA>>.

Commission de la rivière Mékong (2009). Adaptation to climate change in the countries of the Lower Mekong Basin: regional synthesis report. Document technique n° 24 de la CRV. Disponible sur <www.mrcmekong.org/assets/Publications/technical/tech-No24-adaptation-to-climate-change.pdf>.

Moser, S.C. et Ekstrom, J. (2010). A framework to diagnose barriers to climate change adaptation. Proceedings of the National Academy of Sciences, 107(51), p. 22026–22031.

PANA reçus par le secrétariat de la CCNUCC. Disponibles sur <<http://unfccc.int/4585.php>>.

ODI et PNUD (2011). Direct Access to Climate Finance: Experiences and Lessons Learned. Document de réflexion. Disponible sur <<http://www.odi.org.uk/resources/docs/7479.pdf>>.

A.2.D ÉVALUER LES OBSTACLES ÉVENTUELS À LA PLANIFICATION, LA CONCEPTION ET LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITÉS D'ADAPTATION

Cette activité vise à identifier les obstacles potentiels à la planification de l'adaptation et à la mise en œuvre des mesures en la matière, afin d'orienter les efforts pour une exécution plus efficace. Il est utile ici de distinguer deux sortes d'obstacles, de façon à les traiter à différentes étapes du processus PNA (soit au début, soit lors de la mise en œuvre).

Les obstacles à la planification de l'adaptation peuvent être toute forme de contrainte institutionnelle, physique, culturelle ou politique qui risque de compromettre l'élaboration d'un PNA telle que prévue par la vision et l'approche d'un pays donné. Les obstacles à la mise en œuvre de l'adaptation sont « les obstacles qui tendent à retarder, détourner ou bloquer temporairement le processus d'adaptation, mais qui peuvent être surmontés grâce à des efforts concertés, une gestion créative, un changement des mentalités, une hiérarchisation des activités et une

évolution des ressources, de l'utilisation des sols ou des institutions ». ²⁷ Ekstrom et al. ²⁸ ont développé une approche holistique et systématique permettant d'identifier les obstacles précis se dressant à chaque étape du processus d'adaptation. Ils posent aussi les questions permettant de diagnostiquer comment les acteurs, le contexte et le système gérés à l'aune des changements climatiques peuvent contribuer à l'émergence de ces obstacles.

Reconnaître rapidement l'existence d'obstacles à la planification de l'adaptation contribue utilement au processus PNA d'un pays, car une réaction directe et immédiate est alors possible (voir section A.3 ci-dessous). Les obstacles à la mise en œuvre de l'adaptation doivent être traités dans le cadre de la stratégie de mise en œuvre du PNA en veillant au lancement d'activités spécifiques visant leur suppression. Un processus consultatif impliquant toutes les parties prenantes pertinentes peut être mis en place pour identifier ces obstacles et leurs causes.

Références choisies

Obstacles à l'adaptation:

Commission sur la productivité du gouvernement australien (2012). *Barriers to Effective Climate Change Adaptation*. Draft Report. Rapport final à paraître.

Ekstrom, J.A., Moser, S.C. et Torn, M. (2011). *Barriers to Adaptation: A Diagnostic Framework*. Rapport de recherche PIER n° CEC-500-2011-004, rédigé pour la Commission de l'énergie de Californie. Disponible sur <<http://www.energy.ca.gov/2011publications/CEC-500-2011-004/CEC-500-2011-004.pdf>>.

Moser, S.C. et Ekstrom A. (2010). A framework to diagnose barriers to climate change adaptation. *Proceedings of the National Academy of Sciences*, 107(51), p. 22026–22031.

27 Moser, S.C. et Ekstrom, J.A. (2010). A framework to diagnose barriers to climate change adaptation. *PNAS*, n° 107 (51), p. 22026–22031.

28 Ekstrom, J.A., Moser, S.C. et Torn, M. (2011). *Barriers to Adaptation: A Diagnostic Framework*. Rapport de recherche du PIER CEC-500-2011-004, rédigé pour la Commission de l'énergie de Californie. Disponible sur <<http://www.energy.ca.gov/2011publications/CEC-500-2011-004/CEC-500-2011-004.pdf>>.



ÉLÉMENT A

TRAVAIL PRÉPARATOIRE ET PRISE
EN COMPTE DES LACUNES

ÉTAPE A.1.

Lancement du processus PNA

ÉTAPE A.2.

Recensement: identification des informations disponibles sur les incidences des changements climatiques, la vulnérabilité et l'adaptation; évaluation des lacunes et des besoins liés à l'instauration d'un environnement propice pour le processus PNA

ÉTAPE A.3.

Gestion des lacunes en matière de capacités et des faiblesses liées au processus PNA

ÉTAPE A.4.

Évaluation itérative complète des besoins en matière de développement et des facteurs de vulnérabilité au climat

4.3 ÉTAPE A.3. GESTION DES LACUNES EN MATIÈRE DE CAPACITÉS ET DES FAIBLESSES LIÉES AU PROCESSUS PNA

Aperçu. Cette étape est celle de la conception et de la mise en œuvre des projets, programmes et autres actions visant à remédier aux lacunes, aux faiblesses et aux obstacles identifiés lors des étapes précédentes. Ces efforts de renforcement des capacités ont pour but d'apporter aux équipes et aux institutions impliquées dans l'adaptation les compétences nécessaires, permettant l'émergence d'un environnement habilitant approprié.

Principales questions

- Comment peut-on combler au mieux les lacunes en matière de capacités techniques et institutionnelles habilitantes? Quelles ressources mobiliser?
- Comment institutionnaliser le développement des capacités sur le long terme?
- Comment surmonter tous les obstacles sur la voie de la planification de l'adaptation?
- Où se trouvent les opportunités d'intégration de l'adaptation aux changements climatiques à la planification du développement?

Pistes d'activités

- Développer et renforcer les capacités institutionnelles et techniques nécessaires au lancement du processus PNA
- Identifier et sensibiliser aux opportunités potentielles d'intégration de l'adaptation aux changements climatiques à la planification du développement à différents niveaux
- Concevoir et mettre en œuvre des programmes de communication, de sensibilisation et d'éducation au changement climatique

A.3.A DÉVELOPPER ET RENFORCER LES CAPACITÉS INSTITUTIONNELLES ET TECHNIQUES NÉCESSAIRES AU LANCEMENT DU PROCESSUS PNA

Une fois les lacunes du cadre institutionnel et des capacités techniques identifiées (voir étape A.2), cette activité les aborde pour les combler par le biais d'une série de mesures, de projets et de programmes.

Ces activités couvriront sans doute les volets suivants:

- Développement des compétences techniques nécessaires grâce à des perspectives de formation et d'enseignement spécialisé sur le long terme. Ce volet doit couvrir la formation postuniversitaire dans plusieurs disciplines contribuant à la planification de l'adaptation. Ces efforts de renforcement des capacités doivent être pérennisés;
- Identification des objectifs en matière de capacités pour les années à venir et action sur cette base en ne considérant la formation à court terme que comme un pis-aller;
- Mise à jour ou élaboration de nouvelles politiques facilitant les efforts d'adaptation.

Développement d'un système de suivi et évaluation des capacités

Un suivi et une évaluation continus des capacités faciliteront les efforts de renforcement des capacités à long terme pour la planification, la conception et la mise en œuvre de l'adaptation. Un système de suivi et évaluation des capacités peut être instauré pour évaluer les progrès enregistrés, identifier les lacunes et juger de l'efficacité de la mise en œuvre des mesures visant à les combler. Le tableau 5 propose une liste non exhaustive d'indicateurs applicables au suivi de l'évolution des capacités d'adaptation.

TABEAU 5. EXEMPLES D'INDICATEURS POUR LE SUIVI DES CAPACITÉS D'ADAPTATION AU NIVEAU NATIONAL

| Éléments du processus PNA | Indicateurs applicables aux capacités individuelles | Indicateurs applicables aux capacités institutionnelles | Indicateurs applicables aux capacités sociétales ou systémiques |
|---|--|--|---|
| Travail préparatoire et prise en compte des lacunes | <ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'experts IVR (impacts, vulnérabilités et risques) compétents et certifiés dans divers secteurs et disciplines (par ex. agriculture, eau, zones côtières, cartographie des risques et des dangers) • Nombre de centres de recherche et de modélisation à la disposition des experts IVR • Nombre de programmes de formation visant à renforcer les capacités des experts nationaux | <ul style="list-style-type: none"> • Financement des activités d'observation systématique aux niveaux national et international • Flux nationaux et externes de financement de la recherche | Cadre(s), projet(s) ou programme(s) nationaux d'adaptation |
| Éléments de la phase préparatoire | <ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'experts IVR (impacts, vulnérabilités et risques) compétents et certifiés dans divers secteurs et disciplines (par ex. agriculture, eau, zones côtières, cartographie des risques et des dangers) • Nombre d'experts V&A (vulnérabilités et adaptation) compétents et certifiés dans divers secteurs et disciplines (par ex. agriculture, eau, zones côtières, cartographie des risques et des dangers) • Points focaux nationaux chargés de la sensibilisation à l'adaptation • Nombre de programmes de formation visant à renforcer les capacités des experts nationaux | <ul style="list-style-type: none"> • Durée des étapes de préparation des rapports nationaux (nombre de semaines ou d'années pour les jalons essentiels) • Nombre de rapports nationaux sur l'adaptation (y compris par secteurs, régions, etc.) • Pourcentage des capacités de réseau nationales préservées • Nombre de centres nationaux et régionaux | <ul style="list-style-type: none"> • Élaboration ou révision des politiques et de la législation • Programmes nationaux de sensibilisation |
| Stratégies de mise en œuvre | <ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'experts compétents et certifiés pour les différents processus de mise en œuvre (par ex. élaboration et mise en œuvre de projets, mesures d'intégration, accès au financement, problématiques de genre, communautés vulnérables, sensibilisation) • Nombre de programmes de formation destinés à renforcer les capacités des experts IVR | <ul style="list-style-type: none"> • Compte-rendu des modalités de développement et de mise en œuvre des projets • Nombre de rapports • Expériences d'intégration des changements climatiques à la planification du développement | <ul style="list-style-type: none"> • Programmes nationaux de sensibilisation • Expériences d'intégration du changement climatique à la planification du développement • Rapport sur la suppression des obstacles et l'amélioration des résultats |
| Notification, suivi et examen | Nombre d'experts formés à la notification, au suivi et à l'examen | | Nombre de rapports sur la notification, le suivi et l'examen |
| Coordination | Institution(s) disposant des compétences et des mandats politique et opérationnel nécessaires pour coordonner l'adaptation au changement climatique au niveau national | Mécanismes de coordination nationale aux niveaux politique, technique et sectoriel, le cas échéant | Classement du changement climatique dans la liste des priorités politiques nationales |
| Gestion de l'information | Nombre d'experts formés et certifiés à la gestion des données et de l'information | <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de centres de données nationaux et régionaux • Base(s) locale(s) reprenant les données et les informations sur l'adaptation • Systèmes d'archivage des données et des informations relatives à l'adaptation au changement climatique • Sources d'information pour le soutien au processus décisionnel | Politiques de gestion des données et de l'information |

ÉLÉMENT A

TRAVAIL PRÉPARATOIRE ET PRISE
EN COMPTE DES LACUNES

ÉTAPE A.1.

Lancement du processus PNA

ÉTAPE A.2.

Recensement: identification des informations disponibles sur les incidences des changements climatiques, la vulnérabilité et l'adaptation; évaluation des lacunes et des besoins liés à l'instauration d'un environnement propice pour le processus PNA

ÉTAPE A.3.

Gestion des lacunes en matière de capacités et des faiblesses liées au processus PNA

ÉTAPE A.4.

Évaluation itérative complète des besoins en matière de développement et des facteurs de vulnérabilité au climat

Références choisies

Évaluation des capacités nationales:

Dixit, A., McGray, H., Gonzales, J. et Desmond, M. (2012). *Ready or Not: Assessing Institutional Aspects of National Capacity for Climate Change Adaptation*. Washington, Institut des ressources mondiales. Disponible sur <<http://www.wri.org/publication/ready-or-not>>.

Conseil national de recherche (2005). *Thinking Strategically: The Appropriate Use of Metrics for the Climate Change Science Program*. Comité de mesure pour la recherche sur les changements planétaires, Comité pour la recherche climatique. Disponible sur <https://download.nap.edu/catalog.php?record_id=11292>.

A.3.B IDENTIFIER ET SENSIBILISER AUX OPPORTUNITÉS POTENTIELLES D'INTÉGRATION DE L'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES A LA PLANIFICATION DU DÉVELOPPEMENT À DIFFÉRENTS NIVEAUX

Cette activité cible les responsables de la planification et les décideurs politiques. Afin d'intégrer avec succès l'adaptation au changement climatique à la planification, le processus PNA doit impliquer les parties prenantes à tous les niveaux de celle-ci et faire émerger très tôt une bonne compréhension de l'adaptation. Cette activité doit encourager le partage d'informations, car il peut favoriser la compréhension mutuelle et déclencher le développement des compétences nécessaires pour intégrer efficacement l'adaptation au développement. Elle contribue ainsi à l'identification des points d'entrée les plus adaptés à tous les niveaux pour l'intégration des changements climatiques à la planification du développement et participe à la réflexion sur la manière dont certains objectifs de développement peuvent être ajustés pour mieux prendre en compte les risques et les vulnérabilités climatiques.

Cette activité doit être mise en œuvre par le biais d'ateliers et de brèves formations s'adressant aux responsables de la planification et aux gestionnaires. Elle pourrait être complétée par des formations en ligne. Des publications et des livrets succincts pourraient également être des outils de sensibilisation efficaces.

Références choisies

Intégration de l'adaptation à la planification du développement:

Moji I, Antonov P, Carman R and Mareckova K (eds.). 2005. *Awareness-Raising Strategy: UNDP-GEF Project Capacity Building for Improving the Quality of Greenhouse Gas Inventories (Europe/CIS Region)*. Available at <http://archive.rec.org/REC/Programs/UNDP-GHGInventories/docs/Training/Awarenes_Strategy_EN.pdf>.

OECD. 2009. *Integrating Climate Change Adaptation into Development Co-operation: Policy Guidance*. Paris: OECD. Available at <<http://www.oecd.org/dac/43652123.pdf>>.

Sayers R. 2006. *Principles of Awareness-Raising: Information Literacy, a Case Study*. Bangkok: UNESCO Bangkok. Available at <<http://unesdoc.unesco.org/images/0014/001476/147637e.pdf>>.

A.3.C CONCEVOIR ET METTRE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES DE COMMUNICATION, DE SENSIBILISATION ET D'ÉDUCATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Pour être efficaces et durables, les programmes de communication et de sensibilisation doivent également viser le grand public. Y sont associés les efforts visant à



faire évoluer les programmes d'enseignement de façon à y intégrer la question du changement climatique.

Les programmes de sensibilisation doivent cibler des groupes spécifiques de parties prenantes et faire appel aux médias et aux outils adaptés. Un site Internet général consacré aux problématiques des changements climatiques au niveau national peut être utile; il permet de communiquer et d'annoncer les activités du processus PNA.

Certains pays ont trouvé pratique de disposer d'un site Internet spécifique pour la communication des informations sur les changements climatiques (par ex. résultats d'analyses, scénarios et outils). Ainsi, le site britannique de projection climatique <<http://ukclimateprojections.defra.gov.uk>> contient des cartes et d'importantes conclusions liées aux analyses et aux prévisions climatiques ainsi que des rapports, des documents d'orientation, des études de cas et une boîte à outils.

Afin de sensibiliser durablement la population et de renforcer les capacités d'adaptation aux changements climatiques, les systèmes éducatifs doivent développer des programmes qui traitent de ce phénomène à tous les niveaux d'enseignement appropriés. Le réseau d'informations sur les changements climatiques basé sur l'Article 6 (CC:iNet), disponible sur http://unfccc.int/cc_inet/cc_inet/items/3514, contient de nombreux exemples d'initiatives en matière d'éducation, de formation et de sensibilisation aux changements climatiques.

Références choisies

Éducation:

Réseau d'information sur le changement climatique (CC:iNet). Accessible sur <http://unfccc.int/cc_inet/cc_inet/items/3514>.

Communication:

CSDI/FAO (2010). *Collaborative Change: A Communicative Framework for Climate Change Adaptation and Food Security*. Rome, FAO. Disponible sur <<http://www.fao.org/docrep/012/i1533e/i1533e00.pdf>>.

UNESCO (2009). *Learning to Mitigate and Adapt to Climate Change: UNESCO and Climate Change Education*. Disponible sur <<http://unesdoc.unesco.org/images/0018/001863/186310e.pdf>>.

ÉLÉMENT A

TRAVAIL PRÉPARATOIRE ET PRISE
EN COMPTE DES LACUNES

ÉTAPE A.1.

Lancement du processus PNA

ÉTAPE A.2.

Recensement: identification des informations disponibles sur les incidences des changements climatiques, la vulnérabilité et l'adaptation; évaluation des lacunes et des besoins liés à l'instauration d'un environnement propice pour le processus PNA

ÉTAPE A.3.

Gestion des lacunes en matière de capacités et des faiblesses liées au processus PNA

ÉTAPE A.4.

Évaluation itérative complète des besoins en matière de développement et des facteurs de vulnérabilité au climat

4.4 ÉTAPE A.4. ÉVALUATION ITÉRATIVE COMPLÈTE DES BESOINS EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT ET DES FACTEURS DE VULNÉRABILITÉ AU CLIMAT

Aperçu. L'étape 4 vise à identifier les principaux objectifs et politiques de développement afin de cerner les risques pour les investissements en la matière ainsi que les opportunités éventuelles que le changement climatique peut faire naître. L'un des résultats importants de ces travaux sera le lancement ou le renforcement des efforts visant à protéger les principales mesures de développement contre le risque climatique (*climate proofing*).

Principales questions

- Quels sont les principaux objectifs de développement sensibles aux changements climatiques?
- Comment identifier les risques climatiques menaçant le développement et les avantages connexes éventuels liés à l'adaptation et au développement?

Pistes d'activités

- a. Compiler des informations sur les principaux objectifs, politiques, plans et programmes de développement
- b. Identifier les synergies entre les objectifs, politiques, plans et programmes de développement et d'adaptation

A.4.A COMPILER DES INFORMATIONS SUR LES PRINCIPAUX OBJECTIFS, POLITIQUES, PLANS ET PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT

L'une des étapes importantes de ce premier volet du processus PNA consiste à identifier les aspects des efforts de développement en cours les plus menacés par les changements climatiques afin de les protéger. Une première activité peut être de recenser les principaux objectifs ainsi que les grands projets et programmes de développement, en notant les calendriers prévus et les dates d'actualisation des différentes mesures. Une bonne connaissance des politiques et des activités de développement constitue une base solide sur laquelle faire reposer les futures démarches de planification et d'intégration du changement climatique au processus de planification.

Les processus de planification et les mesures de développement y afférentes peuvent inclure:

- Des stratégies nationales de développement et/ou économiques;
- Des documents stratégiques nationaux de réduction de la pauvreté;
- Des politiques nationales en matière de gouvernance et de gouvernement local;
- Des objectifs nationaux de développement à moyen et à long terme comme les objectifs de développement du millénaire;
- Des politiques sectorielles nationales;
- Des cadres, des politiques et des plans de réduction du risque et de préparation aux catastrophes;
- Des stratégies et des plans d'action multilatéraux portés par des agences (comme la stratégie d'aide aux pays (SAP) de la banque mondiale, le plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (UNDAF), le programme d'options stratégiques du fida (COSOP), etc.);

- Des règles et des procédures encadrant les évaluations environnementales stratégiques et les évaluations d'impact environnemental;
- Des stratégies de coopération bilatérales;
- Des procédures budgétaires (cadres de dépenses à moyen terme, examens des dépenses publiques).

A.4.B IDENTIFIER LES SYNERGIES ENTRE LES OBJECTIFS, POLITIQUES, PLANS ET PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT ET D'ADAPTATION

Le processus d'identification des liens existant entre le développement et l'adaptation aux changements climatiques pourrait couvrir l'identification et la compréhension des différents processus, institutions, acteurs, mandats, politiques existantes et autres facteurs pertinents pour les efforts d'intégration des changements climatiques au développement.

Cette activité faciliterait l'identification des risques en matière d'investissements et des opportunités de coopération et de concrétisation des avantages connexes, y compris de nature économique. Remédier à ces risques protégerait les efforts de développement contre le changement climatique.

Dans ce cadre, les éventuels éléments à prendre en compte couvrent:²⁹

- La compréhension des processus de planification qui façonnent les priorités nationales en matière de développement et de changements climatiques;
- La compréhension du rôle des institutions et des parties prenantes des secteurs gouvernemental et non gouvernemental ainsi que de la communauté du développement dans son ensemble, y compris leurs activités et les liens qui les unissent;
- L'identification des partenaires en mesure de fournir un appui technique, financier et politique aux efforts d'intégration et le développement d'options facilitant leur participation;
- La compréhension du processus décisionnel national permettant l'élaboration et l'adoption des politiques, budgets et mesures connexes. Il serait plus particulièrement important de voir comment les politiques traitant des diverses facettes des changements climatiques, qui peuvent être développées par un ministère coordonnateur, pourraient être étendues pour s'appliquer plus largement aux autres ministères nationaux;
- La sensibilisation et l'analyse des facteurs politiques pouvant affecter en bien ou en mal l'intégration des efforts d'adaptation.

Cette évaluation préliminaire exige une interaction entre une large gamme de parties prenantes et couvre des discussions ciblées ainsi que des ateliers regroupant des institutions et des représentants du gouvernement à différents niveaux, des acteurs non gouvernementaux et la communauté du développement. La portée, le niveau de détail et le calendrier de ces évaluations doivent être limités. Le but de cet exercice pour le gouvernement est d'identifier rapidement le(s) point(s) d'entrée le(s) plus adapté(s) pour l'intégration afin de pouvoir les cibler au plus vite. À une étape ultérieure de la démarche d'intégration, les évaluations préliminaires seront complétées par une analyse approfondie qui pourra être utilisée pour modéliser efficacement le processus politique.

29 Modifié d'après PNUD-PNUE (2009). *Mainstreaming Poverty–Environment Linkages into Development Planning: A Handbook for Practitioners*, p.30–32. Disponible sur <<http://www.unpei.org/PDF/PEI-full-handbook.pdf>>.

ÉLÉMENT A

TRAVAIL PRÉPARATOIRE ET PRISE
EN COMPTE DES LACUNES

ÉTAPE A.1.

Lancement du processus PNA

ÉTAPE A.2.

Recensement: identification des informations disponibles sur les incidences des changements climatiques, la vulnérabilité et l'adaptation; évaluation des lacunes et des besoins liés à l'instauration d'un environnement propice pour le processus PNA

ÉTAPE A.3.

Gestion des lacunes en matière de capacités et des faiblesses liées au processus PNA

ÉTAPE A.4.

Évaluation itérative complète des besoins en matière de développement et des facteurs de vulnérabilité au climat

Références choisies

Intégration de l'adaptation à la planification du développement:

Gigli, S. et Agrawala, S. (2007). *Stocktaking of Progress on Integrating Adaptation to Climate Change into Development Co-operation Activities*. Paris, OCDE. Disponible sur <<http://www.oecd.org/env/climatechange/39216288.pdf>>.

Hammill, A. et Tanner, T. (2011). *Harmonising Climate Risk Management: Adaptation Screening and Assessment Tools for Development Co-operation*. Documents de travail de l'OCDE sur l'environnement, n° 36. Disponible sur <<http://dx.doi.org/10.1787/5kg706918zvl-en>>.

OCDE (2009). *Integrating Climate Change Adaptation into Development Co-operation*. Orientations politiques. Paris, OCDE. Disponible sur <<http://www.oecd.org/dac/43652123.pdf>>.

PNUD (2010). *Screening Tools and Guidelines to Support the Mainstreaming of Climate Change Adaptation into Development Assistance: A Stocktaking Report*. New York, PNUD. Disponible sur <http://www.preventionweb.net/files/13122_UNDPstocktakingReportCCmainstreamin.pdf>.

Initiative Environnement-Pauvreté des PNUD-PNUE (2011). *Mainstreaming Climate Change Adaptation into Development Planning: A Guide for Practitioners*. Disponible sur <<http://www.undp.org/content/dam/undp/library/Environment%20and%20Energy/Climate%20Change/Adaptation/Guide%20Mainstreaming%20Climate%20Change%20Adaptation%202011.pdf>>.



ÉLÉMENT B

ÉLÉMENTS DE LA PHASE PRÉPARATOIRE

ÉTAPE B.1.

Analyse des scénarios climatiques actuels et des scénarios d'évolution du climat

ÉTAPE B.2.

Évaluation des facteurs de vulnérabilité au climat et identification des options d'adaptation aux niveaux sectoriel, infranational et national ainsi qu'à tout autre niveau pertinent

ÉTAPE B.3.

Examen et analyse des options d'adaptation

ÉTAPE B.4.

Élaboration et diffusion de plans nationaux d'adaptation

ÉTAPE B.5.

Intégration de l'adaptation aux changements climatiques aux mesures de développement et de planification sectorielle aux niveaux national et infranational

5. ÉLÉMENT B. ÉLÉMENTS DE LA PHASE PRÉPARATOIRE

Le premier élément couvre les activités de la phase de démarrage du processus PNA. Il s'agit de recenser les connaissances et les capacités et de vérifier que le pays concerné dispose bien de tous les outils et moyens nécessaires pour se lancer dans un cycle de planification de l'adaptation au niveau national.

Lors de l'exécution du deuxième élément du processus PNA, chaque pays est encouragé à mener une évaluation approfondie des incidences des changements climatiques sur son territoire, de ses facteurs de vulnérabilité et de ses mesures d'adaptation. Cet exercice a été conçu pour impliquer toutes les parties prenantes à l'élaboration d'un PNA qui doit reposer sur les plans et stratégies sectoriels, infranationaux et nationaux et peut y être intégré. Pendant ce processus, les capacités d'intégration de l'adaptation aux changements climatiques à la planification nationale et sectorielle (ainsi qu'à d'autres niveaux) continuent d'être développées et renforcées.

Les principaux résultats attendus peuvent inclure une analyse du risque climatique; des évaluations des vulnérabilités et de l'adaptation; des plans couvrant différents niveaux infranationaux ou secteurs; et une évaluation des options d'adaptation, dûment approuvée et validée par un processus national, prédéfini dans le mandat élaboré pour le processus PNA au début de celui-ci. Ces résultats et les PNA élaborés doivent être associés à une période de validité précise et seront revus et mis à jour selon une approche itérative, en temps voulu. Il est important de signaler que le plan national n'est pas forcément associé à des plans infranationaux couvrant l'ensemble des provinces, districts, états ou secteurs.

Plusieurs méthodes d'évaluation des incidences des changements climatiques, des facteurs de vulnérabilité et de l'adaptation ont été décrites dans la littérature scientifique et peuvent s'appuyer sur plusieurs manuels et lignes directrices. Nombreux sont les pays à disposer déjà d'une certaine expérience dans la conduite de ces évaluations grâce à leur PANA ou à d'autres processus. Les présentes directives techniques ne cherchent pas à synthétiser ou à résumer toutes les méthodes existantes, mais plutôt à illustrer les approches envisageables pour les différentes étapes du processus PNA.

TABLEAU 3B. ÉTAPES PROPOSÉES ET PISTES D'ACTIVITÉS POUR L'ÉLÉMENT B – ÉLÉMENTS DE LA PHASE PRÉPARATOIRE DU PROCESSUS PNA

| Étapes | Pistes d'activités |
|--|--|
| Élément B. Éléments de la phase préparatoire | |
| 1. Analyse des scénarios climatiques actuels et des scénarios d'évolution du climat | <ul style="list-style-type: none"> a. Évaluer la vulnérabilité aux changements climatiques aux niveaux sectoriel, infranational ou national ou encore à l'échelon adéquat (en utilisant les cadres applicables) b. Cerner les grands risques climatiques de demain ainsi que les niveaux d'incertitude en utilisant l'analyse des scénarios au niveau national ou dans le cadre d'une analyse régionale, y compris de scénarios climatiques et socio-économiques c. Diffuser les informations relatives aux changements climatiques à l'ensemble des parties prenantes et au grand public |
| 2. Évaluation des facteurs de vulnérabilité au climat et identification des options d'adaptation aux niveaux sectoriel, infranational et national ainsi qu'à tout autre niveau pertinent | <ul style="list-style-type: none"> a. Évaluer la vulnérabilité aux changements climatiques aux niveaux sectoriel, infranational ou national ou encore à l'échelon adéquat (en utilisant les cadres applicables) b. Classer les risques et les vulnérabilités liés aux changements climatiques c. Identifier et catégoriser les options d'adaptation en fonction de leur échelle dans le but de remédier aux vulnérabilités prioritaires |
| 3. Examen et analyse des options d'adaptation | <ul style="list-style-type: none"> a. Évaluer les différentes options d'adaptation, y compris leurs coûts et avantages économiques, écosystémiques et sociaux ainsi que les éventuels impacts (positifs et négatifs) non intentionnels des mesures d'adaptation |
| 4. Élaboration et diffusion de plans nationaux d'adaptation | <ul style="list-style-type: none"> a. Regrouper les priorités sectorielles et infranationales dans les plans nationaux d'adaptation en utilisant les processus de hiérarchisation des parties prenantes et soumettre les projets de texte pour examen b. Intégrer les commentaires reçus aux plans nationaux d'adaptation et faire valider le processus au niveau national, conformément au mandat PNA c. Communiquer et diffuser à grande échelle les plans nationaux d'adaptation à toutes les parties prenantes du pays |
| 5. Intégration de l'adaptation aux changements climatiques aux mesures de développement et de planification sectorielle aux niveaux national et infranational | <ul style="list-style-type: none"> a. Identifier les opportunités et les contraintes liées à l'intégration des changements climatiques à la planification b. Générer et renforcer les capacités d'intégration des changements climatiques à la planification c. Faciliter l'intégration de l'adaptation aux changements climatiques aux processus de planification existants à l'échelle nationale et infranationale |

ÉLÉMENT B

ÉLÉMENTS DE LA PHASE
PRÉPARATOIRE

ÉTAPE B.1.

Analyse des scénarios climatiques actuels et des scénarios d'évolution du climat

ÉTAPE B.2.

Évaluation des facteurs de vulnérabilité au climat et identification des options d'adaptation aux niveaux sectoriel, infranational et national ainsi qu'à tout autre niveau pertinent

ÉTAPE B.3.

Examen et analyse des options d'adaptation

ÉTAPE B.4.

Élaboration et diffusion de plans nationaux d'adaptation

ÉTAPE B.5.

Intégration de l'adaptation aux changements climatiques aux mesures de développement et de planification sectorielle aux niveaux national et infranational

5.1 ÉTAPE B.1. ANALYSE DES SCÉNARIOS CLIMATIQUES ACTUELS ET DES SCÉNARIOS D'ÉVOLUTION DU CLIMAT

Aperçu. L'étape 1 des éléments de la phase préparatoire vise à analyser les risques climatiques actuels, y compris extrêmes, et à évaluer comment ils déterminent la vulnérabilité présente aux changements climatiques. L'analyse est ensuite étendue pour identifier les risques climatiques à venir, sur la base des scénarios d'évolution du climat. Les résultats de cette analyse des risques climatiques de grande ampleur contribueront à cerner les « déficits d'adaptation » et orienteront le choix des domaines d'intervention. De nombreux pays disposent d'une expérience et d'une expertise dans ces domaines à risque prioritaires, acquises dans le cadre du processus des Communications nationales, par exemple. Ainsi, lorsqu'ils existent, les modèles ou scénarios climatiques pertinents peuvent être utilisés aux fins d'un PNA, sans risque de doublon.

Principales questions

- D'après les données observées, quelles sont les principales tendances climatiques nationales au regard de l'ajustement, de l'adaptation et de l'acclimatation des systèmes sociaux?
- Quels sont les risques associés aux changements climatiques pour le pays?
- Quels sont actuellement les grands aléas climatiques?
- Quel est le degré d'incertitude estimé des scénarios potentiels d'évolution du climat?
- Quels sont les indices pertinents relatifs aux tendances climatiques qui pourraient faciliter la planification et la prise de décisions?

Pistes d'activités

- a. Analyser les modèles climatiques actuels afin d'identifier les tendances en termes de variables et d'indices qui pourraient être utilisées pour soutenir les processus de planification et de prise de décision
- b. Cerner les grands risques climatiques de demain ainsi que les niveaux d'incertitude en utilisant l'analyse des scénarios au niveau national ou dans le cadre d'une analyse régionale, y compris de scénarios climatiques et socio-économiques
- c. Diffuser les informations relatives aux changements climatiques à l'ensemble des parties prenantes et au grand public

B.1.A ANALYSER LES MODÈLES CLIMATIQUES ACTUELS AFIN D'IDENTIFIER LES TENDANCES EN TERMES DE VARIABLES ET D'INDICES QUI POURRAIENT ÊTRE UTILISÉES POUR SOUTENIR LES PROCESSUS DE PLANIFICATION ET DE PRISE DE DÉCISION

Caractériser les conditions climatiques présentes et passées représente une étape importante pour comprendre dans quel sens se dirigent les changements et les fluctuations climatiques. Les méthodes et outils nécessaires à cette analyse sont facilement accessibles et ne requièrent souvent que l'enregistrement de données climatiques quotidiennes (températures et précipitations).

Les températures et précipitations quotidiennes sont deux des variables climatiques les plus courantes et les plus importantes pour l'analyse des changements climatiques. Les méthodes de contrôle de la qualité des mesures prélevées par les stations météorologiques sont décrites en détail dans la littérature scientifique;

plusieurs centres régionaux et mondiaux compilent et relaient ces données au quotidien. Les études d'évaluation du climat utilisent normalement les données climatiques sur une période de 30 ans (1960-1990) pour déterminer le climat de référence et font appel à des prévisions au-delà de 1990 pour simuler l'évolution du climat.

Les experts climatiques ont déterminé un ensemble de 27 indices clés pour l'analyse des données quotidiennes relatives à la température et aux précipitations.³⁰ Celles-ci ont fait l'objet de tests poussés dont les résultats sont disponibles aux niveaux régional et mondial. Les 27 indices sont repris à l'annexe 4; un lien vers les programmes informatiques permettant de les analyser est accessible sur <unfccc.int/NAP>. Certains de ces indices, regroupés en sous-ensembles, pourraient être utiles à l'heure d'analyser le climat actuel et d'obtenir d'autres variables, comme l'indice de sécheresse. Les programmes informatiques permettant d'analyser des données quotidiennes ou mensuelles sur la base de ces 27 indices sont largement accessibles et utilisés lors de formations à l'analyse de données climatiques.

Les problèmes associés au maintien des réseaux d'observation climatique et des services d'information climatique au sein des PMA sont bien connus et continuent de représenter un obstacle à l'utilisation efficace des données climatiques dans la conception et la mise en œuvre des mesures d'adaptation dans ces pays.

Références choisies

Analyse du climat actuel:

Alexander, L.V. et al. (2006). Global observed changes in daily climate extremes of temperature and precipitation. *Journal of Geophysical Research*, n° 111, D09109.

Site Internet de l'équipe d'experts CCI/CLIVAR/JCOMM sur la détection et les indices relatifs aux changements climatiques. Accessible sur <<http://www.clivar.org/organization/etccdi>>. Voir aussi <<http://www.clivar.org/organization/etccdi/resources/indices-data>>.

Karl, T.R., Nicholls, N. et Ghazi, A. (1999). CLIVAR/GCOS/WMO workshop on indices and indicators for climate extremes: workshop summary. *Climatic Change*, n° 42, p. 3–7.

Klein Tank, A.M.G., Zwiers, F.W. et Zhang, X. (2009). Guidelines on Analysis of extremes in a changing climate in support of informed decisions for adaptation. *Climate Data and Monitoring WCDMP*, n° 72, TD 1500. Genève, Organisation météorologique mondiale. Disponible sur <http://www.wmo.int/datastat/documents/WCDMP_72_TD_1500_en_1_1.pdf>.

Moss, R.H., Edmonds, J.A., Hibbard, K.A., Manning, M.R., Rose, S.K., van Vuuren, D.P., Carter, T.R., Emori, S., Kainuma, M., Kram, T., Meehl, G.A., Mitchell, J.F.B., Nakicenovic, N., Riahi, K., Smith, S.J., Stouffer, R.J., Thomson, A.M., Weyant, J.P. et Wilbanks, T.J. (2010). The next generation of scenarios for climate change research and assessment. *Nature*, n° 463, p. 747–756.

Peterson, T.C. et al. (2001). *Report on the Activities of the Working Group on Climate Change Detection and Related Rapporteurs, 1998–2001*. Rep. WCDMP-47, WMO-TD 1071. Genève, OMM.

Peterson, T.C. (2005). *Climate change indices*. Bulletin de l'OMM, n° 54(2), p. 83–86.

PNUD (2005). *Adaptation Policy Frameworks for Climate Change: Developing Strategies, Policies and Measures*. Cambridge, Cambridge University Press. Disponible sur <http://www.preventionweb.net/files/7995_APF.pdf>.

Willows, R. et Connell, R. (éds.) (2003). *Climate Adaptation: Risk, Uncertainty and Decision-making*. Rapport technique d'UKCIP. Disponible sur <<http://www.ukcip.org.uk/wordpress/wp-content/PDFs/Risk.pdf>>.

30 Alexander, L.V. et al. (2006). Global observed changes in daily climate extremes of temperature and precipitation. *Journal of Geophysical Research*, n° 111:D09109. Voir aussi Karl, T.R., Nicholls, N. et Ghazi, A. (1999). CLIVAR/GCOS/WMO workshop on indices and indicators for climate extremes: workshop summary. *Climatic Change*, n° 42, p. 3–7; Peterson, T.C. et al. (2001). *Report on the Activities of the Working Group on Climate Change Detection and Related Rapporteurs, 1998–2001*. Rapport WCDMP-47, WMO-TD 1071. Genève, OMM; Peterson, T.C. (2005). *Climate change indices*. *Bulletin de l'OMM*, n° 54(2), p. 83–86.

ÉLÉMENT B

ÉLÉMENTS DE LA PHASE
PRÉPARATOIRE

ÉTAPE B.1.

Analyse des scénarios climatiques
actuels et des scénarios
d'évolution du climat

ÉTAPE B.2.

Évaluation des facteurs de
vulnérabilité au climat et
identification des options
d'adaptation aux niveaux sectoriel,
infranational et national ainsi qu'à
tout autre niveau pertinent

ÉTAPE B.3.

Examen et analyse des options
d'adaptation

ÉTAPE B.4.

Élaboration et diffusion de plans
nationaux d'adaptation

ÉTAPE B.5.

Intégration de l'adaptation aux
changements climatiques aux
mesures de développement et
de planification sectorielle aux
niveaux national et infranational

B.1.B CERNER LES GRANDS RISQUES CLIMATIQUES DE DEMAIN AINSI QUE LES NIVEAUX D'INCERTITUDE EN UTILISANT L'ANALYSE DE SCÉNARIOS AU NIVEAU NATIONAL OU DANS LE CADRE D'UNE ANALYSE RÉGIONALE, Y COMPRIS DE SCÉNARIOS CLIMATIQUES OU SOCIO-ÉCONOMIQUES

Étant donné que l'horizon temporel du processus PNA est le moyen et le long terme, il serait utile pour les pays de renforcer leurs capacités de traitement des scénarios prospectifs. Nombreux sont ceux à disposer déjà d'une certaine expérience en la matière, acquise, par exemple, lors d'exercices de réduction d'échelle (downscaling) ou lors de la préparation des communications nationales. Certains centres de recherche travaillent actuellement à des scénarios censés couvrir la plupart des régions du monde; l'accès à ces données faciliterait les évaluations dans de nombreux PMA. Malgré les avancées enregistrées dans le domaine de la modélisation,³¹ l'absence de données liées à des observations climatiques du territoire de nombreux PMA pose un défi de taille à l'heure d'améliorer la qualité des scénarios climatiques à échelle réduite. Outre l'évolution des conditions climatiques, différentes pistes socio-économiques devront également être prises en compte lors de l'analyse des scénarios.

Les méthodes d'élaboration et d'application des scénarios d'évolution du climat sont au cœur de la réflexion d'un groupe de travail du GIEC (baptisé TG CIA).³² Les méthodes recommandées ainsi que certaines données découlant de scénarios à l'échelle planétaire sont accessibles sur le site du Centre de distribution des données du GIEC.³³

Même si une évaluation des facteurs de vulnérabilité et des mesures d'adaptation peut être menée sans procéder à une analyse approfondie des données et des scénarios climatiques, celle-ci nourrit un socle de connaissances scientifiques quantitatives qui facilite la compréhension des changements climatiques pourrait constituer une base importante pour la sensibilisation à la nécessité d'agir. Plus concrètement, les résultats de ces analyses peuvent étayer les mesures d'adaptation exigeant des données concrètes, comme celles liées à la conception de projets d'irrigation ou à la gestion du débit de l'eau dans les digues.

L'un des éléments scientifiques importants à prendre en compte est la cause principale de la variabilité climatique d'une région, comme les épisodes El Niño/La Niña–Oscillation australe (ENSO) ou la température de la surface de la mer, sans oublier l'éventuelle évolution de ces phénomènes due aux changements climatiques. Ces questions font l'objet de recherches poussées. Au fur et à mesure que la compréhension scientifique de ces réalités s'affinera, les connaissances en découlant devront être intégrées à la planification de l'adaptation.

En l'absence d'analyse des scénarios climatiques pour une région donnée, un pays pourra souhaiter coordonner l'élaboration de nouveaux scénarios avec ses voisins en utilisant l'ensemble minimal de scénarios d'émissions recommandé par le GIEC³⁴ afin de guider les processus d'évaluation et de planification de l'adaptation

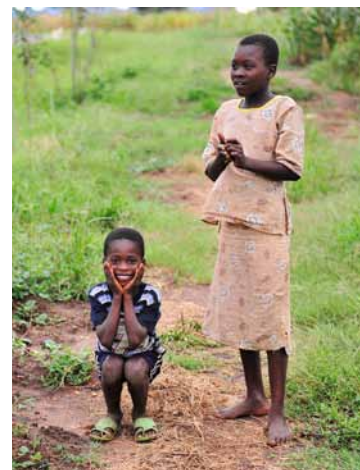
31 Moss, R.H. et al. (2010). The next generation of scenarios for climate change research and assessment. *Nature*, n° 463, p. 747–756.

32 <<http://www.ipcc.ch/activities/activities.shtml#tabs-4>>.

33 <<http://www.ipcc-data.org>>.

34 Pour plus d'informations, voir <<http://ipcc.ch/activities/activities.shtml#tabs-5>>.

sur le moyen et le long terme. Les pays déjà lancés dans un processus de planification bien avancé, comme le Royaume-Uni ou les États-Unis, ont utilisé des modèles climatiques pour développer les scénarios d'évolution du climat de leurs régions. Les méthodes appliquées sont accessibles aux scientifiques du monde entier et nombre de centres régionaux de recherche des pays en développement sont en mesure de soutenir les PMA dans leurs efforts pour les appliquer. Dans certaines régions, des travaux sont en cours pour renforcer les capacités nationales permettant d'exploiter et d'appliquer les modèles climatiques régionaux. Ainsi, dans le cadre du Programme d'adaptation pour l'Afrique, financé par le Japon et mis en œuvre par le PNUD, les pays participants ont bénéficié d'une aide pour développer leurs capacités d'application et d'exploitation au niveau local de modèles climatiques régionaux, qui leur ont ensuite servi pour générer des scénarios d'évolution du climat.



L'analyse et la modélisation des données climatiques doivent être orientées selon les données nécessaires pour caractériser les changements climatiques et ainsi faciliter diverses approches en matière de planification. Citons:

- Une approche sectorielle (par ex. Dans le domaine de l'agriculture), voire sous-sectorielle (par ex. Dans l'élevage) et la délimitation des effets individuels et combinés sur le court et le long terme de l'évolution des variables climatiques sur les méthodes de production, la productivité et le rendement, les actifs, les infrastructures et les gains économiques;
- Une approche géographique et la délimitation des incidences des changements climatiques sur les actifs environnementaux, les principales régions productrices ou les habitats ruraux ou urbains;
- Une évaluation de la possibilité d'atteindre les objectifs de développement sectoriels suite au changement climatique (ainsi, viser un taux de croissance annuelle de 4% dans l'agriculture n'est peut-être pas très réaliste);
- Une approche socio-économique et une analyse de l'évolution de variables climatiques spécifiques pour déterminer si elles peuvent affecter certains groupes sociaux ou métiers plus que d'autres.

Les méthodes et options d'élaboration de scénarios climatiques locaux et régionaux sont nombreuses, comme le montre le tableau 6. Quel que soit le modèle ou le scénario choisi, l'essentiel est qu'existe un large consensus au niveau national sur les changements climatiques et ses impacts probables, et ce même si les prévisions sont limitées. Ces limites peuvent sans doute être résolues sur le très long terme (par exemple dans le cadre d'une série de PNA), mais à des fins de planification, il serait utile de disposer d'un point de départ commun.

TABLEAU 6. OPTIONS D'ÉLABORATION DE SCÉNARIOS LOCAUX ET RÉGIONAUX POUR L'ÉVOLUTION DU CLIMAT, CLASSÉES DANS L'ORDRE CROISSANT DE COMPLEXITÉ ET DES RESSOURCES NÉCESSAIRES

| Méthode (application) | Avantages | Inconvénients |
|--------------------------------------|--|---|
| Analyse des sensibilités | 1. Facile à appliquer 2. N'exige aucune information sur l'évolution du climat | 1. N'apporte aucun éclairage sur la probabilité d'impacts connexes à moins qu'il n'y ait une référence à d'autres scénarios |
| Gestion des ressources (sectorielle) | 3. Fait apparaître les variables ou les seuils systémiques les plus importants 4. Permet une comparaison des études | 2. Incertitude du modèle d'impacts rarement mentionnée ou inconnue |

ÉLÉMENT B

ÉLÉMENTS DE LA PHASE PRÉPARATOIRE

ÉTAPE B.1.

Analyse des scénarios climatiques actuels et des scénarios d'évolution du climat

ÉTAPE B.2.

Évaluation des facteurs de vulnérabilité au climat et identification des options d'adaptation aux niveaux sectoriel, infranational et national ainsi qu'à tout autre niveau pertinent

ÉTAPE B.3.

Examen et analyse des options d'adaptation

ÉTAPE B.4.

Élaboration et diffusion de plans nationaux d'adaptation

ÉTAPE B.5.

Intégration de l'adaptation aux changements climatiques aux mesures de développement et de planification sectorielle aux niveaux national et infranational

| Méthode (application) | Avantages | Inconvénients |
|---|---|--|
| Facteurs d'évolution <i>La plupart des activités d'adaptation</i> | <ol style="list-style-type: none"> Facile à appliquer Capable d'intégrer les résultats des modèles climatiques probabilistes | <ol style="list-style-type: none"> Ne perturbe que la moyenne et l'écart de référence Disponibilité limitée des scénarios pour les années 2020 |
| Scénarios climatiques analogiques <i>Communication (institutionnelle, sectorielle)</i> | <ol style="list-style-type: none"> Facile à appliquer N'exige aucune information sur l'évolution du climat Révèle les impacts multisectoriels et la vulnérabilité aux conditions climatiques passées ou aux événements extrêmes, comme les crues ou les épisodes de sécheresse | <ol style="list-style-type: none"> Part du principe que les réactions socioéconomiques ou environnementales restent inchangées dans un même contexte climatique Exige des données sur les facteurs de confusion comme la croissance démographique, les avancées technologiques et les conflits |
| Extrapolation de tendances <i>Nouvelles infrastructures (côtière)</i> | <ol style="list-style-type: none"> Facile à appliquer Reflète les conditions locales Utilise les modèles récents de variabilité et de changements climatiques Extension possible des séries utilisées par reconstruction environnementale Outils disponibles en libre accès | <ol style="list-style-type: none"> Part normalement du principe que le changement est linéaire Sensibilité des tendances (signes et ampleur) au choix ou à la durée des observations Considère que la climatologie d'une région n'évolue pas Exige des données d'observation de qualité pour le calibrage Les facteurs de confusion peuvent faire apparaître de fausses tendances |
| Mise à l'échelle des modèles <i>(institutionnelle, sectorielle)</i> | <ol style="list-style-type: none"> Puissance de calcul nécessaire modeste Permet l'analyse du modèle climatique mondial (MCM) et des incertitudes en matière d'émissions Fait apparaître des modèles régionaux et transitoires de changement climatique Outils disponibles en libre accès | <ol style="list-style-type: none"> Part du principe que les tendances du changement climatique pour les années 2080 seront calquées sur les périodes précédentes Considère qu'il existe une relation linéaire avec les températures moyennes mondiales Résolution spatiale grossière |
| Générateurs météorologiques Gestion des ressources (rétroadaptation, comportementale) | <ol style="list-style-type: none"> Puissance de calcul nécessaire modeste Fournit des variables météorologiques quotidiennes ou horaires Préserve les liens entre les variables climatiques Déjà largement utilisé pour la simulation du climat actuel Outils disponibles en libre accès | <ol style="list-style-type: none"> Exige des données d'observation de qualité pour le calibrage et la vérification Considère qu'il existe une relation constante entre les tendances de circulation à grande échelle et la météo locale Sensibilité des scénarios au choix des indicateurs et à la qualité des résultats du MCM Scénarios normalement présentés par intervalles de temps plutôt que sur une base transitoire |
| Réduction d'échelle empirique <i>Nouvelles infrastructures, gestion des ressources (comportementale)</i> | <ol style="list-style-type: none"> Puissance de calcul nécessaire modeste Fournit des variables quotidiennes transitoires Reflète les conditions locales Peut proposer des scénarios pour des variables exotiques (par ex. îlot de chaleur urbain, qualité de l'air) Outils disponibles en libre accès | <ol style="list-style-type: none"> Exige des données d'observation de qualité pour le calibrage et la vérification Considère qu'il existe une relation constante entre les modèles de circulation à grande échelle et la météo locale Sensibilité des scénarios au choix des facteurs de forçage et au MCM hôte Choix du MCM hôte limité par les résultats enregistrés |

| Méthode (application) | Avantages | Inconvénients |
|--|---|---|
| Réduction d'échelle dynamique <i>Nouvelles infrastructures, gestion des ressources (comportementale, communication)</i> | <ol style="list-style-type: none"> 1. Cartographie les scénarios climatiques régionaux à une résolution de 20–50 km 2. Reflète les contrôles et les retours sol-surface sous-jacents 3. Préserve les relations entre les variables climatiques 4. Ensembles d'expériences disponibles pour une analyse des incertitudes | <ol style="list-style-type: none"> 1. Forte demande technique et de puissance de calcul 2. Sensibilité des scénarios au choix du MCM hôte 3. Exige des données d'observation de qualité pour la vérification des modèles 4. Scénarios normalement présentés par intervalles de temps plutôt que sur une base transitoire 5. Disponibilité limitée des scénarios pour les années 2020 |

Source: Wilby, R.L., Troni, J., Biot, Y., Tedd, L., Hewitson, B.C., Smith, D.M. et Sutton, R.T. (2009). A review of climate risk information for adaptation and development planning. *International Journal of Climatology*, n° 29, p. 1193–1215.

Références choisies

Développement et réduction d'échelle des scénarios:

Arnell, N.W., Livermore, M.J.L., Kovats, S., Levy, P.E., Nicholls, R., Parry, M.L. et Gaffin, S.R. (2004). Climate and socio-economic scenarios for global-scale climate change impacts assessments: characterising the SRES storylines. *Global Environmental Change*, n° 14, p. 3–20.

Centre de distribution de données du GIEC. <<http://www.ipcc-data.org>>.

Moss, R.H., Edmonds, J.A., Hibbard, K.A., Manning, M.R., Rose, S.K., van Vuuren, D.P., Carter, T.R., Emori, S., Kainuma, M., Kram, T., Meehl, G.A., Mitchell, J.F.B., Nakicenovic, N., Riahi, K., Smith, S.J., Stouffer, R.J., Thomson, A.M., Weyant, J.P. et Wilbanks, T.J. (2010). The next generation of scenarios for climate change research and assessment. *Nature*, n° 463, p. 747–756.

Solomon, S.D., Qin, D., Manning, M., Chen, Z., Marquis, M., Averyt, K.B., Tignor, M. et Miller, H.L. (éds.) (2007). *Climate Change 2007: The Physical Science Basis. Contribution of Working Group I to the Fourth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change*. Cambridge et New York, Cambridge University Press. Disponible sur <http://www.ipcc.ch/publications_and_data/ar4/wg1/en/contents.html>.

PNUD (2011). *Formulating Climate Change Scenarios to Inform Climate-Resilient Development Strategies: A Guidebook for Practitioners*. New York, PNUD. Disponible sur <<http://www.undp.org/content/dam/aplaws/publication/en/publications/environment-energy/www-ee-library/environmental-finance/low-emission-climate-resilient-development/in-focus/formulating-climate-change-scenarios/UNDP-Formulating-v8-web.pdf>>.

Wilby, R.L., Troni, J., Biot, Y., Tedd, L., Hewitson, B.C., Smith, D.M. et Sutton, R.T. (2009). A review of climate risk information for adaptation and development planning. *International Journal of Climatology*, n° 29, p. 1193–1215.

Évaluation de l'incertitude:

CCSP (2009). *Best Practice Approaches for Characterizing, Communicating, and Incorporating Scientific Uncertainty in Decision Making*. Rapport du Programme scientifique américain sur le changement climatique et du Sous-comité sur la recherche en matière de changement planétaire. Washington, Administration nationale des océans et de l'atmosphère. Disponible sur <<http://www.climate-science.gov/Library/sap/sap5-2/final-report/sap5-2-final-report-all.pdf>>.

Willows, R. et Connell, R. (éds.) (2003). *Climate Adaptation: Risk, Uncertainty and Decision-making*. Rapport technique de l'UKCIP. Disponible sur <<http://www.ukcip.org.uk/wordpress/wp-content/PDFs/Risk.pdf>>.

ÉLÉMENT B

ÉLÉMENTS DE LA PHASE
PRÉPARATOIRE

ÉTAPE B.1.

Analyse des scénarios climatiques
actuels et des scénarios
d'évolution du climat

ÉTAPE B.2.

Évaluation des facteurs de
vulnérabilité au climat et
identification des options
d'adaptation aux niveaux sectoriel,
infranational et national ainsi qu'à
tout autre niveau pertinent

ÉTAPE B.3.

Examen et analyse des options
d'adaptation

ÉTAPE B.4.

Élaboration et diffusion de plans
nationaux d'adaptation

ÉTAPE B.5.

Intégration de l'adaptation aux
changements climatiques aux
mesures de développement et
de planification sectorielle aux
niveaux national et infranational

B.1.C DIFFUSER LES INFORMATIONS RELATIVES AUX PRÉVISIONS CLIMATIQUES À L'ENSEMBLE DES PARTIES PRENANTES ET AU GRAND PUBLIC

L'un des aspects importants des efforts de sensibilisation aux changements climatiques consiste à développer les connaissances générales sur ce phénomène pouvant être comprises par les non-initiés. Il s'agit, en particulier, de mieux cerner ses impacts et de souligner la nécessité d'entreprendre des actions d'adaptation, chacun étant ainsi invité à contribuer au processus PNA. Toutes les parties prenantes au processus PNA doivent avoir accès aux informations dont elles ont besoin. Les informations climatiques doivent faire l'objet d'une interprétation commune. Un appui technique à l'utilisation et à l'interprétation de ces données peut être proposé aux parties prenantes. Des méthodes et exemples d'efforts de sensibilisation sont accessibles auprès du centre de renseignements du réseau d'information CC:iNet.³⁵ Faire émerger une citoyenneté consciente des enjeux climatiques exige des efforts soutenus. Pour être utiles, les informations citées devront être liées aux besoins des populations et faire soigneusement la distinction entre les prévisions météorologiques à court terme et les scénarios climatiques à moyen et à long terme. La mise en œuvre de cette activité doit s'aligner sur les efforts plus larges de communication et de sensibilisation décrits à la section A.3.C.

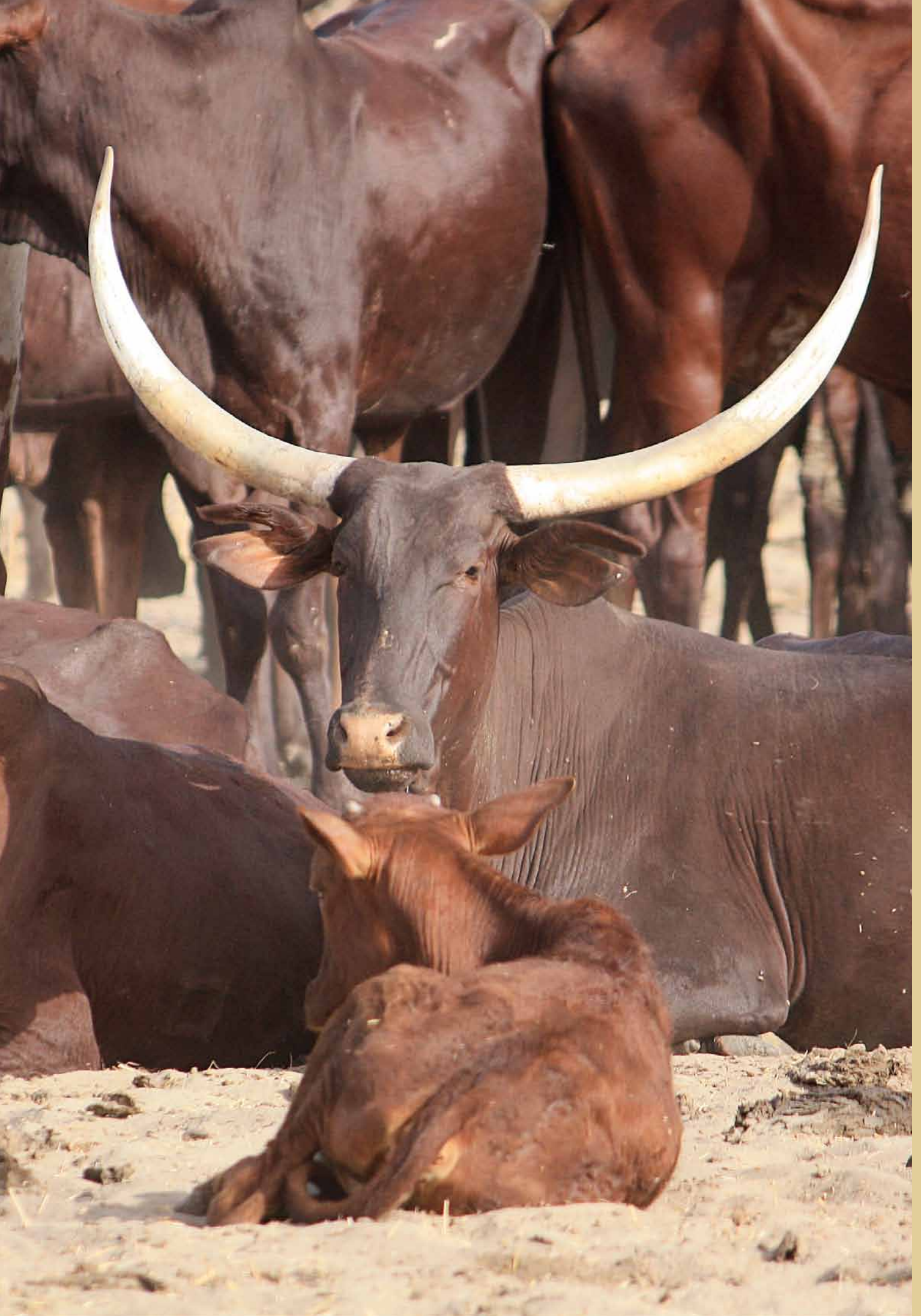
Références choisies

Diffusion des informations relatives aux scénarios climatiques:

Centre de distribution des données du GIEC. <<http://www.ipcc-data.org>>.

Prévisions britanniques en matière de changement climatique. <<http://ukclimateprojections.defra.gov.uk/>>.

35 <unfccc.int/cc_inet/cc_inet/items/3514>.



ÉLÉMENT B

ÉLÉMENTS DE LA PHASE
PRÉPARATOIRE

ÉTAPE B.1.

Analyse des scénarios climatiques
actuels et des scénarios
d'évolution du climat

ÉTAPE B.2.

Évaluation des facteurs de
vulnérabilité au climat et
identification des options
d'adaptation aux niveaux sectoriel,
infranational et national ainsi qu'à
tout autre niveau pertinent

ÉTAPE B.3.

Examen et analyse des options
d'adaptation

ÉTAPE B.4.

Élaboration et diffusion de plans
nationaux d'adaptation

ÉTAPE B.5.

Intégration de l'adaptation aux
changements climatiques aux
mesures de développement et
de planification sectorielle aux
niveaux national et infranational

5.2 ÉTAPE B.2. ÉVALUATION DES FACTEURS DE VULNÉRABILITÉ AU CLIMAT ET IDENTIFICATION DES OPTIONS D'ADAPTATION AUX NIVEAUX SECTORIEL, INFRANATIONAL ET NATIONAL AINSI QU'À TOUT AUTRE NIVEAU PERTINENT

Aperçu. L'étape 2 se concentre sur l'évaluation des facteurs de vulnérabilité aux niveaux spécifiques de la planification dans un contexte national (comme le niveau sectoriel). Les informations nécessaires doivent être détaillées et porter spécifiquement sur une région géographique ou un secteur donné. Dans de nombreux cas, les PMA conduiront probablement leur évaluation de l'adaptation sur une base sectorielle, soit en ciblant une sous-région particulière, soit l'ensemble de leur territoire. Cette approche est due à l'organisation sectorielle de leurs structures administratives et de planification. Dans d'autres cas, d'autres niveaux pourront être choisis pour les évaluations.

Principales questions

- Quels systèmes, régions ou groupes œuvrent en faveur des grands objectifs de développement que sont, entre autres, la sécurité alimentaire, la lutte contre la pauvreté, le développement économique, etc.?
- Quelles sont les principales vulnérabilités au climat de ces systèmes / régions, essentiels à la concrétisation des grands objectifs de développement?
- Quels sont les impacts attendus des changements climatiques?
- Quelles sont les options d'adaptation efficaces en termes de coûts permettant de réduire l'impact des changements climatiques ou d'en exploiter les opportunités?

Pistes d'activités

- Évaluer la vulnérabilité aux changements climatiques aux niveaux sectoriel, infranational ou national ou encore à l'échelon adéquat (en utilisant les cadres applicables)
- Classer les risques et les vulnérabilités liés aux changements climatiques
- Identifier et catégoriser les options d'adaptation en fonction de leur échelle dans le but de remédier aux vulnérabilités prioritaires

B.2.A ÉVALUER LA VULNÉRABILITÉ AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES AUX NIVEAUX SECTORIEL, INFRANATIONAL OU NATIONAL OU ENCORE À L'ÉCHELON ADEQUAT (EN UTILISANT LES CADRES APPLICABLES)

Les approches d'évaluation de la vulnérabilité dépendront de facteurs comme les grands risques climatiques auxquels est confronté le pays, les niveaux identifiés dans le cadre et la stratégie associés au processus PNA (qui détermineront s'il doit opter pour une évaluation nationale ou pour une approche sectorielle ou infranationale) et la nature des connaissances existantes sur les incidences des changements climatiques, les facteurs de vulnérabilité et les risques.

Il est probable que chaque pays appliquera différentes approches pour évaluer ses vulnérabilités et qu'elles ne s'excluront pas toutes mutuellement. Citons:³⁶

1. *Une approche basée sur le risque.* Les risques posés par les extrêmes climatiques sont étroitement liés à la gestion des risques de catastrophes. Même si ce cadre est de plus en plus utilisé en association avec des approches plus larges, il offre un éventail d'outils fourni pour traiter directement des risques climatiques, en particulier en cas d'événements à survenue rapide comme les inondations et les tempêtes s'abattant le long des zones côtières;

³⁶ Rédigé d'après Fünfgeld, H. et McEvoy, D. (2011). *Framing Climate Change Adaptation in Policy and Practice*. Document de travail 1. Melbourne, Centre de recherche sur l'adaptation au changement climatique de l'État du Victoria. Disponible sur <http://www.climateaccess.org/sites/default/files/Funfgeld_Framing%20Climate%20Adaptation%20in%20Policy%20and%20Practice.pdf>.

2. *Une approche de gestion des risques.* C'est aujourd'hui l'approche la plus répandue. Outre l'évaluation des risques, elle est associée à des concepts comme l'incertitude et la perception du risque. Celui-ci y est défini en termes quantitatifs et, si les données nécessaires sont disponibles, les mesures permettant de le réduire sont développées sur la base de ces estimations quantifiées;
3. *Une approche basée sur les vulnérabilités.* Cette approche se concentre sur les facteurs sociaux déterminant la capacité d'un pays à gérer les impacts climatiques. Plus subjective et qualitative, elle met l'accent sur les interactions entre climat et société. De nombreuses approches dites ascendantes explorent ces liens. La vulnérabilité peut être interprétée en termes de résultats ou en fonction du contexte,³⁷ ce qui a une incidence sur les modalités de collecte des données, la conduite d'analyses et les réactions attendues;
4. *Une approche basée sur la résilience.* Cette approche a été largement utilisée dans le domaine environnemental et est désormais également appliquée aux systèmes humains. Elle met en avant l'incertitude des évaluations et des scénarios, due à la nature mouvante des systèmes, et encourage donc à l'adoption d'une perspective dynamique des processus d'adaptation et, plus particulièrement, de leurs effets et de leurs rétroactions à différentes échelles spatio-temporelles. Celles-ci influenceront les futures options d'adaptation. Cette approche souple préconise un réajustement permanent en fonction de l'évolution des conditions. Elle est parfois dénommée « gestion adaptative »;
5. *Une approche de l'adaptation basée sur les écosystèmes.* Cette approche se concentre sur les activités d'adaptation qui reposent sur les biens et les services fournis par les écosystèmes, comme les denrées alimentaires et l'eau, ou encore sur des services culturels comme les loisirs. Elle s'intéresse aussi à l'intégrité des écosystèmes une fois les mesures d'adaptation mises en œuvre;
6. *Une approche basée sur les experts.* Cette approche privilégie le classement et la hiérarchisation des options d'adaptation grâce à une évaluation qualitative reposant sur une analyse des parties prenantes et sur l'appréciation des experts. Elle marie donc les approches descendante (basée sur les risques) et ascendante (basée sur les vulnérabilités). Elle est particulièrement précieuse dans les pays ou pour les cas où il existe un large socle de connaissances sur les impacts climatiques. La planification de l'adaptation peut commencer par la compilation des mesures potentielles d'adaptation aux changements et aux risques climatiques prévus, avant de procéder à un classement contextuel en utilisant des méthodes comme l'analyse multicritères. Le but de la démarche est de parvenir à des mesures d'adaptation pérennes et efficaces en termes de coûts.

Les approches d'évaluation sont, pour la plupart, divisées en approches descendantes et ascendantes. Au départ, cette distinction visait à renseigner sur le but poursuivi par les méthodes utilisées (voir illustration 2). Une évaluation nationale type associera probablement ces deux catégories selon les éléments traités. Des lignes directrices et des boîtes à outils sont à la disposition des groupes cibles et des unités décisionnelles (voir les références choisies ci-dessous). Les utilisateurs sont encouragés à utiliser tous les outils disponibles qui correspondraient à leurs besoins en termes de niveau de détail et de données, à condition que le traitement des résultats reste suffisamment souple et transparent, de façon à ce que l'évaluation et les conclusions soient bien comprises par toutes les parties prenantes.

37 O'Brien, K.L., Eeiksen, S., Nygaard, L. et Schjolden, A. (2007). Why different interpretations of vulnerability matter in climate change discourses. *Climate Policy* n° 7, p. 73-88.



ÉLÉMENT B

ÉLÉMENTS DE LA PHASE
PRÉPARATOIRE

ÉTAPE B.1.

Analyse des scénarios climatiques
actuels et des scénarios
d'évolution du climat

ÉTAPE B.2.

Évaluation des facteurs de
vulnérabilité au climat et
identification des options
d'adaptation aux niveaux sectoriel,
infranational et national ainsi qu'à
tout autre niveau pertinent

ÉTAPE B.3.

Examen et analyse des options
d'adaptation

ÉTAPE B.4.

Élaboration et diffusion de plans
nationaux d'adaptation

ÉTAPE B.5.

Intégration de l'adaptation aux
changements climatiques aux
mesures de développement et
de planification sectorielle aux
niveaux national et infranational

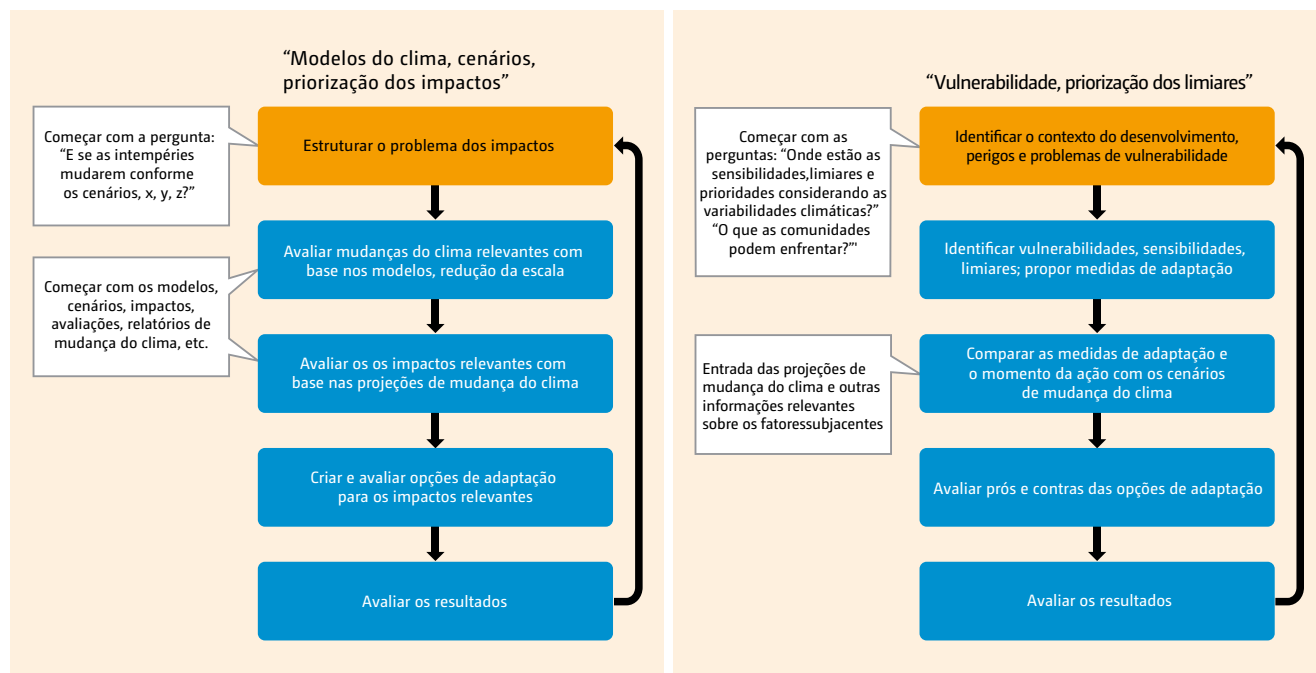
À l'issue de l'évaluation des vulnérabilités, le pays doit disposer d'une liste et d'une description de leur contexte, de leurs causes, des tendances et des éventuelles hypothèses formulées sur leur base. Ces résultats faciliteront l'analyse approfondie requise pour le classement des vulnérabilités et l'identification des options d'adaptation. Les facteurs aidant à caractériser les vulnérabilités sont, entre autres:³⁸

- Leur ampleur;
- Leur calendrier;
- Leur persistance et leur caractère réversible;
- Leur probabilité;
- Leur répartition;
- L'importance des systèmes à risque;
- Le potentiel d'adaptation;
- Les seuils ou éléments déclencheurs pouvant exacerber les changements.

Il sera nécessaire de bien consigner le processus d'évaluation et de faciliter la mise à jour de ses résultats lorsque de nouvelles informations seront disponibles suite à la publication d'études inédites ou l'apparition de nouveaux impacts, par exemple.

38 Rosenzweig, C., DeGaetano, A., Solecki, W., Horton, R., O'Grady, M. et Bader, D. (2011). *ClimAID Adaptation Guidebook for New York State. Annex II of Responding to Climate Change in New York State: The ClimAID Integrated Assessment for Effective Climate Change Adaptation Strategies in New York State*. Albany, Autorité de recherche et de développement sur l'énergie de l'Etat de New York (NYSERDA). Disponible sur <<http://www.nyserda.ny.gov/Publications/Research-and-Development-Technical-Reports/Environmental-Reports/EMEP-Publications/~media/Files/Publications/Research/Environmental/EMEP/climaid/11-18-response-to-climate-change-in-nys-annexII.ashx>>.

ILLUSTRATION 2. APPROCHE À SCÉNARIO DESCENDANT PRIVILÉGIANT LES IMPACTS (À GAUCHE) ET APPROCHE ASCENDANTE BASÉE SUR LES VULNERABILITÉ PRIVILÉGIANT LES SEUILS (À DROITE) – COMPARAISON DES ÉTAPES NÉCESSAIRES À L'IDENTIFICATION ET À L'ÉVALUATION DES OPTIONS D'ADAPTATION EN PRÉSENCE DE CONDITIONS CLIMATIQUES MOUVANTES³⁹



Références choisies

Documents d'orientation pour l'évaluation des vulnérabilités et de l'adaptation:

Banque asiatique de développement (2005). *Climate Proofing: A Risk-based Approach to Adaptation*. Série des études sur le Pacifique. Disponible sur <<http://www.adb.org/sites/default/files/pub/2005/climate-proofing.pdf>>.

Banque asiatique de développement et Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (2009). *Building Climate Resilience in the Agriculture Sector in Asia and the Pacific*. Manille, BAD. Disponible sur <<http://www.adb.org/sites/default/files/pub/2009/Building-Climate-Resilience-Agriculture-Sector.pdf>>.

Groupe consultatif d'experts (1996). *Handbook on Vulnerability and Adaptation Assessment*. Bonn, secrétariat de la CCNUCC. Disponible sur <http://ncsp.undp.org/sites/default/files/Handbook%20on%20VA_o.pdf>.

Desanker, P. (2004). *The NAPA Primer*. Groupe d'experts des pays les moins avancés (LEG) de la CCNUCC. Bonn, secrétariat de la CCNUCC. Disponible sur <<http://unfccc.int/6110>>.

39 Lal, P.N., Mitchell, T., Aldunce, P., Auld, H., Mechler, R., Miyan, A., Romano, L.E., Zakaria, S. (2012). *National systems for managing the risks from climate extremes and disasters*. In: *Managing the Risks of Extreme Events and Disasters to Advance Climate Change Adaptation* [Field, C.B., Barros, V., Stocker, T.F., Qin, D., Dokken, D.J., Ebi, K.L., Mastrandrea, M.D., Mach, K.J., Plattner, G.K., Allen, S.K., Tignor, M. et Midgley, P.M. (éds.)]. Un rapport spécial des groupes de travail I et II du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). Cambridge et New York, Cambridge University Press, p. 339-392. Disponible sur <http://ipcc.ch/pdf/special-reports/srex/SREX_Full_Report.pdf>.

ÉLÉMENT B

ÉLÉMENTS DE LA PHASE
PRÉPARATOIRE

ÉTAPE B.1.

Analyse des scénarios climatiques
actuels et des scénarios
d'évolution du climat

ÉTAPE B.2.

Évaluation des facteurs de
vulnérabilité au climat et
identification des options
d'adaptation aux niveaux sectoriel,
infranational et national ainsi qu'à
tout autre niveau pertinent

ÉTAPE B.3.

Examen et analyse des options
d'adaptation

ÉTAPE B.4.

Élaboration et diffusion de plans
nationaux d'adaptation

ÉTAPE B.5.

Intégration de l'adaptation aux
changements climatiques aux
mesures de développement et
de planification sectorielle aux
niveaux national et infranational

Références choisies

Groupe d'experts des pays les moins avancés (2002). *Annotated Guidelines for the Preparation of National Adaptation Programmes of Action*. Bonn, secrétariat de la CCNUCC. Disponible sur <http://unfccc.int/resource/docs/publications/annguid_e.pdf>.

Groupe d'experts des pays les moins avancés (2009). *National Adaptation Programmes of Action: Overview of Preparation, Design of Implementation Strategies and Submission of Revised Project Lists and Profiles*. Bonn, secrétariat de la CCNUCC. Disponible sur <http://unfccc.int/resource/docs/publications/ldc_tp2009.pdf>.

Parry, M.L., Canziani, O.F., Palutikof, J.P., van der Linden, P.J. et Hanson, C.E. (éds.) (2007). *Climate Change 2007: Impacts, Adaptation and Vulnerability. Contribution of Working Group II to the Fourth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change*. Cambridge et New York, Cambridge University Press. Disponible sur <http://www.ipcc.ch/publications_and_data/ar4/wg2/en/contents.html>.

PROVIA (2012). *The PROVIA guidance on assessing vulnerability, impacts and adaptation*. Projet de texte. Disponible sur <<http://www.unep.org/provia/ABOUT/PriorityActivities/Activity4/tabid/55274/Default.aspx>>.

Rosenzweig, C., DeGaetano, A., Solecki, W., Horton, R., O'Grady, M., Bader, D. (2011). *ClimAID Adaptation Guidebook for New York State*. Annexe II du texte intitulé « Responding to Climate Change in New York State: The ClimAID Integrated Assessment for Effective Climate Change Adaptation Strategies in New York State ». Albany, Autorité pour la recherche et le développement énergétique de l'État de New York (NYSERDA). Disponible sur <http://www.nysesda.ny.gov/Publications/Research-and-Development-Technical-Reports/Environmental-Reports/EMEP-Publications/~/_media/Files/Publications/Research/Environmental/EMEP/climaid/11-18-response-to-climate-change-in-nys-annexII.ashx>.

PNUD (2004). *Adaptation Policy Frameworks for Climate Change: Developing Strategies, Policies and Measures*. Cambridge, Cambridge University Press. Disponible sur <http://www.prevention-web.net/files/7995_APF.pdf>.

Wheeler, D. (2011). *Quantifying Vulnerability to Climate Change: Implications for Adaptation Assistance*. Centre pour le développement mondial, document de travail n° 240. Disponible sur <http://www.cgdev.org/files/1424759_file_Wheeler_Quantifying_Vulnerability_FINAL.pdf>.

Willows, R. et Connell, R. (éds.) (2003). *Climate Adaptation: Risk, Uncertainty and Decision-making*. Rapport technique de l'UKCIP. Disponible sur <<http://www.ukcip.org.uk/wordpress/wp-content/PDFs/Risk.pdf>>.

Analyse des vulnérabilités par secteur:

Agriculture:

Ewert, F., Rounsevell, M., Reginster, I. et Metzger, M. (2005). Future scenarios of European agricultural land use I: estimating changes in crop productivity. *Agriculture, Ecosystems and Environment*, n° 107, p. 101–116.

FAO-IIASA. Base de données mondiale des zones agro-écologiques (GAEZ), version 3.0. <<http://www.iiasa.ac.at/Research/LUC/GAEZv3.0/>>.

Hermans, C.M.L., Geijzendorffer, I.R., Ewert, F., Metzger, M.J., Vereijken, P.H., Woltjer, G.B. et Verhagen, A. (2010). Exploring the future of European crop production in a liberalised market, with specific consideration of climate change and the regional competitiveness. *Ecological Modelling*, n° 221(18), p. 2177–2187.

Iglesias, A., Avis, K., Benzie, M., Fisher, P., Harley, M., Hodgson, N., Horrocks, L., Moneo, M. et Webb, J. (2007). *Adaptation to Climate Change in the Agricultural Sector*. AGRI-2006-G4-05. Rapport à la Direction générale Agriculture et développement rural de la Commission européenne. ED05334, n° 1, décembre 2007. Disponible sur <ec.europa.eu/agriculture/analysis/external/climate/final_en.pdf>.

Sissoko, K., van Keulen, H., Verhagen, J., Tekken, V. et Battaglini, A. (2011). Agriculture, livelihoods and climate change in the West African Sahel. *Regional Environmental Change*, n° 11, S119–S125.

Références choisies

Wolf, J., Reidsma, P., Schaap, B., Mandryk, M., Kanellopoulos, A., Ewert, F., van Oort, P., Angulo, C., Rumbaur, C., Lock, R., Enders, A., Adenauer, M., Heckelei, T., Rötter, R., Fronzek, S., Carter, T.R., Verhagen, A., van Ittersum, M.K. (2012). *Assessing the Adaptive Capacity of Agriculture in the Netherlands to the Impacts of Climate Change Under Different Market and Policy Scenarios (AgriAdapt Project)*. Disponible sur <<http://www.climateresearchnetherlands.nl/climatechangesspatial-planning/programme/adaptation/A19>>.

Santé:

OMS (2012). *Adaptation to Climate Change in Africa: Plan of Action for the Health Sector, 2012–2016*. Disponible sur <www.afro.who.int/>.

Eau:

Commission économique des Nations unies pour l'Europe (2009). *Guidance on Water and Adaptation to Climate Change*. Disponible sur <http://www.unece.org/fileadmin/DAM/env/water/publications/documents/Guidance_water_climate.pdf>.

Écosystèmes:

PNUE (2012). *Ecosystem-based Adaptation Guidance: Moving from Principles to Practice*. Document de travail. Disponible sur <http://www.unep.org/climatechange/adaptation/Portals/133/documents/Ecosystem-Based%20Adaptation/Decision%20Support%20Framework/EBA%20Guidance_WORKING%20DOCUMENT%2030032012.pdf>.

Zones côtières:

Grannis, J. (2011). *Adaptation Tool Kit: Sea Level Rise and Coastal Land Use. How Governments Can Use Land-Use Practices to Adapt to Sea-Level Rise*. Washington, Centre climatique de Georgetown. Disponible sur <http://www.georgetownclimate.org/sites/default/files/Adaptation_Tool_Kit_SLR.pdf>.

Réduction des risques de catastrophes:

Few, R. et al. (2006). *Linking Climate Change Adaptation and Disaster Risk Management for Sustainable Poverty Reduction: Synthesis Report*. Préparé pour la Commission européenne. Disponible sur <http://ec.europa.eu/development/icenter/repository/env_cc_varg_adaptation_en.pdf>.

Régions infranationales:

Autorité de l'État de New York pour la recherche et le développement énergétique (2011). *Response to Climate Change in New York State*. Disponible sur <<http://www.nyserda.ny.gov/Publications/Research-and-Development/Environmental/EMEP-Publications/Response-to-Climate-Change-in-New-York.aspx>>.

Régions urbaines:

Autorité du Grand Londres (2010). *London. The Mayor's Climate Change Adaptation Strategy*. Disponible sur <<http://www.london.gov.uk/climatechange/strategy>>.

Major, D.C. et O'Grady, M. (2010). *Adaptation assessment guidebook*. Annales de l'Académie des sciences de New York, n° 1196, p. 229–292. doi: 10.1111/j.1749-6632.2010.05324.x (Adaptation au changement climatique à New York: Mettre en place une approche de gestion du risque: Rapport 2010 du Panel sur le changement climatique de New York). Disponible sur <<http://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1111/j.1749-6632.2010.05324.x/abstract>>.

Autres références générales:

Adger, W.N., Agrawala, S. et Mirza, M.M.Q. (2007). *Assessment of adaptation practices, options, constraints and capacity*. In: Parry, M.L., Canziani, O.F., Palutikof, J.P., van der Linden, P.J. et Hanson, C.E. (éds.). *Climate Change 2007: Impacts, Adaptation and Vulnerability. Contribution of Working Group II to the Fourth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change*. Cambridge et New York, Cambridge University Press. p. 717–743. Disponible sur <<http://www.ipcc.ch/pdf/assessment-report/ar4/wg2/ar4-wg2-chapter17.pdf>>.

Exemples de stratégies nationales d'adaptation dans les pays de l'Union européenne. <<http://climate-adapt.eea.europa.eu/countries>>.

UKCIP (2009). *Identifying Adaptation Options*. Disponible sur <http://www.ukcip.org.uk/wordpress/wp-content/PDFs/ID_Adapt_options.pdf>.

ÉLÉMENT B

ÉLÉMENTS DE LA PHASE PRÉPARATOIRE

ÉTAPE B.1.

Analyse des scénarios climatiques actuels et des scénarios d'évolution du climat

ÉTAPE B.2.

Évaluation des facteurs de vulnérabilité au climat et identification des options d'adaptation aux niveaux sectoriel, infranational et national ainsi qu'à tout autre niveau pertinent

ÉTAPE B.3.

Examen et analyse des options d'adaptation

ÉTAPE B.4.

Élaboration et diffusion de plans nationaux d'adaptation

ÉTAPE B.5.

Intégration de l'adaptation aux changements climatiques aux mesures de développement et de planification sectorielle aux niveaux national et infranational

B.2.B CLASSER LES RISQUES ET LES VULNÉRABILITÉS LIÉS AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

L'une des étapes les plus importantes de la planification et de la mise en œuvre de l'adaptation consiste à cerner les risques et les vulnérabilités auxquels une société, un pays ou une région sont exposés en cas de changements climatiques. Une fois identifiés, ceux-ci doivent être classés en fonction de la menace qu'ils représentent et de leurs impacts. Ce classement sert ensuite à déterminer la nature des décisions ou des actions à entreprendre pour y faire face.

Parmi les critères normalement utilisés pour classer les risques climatiques, citons:

- l'ampleur des impacts potentiels des changements climatiques. Certains peuvent être quantifiés (nombre de personnes exposées, surface de terres touchées, dommages économiques, etc.) tandis que d'autres doivent être exprimés en termes qualitatifs;
- leur probabilité et le degré de certitude. La probabilité de voir survenir ou évoluer certains risques climatiques, leur impact et le degré de certitude de ces estimations sont des éléments très importants pour classer les risques majeurs;
- leur réversibilité. Les impacts dont les conséquences sont réversibles peuvent figurer plus haut dans le classement;
- l'urgence à agir. Les risques exigeant une attention et une action urgente du pays, soit parce qu'ils peuvent causer des dommages immédiats, soit parce que leurs conséquences seront irréversibles et très lourdes sur le plus long terme, figurent plus haut dans le classement;
- d'autres facteurs comme la pertinence politique, la connectivité, les risques transversaux touchant des secteurs entiers ou des régions et l'importance des systèmes à risque pour le développement national;
- la sensibilité biophysique aux effets des changements climatiques;
- les types d'impacts, comme la perte en vies humaines; les menaces pesant sur les moyens de subsistance; la hausse de la prévalence et de la gravité de certaines maladies; les contraintes et les chocs subis par le développement économique; l'ampleur et la fréquence accrues des inondations, sécheresses et autres catastrophes; les épisodes récurrents ou persistants de famine; les déplacements de populations; et la perturbation des systèmes sociaux et politiques.

Le classement des risques climatiques doit être le fruit d'un processus consultatif. Plusieurs méthodes peuvent être appliquées pour classer ou noter les critères identifiés. Par exemple, les seuils utilisés pour déterminer l'ampleur des impacts climatiques s'appuieront largement sur les analyses des experts afin de catégoriser adéquatement chaque risque, alors que le degré d'incertitude de certains modèles climatiques est normalement exprimé en termes quantitatifs probabilistes et peut être transformé en moyenne ou comparé (voir encadré 5). De nombreux pays disposent d'une expérience en matière d'analyses multi-critères, acquise, par exemple, lors d'un exercice PANA, et qui pourrait être reproduite ici. Mais, étant donné que ce classement déterminera les priorités d'action futures, il est essentiel qu'il fasse l'objet d'un consensus aussi large que possible, y compris auprès du grand public. Certaines formes de consultations publiques, comme les enquêtes, peuvent être utilisées pour valider ce classement et garantir que les risques les plus urgents et les plus importants seront analysés depuis une perspective aussi objective que subjective.

ENCADRÉ 5. HIÉRARCHISER LES VULNÉRABILITÉS DANS LE CADRE DE L'ÉVALUATION INTÉGRÉE DE L'ADAPTATION MENÉE PAR L'ÉTAT DE NEW YORK^a

Les vulnérabilités sont hiérarchisées en fonction des systèmes ou des régions où une défaillance ou une réduction des capacités aura probablement les conséquences les plus lourdes. Les évaluations du risque font aussi parfois appel à une matrice pour évaluer l'ampleur de l'impact d'un événement à l'aune de la probabilité de sa survenue. Pour les évaluations de l'adaptation aux changements climatiques, au moins trois degrés d'incertitude doivent être pris en compte pour évaluer le risque global approximatif d'une menace climatique donnée et de son impact (voir illustration 3 ci-dessous). Le classement global du risque peut ensuite être utilisé pour l'élaboration des stratégies d'adaptation. Les catégories de risque à prendre en compte sont les suivantes:

Probabilité liée à un risque climatique donné – Probabilité globale d'évolution d'un risque climatique (évolution des températures ou précipitations extrêmes). En utilisant les informations relatives aux risques climatiques, cette probabilité peut être définie comme:

- **Élevée;**
- **Moyenne;**
- **Faible.**

Probabilité de la survenue d'un impact – Probabilité que l'évolution d'un risque climatique (par ex. hausse des températures) entraîne un impact donné (par ex. défaillance matérielle). Parmi les catégories de probabilité, citons:

- **Quasiment certaine / déjà survenue** – Probabilité quasi certaine de la survenue de l'impact pendant la durée de vie de l'infrastructure et/ou impact déjà constaté du risque climatique sur l'infrastructure;
- **Élevée** Probabilité élevée de la survenue de l'impact pendant la durée de vie de l'infrastructure;
- **Modérée** Probabilité modérée de la survenue de l'impact pendant la durée de vie de l'infrastructure;
- **Faible** Probabilité faible de la survenue de l'impact pendant la durée de vie de l'infrastructure.

Ampleur des conséquences – En cas de concrétisation d'un risque donné, impacts combinés après prise en compte de facteurs comme:

- **Les processus internes**, y compris l'ampleur et la durée des interruptions de service, le risque de réputation et l'existence éventuelle de problèmes réglementaires;
- **Les coûts d'équipement et opérationnels**, y compris tous ceux incombant aux parties prenantes et les incidences sur les revenus des impacts du changement climatique;
- **Le nombre de personnes touchées**, y compris tout élément lié aux impacts sur les populations vulnérables (notamment les personnes âgées, les communautés à faibles revenus, les citoyens souffrant d'un handicap mental ou physique, les citoyens à mobilité réduite et les enfants);
- **La santé publique**, y compris la sécurité au travail;
- **L'économie**, y compris tout impact sur l'économie des villes, le prix des services et les coûts de dépollution assumés par le grand public;
- **L'environnement**, y compris le rejet de substances toxiques et les impacts sur la biodiversité, les écosystèmes nationaux et les sites historiques.

a Rosenzweig, C., DeGaetano, A., Solecki, W., Horton, R., O'Grady, M., Bader, D. (2011). *ClimAID Adaptation Guidebook for New York State*. Annexe II du texte intitulé « Responding to Climate Change in New York State: The ClimAID Integrated Assessment for Effective Climate Change Adaptation Strategies in New York State ». Albany, Autorité pour la recherche et le développement énergétique de l'État de New York (NYSERDA). Disponible sur <<http://www.nysesda.ny.gov/Publications/Research-and-Development-Technical-Reports/Environmental-Reports/EMEP-Publications/~media/Files/Publications/Research/Environmental/EMEP/climaid/11-18-response-to-climate-change-in-nys-annexII.ashx>>.

ÉLÉMENT B

ÉLÉMENTS DE LA PHASE
PRÉPARATOIRE

ÉTAPE B.1.

Analyse des scénarios climatiques
actuels et des scénarios
d'évolution du climat

ÉTAPE B.2.

Évaluation des facteurs de
vulnérabilité au climat et
identification des options
d'adaptation aux niveaux sectoriel,
infranational et national ainsi qu'à
tout autre niveau pertinent

ÉTAPE B.3.

Examen et analyse des options
d'adaptation

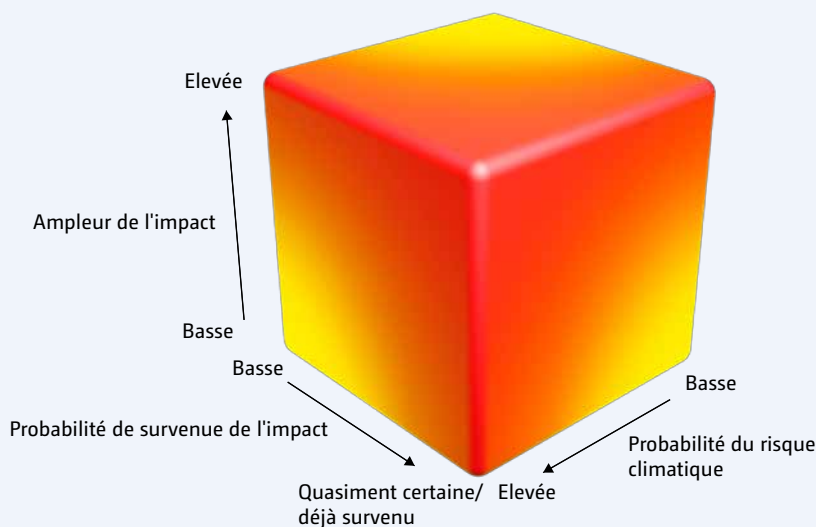
ÉTAPE B.4.

Élaboration et diffusion de plans
nationaux d'adaptation

ÉTAPE B.5.

Intégration de l'adaptation aux
changements climatiques aux
mesures de développement et
de planification sectorielle aux
niveaux national et infranational

ILLUSTRATION 3. MATRICE TRIDIMENSIONNELLE D'ÉVALUATION DU RISQUE CLIMATIQUE



- Rouge** Risques pour lesquels des stratégies d'adaptation doivent être développées.
- Orange** Risques pour lesquels des stratégies d'adaptation pourraient devoir être développées ou pour lesquels des informations complémentaires sont nécessaires.
- Jaune** Risques dont les impacts doivent être surveillés mais qui n'exigeront pas nécessairement d'action immédiate

Références choisies

Classement des risques et des vulnérabilités liés au changement climatique:

ClimateNE (2009). Economic Evaluation of Climate Change Impacts. Disponible sur <<http://www.climate-northeast.com/contentControl/documentControl/Economic%20Evaluation%20of%20Climate%20Change%20Impacts.pdf>>.

Groupe d'experts des pays les moins avancés (2002). Annotated Guidelines for the Preparation of National Adaptation Programmes of Action. Bonn, secrétariat de la CCNUCC. Disponible sur <http://unfccc.int/resource/docs/publications/annguid_e.pdf>.

Schneider, S.H. et al. (2007). Assessing key vulnerabilities and the risk from climate change. In: Parry, M.L., Canziani, O.F., Palutikof, J.P., van der Linden, P.J. et Hanson, C.E. (éds.). Climate Change 2007: Impacts, Adaptation and Vulnerability. Contribution of Working Group II to the Fourth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change. Cambridge et New York, Cambridge University Press, p. 779–810. Disponible sur <<http://www.ipcc.ch/pdf/assessment-report/ar4/wg2/ar4-wg2-chapter19.pdf>>.

Wheeler, D. (2011). Quantifying Vulnerability to Climate Change: Implications for Adaptation Assistance. Centre pour le développement mondial, document de travail n° 240. Disponible sur <http://www.cgdev.org/files/1424759_file_Wheeler_Quantifying_Vulnerability_FINAL.pdf>.

B.2.C IDENTIFIER ET CATÉGORISER LES OPTIONS D'ADAPTATION EN FONCTION DE LEUR ÉCHELLE AFIN DE REMÉDIER AUX VULNÉRABILITÉS PRIORITAIRES

Une fois les vulnérabilités et les risques classés, les options d'adaptation permettant d'y remédier doivent être identifiées. Elles peuvent prendre la forme de stratégies de gestion ou opérationnelles, d'une évolution des infrastructures, d'un ajustement des politiques ou d'un renforcement des capacités. Certaines actions peuvent consister en un ajustement des activités de développement en cours (climate proofing ou renforcement de la résilience), tandis que d'autres peuvent être tout à fait inédites ou exiger une importante transformation des processus. Il convient également de prendre en compte l'échelle spatiale de l'action (locale à régionale), son calendrier et son urgence, en fonction du degré et de la gravité des impacts attendus.

L'expérience engrangée lors des processus de planification lancés dans d'autres régions et au cours desquels des options de traitement de certaines vulnérabilités ont déjà été explorées peut être une ressource utile pour cette activité.

Références choisies

Identification des options d'adaptation:

Adger, W.N. et al. (2007). *Assessment of adaptation practices, options, constraints and capacity*. In: Parry, M.L. et al. (éds.). *Climate Change 2007: Impacts, Adaptation and Vulnerability. Contribution of Working Group II to the Fourth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change*. Cambridge, Cambridge University Press, p. 717-743. Disponible sur <<http://www.ipcc.ch/pdf/assessment-report/ar4/wg2/ar4-wg2-chapter17.pdf>>.

de Bruin, K. et al. (2009). *Adapting to climate change in the Netherlands: an inventory of adaptation options and ranking of alternatives*. *Climate Change*, n° 95, p. 23-45. Disponible sur <<http://static.weadapt.org/placemarks/files/378/509be1db06ecfadapting-to-climate-change-in-the-netherlands.pdf>>.

Rosenzweig, C. et al. (2011). *Climate adaptation guidebook for New York State*. Autorité pour la recherche et le développement énergétique de l'État de New York. Disponible sur <<http://www.nyserda.ny.gov/Publications/Research-and-Development/Environmental/EMEP-Publications/Response-to-Climate-Change-in-New-York.aspx>>.

UKCIP (2009). *Identifying Adaptation Options*. Disponible sur <http://www.ukcip.org.uk/wordpress/wp-content/PDFs/ID_Adapt_options.pdf>.

ÉLÉMENT B

ÉLÉMENTS DE LA PHASE
PRÉPARATOIRE

ÉTAPE B.1.

Analyse des scénarios climatiques actuels et des scénarios d'évolution du climat

ÉTAPE B.2.

Évaluation des facteurs de vulnérabilité au climat et identification des options d'adaptation aux niveaux sectoriel, infranational et national ainsi qu'à tout autre niveau pertinent

ÉTAPE B.3.

Examen et analyse des options d'adaptation

ÉTAPE B.4.

Élaboration et diffusion de plans nationaux d'adaptation

ÉTAPE B.5.

Intégration de l'adaptation aux changements climatiques aux mesures de développement et de planification sectorielle aux niveaux national et infranational

5.3 ÉTAPE B.3. EXAMEN DES OPTIONS D'ADAPTATION

Aperçu. L'étape 3 vise à sélectionner les options d'adaptation prioritaires en fonction de leur contribution au développement socio-économique sur le court et le long terme, de leurs coûts et de leur efficacité. Classifier les options d'adaptation selon les regrets qu'elles engendrent ou le risque qu'elles représentent est une des façons de lancer le processus. Il sera également important de tirer les enseignements pertinents du pilotage de plusieurs initiatives et projets d'adaptation, puis de les intégrer de façon à garantir que les conditions du succès seront réunies.

Principales questions

- Quels sont les coûts et les avantages de chaque option d'adaptation?
- Comment mettre en œuvre au mieux les options d'adaptation? Quelles sont les conditions de leur succès?
- Est-il possible d'identifier les avantages connexes liés aux options d'adaptation et au développement?

Pistes d'activités

- Évaluer les différentes options d'adaptation, y compris leurs coûts et avantages économiques, éco-systémiques et sociaux ainsi que les éventuels impacts (positifs et négatifs) non intentionnels des mesures d'adaptation

B.3.A ÉVALUER LES DIFFÉRENTES OPTIONS D'ADAPTATION, Y COMPRIS LEURS COÛTS ET AVANTAGES ÉCONOMIQUES, ÉCO-SYSTÉMIQUES ET SOCIAUX AINSI QUE LES ÉVENTUELS IMPACTS (POSITIFS ET NÉGATIFS) NON INTENTIONNELS DES MESURES D'ADAPTATION

Le choix des stratégies d'adaptation les plus adaptées ou les plus pertinentes dépend de l'analyse d'un ensemble de critères alignés sur les objectifs nationaux de développement durable. Le processus doit prendre en compte les régions où les impacts des changements climatiques risquent d'être les plus graves ainsi que les populations ou les systèmes les plus vulnérables. Les critères à utiliser au niveau national sont, entre autres:

- **Le calendrier / l'urgence d'agir:** actions qui, si elles sont repoussées, pourraient accroître la vulnérabilité ou entraîner des coûts plus élevés ultérieurement;
- **Les coûts :** coût global des stratégies proposées, y compris les ressources humaines et autres, et, le cas échéant, les coûts et les bénéfices économiques;
- **Les avantages connexes:** impacts négatifs ou positifs éventuels des stratégies sur d'autres secteurs ou systèmes, y compris sur les populations vulnérables ou l'environnement / les écosystèmes, ou synergies avec d'autres accords multilatéraux sur l'environnement;
- **L'efficacité:** capacité d'une mesure à réduire réellement le risque; « sans regrets ». Les solutions « sans regrets » sont celles qui auront un effet positif, même en l'absence d'incidences du changement climatique. De telles mesures sont particulièrement utiles lorsque le type ou l'ampleur des impacts climatiques sont encore très incertains;
- **La souplesse ou la solidité:** mesures qui peuvent être ajustées ou modifiées ultérieurement si les impacts du changement climatique divergent des prévisions;

- La contribution globale des mesures aux efforts de **réduction de la pauvreté**, ce qui permettra de renforcer les capacités d'adaptation;
- La contribution au développement durable et la **pertinence stratégique** par rapport aux objectifs nationaux de développement;
- **L'acceptation** sociale et politique;
- **La faisabilité** économique, sociale, technologique et environnementale.

L'une des façons d'appliquer l'approche ci-dessus est d'encourager les contributions des parties prenantes et de créer une matrice décisionnelle en notant (par ex. de 1 = faible à 3 = élevée) chaque option ou stratégie à l'aune des critères présentés. Une simple moyenne des notes obtenues pour chaque critère indique les stratégies d'adaptation à mettre en œuvre ou à privilégier. Voir l'encadré 6 pour une analyse plus large des méthodes de classement.

Le tableau 8 présente un exemple d'évaluation des mesures d'adaptation dans le secteur agricole. Les mesures d'adaptation possibles sont évaluées à l'aune d'un ensemble de critères dont leur coût, leur faisabilité technique, leurs avantages additionnels, leur probable efficacité et leur calendrier de mise en œuvre. Une approche similaire pourrait être envisagée à l'aide des critères listés ci-dessus en les adaptant au contexte analysé.

TABLEAU 7. EXEMPLE DE MESURES D'ADAPTATION ET DE CRITÈRES D'ÉVALUATION DANS LE SECTEUR AGRICOLE

| Mesures proposées | Faible coût? | Techniquement faisable? | Avantages additionnels (sociaux, économiques, environnementaux)? | Probablement efficace? | Applicable sur le court ou le long terme? |
|---|--------------|--|---|---|---|
| Fournir des prévisions et des informations sur la disponibilité des ressources en eau | Variable | Oui | Oui | Oui, si les informations sont utilisées à des fins décisionnelles | Court terme |
| Créer des banques de semences génétiques et de variétés améliorées | Non | Oui | Cela dépend | Oui, mais des tests seront nécessaires | Long terme |
| Établir des partenariats public-privé pour coordonner et mobiliser les ressources | Variable | Oui | Oui | Pas tout le temps | Moyen terme |
| Mettre en place des systèmes d'agroforesterie | Oui | Oui | Oui, positive environmental impacts | Oui | Moyen terme |
| Améliorer l'entreposage et la gestion après récolte | Variable | Oui | Oui | D'une certaine façon: doit être associée à des semences résistantes | Court à moyen terme |
| Renforcer les capacités techniques locales (par ex. meilleures pratiques) | Non | Oui | Oui | Oui, si la mesure est conçue correctement | Court à moyen terme |
| Développer une politique menée par l'État sur les questions agricoles, nutritionnelles et de sécurité alimentaire | Non | Oui | Éventuels avantages sur la santé | Non, pas la plupart du temps | Long terme |
| Améliorer la gestion des ressources hydriques | Variable | Oui | Oui | Oui, si la mesure est appliquée correctement | Court à moyen terme |
| Améliorer l'irrigation | Oui | Oui | Oui: peut, par exemple, atténuer les conflits autour de l'eau en en rendant l'utilisation plus efficace | Oui, mais cela dépend de l'ampleur de la mesure | Moyen terme |
| Améliorer la planification de l'utilisation des sols | Oui | Oui, à condition de disposer de données correctement analysées | Oui, à condition de prendre en compte d'autres facteurs | Oui, si la mesure est respectée | Long terme |

Source: Tableau adapté de: Adaptation Partnership (2012). Assessing Climate Change Vulnerability and Building Resilience in the Agricultural Sector to Promote Economic Development and Food Security in Central America. Un atelier organisé par Adaptation Partnership. Disponible sur <<http://www.adaptationpartnership.org/sites>>

ÉLÉMENT B

ÉLÉMENTS DE LA PHASE
PRÉPARATOIRE

ÉTAPE B.1.

Analyse des scénarios climatiques
actuels et des scénarios
d'évolution du climat

ÉTAPE B.2.

Évaluation des facteurs de
vulnérabilité au climat et
identification des options
d'adaptation aux niveaux sectoriel,
infranational et national ainsi qu'à
tout autre niveau pertinent

ÉTAPE B.3.

Examen et analyse des options
d'adaptation

ÉTAPE B.4.

Élaboration et diffusion de plans
nationaux d'adaptation

ÉTAPE B.5.

Intégration de l'adaptation aux
changements climatiques aux
mesures de développement et
de planification sectorielle aux
niveaux national et infranational

ENCADRÉ 6. MÉTHODES DE CLASSEMENT ET DE HIÉRARCHISATION

D'une manière générale, le but d'un classement ou d'une hiérarchisation est d'identifier les décisions ou mesures les plus ambitieuses mais réalisables qui correspondent à la vision nationale en matière d'adaptation et aux objectifs de développement environnemental, social et économique du pays. Les méthodes de classement et de hiérarchisation peuvent être appliquées à des échelles temporelles et spatiales diverses. Les critères de décision et l'échelle de mesure des paramètres sont des éléments cruciaux de ces deux processus.

Les méthodes de classement et de hiérarchisation incluent la perception de groupe la plus simple, des techniques de groupe nominal ainsi que des méthodes économiques plus rigoureuses. Étant donné l'hétérogénéité des impacts du changement climatique et la diversité des mesures permettant de les éviter ou de les atténuer, il est peu probable qu'une méthode unique suffise à une hiérarchisation pertinente. C'est pourquoi l'utilisation d'un ensemble de méthodes débouchera en général sur de meilleurs résultats. De plus, les processus de classement et de hiérarchisation peuvent varier d'un pays à un autre et sont influencés par les ressources disponibles, les vulnérabilités et risques principaux, les dynamiques sociales et les facteurs politiques.

- Perceptions de groupe – la méthode du questionnaire**
Cette méthode utilise des questionnaires pour cerner les perceptions ou les priorités de différents groupes (par ex. parties prenantes locales, régionales et nationales). Les réponses sont notées, puis classées et les stratégies / activités les mieux notées se voient accorder la priorité absolue.
- Méthode du groupe nominal**
Cette méthode confie la responsabilité de hiérarchiser les options d'adaptation à un groupe restreint (normalement des experts). Celui-ci peut ensuite être divisé en sous-groupes, si nécessaire, qui devront, par exemple, hiérarchiser les options d'adaptation par secteur (agriculture et sécurité alimentaire, eau ou pêche). Les membres du groupe génèrent une liste d'idées ou de préoccupations sur un sujet précis qui serviront ensuite à l'établissement de critères de décision. La hiérarchisation est le fruit d'un consensus et d'un vote visant à classer les critères identifiés. Cette méthode est particulièrement adaptée à l'analyse des problématiques et des connaissances, à l'élaboration de programmes de développement prioritaires et à leur évaluation.
- Pondération des critères**
Cette méthode numérique classe les sujets envisagés par ordre de priorité en fonction de leur note, calculée sur la base d'un ensemble prédéfini de critères. Elle est souvent utilisée pour hiérarchiser les activités d'adaptation plutôt que les vulnérabilités ou les risques.
- Facteurs de pondération et indicateurs**
Des facteurs de pondération sont appliqués à un ensemble de critères présélectionnés. Ils peuvent prendre la forme de pourcentages ou de fractions. Le choix des facteurs de pondération à appliquer à chaque critère exige une compréhension fine de l'importance relative de

plusieurs facteurs, pris à différentes échelles. Le processus doit impliquer les parties prenantes. Celles qui représentent des secteurs spécifiques de la société se concentreront sans doute sur le domaine qui les intéresse et ne pourront alors pas procéder à une évaluation transsectorielle. Il est donc important de faire appel à un large éventail d'acteurs.

- **Analyse coûts-bénéfices**

L'analyse coûts-bénéfices (ACB) implique de compenser le coût des interventions par les avantages générés. Cet équilibre sert de base à la hiérarchisation des mesures d'adaptation. Cette méthode suppose de procéder à des calculs et des comparaisons de tous les coûts et bénéfices d'une action, exprimés en termes monétaires. Elle peut être utilisée pour optimiser et classer les mesures et peut même fournir des références absolues, permettant de décider de la mise en œuvre ou non d'une mesure, indépendamment de son classement. L'efficacité en est le principal facteur.

L'avantage d'une ACB est qu'elle compare différents impacts en utilisant une unité de mesure unique. Son inconvénient est que tant les coûts que les avantages sont exprimés en termes monétaires et qu'elle vise avant tout l'efficacité économique.

Les étapes types d'une ACB sont:

- l'identification de l'objectif en matière d'adaptation et des éventuelles options
- l'établissement d'une valeur de référence;
- la quantification et l'agrégation des coûts sur des périodes données;
- la quantification et l'agrégation des bénéfices sur des périodes données;
- la comparaison et l'agrégation des coûts et des bénéfices dans le but de choisir les options d'adaptation.

- **Analyse coûts-efficacité**

L'analyse coûts-efficacité (ACE) détaille les coûts de différentes options visant le même objectif. Elle procède donc à un classement en termes de coûts dans le but d'identifier l'option la moins onéreuse. L'ACE peut également être appliquée à des projets dont les objectifs ou les critères sont multiples, mais uniquement s'il est possible de pondérer ces objectifs entre eux. Les étapes types d'une ACE sont:

- l'identification de l'objectif en matière d'adaptation et des éventuelles options;
- l'établissement d'une valeur de référence;
- la quantification et l'agrégation des coûts sur des périodes données;
- le calcul du rapport coût-efficacité;
- la comparaison du rapport coût-efficacité des différentes options d'adaptation.

Une ACE est une alternative utile à une ACB pour les domaines où les bénéfices (sociaux par exemple) ne peuvent être quantifiés en termes monétaires. Cependant, l'ACE n'est pas souvent utilisée seule comme outil d'aide à la prise de décisions, puisque les bénéfices ne sont définis que par rapport à une seule variable (par ex. le rapport coût-efficacité).

ÉLÉMENT B

ÉLÉMENTS DE LA PHASE
PRÉPARATOIRE

ÉTAPE B.1.

Analyse des scénarios climatiques
actuels et des scénarios
d'évolution du climat

ÉTAPE B.2.

Évaluation des facteurs de
vulnérabilité au climat et
identification des options
d'adaptation aux niveaux sectoriel,
infranational et national ainsi qu'à
tout autre niveau pertinent

ÉTAPE B.3.

Examen et analyse des options
d'adaptation

ÉTAPE B.4.

Élaboration et diffusion de plans
nationaux d'adaptation

ÉTAPE B.5.

Intégration de l'adaptation aux
changements climatiques aux
mesures de développement et
de planification sectorielle aux
niveaux national et infranational

- **L'analyse multi-critères**

L'analyse multi-critères (AMC) permet de classer les options d'adaptation en fonction de toute une série de critères. L'AMC permet d'évaluer les mesures et les interventions pour lesquelles plusieurs critères sont considérés comme pertinents et où la quantification et l'évaluation en termes monétaires des coûts et/ou des bénéfices n'est pas possible. Grâce à des critères de pondération, une note globale peut être calculée pour chaque option d'adaptation, ce qui permet de choisir celles qui méritent une attention immédiate. L'exercice de hiérarchisation de l'AMC débute avec un ensemble d'options d'adaptation dont chacune doit répondre aux objectifs visés. Le but fondamental de cette hiérarchisation est de classer les options d'adaptation par ordre décroissant de préférence, conformément aux valeurs exprimées par les décideurs ou représentées par des procurations. Les étapes types d'une AMC sont donc :

- l'identification de l'objectif en matière d'adaptation et des éventuelles options;
- la fixation des critères de hiérarchisation;
- l'assignation d'une pondération et d'une note à chaque option d'adaptation à l'aune des différents critères;
- le classement des options.

Une AMC peut être lancée en utilisant différents modèles décisionnels multi-critères (programmation mathématique (ou optimisation), théorie utilitaire multi-attributs et méthode de hiérarchie analytique).

Références choisies

Classement et hiérarchisation des options d'adaptation:

de Bruin, K. et al. (2009). Adapting to climate change in the Netherlands: an inventory of adaptation options and ranking of alternatives. *Climate Change*, n° 95, p. 23–45. Disponible sur <<http://static.weadapt.org/placemarks/files/378/509be1db06ecfadapting-to-climate-change-in-the-netherlands.pdf>>.

de Bruin, K., Dellink, R. et Agrawala, S. (2009). Economic Aspects of Adaptation to Climate Change: Integrated Assessment Modelling of Adaptation Costs and Benefits. Documents de travail de l'OCDE sur l'environnement, n° 6. Paris, OCDE. Disponible sur <<http://dx.doi.org/10.1787/225282538105>>.

CCNUCC (2011). Assessing the Costs and Benefits of Adaptation Options: An Overview of Approaches. Bonn, secrétariat de la CCNUCC. Disponible sur <http://unfccc.int/files/adaptation/nairobi_work_programme/knowledge_resources_and_publications/application/pdf/2011_nwp_costs_benefits_adaptation.pdf>.

Économie de l'adaptation:

Agrawala, S. et Fankhauser, S. (2008). Economic Aspects of Adaptation to Climate Change: Costs, Benefits and Policy Instruments. Paris, OCDE. Disponible sur <<http://www.oecd.org/environment/climatechange/economicaspectsofadaptationtoclimatechangecostsbenefitsandpolicyinstruments.htm>>.

Fankhauser, S., Smith, J. et Tol, R. (1999). Weathering climate change: some simple rules to guide adaptation decisions. *Ecological Economics*, n° 30(1), p. 67–78.

McKinsey (2009). Shaping Climate-resilient Development: A Framework for Decision-making. Rapport du groupe de travail sur l'économie de l'adaptation. Disponible sur <<http://mckinseysociety.com/shaping-climate-resilient-development/>>.

Banque mondiale (2010). Economic Evaluation of Climate Change Adaptation Projects: Approaches for the Agricultural Sector and Beyond. Washington, BIRD/Banque mondiale. Disponible sur <http://siteresources.worldbank.org/ENVIRONMENT/Resources/DevCC1_Adaptation.pdf>.



ÉLÉMENT B

ÉLÉMENTS DE LA PHASE
PRÉPARATOIRE

ÉTAPE B.1.

Analyse des scénarios climatiques actuels et des scénarios d'évolution du climat

ÉTAPE B.2.

Évaluation des facteurs de vulnérabilité au climat et identification des options d'adaptation aux niveaux sectoriel, infranational et national ainsi qu'à tout autre niveau pertinent

ÉTAPE B.3.

Examen et analyse des options d'adaptation

ÉTAPE B.4.

Élaboration et diffusion de plans nationaux d'adaptation

ÉTAPE B.5.

Intégration de l'adaptation aux changements climatiques aux mesures de développement et de planification sectorielle aux niveaux national et infranational

5.4 ÉTAPE B.4. ÉLABORATION ET DIFFUSION DE PLANS NATIONAUX D'ADAPTATION

Aperçu. Lors de l'étape 4 de cet élément du processus, les résultats des évaluations des vulnérabilités et des mesures d'adaptation entreprises au niveau sectoriel ou à une autre échelle sont compilés en plans nationaux. Il est préférable que le PNA contienne des priorités en matière d'adaptation et une liste des activités prévues (politiques, projets et programmes) ainsi qu'une stratégie de mise en œuvre sur une période donnée (par ex. 3–5 ans).

Principales questions

- Comment regrouper les options d'adaptation prioritaires aux niveaux sectoriel et infranational au sein des plans nationaux d'adaptation?
- Comment intégrer les contributions de toutes les parties prenantes pertinentes aux plans nationaux?
- Comment communiquer et diffuser au mieux les plans nationaux d'adaptation et leurs résultats au niveau national?

Pistes d'activités

- Regrouper les priorités sectorielles et infranationales dans les plans nationaux d'adaptation en utilisant les processus de hiérarchisation des parties prenantes et soumettre les projets de texte pour examen
- Intégrer les commentaires reçus aux plans nationaux d'adaptation et faire valider le processus au niveau national, conformément au mandat PNA
- Communiquer et diffuser à grande échelle les plans nationaux d'adaptation à toutes les parties prenantes du pays

B.4.A ÉLABORER DES PROJETS DE PLAN NATIONAL D'ADAPTATION ET LES SOUMETTRE A EXAMEN

L'évaluation des facteurs de vulnérabilité et des mesures d'adaptation débouche sur un classement des stratégies et des actions d'adaptation prioritaires. L'une des étapes importantes du processus consiste à distiller les enseignements tirés des évaluations dans les plans d'adaptation nationaux et autres approches.

En fonction de l'approche choisie par le pays, les plans nationaux d'adaptation se concentrent sur les sujets revêtant une importance stratégique nationale ainsi que sur les thématiques transversales contribuant au développement du pays au sens large. Ils pourront aussi reprendre un ensemble de priorités pour chaque secteur couvert. Au niveau national, un nombre significatif d'activités risque de prendre la forme de politiques nationales, conçues pour guider les actions des parties prenantes. Outre celles-ci, des programmes peuvent être imaginés pour concrétiser les dividendes du développement et faire évoluer les processus qui seront lourdement touchés par les changements climatiques. Dans de nombreux cas, il sera utile de concevoir les programmes de façon à ce qu'ils s'intègrent facilement aux grands programmes nationaux ou sectoriels existants, comme ceux consacrés à la sécurité alimentaire, à la sécurité de l'approvisionnement en eau ou au développement des infrastructures.

Les plans nationaux d'adaptation peuvent contenir les éléments suivants:

- Un résumé du processus PNA;
- Une analyse des principaux facteurs de vulnérabilité climatique, menée à la lumière des grandes priorités de développement;

- Un classement des stratégies d'adaptation, par ordre de priorité (politiques, programmes, projets et autres activités);
- Un plan d'établissement d'indicateurs et de suivi de l'évaluation du plan;
- Un calendrier de révision du plan et des stratégies au fur et à mesure que de nouvelles informations seront disponibles suite aux évaluations menées.

Une fois le projet de plan national rédigé, il doit être soumis à l'examen des pairs et du grand public. Cette étape peut supposer de publier le projet de texte sur un site Internet librement accessible et de fixer un délai suffisamment long pour recevoir les contributions et autres remarques.

En plus des documents liés au plan national d'adaptation, le processus débouchera progressivement sur de nombreux résultats qui seront publiés, le cas échéant.

B.4.B INTÉGRER LES COMMENTAIRES REÇUS AUX PLANS NATIONAUX D'ADAPTATION ET FAIRE VALIDER LE PROCESSUS AU NIVEAU NATIONAL, CONFORMÉMENT AU MANDAT PNA

Une fois les commentaires reçus suite à la consultation, ils sont analysés et une version finale du PNA rédigée pour accord, conformément aux procédures établies dans le mandat national relatif au processus PNA. La validation est une étape essentielle pour confirmer que le plan sera ensuite endossé au niveau national et conforme au mandat national pour le processus PNA.

Le plan national d'adaptation est un document vivant; il sera revu régulièrement pour y intégrer les nouvelles connaissances et expériences et refléter l'évolution des priorités nationales en matière de développement.

B.4.C COMMUNIQUER ET DIFFUSER À GRANDE ÉCHELLE LES PLANS NATIONAUX D'ADAPTATION À TOUTES LES PARTIES PRENANTES DU PAYS

Une fois le plan national d'adaptation validé au niveau national, il devient un document politique national et ses objectifs et activités sont communiqués à toutes les parties prenantes pertinentes.

Il est probable que chaque pays dispose d'un site Internet consacré aux changements climatiques par le biais duquel les PNA et autres éléments connexes seront accessibles. Des posters ainsi que des messages radiotélévisés peuvent également être utilisés pour communiquer le contenu des plans aux différentes parties prenantes.

Les modalités de diffusion des plans et des résultats connexes au secrétariat de la CCNUCC sont décrites à la section « Examen » de l'élément D.

Références choisies

Exemples de sites Internet sur l'adaptation:

Centre sur le changement climatique de la Communauté caribéenne <<http://caribbeanclimate.bz>>.

L'adaptation au changement climatique en Europe <<http://climate-adapt.eea.europa.eu/>>.

L'adaptation au changement climatique dans l'État de New York: accroître la résilience locale <<http://www.dec.ny.gov/energy/82168.html>>.



ÉLÉMENT B

ÉLÉMENTS DE LA PHASE
PRÉPARATOIRE

ÉTAPE B.1.

Analyse des scénarios climatiques
actuels et des scénarios
d'évolution du climat

ÉTAPE B.2.

Évaluation des facteurs de
vulnérabilité au climat et
identification des options
d'adaptation aux niveaux sectoriel,
infranational et national ainsi qu'à
tout autre niveau pertinent

ÉTAPE B.3.

Examen et analyse des options
d'adaptation

ÉTAPE B.4.

Élaboration et diffusion de plans
nationaux d'adaptation

ÉTAPE B.5.

Intégration de l'adaptation aux
changements climatiques aux
mesures de développement et
de planification sectorielle aux
niveaux national et infranational

5.5 ÉTAPE B.5. INTÉGRATION DE L'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES AUX MESURES DE DÉVELOPPEMENT ET DE PLANIFICATION SECTORIELLE AUX NIVEAUX NATIONAL ET INFRANATIONAL

Aperçu. L'intégration de l'adaptation aux changements climatiques au développement national et infranational exige de maîtriser les cycles pertinents de la planification et les options d'adaptation s'intégrant à ces cycles. Puisque le processus PNA est étroitement lié à la planification nationale ou infranationale du développement, le processus d'intégration doit faire partie intégrante du processus PNA. Une interaction permanente entre parties prenantes permettra aux responsables de la planification de comprendre leur analyse sous-jacente et les aidera à identifier les points d'entrée pertinents pour l'intégration.

Principales questions

- Comment intégrer au mieux l'adaptation aux processus permanents de planification du développement?
- Quelles opportunités l'intégration peut-elle faire naître?
- Comment faciliter le processus d'intégration?

Pistes d'activités

- Identifier les opportunités et les contraintes liées à l'intégration des changements climatiques à la planification
- Générer et renforcer les capacités d'intégration des changements climatiques à la planification
- Faciliter l'intégration de l'adaptation aux changements climatiques aux processus de planification existants à l'échelle nationale et infranationale

B.5.A IDENTIFIER LES OPPORTUNITÉS ET LES CONTRAINTES LIÉES À L'INTÉGRATION DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES À LA PLANIFICATION

Les évaluations préliminaires nécessaires à l'intégration des changements climatiques à la planification sectorielle et du développement ont normalement été lancées dans le cadre de l'élément A (étape A.4) afin de mieux comprendre les processus nationaux de planification et de prise de décision.

Pendant la phase préparatoire, l'intégration de l'adaptation et du développement se poursuit. Les étapes consacrées à l'analyse des risques climatiques, à l'évaluation des facteurs de vulnérabilité et à l'examen des options d'adaptation doivent se dérouler à l'aune de deux principes directeurs: la préservation des bénéfices concrets du développement et le respect des futurs objectifs en la matière. Dans le même temps, l'évaluation des risques et des vulnérabilités climatiques peut entraîner l'ajustement de certains objectifs de développement s'il s'avère que ceux-ci ne sont pas réalisables ou pourraient aggraver les facteurs de vulnérabilité en cas de changement climatique.

L'intégration des changements climatiques à la planification du développement, que ce soit au niveau national ou sectoriel, est un effort impliquant plusieurs parties prenantes sur de nombreuses années. Celles-ci devront coopérer avec les acteurs gouvernementaux (cabinet du chef de l'État, organismes chargés de l'environnement, des finances et de la planification, instances sectorielles et infranationales, partis politiques et parlement, bureau national des statistiques et système judiciaire) et non

gouvernementaux (société civile, universités, entreprises et industries, grand public et communautés, médias), sans oublier les acteurs du développement.⁴⁰

L'intégration des changements climatiques au processus national de planification du développement est liée aux responsabilités politiques générales dont font partie les responsabilités législative et réglementaire. Il est donc capital d'intégrer l'adaptation aux cadres politiques qui orientent l'action des autorités aux niveaux inférieurs (autorités sectorielles et locales) ou encore aux relations internationales puisque celles-ci régissent les ressources partagées (comme les bassins hydrographiques communs), la pollution transfrontalière et la mise en œuvre des accords multilatéraux sur l'environnement. Le niveau national reste la principale interface pour le contact avec les bailleurs de fonds internationaux.⁴¹

Préparer l'intégration des changements climatiques à la planification du développement aux niveaux national et/ou sectoriel exige l'identification d'un ou de plusieurs point(s) d'entrée approprié(s). Ceux-ci peuvent être choisis sur la base des évaluations préliminaires des processus de planification nationaux et sectoriels et d'un état des lieux des principaux acteurs gouvernementaux. Une fois ce choix fait, l'intégration peut prendre la forme d'une approche visant à influencer les processus de planification futurs, en particulier en ce qui concerne le développement ou la modification de mesures politiques et d'enveloppes budgétaires.

Une analyse des parties prenantes fera ressortir les opportunités et les contraintes liées à l'intégration de l'adaptation à la planification (voir tableaux 8 et 9).

TABLEAU 8. ACTEURS GOUVERNEMENTAUX – DÉFIS ET OPPORTUNITÉS D'UNE COOPÉRATION

| Acteurs | Opportunités | Défis |
|---------------------------|---|---|
| Cabinet du chef de l'État | <ul style="list-style-type: none"> Transformer cet acteur en un défenseur de la cause Lui faire endosser un rôle de premier plan dans l'effort d'intégration | <ul style="list-style-type: none"> Doit jongler avec de nombreuses priorités Peut être confronté à des intérêts contradictoires |
| Partis politiques | <ul style="list-style-type: none"> Utiliser le processus électoral pour sensibiliser aux problématiques de l'adaptation au changement climatique Faire de ces questions un thème central des campagnes politiques | <ul style="list-style-type: none"> Ne sont pas directement impliqués dans la planification du développement Peuvent être peu sensibilisés aux problématiques du changement climatique Peuvent être confrontés à des intérêts contradictoires |
| Parlement | <ul style="list-style-type: none"> Utiliser son rôle législatif comme effet de levier Renforcer son rôle de défenseur, en particulier sur les questions budgétaires Coopérer avec (ou contribuer à créer) les commissions chargées des questions d'adaptation au changement climatique | <ul style="list-style-type: none"> N'est souvent pas impliqué dans toutes les étapes de la planification nationale du développement Peut être peu sensibilisé aux problématiques du changement climatique |

40 PNUD, PNUE (2011). Mainstreaming poverty-environment linkages into development planning: A handbook for practitioners. Disponible sur <<http://www.unpei.org/PDF/PEI-full-handbook.pdf>>.

41 OCDE (2009). Integrating Climate Change Adaptation into Development Co-operation: Policy Guidance. Paris, OCDE, p. 68-59. Disponible sur <http://www.oecd.org/dac/43652123.pdf>.

ÉLÉMENT B

ÉLÉMENTS DE LA PHASE PRÉPARATOIRE

ÉTAPE B.1.

Analyse des scénarios climatiques actuels et des scénarios d'évolution du climat

ÉTAPE B.2.

Évaluation des facteurs de vulnérabilité au climat et identification des options d'adaptation aux niveaux sectoriel, infranational et national ainsi qu'à tout autre niveau pertinent

ÉTAPE B.3.

Examen et analyse des options d'adaptation

ÉTAPE B.4.

Élaboration et diffusion de plans nationaux d'adaptation

ÉTAPE B.5.

Intégration de l'adaptation aux changements climatiques aux mesures de développement et de planification sectorielle aux niveaux national et infranational

| Acteurs | Opportunités | Défis |
|---|--|---|
| Système judiciaire | <ul style="list-style-type: none"> Développer des synergies avec les lois relatives à la bonne gouvernance (par ex. lutte contre la corruption, le commerce illicite ou l'évasion fiscale) | <ul style="list-style-type: none"> Peut être peu sensibilisé aux problématiques du changement climatique L'application des lois peut être lacunaire Peut être confronté à des intérêts contradictoires |
| Organismes financiers et de planification | <ul style="list-style-type: none"> Transformer ces organismes en défenseurs de la cause (par ex. par des secrétariats permanents) Leur faire endosser un rôle de premier plan dans l'effort d'intégration (avec les organismes environnementaux) Développer des synergies avec les mesures de perception des recettes (par ex. lutte contre la corruption et l'évasion fiscale) | <ul style="list-style-type: none"> Le lien avec les organismes environnementaux peut être faible, de même qu'avec les problématiques des changements climatiques L'environnement peut ne pas être considéré comme une priorité pour le développement économique et la réduction de la pauvreté |
| Organismes environnementaux | <ul style="list-style-type: none"> Exploiter leur expertise, y compris en matière de suivi des changements climatiques Développer leur potentiel à endosser plusieurs rôles (par ex. de défense ou de coordination) Développer des synergies (par ex. avec les obligations ancrées dans les accords multilatéraux sur l'environnement) | <ul style="list-style-type: none"> Les capacités financières, humaines et de leadership peuvent être faibles Peuvent privilégier les projets individuels plutôt que la planification du développement Peuvent avoir une approche ciblant la protection plutôt qu'une utilisation durable de l'environnement |
| Ministères sectoriels et organes infranationaux | <ul style="list-style-type: none"> Les soutenir dans leur mission de planification du développement Exploiter le fait que certains de ces organes sont directement responsables d'actifs environnementaux (par ex. ressources halieutiques ou forestières) Les encourager à intégrer l'adaptation aux changements climatiques dans les plans et budgets | <ul style="list-style-type: none"> Peuvent pâtir de faibles capacités en matière environnementale L'absence de financement des organes infranationaux peut entraîner une surexploitation des ressources naturelles Les liens entre les unités environnementales et la planification du développement sont en général ténus |
| Bureau national des statistiques | <ul style="list-style-type: none"> Développer des indicateurs de l'adaptation aux changements climatiques et les intégrer au système de suivi national Renforcer les capacités de collecte, de gestion et d'analyse des données sur l'adaptation aux changements climatiques | <ul style="list-style-type: none"> La collecte et la gestion des données sont souvent faibles Les données relatives aux changements climatiques ne sont en général pas couvertes dans les enquêtes régulières Les capacités de production d'informations pertinentes pour l'action politique peuvent être faibles |

Source: Adapté du manuel publié par le PNUD et le PNUE (2011). *Mainstreaming poverty-environment linkages into development planning: A handbook for practitioners*. p. 21.

TABEAU 9. ACTEURS NON GOUVERNEMENTAUX – DÉFIS ET OPPORTUNITÉS D'UNE COOPÉRATION

| Acteurs | Opportunités | Challenges |
|---------------------------------------|--|---|
| Organisations de la société civile | <ul style="list-style-type: none"> • Exploiter leur expertise, y compris en matière de traitement des problématiques de genre liées à l'adaptation aux changements climatiques • Contribuer à refléter les réalités locales et à faire entendre la voix des communautés • Renforcer leur rôle dans la collecte et le partage d'informations et la sensibilisation (depuis les décideurs politiques jusqu'aux communautés locales) • Les encourager dans leur rôle de garde-fou (par ex. pour la promotion de la transparence et de la responsabilité) • Les transformer en défenseurs de la cause de l'intégration de l'adaptation au changement climatique | <ul style="list-style-type: none"> • Leurs capacités peuvent être limitées, en particulier en ce qui concerne leur participation à la planification nationale du développement • Ne sont pas toujours impliquées à toutes les étapes de la planification nationale du développement |
| Universités et instituts de recherche | <ul style="list-style-type: none"> • Exploiter leur expertise, en particulier en matière de collecte des données, d'analyse des liens entre l'adaptation aux changements climatiques et le développement et de rassemblement de preuves spécifiques à chaque pays • Encourager les équipes interdisciplinaires • Promouvoir la coopération Sud-Sud et Nord-Sud (approches de jumelage) | <ul style="list-style-type: none"> • Peuvent être déconnectés des processus de planification nationale du développement • Leurs capacités de production d'informations pertinentes d'un point de vue politique peuvent être faibles |
| Entreprises et industries | <ul style="list-style-type: none"> • Atténuer l'effet de leurs activités qui ont un impact lourd sur la pauvreté et l'environnement (par ex. extraction minière, foresterie, services d'approvisionnement en eau) • Exploiter ces sources précieuses de connaissances • Les utiliser comme source importante d'investissements • Se concentrer sur l'efficacité des ressources, leur consommation et leur production durables (par ex. énergie durable, efficacité de l'eau, gestion intégrée des déchets) | <ul style="list-style-type: none"> • Peuvent percevoir la gestion et la législation en matière environnementale (par ex. évaluations d'impact environnemental) comme une entrave à leurs activités |

ÉLÉMENT B

ÉLÉMENTS DE LA PHASE PRÉPARATOIRE

ÉTAPE B.1.

Analyse des scénarios climatiques actuels et des scénarios d'évolution du climat

ÉTAPE B.2.

Évaluation des facteurs de vulnérabilité au climat et identification des options d'adaptation aux niveaux sectoriel, infranational et national ainsi qu'à tout autre niveau pertinent

ÉTAPE B.3.

Examen et analyse des options d'adaptation

ÉTAPE B.4.

Élaboration et diffusion de plans nationaux d'adaptation

ÉTAPE B.5.

Intégration de l'adaptation aux changements climatiques aux mesures de développement et de planification sectorielle aux niveaux national et infranational

| Acteurs | Opportunités | Challenges |
|---|---|---|
| Grand public, communautés locales et petits exploitants et pêcheurs | <ul style="list-style-type: none"> Inclure les groupes les plus pauvres de la population Écouter la voix des plus démunis lors de la définition des résultats de l'effort d'intégration de l'adaptation aux changements climatiques Exploiter leurs connaissances de terrain des questions liées à l'adaptation aux changements climatiques | <ul style="list-style-type: none"> Leur capacité à faire entendre leur voix peut être faible, voire non existante Sont en général déconnectés des processus de planification nationale du développement |
| Médias | <ul style="list-style-type: none"> Utiliser leur rôle dans la formation de l'opinion des décideurs et du grand public Coopérer avec eux pour encourager une participation du grand public à la planification nationale du développement Coopérer avec eux pour sensibiliser les communautés Leur fournir des informations scientifiques et politiques | <ul style="list-style-type: none"> Peuvent avoir des connaissances insuffisantes des questions liées à l'adaptation aux changements climatiques ou ne pas y prêter attention Peuvent pâtir de l'absence de liberté d'expression |

Source: Adapté du manuel publié par le PNUD et le PNUE (2011). *Mainstreaming poverty-environment linkages into development planning: A handbook for practitioners*. p. 22.

Références choisies

Intégration de l'adaptation à la planification nationale du développement:

Ahmad, I.A. (2009). *Climate Policy Integration: Towards Operationalization*. Document de travail du DAES n° 73.

Klein, R., Eriksen, S., Næss, L.O., Hammill, A., Tanner, T., Robledo, C., L'O'Brien, K. (2007). *Portfolio screening to support the mainstreaming of adaptation to climate change into development assistance*. Centre Tyndall de recherche sur le changement climatique – Document de travail n° 102. Disponible sur <<http://www.tyndall.ac.uk/sites/default/files/wp102.pdf>>.

PNUD-PNUE (2011). *Mainstreaming poverty-environment linkages into development planning: A handbook for Practitioners*. Disponible sur <<http://www.unpei.org/PDF/PEI-full-handbook.pdf>>.

OCDE (2009). *Integrating Climate Change Adaptation into Development Co-operation: Policy Guidance*. Paris, OCDE. Disponible sur <http://www.oecd.org/dac/43652123.pdf>.

B.5.B GÉNÉRER ET RENFORCER LES CAPACITÉS D'INTÉGRATION DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES À LA PLANIFICATION

Les activités visant à renforcer ou à développer les capacités d'intégration du changement climatique à la planification ont été lancées à l'étape 3.B de l'élément A. Ces efforts seront accrus dans le cadre de cette activité, à la lumière des résultats obtenus par le processus PNA sur les risques prioritaires et les stratégies d'adaptation. Étant donné la nature à long terme de l'intégration, le renforcement des capacités doit être progressif et commencer par les points fondamentaux de l'élément A pour cibler ensuite des compétences plus spécifiques lors des étapes ultérieures du processus PNA.

En lançant l'approche transversale de renforcement des capacités au niveau national, le processus PNA doit prêter une attention toute particulière aux besoins détaillés ci-dessous, pertinents pour l'intégration du changement climatique à la planification du développement:

- Définition des capacités nécessaires au niveau national pour traiter de l'adaptation; identification des lacunes sur la base de l'analyse des capacités existantes; et mise en œuvre des stratégies et des activités visant à les combler;
- Maîtrise des politiques existantes et de la façon dont elles traitent et permettent l'adaptation au changement climatique, dans le but de revoir la législation et les politiques ou de formuler de nouvelles approches, le cas échéant, pour faciliter une adaptation réussie;
- Intégration des pna aux plans et priorités nationaux de développement, y compris en encourageant la reconnaissance des risques climatiques et du besoin d'adaptation dans les politiques pertinentes et l'intégration des vulnérabilités et des risques liés au changement climatique dans la formulation des politiques; priorité accordée aux zones, secteurs et populations les plus exposés pour l'allocation des ressources;
- Conception de systèmes de suivi et d'évaluation efficaces, y compris pour la coordination globale des travaux entrepris aux niveaux national et sectoriel; définition d'objectifs précis; choix des indicateurs et des méthodes de vérification; identification des sources de données et des méthodes de collecte; soutien à la gestion des données et des informations; lancement d'évaluations spéciales; et facilitation de la notification et de l'examen;
- Recueil et gestion des connaissances sur les incidences des changements climatiques, les facteurs de vulnérabilité et les options d'adaptation dans le but de mettre sur pied un système de soutien à la prise de décision destiné aux activités futures de planification de l'adaptation, y compris par le développement de bases de connaissances et de systèmes fondés sur des experts ou des règles;
- Développement et déploiement de mesures de communication, de sensibilisation du public et d'information sur l'adaptation; facilitation de l'accès du grand public aux informations sur l'adaptation au changement climatique.



B.5.C FACILITER L'INTÉGRATION DE L'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES AUX PROCESSUS DE PLANIFICATION EXISTANTS À L'ÉCHELLE NATIONALE ET INFRANATIONALE

L'intégration de l'adaptation aux changements climatiques doit aboutir à une réelle transformation des processus de planification et à la promotion de la résilience sur le long terme. L'élément préparatoire garantit que l'intégration repose sur l'identification des opportunités et des contraintes liées aux changements climatiques et sur le renforcement des capacités des parties prenantes pertinentes. L'intégration doit en outre être facilitée par la réalisation d'études continues sur les synergies potentielles et les méthodes efficaces d'intégration ainsi que par l'échange des leçons tirées des efforts entrepris et la démonstration de l'efficacité de l'intégration.

La chaîne politique, qui s'étend de la formulation des politiques à l'allocation des ressources et à la programmation, guide le processus de planification et doit donc être la cible des efforts d'intégration. Nous présentons ci-dessous une approche d'intégration de l'adaptation à l'élaboration des politiques. Elle s'appuie sur les

ÉLÉMENT B

ÉLÉMENTS DE LA PHASE PRÉPARATOIRE

ÉTAPE B.1.

Analyse des scénarios climatiques actuels et des scénarios d'évolution du climat

ÉTAPE B.2.

Évaluation des facteurs de vulnérabilité au climat et identification des options d'adaptation aux niveaux sectoriel, infranational et national ainsi qu'à tout autre niveau pertinent

ÉTAPE B.3.

Examen et analyse des options d'adaptation

ÉTAPE B.4.

Élaboration et diffusion de plans nationaux d'adaptation

ÉTAPE B.5.

Intégration de l'adaptation aux changements climatiques aux mesures de développement et de planification sectorielle aux niveaux national et infranational

orientations fournies par l'Organisation de coopération et de développement économiques.⁴²

Étape 1. Comprendre le processus politique. Développer une compréhension approfondie du processus politique et de ses étapes (formulation des politiques, planification et allocation des ressources); cerner le(s) calendrier(s), la feuille de route, les parties prenantes impliquées et les bénéficiaires.

Étape 2. S'impliquer dans le processus. Tenter d'obtenir « une place à la table » des négociations en s'impliquant tôt, aux côtés du gouvernement et des acteurs du développement, au processus de préparation politique. Saisir les opportunités qui se présentent pour signaler l'importance des liens entre adaptation aux changements climatiques et développement et rappeler la nécessité de les reconnaître dans le document politique. Explorer l'option d'un donateur finançant spécifiquement l'intégration de l'adaptation au changement climatique au processus politique.

Étape 3. Établir des comités et contribuer à la formulation du document politique. Identifier les acteurs clés de la préparation de la structure de base du document politique (par ex. l'instance gouvernementale chef de file, le principal comité de rédaction et d'autres comités consultatifs) et travailler avec eux pour influencer le déroulement du processus politique et rédactionnel. Travailler avec les défenseurs de l'intégration dans les principales institutions concernées.

Étape 4. S'entendre sur les modalités de travail avec les principales institutions de façon à mettre en avant les liens entre adaptation et développement; l'environnement peut être considéré comme une question transversale ou un secteur indépendant. Mettre sur pied des mécanismes de coopération et de coordination avec les acteurs travaillant sur d'autres questions transversales (par ex. le genre, le VIH/SIDA).

Étape 5. Influencer l'atelier de lancement politique. Utiliser cette occasion pour souligner l'importance de l'intégration de l'adaptation aux changements climatiques au document politique afin d'obtenir l'adhésion du gouvernement et d'autres parties prenantes; utiliser efficacement les médias peut démultiplier cet effort. Identifier les acteurs non gouvernementaux et leur éventuelle participation au processus; veiller à l'inclusion de différents groupes d'acteurs (d'âge, de niveaux économiques et de genre différents) à l'atelier.

Étape 6. Coopérer avec les secteurs et d'autres institutions gouvernementales à la préparation de leur contribution. Travailler avec les secteurs et d'autres institutions gouvernementales sur le choix de leurs priorités et leur contribution au processus. Rester en contact permanent avec (tous) les secteurs pertinents de façon à veiller à ce que l'importance des liens entre pauvreté et environnement soit traduite dans des objectifs spécifiques et que les stratégies de mise en œuvre soient incluses à leur contribution écrite.

Étape 7. Organiser des consultations publiques au niveau des districts. Sensibiliser le grand public aux problématiques de la pauvreté et de l'environnement. Aider les communautés à identifier les liens pertinents entre ces sujets et leur bien-être ou leurs moyens de subsistance.

Étape 8. Contribuer à la formulation du document politique. Coopérer directement avec l'équipe de rédaction pour s'assurer que les liens avec l'adaptation seront compris, correctement reflétés et adéquatement intégrés au texte.

42 OCDE (2009). *Integrating Climate Change Adaptation into Development Co-operation: Policy Guidance*. Paris, OCDE. Disponible sur <<http://www.oecd.org/dac/43652123.pdf>>.



ÉLÉMENT C

STRATÉGIES DE MISE EN ŒUVRE

ÉTAPE C.1.

Hiérarchisation des activités d'adaptation aux changements climatiques dans le cadre de la planification nationale

ÉTAPE C.2.

Élaboration d'une stratégie nationale de mise en œuvre de l'adaptation (sur le long terme)

ÉTAPE C.3.

Renforcement des capacités de planification et de mise en œuvre des mesures d'adaptation

ÉTAPE C.4.

Promotion de la coordination et des synergies au niveau régional et avec d'autres accords multilatéraux sur l'environnement

6. ÉLÉMENT C. STRATÉGIES DE MISE EN ŒUVRE

Le troisième élément du processus PNA porte sur la conception des stratégies de mise en œuvre des plans nationaux d'adaptation. Les travaux associés à cette étape doivent se concentrer sur la hiérarchisation des actions d'adaptation dans le cadre de la planification nationale, l'identification des synergies et le renforcement des capacités de planification et de mise en œuvre de l'adaptation sur le long terme du pays concerné. Les efforts de renforcement des capacités, de mise en place des cadres institutionnels, de collecte des données, d'évaluation et de communication, entrepris lors des étapes précédentes, se poursuivent ici. La mise en œuvre s'appuie, dans la mesure du possible, sur les activités existantes.

Les principaux résultats de cet élément seront une stratégie de mise en œuvre des PNA, des activités concrètes de mise en œuvre des priorités identifiées dans les PNA et des plans visant à générer et à promouvoir les synergies avec d'autres accords multilatéraux sur l'environnement (AME) et des programmes aux niveaux régional et national.



TABLEAU 3C. ÉTAPES PROPOSÉES ET PISTES D'ACTIVITÉS POUR L'ÉLÉMENT C – STRATÉGIES DE MISE EN ŒUVRE DU PROCESSUS PNA

| Étapes | Pistes d'activités |
|--|---|
| Élément C. Stratégies de mise en œuvre | |
| 1. Hiérarchisation des activités d'adaptation aux changements climatiques dans le cadre de la planification nationale | <ul style="list-style-type: none"> a. Définir les critères nationaux de hiérarchisation des mesures de mise en œuvre en s'appuyant, entre autres, sur: les besoins de développement, les vulnérabilités et les risques climatiques et les plans existants b. Identifier les possibilités de renforcer et de compléter les activités d'adaptation |
| 2. Élaboration d'une stratégie nationale de mise en œuvre de l'adaptation (sur le long terme) | <ul style="list-style-type: none"> a. Déterminer une stratégie pour la mise en œuvre des capacités d'adaptation et identifier les domaines / bénéficiaires ciblés, les autorités compétentes, le calendrier, le séquençage des activités et les conditions de mobilisation des ressources b. Mettre en œuvre des mesures d'adaptation concrètes en s'appuyant sur les plans nationaux d'adaptation par le biais de politiques, de projets et de programmes |
| 3. Renforcement des capacités de planification et de mise en œuvre des mesures d'adaptation | <ul style="list-style-type: none"> a. Renforcer les cadres institutionnel et réglementaire permettant d'intégrer sur le long terme l'adaptation aux efforts entrepris aux niveaux national et sectoriel b. Concevoir et proposer des formations permanentes sur le processus PNA aux niveaux sectoriel et infranational dans le but d'y faciliter la planification de l'adaptation c. Prévoir des activités de sensibilisation aux résultats du processus PNA au niveau national et promouvoir la coopération internationale |
| 4. Promotion de la coordination et des synergies au niveau régional et avec d'autres accords multilatéraux sur l'environnement | <ul style="list-style-type: none"> a. Encourager la coordination de la planification de l'adaptation dans tous les secteurs b. Identifier et promouvoir les synergies en matière d'évaluation, de planification et de mise en œuvre de l'adaptation au niveau régional, si besoin c. Identifier et promouvoir les synergies potentielles avec d'autres accords multilatéraux sur l'environnement pour la formulation des différents plans, mesures de renforcement des capacités et activités de mise en œuvre |

ÉLÉMENT C

STRATÉGIES DE MISE EN ŒUVRE

ÉTAPE C.1.

Hiérarchisation des activités d'adaptation aux changements climatiques dans le cadre de la planification nationale

ÉTAPE C.2.

Élaboration d'une stratégie nationale de mise en œuvre de l'adaptation (sur le long terme)

ÉTAPE C.3.

Renforcement des capacités de planification et de mise en œuvre des mesures d'adaptation

ÉTAPE C.4.

Promotion de la coordination et des synergies au niveau régional et avec d'autres accords multilatéraux sur l'environnement

6.1 ÉTAPE C.1. HIÉRARCHISATION D'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Aperçu. La hiérarchisation des activités d'adaptation dans le contexte élargi de la planification nationale du développement aidera les décideurs politiques et les parties prenantes pertinentes à identifier les mesures d'adaptation les plus importantes à mettre en œuvre dans un pays ou une région donné(e) au vu des besoins concurrents de développement. Cette étape permettra d'identifier les mesures d'adaptation prioritaires et réalisables qui s'appuieront et compléteront les activités d'adaptation existantes. Elles devront aussi être conformes à la vision nationale en matière d'adaptation ainsi qu'aux objectifs nationaux de développement environnemental, social et économique. Cette étape peut être exécutée par l'organisme chargé de la planification ou par le ministère des Finances.

Principales questions

- Comment hiérarchiser au mieux les efforts d'adaptation en vue de leur mise en œuvre au niveau national en prenant en compte les besoins de développement, les vulnérabilités au climat, les risques climatiques ainsi que les plans existants?
- Quels critères utiliser pour définir les actions prioritaires?

Pistes d'activités

- Définir les critères nationaux de hiérarchisation des mesures de mise en œuvre en s'appuyant, entre autres, sur: les besoins de développement, les vulnérabilités et les risques climatiques et les plans existants
- Identifier les possibilités de renforcer et de compléter les activités d'adaptation existantes

C.1.A DÉFINIR LES CRITÈRES NATIONAUX DE HIÉRARCHISATION DES MESURES DE MISE EN ŒUVRE EN S'APPUYANT, ENTRE AUTRES, SUR LES BESOINS DE DÉVELOPPEMENT, LES VULNÉRABILITÉS ET LES RISQUES CLIMATIQUES AINSI QUE LES PLANS EXISTANTS

Les critères nationaux de définition des priorités de mise en œuvre doivent être appliqués. Les critères de hiérarchisation des risques et des vulnérabilités liés au changement climatique (décrits à l'élément B ci-dessus) représentent une bonne base pour le développement de critères de hiérarchisation des mesures de mise en œuvre. Ceux-ci doivent prendre en compte les objectifs et priorités nationaux en matière de développement. Cet exercice s'appuiera sur les considérations et les critères suivants:

- Possibilité de traiter efficacement les principaux risques et facteurs de vulnérabilité;
- Renforcement des capacités d'adaptation et de la résilience aux niveaux des communautés et du pays;
- Responsabilité budgétaire (rapport coût-efficacité);
- Calendrier de mise en œuvre des activités d'adaptation;
- Capacités institutionnelles d'exécution des activités d'adaptation;
- Possibilité de compléter les objectifs nationaux (comme garantir et préserver la sécurité alimentaire) pour renforcer les capacités d'adaptation ou de protéger et d'étendre les structures et fonctions des écosystèmes dans le but de garantir une fourniture durable des biens et des services écosystémiques;

- Possibilité de proposer des solutions « sans regrets » (qui auront un impact positif même en l'absence d'incidences du changement climatique). Ces mesures sont particulièrement utiles lorsque le type ou l'ampleur de ces incidences sont encore très incertains;
- Avantages connexes ou effets secondaires (déterminer si les mesures auront des effets secondaires positifs ou négatifs sur les objectifs de développement et quand les coûts peuvent être partagés).

C.1.B IDENTIFIER LES POSSIBILITÉS DE RENFORCER ET DE COMPLÉTER LES ACTIVITÉS D'ADAPTATION EXISTANTES

Afin de garantir la pérennité de l'approche en matière d'adaptation, il est capital d'élaborer des stratégies de mise en œuvre qui chercheront à développer et à compléter les travaux existants sur cette question. Si un recensement a été mené au moment du lancement du processus PNA, il doit avoir fourni des informations utiles sur les domaines à privilégier. Ceux-ci peuvent inclure:

- Les politiques, plans et cadres de développement pertinents aux niveaux national, local et sectoriel;
- Les grands programmes et projets de développement.

Avoir une idée claire des activités en cours garantira la meilleure répartition possible des ressources et contribuera à une action concertée en matière d'adaptation au niveau national



ÉLÉMENT C

STRATÉGIES DE MISE EN ŒUVRE

ÉTAPE C.1.

Hiérarchisation des activités d'adaptation aux changements climatiques dans le cadre de la planification nationale

ÉTAPE C.2.

Élaboration d'une stratégie nationale de mise en œuvre de l'adaptation (sur le long terme)

ÉTAPE C.3.

Renforcement des capacités de planification et de mise en œuvre des mesures d'adaptation

ÉTAPE C.4.

Promotion de la coordination et des synergies au niveau régional et avec d'autres accords multilatéraux sur l'environnement

6.2 ÉTAPE C.2. ÉLABORATION D'UNE STRATÉGIE NATIONALE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ADAPTATION (SUR LE LONG TERME)

Aperçu. Une mise en œuvre réussie exige de maîtriser la « vision d'ensemble » ainsi que les étapes successives qui y mèneront. Une stratégie de mise en œuvre claire sur le long terme sera une aide précieuse à l'heure de traiter de l'adaptation aux niveaux local et national. Elle devra être ciblée, associée à des orientations précises et liée à la vision nationale en matière d'adaptation ainsi qu'aux priorités, plans et programmes de développement.

Principales questions

- Quelle est la stratégie la plus appropriée pour la mise en place de mesures d'adaptation, y compris en termes de calendrier, de zones / bénéficiaires cibles, d'autorités compétentes et de séquençage des activités?
- Comment les efforts de mise en œuvre peuvent-ils s'inspirer des activités d'adaptation existantes et les compléter?
- Quels sont les coûts potentiels associés à la mise en œuvre des PNA? Comment couvrir ces coûts?

Pistes d'activités

- a. Déterminer une stratégie pour la mise en œuvre des capacités d'adaptation et identifier les domaines / bénéficiaires ciblés, les autorités compétentes, le calendrier, le séquençage des activités et les conditions de mobilisation des ressources
- b. Mettre en œuvre des mesures d'adaptation concrètes en s'appuyant sur les plans nationaux d'adaptation par le biais de politiques, de projets et de programmes

C.2.A DÉTERMINER UNE STRATÉGIE POUR LA MISE EN ŒUVRE DES CAPACITÉS D'ADAPTATION ET IDENTIFIER LES DOMAINES / BÉNÉFICIAIRES CIBLÉS, LES AUTORITÉS COMPÉTENTES, LE CALENDRIER, LE SÉQUENÇAGE DES ACTIVITÉS ET LES CONDITIONS DE MOBILISATION DES RESSOURCES

Une stratégie de mise en œuvre des plans nationaux d'adaptation peut inclure:

- Des activités d'adaptation visant à traiter les principaux risques et facteurs de vulnérabilité;
- Un classement par ordre d'importance des activités d'adaptation au niveau national;
- Une proposition d'approche pour la mise en œuvre des activités (par ex. projet par projet, sectorielle ou programmatique, en fonction de la résilience, par le développement du climate proofing, selon les écosystèmes, etc.);
- Une stratégie globale de hiérarchisation des communautés et/ou des systèmes les plus vulnérables de la société;
- Des sources éventuelles de financement et d'autres formes de soutien à la mise en œuvre des activités d'adaptation;
- Une coordination générale de la mise en œuvre du plan;
- Des options de mobilisation des appuis financiers, techniques et de renforcement des capacités dans le cadre de processus multilatéraux et d'autres canaux, y compris aux niveaux local, national et régional;
- Des approches pour générer et maximiser les synergies avec d'autres plans;
- Une séquence des activités de mise en œuvre qui prenne en compte les ressources disponibles au moment de son élaboration en les comparant à celles nécessaires et qui reprend les mesures d'adaptation en cours et prévues et les initiatives pertinentes en matière de développement.

Pour chaque activité, la stratégie indiquera aussi:

- Le/les objectif(s), produits et résultats attendus;
- Les domaines ou bénéficiaires ciblés;
- Les ressources nécessaires à sa mise en œuvre (comme des données et des informations, des ressources humaines, institutionnelles et systémiques ou encore financières);
- La/les organisation(s) et/ou agence(s) chargée(s) de la mise en œuvre et/ou de sa coordination.

Références choisies

Développement d'une stratégie de mise en œuvre:

Elements for implementation strategies for national adaptation programmes of action. Document technique rédigé par le LEG. FCCC/TP/2005/5.

PNUD (2011). *Preparing Low-Emission Climate-Resilient Development Strategies.* Un guide du PNUD – version 1. Résumé analytique. New York, PNUD. Disponible sur <<http://www.undp.org/content/dam/undp/library/Environment%20and%20Energy/Climate%20Strategies/UNDP-LECRDS-Guidebook-v17-web.pdf>>.

C.2.B METTRE EN ŒUVRE DES MESURES D'ADAPTATION CONCRÈTES EN S'APPUYANT SUR LES PLANS NATIONAUX D'ADAPTATION, PAR LE BIAIS DE POLITIQUES, DE PROJETS ET DE PROGRAMMES

La forme, la nature et l'échelle de la mise en œuvre des activités d'adaptation varieront en fonction du contexte. Toutefois, à tous les niveaux, la mise en œuvre pourra être conçue avec les objectifs suivants à l'esprit:

- Concrétisation et préservation de la sécurité alimentaire dans un contexte de changements climatiques par la modification des dates d'ensemencement; la diversification des cultures et la priorité accordée aux cultures résistantes; la production accrue de fourrage; le rôle plus important accordé aux pâturages; la promotion de techniques d'irrigation économes en eau; une planification de l'utilisation des sols; une préservation des terres; une amélioration des méthodes de transformation et de préservation des aliments; des dispositifs de concentration de poissons, etc.;
- Concrétisation et préservation de la sécurité de l'eau et de l'assainissement par une meilleure collecte des eaux de pluie; la réhabilitation des zones humides; une gestion intégrée des bassins versants, bénéfique pour la protection des zones côtières et l'utilisation des sols; la réhabilitation des puits et des forages; la conception de réservoirs, de canaux d'irrigation, de digues et de bassins résistants; une utilisation efficace de l'eau; un assainissement écologique, etc.;
- Protection de la vie humaine et des biens contre les événements climatiques extrêmes et les catastrophes, y compris le long des basses terres et des zones côtières, par la construction de digues, de brise-lames et de dunes mouvantes; la protection en mer des pêcheurs; la publication de cartes de risques actualisées; la planification des nouvelles constructions dans les zones à faible risque; l'installation et/ou la réhabilitation des systèmes d'alerte précoce, etc.;
- Protection et renforcement des structures et des fonctions des écosystèmes afin de garantir une fourniture durable des biens et des services écosystémiques par des mesures de boisement; la réhabilitation et la gestion des côtes; la gestion des sols et de la végétation; la gestion intégrée des bassins versants, etc.;

ÉLÉMENT C

STRATÉGIES DE MISE EN ŒUVRE

ÉTAPE C.1.

Hiérarchisation des activités d'adaptation aux changements climatiques dans le cadre de la planification nationale

ÉTAPE C.2.

Élaboration d'une stratégie nationale de mise en œuvre de l'adaptation (sur le long terme)

ÉTAPE C.3.

Renforcement des capacités de planification et de mise en œuvre des mesures d'adaptation

ÉTAPE C.4.

Promotion de la coordination et des synergies au niveau régional et avec d'autres accords multilatéraux sur l'environnement

- Promotion et renforcement de la santé et de la sécurité des populations par la promotion de bonnes pratiques environnementales et sanitaires, par exemple;
- Climate proofing des principales composantes des économies nationales et du développement durable grâce à des programmes de formation des communautés aux changements climatiques; à l'intégration des changements climatiques aux cursus nationaux, etc.;
- Protection et préservation des valeurs et des systèmes culturels grâce à la conservation des espèces autochtones; à la préservation des sites inscrits au patrimoine culturel; à la promotion de jardins botaniques, etc.

Les activités d'adaptation hiérarchisées dans le processus PNA peuvent être mises en œuvre conformément aux modalités établies par la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, mais aussi par d'autres canaux. L'encadré 7 détaille les mécanismes de financement disponibles dans le cadre de la Convention pour soutenir la mise en œuvre des activités d'adaptation.

ENCADRÉ 7. SOURCES DE FINANCEMENT DE L'ADAPTATION DANS LE CADRE DE LA CONVENTION

Fonds pour les pays les moins avancés. Le Fonds pour les PMA a vu le jour en 2001. Ce fonds volontaire, géré par le FEM, avait pour but de soutenir les PMA dans la préparation et la mise en œuvre de leurs PANA. Il a également été utilisé pour accompagner les PMA dans la mise en œuvre des éléments de leur programme de travail, autres que ceux repris dans les PANA, et pour encourager les activités préparatoires du processus PNA. Pour plus d'informations sur le Fonds pour les PMA, rendez-vous sur <<http://www.thegef.org/gef/LDCF>> ou sur <<http://unfccc.int/4723>>.

Fonds spécial pour les changements climatiques. Le FSCC a été créé en 2001 dans le cadre de la Convention pour financer les projets liés à l'adaptation; aux transferts de technologies et au renforcement des capacités; aux domaines de l'énergie, des transports, de l'industrie, de l'agriculture, de la foresterie et de la gestion des déchets; et à la diversification économique. Pour plus d'informations sur le FSCC, rendez-vous sur <<http://www.thegef.org/gef/SCCF>> ou sur <<http://unfccc.int/3657>>.

Fonds d'adaptation. Le Fonds d'adaptation a été instauré en 2001 dans le cadre de la Convention pour financer des projets et des programmes d'adaptation concrets dans les pays en développement parties au Protocole de Kyoto et particulièrement vulnérables aux impacts négatifs du changement climatique. Il est devenu opérationnel en 2007. Pour plus d'informations sur le FA, rendez-vous sur <<https://www.adaptation-fund.org/>> ou sur <<http://unfccc.int/3659>>.

Fonds vert pour le climat. Créé en 2010 en tant qu'entité opérationnelle du mécanisme financier de la Convention, le FVC vise à soutenir les projets, programmes, politiques et autres activités lancés dans les pays en développement parties en utilisant des guichets de financement thématiques. Pour plus d'informations sur le FVC, rendez-vous sur <<http://gcfund.net>> ou sur <<http://unfccc.int/5869>>.



ÉLÉMENT C

STRATÉGIES DE MISE EN ŒUVRE

ÉTAPE C.1.

Hiérarchisation des activités d'adaptation aux changements climatiques dans le cadre de la planification nationale

ÉTAPE C.2.

Élaboration d'une stratégie nationale de mise en œuvre de l'adaptation (sur le long terme)

ÉTAPE C.3.

Renforcement des capacités de planification et de mise en œuvre des mesures d'adaptation

ÉTAPE C.4.

Promotion de la coordination et des synergies au niveau régional et avec d'autres accords multilatéraux sur l'environnement

6.3 ÉTAPE C.3. RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DE PLANIFICATION ET DE MISE EN ŒUVRE DES MESURES D'ADAPTATION

Aperçu. L'objectif ultime de traitement de l'adaptation dans le processus PNA est de permettre la planification, la hiérarchisation et la mise en œuvre de stratégies, de politiques, de projets et de programmes visant à réduire la vulnérabilité au changement climatique, à renforcer les capacités d'adaptation et à faciliter l'intégration de l'adaptation aux efforts de développement d'un pays. Cette approche implique de consentir des investissements pour accroître les capacités liées à des domaines prioritaires stratégiques, et ce pour le pays dans son ensemble ou pour un secteur ou une localité donné(e). Ces investissements doivent s'aligner sur le renforcement des capacités de planification institutionnelles, humaines, sociétales et systémiques.

Principales questions

- Comment préserver et renforcer à différents niveaux les capacités et règles techniques et institutionnelles permettant la planification et la mise en œuvre sur le long terme de l'adaptation?
- Quelles leçons tirer d'autres expériences mondiales et de la coopération internationale en matière de planification de l'adaptation?

Pistes d'activités

- Renforcer les cadres institutionnel et réglementaire permettant d'intégrer sur le long terme l'adaptation aux efforts entrepris aux niveaux national et sectoriel
- Concevoir et proposer des formations permanentes sur le processus PNA aux niveaux sectoriel et infranational dans le but d'y faciliter la planification de l'adaptation
- Prévoir des activités de sensibilisation aux résultats du processus PNA au niveau national et promouvoir la coopération internationale

C.3.A RENFORCER LES CADRES INSTITUTIONNEL ET RÉGLEMENTAIRE PERMETTANT D'INTÉGRER SUR LE LONG TERME L'ADAPTATION AUX EFFORTS ENTREPRIS AUX NIVEAUX NATIONAL ET SECTORIEL

Cette activité s'appuie sur l'activité A de la 3e étape de l'élément A, consacrée au développement des capacités nécessaires au processus PNA. Après l'élaboration d'un ensemble de plans nationaux d'adaptation, cette activité intègre les résultats du processus de suivi et d'évaluation du PNA afin de poursuivre le renforcement des institutions et des cadres nécessaires à la planification de l'adaptation sur le long terme.

Les institutions gouvernementales nationales et locales, les ONG, les organisations communautaires et les centres de recherche et universitaires jouent un rôle de premier plan dans le renforcement des capacités d'adaptation sur le long terme. Il est donc essentiel que les stratégies en matière d'adaptation intègrent des activités visant à continuellement renforcer les capacités de toutes les institutions pertinentes et à garantir la disponibilité de ressources suffisantes pour soutenir leurs actions nationales sur cette question.

Afin de compléter le rôle des institutions nationales et locales et de soutenir les actions, la communication et la coopération entre elles, les cadres réglementaires adaptés doivent aussi être renforcés. Cet effort peut porter sur les environnements habilitants pour l'adaptation, y compris les lois; les cadres réglementaire, législatif et politique; et les cadres de responsabilisation au sein desquels les institutions et les individus agissent.

Références choisies

Renforcement des cadres institutionnels:

Dixit, A., McGray, H., Gonzales, J. et Desmond, M. (2012). *Ready or Not: Assessing Institutional Aspects of National Capacity for Climate Change Adaptation*. Washington, Institut des ressources mondiales. Disponible sur <<http://www.wri.org/publication/ready-or-not>>.

C.3.B CONCEVOIR ET PROPOSER DES FORMATIONS PERMANENTES SUR LE PROCESSUS PNA AUX NIVEAUX SECTORIEL ET INFRANATIONAL AFIN D'Y FACILITER LA PLANIFICATION DE L'ADAPTATION

Cette activité s'appuie sur l'activité A de la 3e étape de l'élément A, consacrée à la formation. En raison de sa nature continue, le processus PNA est amené à évoluer sans cesse à la lumière des nouveaux éléments et besoins identifiés. Il doit donc être accompagné d'un programme continu de renforcement des capacités des experts, des institutions et des systèmes nationaux qui leur permette de traiter de l'adaptation comme élément-clé du quotidien. Le programme de formation vise à :

- Renforcer les cursus nationaux d'éducation et de formation ainsi que les centres de développement des compétences pour qu'ils proposent des programmes consacrés aux changements climatiques et ciblant le processus PNA;
- Renforcer les capacités des groupes jouant un rôle clé dans le processus PNA, comme les agences gouvernementales, le personnel scientifique, technique et d'encadrement, les journalistes, les enseignants et les leaders communautaires aux niveaux local et national, en fonction des besoins;
- Coopérer, promouvoir, faciliter, développer et mettre en œuvre des programmes formels et non formels d'éducation et de formation se concentrant sur les changements climatiques à tous les niveaux et visant les femmes et les jeunes en particulier, y compris par le biais d'échanges ou de détachement du personnel adéquat pour former les experts.

C.3.C PRÉVOIR DES ACTIVITÉS DE SENSIBILISATION AUX RESULTATS DU PROCESSUS PNA AU NIVEAU NATIONAL ET PROMOUVOIR LA COOPÉRATION INTERNATIONALE

Le processus PNA doit faciliter les activités de sensibilisation à l'adaptation au niveau national et promouvoir la coopération internationale. Pour y parvenir, la stratégie de mise en œuvre des PNA prévoit que des équipes nationales soient créées pour intégrer les activités de sensibilisation. Celles-ci doivent :

- Faciliter l'accès aux données et aux informations sur le processus PNA nécessaires au grand public d'une manière générale et à certaines parties prenantes en particulier pour comprendre, traiter et réagir au changement climatique;
- Encourager la participation du grand public au processus PNA en facilitant les commentaires, les débats et les partenariats sur les questions de changement climatique et de gouvernance en rappelant le rôle important que peuvent jouer dans ce contexte les plateformes et stratégies liées aux réseaux sociaux;
- Promouvoir le partage d'expériences et de bonnes pratiques en matière de planification de l'adaptation aux niveaux régional et international.

ÉLÉMENT C

STRATÉGIES DE MISE EN ŒUVRE

ÉTAPE C.1.

Hiérarchisation des activités d'adaptation aux changements climatiques dans le cadre de la planification nationale

ÉTAPE C.2.

Élaboration d'une stratégie nationale de mise en œuvre de l'adaptation (sur le long terme)

ÉTAPE C.3.

Renforcement des capacités de planification et de mise en œuvre des mesures d'adaptation

ÉTAPE C.4.

Promotion de la coordination et des synergies au niveau régional et avec d'autres accords multilatéraux sur l'environnement

6.4 ÉTAPE C.4. PROMOTION DE LA COORDINATION ET DES SYNERGIES AU NIVEAU REGIONAL ET AVEC D'AUTRES ACCORDS MULTILATÉRAUX SUR L'ENVIRONNEMENT

Aperçu. L'étape 4 vise à encourager la coordination régionale dans la conception et la mise en œuvre des projets et des programmes d'adaptation, le cas échéant, et à explorer les synergies avec d'autres accords multilatéraux sur l'environnement. Elle s'appuie sur les efforts de coordination entrepris pour l'élaboration des plans d'action dans le cadre de la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification, de la Convention sur la diversité biologique et de la CCNUCC.

Principales questions

- Comment promouvoir et renforcer la coordination transsectorielle et régionale de la planification de l'adaptation?
- Comment identifier et encourager les synergies avec d'autres accords multilatéraux sur l'environnement dans le cadre du processus de planification et de mise en œuvre?

Pistes d'activités

- Encourager la coordination de la planification de l'adaptation dans tous les secteurs
- Identifier et promouvoir les synergies en matière d'évaluation, de planification et de mise en œuvre de l'adaptation au niveau régional, si besoin
- Identifier et promouvoir les synergies potentielles avec d'autres accords multilatéraux sur l'environnement pour la formulation des différents plans, mesures de renforcement des capacités et activités de mise en œuvre

C.4.A ENCOURAGER LA COORDINATION DE LA PLANIFICATION DE L'ADAPTATION DANS TOUS LES SECTEURS

Nombre des étapes d'évaluation des vulnérabilités et de conception des stratégies d'adaptation sont identiques, quel que soit le secteur concerné. Il est donc à la fois efficace et rentable de coordonner ces activités sur une base transsectorielle. De plus, la plupart des priorités de développement exige une coopération entre plusieurs secteurs. Ainsi, sur les questions de sécurité alimentaire, des contributions seront attendues de la part des parties prenantes actives dans des secteurs tels que l'agriculture, l'eau, l'irrigation, les transports, le genre, la santé, la gestion des catastrophes et la planification de l'utilisation des sols.

Sur les questions de coordination, l'élan doit provenir du PNA et de la stratégie, guidés par le mandat national du processus PNA.

Références choisies

Coordination:

Secrétariat du Forum des îles du Pacifique (2007). *The Pacific Plan for Strengthening Regional Cooperation and Integration*. Disponible sur <<http://www.forumsec.org/pages.cfm/about-us/the-pacific-plan/>>.

Smith, J.B. (2011). Development and climate change adaptation funding: coordination and integration. *Climate Policy*, n° 11(3), p. 987–1000.

Institut des ressources mondiales en collaboration avec le PNUD, le PNUE et la Banque mondiale (2011). *World Resources 2010–2011: Decision Making in a Changing Climate — Adaptation Challenges and Choices*. Washington, WRI. Disponible sur <http://pdf.wri.org/world_resources_report_2010-2011.pdf>.

C.4.B IDENTIFIER ET PROMOUVOIR LES SYNERGIES EN MATIÈRE D'ÉVALUATION, DE PLANIFICATION ET DE MISE EN ŒUVRE DE L'ADAPTATION AU NIVEAU RÉGIONAL, SI BESOIN

Comme l'a démontré le processus PANA, la coopération régionale peut accroître l'efficacité et les impacts sur le long terme de la planification de l'adaptation. C'est pourquoi des synergies entre régions peuvent présenter les avantages suivants pour le développement et la mise en œuvre des PNA:

- Répondre au besoin de renforcement des capacités liées au processus PNA;
- Contribuer à élargir la base de connaissances sur l'adaptation en faisant appel à un ensemble régional d'experts et en exploitant les meilleures pratiques et les leçons tirées de l'expérience régionale;
- Permettre le partage des coûts et la mise en commun des ressources pour les processus pouvant être exécutés conjointement (par ex. Pour l'élaboration de scénarios d'évolution du climat);
- Éviter les impacts transfrontaliers négatifs, en particulier sur les bassins hydrographiques communs ou d'autres écosystèmes.

Les principes suivants pourront être utiles lors de l'identification et de la promotion des synergies au niveau régional:

- Définir une stratégie de coopération claire au niveau régional;
- S'efforcer de garantir une pleine appropriation de l'ensemble des projets par tous les pays et les entités régionales concernés;
- Envisager une approche inclusive et la participation de toutes les parties prenantes pertinentes.

Références choisies

Identification des synergies régionales:

Elements for implementation strategies for national adaptation programmes of action. Document technique rédigé par le LEG. FCCC/TP/2005/5. Chapitre IX « Synergies régionales ». Disponible sur <<http://unfccc.int/resource/docs/2005/tp/eng/05.pdf>>.

USAID Asie (2010). *Asia-Pacific Regional Climate Change Adaptation Assessment. Final report: Findings and Recommendations.* Disponible sur <http://pdf.usaid.gov/pdf_docs/PNADS197.pdf>.

C.4.C IDENTIFIER ET PROMOUVOIR LES SYNERGIES POTENTIELLES AVEC D'AUTRES ACCORDS MULTILATÉRAUX SUR L'ENVIRONNEMENT POUR LA FORMULATION DES DIFFÉRENTS PLANS, MESURES DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS ET ACTIVITÉS DE MISE EN ŒUVRE

Au niveau national, deux approches principales sont à la disposition des pays pour accroître la coopération et la coordination de leurs activités dans le cadre des trois conventions de Rio et d'autres accords multilatéraux sur l'environnement. L'approche la plus courante consiste à établir une instance interinstitutionnelle ou un mécanisme de coopération formel qui regroupe les différents organismes gouvernementaux et autres parties prenantes. La seconde approche prévoit de confier formellement les responsabilités ancrées dans les conventions à un département ou à une unité au sein d'un ministère ou d'une agence. Dans ce cas-là, le personnel travaille directement avec les collègues chargés des autres

ÉLÉMENT C

STRATÉGIES DE MISE EN ŒUVRE

ÉTAPE C.1.

Hiérarchisation des activités d'adaptation aux changements climatiques dans le cadre de la planification nationale

ÉTAPE C.2.

Élaboration d'une stratégie nationale de mise en œuvre de l'adaptation (sur le long terme)

ÉTAPE C.3.

Renforcement des capacités de planification et de mise en œuvre des mesures d'adaptation

ÉTAPE C.4.

Promotion de la coordination et des synergies au niveau régional et avec d'autres accords multilatéraux sur l'environnement

conventions, ce qui multiplie les occasions de coopérer et de partager les enseignements tirés du passé.

La coordination des travaux entrepris dans le cadre des conventions exige une coopération entre les agences gouvernementales, les organisations internationales et les différentes parties prenantes responsables de leur mise en œuvre. Parmi les pistes à explorer pour créer des synergies au niveau national, citons:

- L'identification et la hiérarchisation des activités entreprises dans le cadre des trois conventions;
- La prise en compte harmonisée des obligations prévues par les conventions lors de la révision ou de l'adoption de nouvelles lois;
- L'utilisation des mécanismes prévus par l'une des conventions pour coordonner les travaux associés aux trois.

Dans ce cadre, les systèmes de gestion de l'information peuvent s'avérer un outil puissant de collecte et de partage des données et des informations ainsi que d'harmonisation des actions relatives aux changements climatiques, à l'atmosphère, à la biodiversité, à la dégradation des sols et à la désertification.

Références choisies

Identification des synergies avec les AME:

DAES (2011). *Synergies Success Stories: Enhancing Cooperation and Coordination among the Basel, Rotterdam and Stockholm Conventions*. New York, Nations unies. Disponible sur <<http://www.basel.int/DNNAdmin/AllNews/tabid/2290/ctl/ArticleView/mid/7518/articleId/353/Synergies-Success-Stories--Enhancing-cooperation-and-coordination-among-the-Basel-Rotterdam-and-Stockholm-conventions.aspx>>.



ÉLÉMENT D

NOTIFICATION, SUIVI ET
EXAMEN

ÉTAPE D.1.

Suivi du processus PNA

ÉTAPE D.2.

Examen du processus PNA afin d'en
évaluer l'avancée, l'efficacité et les
lacunes

ÉTAPE D.3.

Actualisation itérative des plans
nationaux d'adaptation

ÉTAPE D.4.

Sensibilisation au processus PNA
et notification de ses avancées et
de son efficacité

7. ÉLÉMENT D. NOTIFICATION, SUIVI ET EXAMEN

Le quatrième élément est consacré à la notification, au suivi et à l'examen. Il consiste en la collecte d'informations sur le processus PNA qui doivent ensuite être évaluées grâce à un système de suivi et évaluation national pour informer la COP des avancées du processus. Les activités liées à cet élément sont mises en œuvre tout au long du processus PNA dès la création et l'application du système de suivi et évaluation lors du lancement du processus. Les résultats de cet examen alimenteront les révisions régulières des PNA et les leçons tirées de l'exercice seront intégrées aux futures actions du processus PNA.

Le principal résultat attendu de cet élément est un plan de suivi et d'évaluation du processus, assorti d'un plan pour la collecte des données et la compilation et la synthèse des nouvelles informations sur les impacts et les vulnérabilités. Ces informations doivent être utilisées lors de la mise à jour des PNA. Les PNA seront diffusés au niveau international et par l'intermédiaire du secrétariat de la CCNUCC. Des rapports d'étape réguliers seront soumis à la CCNUCC par le biais des canaux de notification présents et futurs, de même que les communications et contributions des pays concernés.



TABLEAU 3D. ÉTAPES PROPOSÉES ET PISTES D'ACTIVITÉS POUR L'ÉLÉMENT D – NOTIFICATION, SUIVI ET EXAMEN DU PROCESSUS PNA

| Étapes | Pistes d'activités |
|--|--|
| Élément D. Notification, suivi et examen | |
| 1. Suivi du processus PNA | <ul style="list-style-type: none"> a. Identifier les (quelques) éléments du processus PNA qui seront évalués par des mesures qualitatives et quantitatives de la performance dans le cadre d'une analyse des progrès effectués, de l'efficacité du processus et de ses lacunes b. Pour les éléments identifiés ci-dessus, définir les paramètres spécifiques permettant de suivre les progrès effectués, de mesurer et de communiquer les niveaux d'efficacité et d'évaluer les lacunes c. Collecter des informations sur les paramètres prélevés tout au long du processus PNA |
| 2. Examen du processus PNA afin d'en évaluer l'avancée, l'efficacité et les lacunes | <ul style="list-style-type: none"> a. Compiler et synthétiser les informations issues des dernières évaluations et des progrès scientifiques ainsi que les résultats des activités d'adaptation en cours afin de soutenir le processus d'examen et d'actualisation des PNA et de leurs résultats b. Examiner régulièrement les activités entreprises dans le cadre du processus PNA en évaluant les informations et paramètres recueillis lors de son suivi |
| 3. Actualisation itérative des plans nationaux d'adaptation | <ul style="list-style-type: none"> a. Actualiser les plans nationaux d'adaptation et leur documentation à la fréquence prévue pour le processus PNA dans le mandat, le cadre ou la stratégie au niveau national en répétant les étapes idoines en fonction des besoins b. Œuvrer en faveur de l'alignement et de l'actualisation des PNA sur les plans nationaux de développement pertinents |
| 4. Sensibilisation au processus PNA et notification de ses avancées et de son efficacité | <ul style="list-style-type: none"> a. Diffuser les documents et les résultats du processus PNA auprès du secrétariat de la CCNUCC et d'autres parties prenantes pertinentes, au fur et à mesure de leur disponibilité b. Informer, dans le cadre de la communication nationale, sur les progrès et l'efficacité du processus PNA |

ÉLÉMENT D

NOTIFICATION, SUIVI ET
EXAMEN

ÉTAPE D.1.

Suivi du processus PNA

ÉTAPE D.2.

Examen du processus PNA afin d'en évaluer l'avancée, l'efficacité et les lacunes

ÉTAPE D.3.

Actualisation itérative des plans nationaux d'adaptation

ÉTAPE D.4.

Sensibilisation au processus PNA et notification de ses avancées et de son efficacité

7.1 ÉTAPE D.1. SUIVI DU PROCESSUS PNA

Aperçu. L'étape D.1 fixe le cadre de suivi et d'évaluation du processus PNA et débouche sur la définition d'unités de mesure spécifiques, à utiliser lors de la collecte des données. Les données sont collectées dans le cadre du processus PNA et analysées en fonction des besoins dans le but de guider son évolution afin qu'il reste souple et efficace.

Principales questions

- Quels sont les domaines clés garantissant l'efficacité du processus PNA qui doivent donc être au cœur des efforts de suivi?
- Quelles sont les informations et les paramètres nécessaires pour suivre l'avancée et l'efficacité du processus PNA, en identifier les lacunes et en tirer les leçons?

Pistes d'activités

- Identifier les (quelques) éléments du processus PNA qui seront évalués par des mesures qualitatives et quantitatives de la performance dans le cadre d'une analyse des progrès effectués, de l'efficacité du processus et de ses lacunes
- Pour les éléments identifiés ci-dessus, définir les paramètres spécifiques permettant de suivre les progrès effectués, de mesurer et de communiquer les niveaux d'efficacité et d'évaluer les lacunes
- Collecter des informations sur les paramètres prélevés tout au long du processus PNA

D.1.A IDENTIFIER LES (QUELQUES) ÉLÉMENTS DU PROCESSUS PNA QUI SERONT ÉVALUÉS PAR DES MESURES QUALITATIVES ET QUANTITATIVES DE LA PERFORMANCE DANS LE CADRE D'UNE ANALYSE DES PROGRÈS EFFECTUÉS, DE L'EFFICACITÉ DU PROCESSUS ET DE SES LACUNES

À l'heure de déterminer les modalités de suivi et d'évaluation du processus PNA, il est important de rappeler ses objectifs: réduire la vulnérabilité aux incidences des changements climatiques et faciliter l'intégration de ce phénomène à la planification du développement (voir section 1.1.1 pour une présentation complète). De plus, les lignes directrices initiales du processus PNA recommandent aux parties de procéder à un examen régulier de leur processus, à une fréquence qu'elles choisissent afin de (a) lutter contre les inefficacités en intégrant les résultats des dernières évaluations et les découvertes scientifiques les plus récentes dans le but de refléter les leçons tirées des efforts d'adaptation; et de (b) suivre et d'analyser les efforts entrepris et d'informer dans les communications nationales sur les progrès enregistrés et l'efficacité du processus PNA.

Nous avons rappelé plus haut que la question des capacités nécessaires à la concrétisation du processus PNA était importante. Nous avons également proposé que le suivi se concentre sur l'identification des lacunes en matière de capacités afin de les combler.

Le suivi peut se dérouler à plusieurs niveaux: le niveau national s'il s'agit d'examiner et d'évaluer la totalité du processus PNA; au moment de la mise en œuvre si le but est de déterminer si les différents objectifs ont été atteints; au niveau des programmes ou des projets s'il s'agit d'évaluer les résultats et les impacts des activités. Étant donné les nombreuses options de suivi du processus, nous proposons que chaque pays choisisse les domaines sur lesquels il souhaite se concentrer, en fonction de leur importance à l'heure de mesurer la réussite globale du processus. Les coûts associés au système de suivi et évaluation ainsi que les synergies avec d'autres efforts similaires peuvent également être pris en compte. Des méthodes

et des unités de mesure précises seront définies dans le cadre de l'activité suivante pour permettre le suivi des domaines sélectionnés.

Les résultats du suivi et de l'évaluation seront utilisés pour améliorer l'efficacité du processus et pour faciliter l'intégration des conclusions tirées des dernières évaluations et des découvertes scientifiques les plus récentes, sans oublier les leçons tirées du processus. Ces informations peuvent également être utilisées pour rédiger des rapports consacrés aux progrès effectués par le processus PNA et son efficacité. Ceux-ci pourront ensuite être relayés à la COP pour information par le biais des canaux nationaux de communication et de notification.

Références choisies

Suivi et évaluation:

Berkhout, F., Hertin, J. et Arnell, N. (2004). *Business and Climate Change: Measuring and Enhancing Adaptive Capacity*. Rapport technique 11 du Centre Tyndall. Oxford, Centre Tyndall de recherche sur les changements climatiques. Disponible sur <http://www.tyndall.ac.uk/sites/default/files/it1_23.pdf>.

FEM (2012). Outil d'évaluation du suivi de l'adaptation du Fonds pour les PMA/FSSC (AMAT). <http://www.thegef.org/gef/tracking_tool_LDCF_SCCF>.

GIZ (Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit) et Institut des ressources mondiales (2011). *Making Adaptation Count: Concepts and Options for Monitoring and Evaluation of Climate Change Adaptation*. Eschborn, GIZ. Disponible sur <http://pdf.wri.org/making_adaptation_count.pdf>.

Gupta, J., Termeer, C., Klostermann, J., Meijerink, S., van den Brink, M., Jong, P., Nooteboom, S. et Bergsma, E. (2010). The Adaptive Capacity Wheel: a method to assess the inherent characteristics of institutions to enable the adaptive capacity of society. *Environmental Science and Policy*, n° 13, p. 459–471.

Lamhauge, N., Lanzi, E. et Agrawala, S. (2011). *Monitoring and Evaluation for Adaptation: Lessons from Development Co-operation Agencies*. Documents de travail sur l'environnement de l'OCDE, n° 38. Disponible sur <http://www.oecd-ilibrary.org/environment/monitoring-and-evaluation-for-adaptation-lessons-from-development-co-operation-agencies_5kg20mj6c2bw-en>.

Lonsdale, K.G., Gawith, M.J., Johnstone, K., Street, R.B., West, C.C. et Brown, A.D. (2010). **Attributes of well-adapting organisations**. Rapport rédigé pour le sous-comité sur l'adaptation par le Programme britannique sur les impacts du changement climatique. Oxford, UKCIP. Disponible sur <http://www.ukcip.org.uk/wordpress/wpcontent/PDFs/UKCIP_Well_adapting_organisations.pdf>.

Centre national de recherche (2005). *Thinking Strategically: The Appropriate Use of Metrics for the Climate Change Science Program*. Comité sur les mesures destinées à la recherche sur le changement mondial. Comité sur la recherche climatique. Disponible sur <https://download.nap.edu/catalog.php?record_id=11292>.

Cadre PACT – un outil potentiellement utile, structuré autour de six niveaux d'intervention, pour évaluer et améliorer la réaction de votre organisation aux défis posés par les changements climatiques. <<http://www.pact.co/home>>.

Pringle, P. (2011). *AdaptME: Adaptation Monitoring and Evaluation*. Oxford, UKCIP. Disponible sur <<http://www.ukcip.org.uk/wordpress/wp-content/AdaptME/AdaptME.pdf>>.

Banque mondiale (2010). *Economic Evaluation of Climate Change Adaptation Projects: Approaches for the Agricultural Sector and Beyond*. Washington, BIRD/Banque mondiale. Disponible sur <http://siteresources.worldbank.org/ENVIRONMENT/Resources/DevCC1_Adaptation.pdf>.

Institut des ressources mondiales (2009). *The National Adaptive Capacity Framework: Key Institutional Functions for a Changing Climate*. Disponible sur <http://pdf.wri.org/working_papers/NAC_framework_2009-12.pdf>.

Yohe, G. et Tol, R.S.J. (2002). Indicators for social and economic coping capacity – moving toward a working definition of adaptive capacity. *Global Environmental Change*, n° 12; p. 25–40.

ÉLÉMENT D

NOTIFICATION, SUIVI ET
EXAMEN

ÉTAPE D.1.

Suivi du processus PNA

ÉTAPE D.2.

Examen du processus PNA afin d'en
évaluer l'avancée, l'efficacité et les
lacunes

ÉTAPE D.3.

Actualisation itérative des plans
nationaux d'adaptation

ÉTAPE D.4.

Sensibilisation au processus PNA
et notification de ses avancées et
de son efficacité

D.1.B POUR LES ÉLÉMENTS IDENTIFIÉS CI-DESSUS, DÉFINIR LES PARAMÈTRES SPÉCIFIQUES PERMETTANT DE SUIVRE LES PROGRÈS EFFECTUÉS, DE MESURER ET DE COMMUNIQUER LES NIVEAUX D'EFFICACITÉ ET D'ÉVALUER LES LACUNES DANS LE CADRE DU PROCESSUS PNA; ÉLABORER UN PLAN DE COLLECTE DES DONNÉES

L'étape précédente aura défini les objectifs poursuivis par le suivi et l'évaluation du processus PNA et permis de sélectionner les domaines prioritaires. Le Conseil américain de la recherche a défini en 2005 une méthode pratique pour la définition des paramètres nécessaires à un protocole de suivi et évaluation destiné à évaluer des programmes⁴³. Il fait appel à un système de mesure reposant sur cinq piliers et couvrant toutes les étapes de l'élaboration et de la mise en œuvre des programmes.

- **Mesure du processus:** il s'agit d'évaluer la direction des opérations et les dispositions prises pour atteindre un objectif. Les paramètres analysés portent, entre autres, sur la présence d'un dirigeant pour chaque activité, le bon fonctionnement du processus d'examen collégial impliquant toutes les parties prenantes, une planification conçue selon le principe de la participation ou l'utilisation de références, le cas échéant, ainsi que l'organisation d'événements et d'activités pertinentes;
- **Mesure des intrants:** il s'agit de mesurer les éléments tangibles utilisés dans un processus afin d'atteindre un objectif donné, par exemple l'expertise et les connaissances nécessaires pour soutenir les travaux, un niveau d'engagement de ressources suffisant ou le degré auquel l'activité considérée exploite les ressources et les produits existants;
- **Mesure des extrants:** il s'agit de mesurer les produits et services fournis ainsi que les nouvelles compétences et connaissances acquises;
- **Mesure des résultats:** il s'agit de mesurer les résultats provenant directement des activités d'un programme ainsi que l'influence que ses participants et activités exercent en dehors de lui (résultats inattendus). Les paramètres analysés incluent le degré de renforcement des capacités d'adaptation et les impacts économiques ou sur le développement, la capacité des acteurs à prendre de meilleures décisions en matière d'adaptation et l'intégration des considérations liées aux changements climatiques aux processus de planification et de développement;
- **Mesure des impacts:** il s'agit de mesurer les conséquences sur le long terme des résultats obtenus: contributions aux futures prises de décisions, avantages sociaux tangibles, société plus résiliente, systèmes économiques et sociaux transformés et adaptés à des conditions climatiques changeantes. Certains de ces impacts seront inattendus et pourront n'être mesurés que longtemps après la fin du projet.

Le choix des mesures appropriées sera facilité par une large consultation des parties prenantes ainsi que par la fixation d'un délai permettant de tester la pertinence de leurs contributions. Les coûts supplémentaires associés à la collecte et à l'analyse des données doivent être pris en compte et intégrés à la conception du processus PNA. La collecte des données doit s'étaler sur toutes les étapes du processus.

43 Centre national de recherche (2005). *Thinking Strategically: The Appropriate Use of Metrics for the Climate Change Science Program*. Comité de mesure pour la recherche sur le changement mondial, Comité de recherche climatique. Disponible sur <https://download.nap.edu/catalog.php?record_id=11292>.

Le protocole de suivi et évaluation doit idéalement être imaginé tôt, par exemple lors de la détermination du mandat pour le processus PNA, de façon à ce que la collecte et l'analyse des données couvrent toutes ses étapes et favorisent des activités plus efficaces

D.1.C DES INFORMATIONS SUR LES PARAMÈTRES PRÉLEVÉS TOUT AU LONG DU PROCESSUS PNA

Étant donné les perspectives de long terme associées au processus PNA, un plan de données doit être élaboré pour le suivi et évaluation et doté de ressources suffisantes. Les données doivent être collectées et stockées de manière systématique.

Il est essentiel d'assigner clairement la responsabilité de cette activité à ceux qui collecteront et stockeront les données. Souvent, celles-ci seront collectées par plusieurs agences / départements avant d'être agrégées par un bureau unique. L'agence de coordination du PNA pourrait par exemple en être chargée; la compilation pourrait-elle être confiée au bureau national des statistiques.



ÉLÉMENT D

NOTIFICATION, SUIVI ET
EXAMEN

ÉTAPE D.1.

Suivi du processus PNA

ÉTAPE D.2.

Examen du processus PNA afin d'en évaluer l'avancée, l'efficacité et les lacunes

ÉTAPE D.3.

Actualisation itérative des plans nationaux d'adaptation

ÉTAPE D.4.

Sensibilisation au processus PNA et notification de ses avancées et de son efficacité

7.2 ÉTAPE D.2. EXAMEN DU PROCESSUS PNA POUR EN ÉVALUER L'AVANCÉE, L'EFFICACITÉ ET LES LACUNES

Aperçu. L'étape D.2 applique le cadre de S&E développé lors des étapes précédentes pour évaluer les progrès et l'efficacité du processus et identifier, à intervalles réguliers, les lacunes à combler. Les informations relatives aux impacts et aux vulnérabilités liés au changement climatique sont collectées de façon constante; les principales étapes du processus PNA se poursuivent, mais sont améliorées en fonction des leçons et des résultats tirés de ces évaluations régulières.

Principales questions

- Dans quel délai la révision du processus PNA est-elle prévue?
- Comment quantifier et évaluer au mieux son avancée, son efficacité et ses lacunes? Quelles sont les informations extérieures au processus PNA nécessaires à cette analyse?

Pistes d'activités

- a. Compiler et synthétiser les informations issues des dernières évaluations et des progrès scientifiques ainsi que les résultats des activités d'adaptation en cours afin de soutenir le processus d'examen et d'actualisation des PNA et de leurs résultats
- b. Examiner régulièrement les activités entreprises dans le cadre du processus PNA en évaluant les informations et paramètres recueillis lors de son suivi

D.2.A COMPILER ET SYNTHÉTISER LES INFORMATIONS ISSUES DES DERNIÈRES ÉVALUATIONS ET DES PROGRÈS SCIENTIFIQUES AINSI QUE LES RÉSULTATS DES ACTIVITÉS D'ADAPTATION EN COURS AFIN DE SOUTENIR LE PROCESSUS D'EXAMEN ET D'ACTUALISATION DES PNA ET DE LEURS RÉSULTATS

La mesure de l'efficacité du processus PNA dépendra de la façon dont les vulnérabilités et les risques liés aux changements climatiques ont été traités. Parmi les informations importantes qui serviront à cette analyse, citons les nouvelles connaissances issues des dernières évaluations et les découvertes scientifiques les plus récentes ainsi que les résultats et leçons tirés des mesures d'adaptation lancées. Ces informations et nouvelles connaissances aideront à répondre aux questions liées à l'efficacité des stratégies d'adaptation mises en œuvre.

Au niveau mondial et national, les scientifiques ne cessent de faire de nouvelles découvertes. Il faudra trouver des manières d'utiliser efficacement ces données dans les processus politiques et de planification nationaux. Dans le cadre du processus PNA, les pays pourraient identifier des instituts de recherche nationaux qui procéderaient régulièrement à la synthèse de la littérature scientifique, y compris les rapports d'évaluation du GIEC, et conduiraient de nouvelles évaluations des impacts et vulnérabilités climatiques. Des ressources spécifiques devront être allouées à cet exercice dans le cadre du processus PNA.

Les rapports relatifs aux projets d'adaptation déjà mis en œuvre représentent une autre source importante d'information pour améliorer la planification de

l'adaptation. Ils peuvent être utilisés pour identifier les avantages de certaines actions particulières ainsi que les leçons tirées de leur application. Le processus PANA a abouti au lancement de nombreux projets dans les PMA et à la compilation de toutes les expériences et meilleures pratiques identifiées par le LEG. D'autres initiatives en matière d'adaptation, placées sous l'égide de la Convention (comme le programme de travail de Nairobi ou le Comité de l'adaptation) permettent d'identifier les meilleures pratiques et les leçons pertinentes. Elles seront de plus en plus utiles alors que se multiplient les lancements et évaluations de projets d'adaptation.

Les résultats de cette activité doivent guider l'examen et les actualisations des PNA ainsi qu'orienter les efforts visant à remédier aux inefficacités et aux lacunes identifiées.

Références choisies

Compilation des meilleures pratiques et des leçons identifiées dans les PMA:

Groupe d'experts des pays les moins avancés (2011). *Best Practices and Lessons Learned in Addressing Adaptation in the Least Developed Countries through the National Adaptation Programme of Action Process: Volume 1*. FCCC/GEN/263, disponible en anglais, français et portugais. Disponible sur <http://unfccc.int/essential_background/library/items/3599.php?such=j&symbol=FCCC/GEN/263%20E#beg>.

Groupe d'experts des pays les moins avancés (2012). *Best Practices and Lessons Learned in Addressing Adaptation in the Least Developed Countries through the National Adaptation Programme of Action Process: Volume 2*. FCCC/GEN/278, disponible en anglais, français et portugais. Disponible sur <http://unfccc.int/essential_background/library/items/3599.php?such=j&symbol=FCCC/GEN/278%20E#beg>.

D.2.B EXAMINER LES ACTIVITÉS ENTREPRISES DANS LE CADRE DU PROCESSUS PNA EN ÉVALUANT LES INFORMATIONS ET PARAMÈTRES RECUEILLIS LORS DE SON SUIVI

La stratégie appliquée au processus PNA et développée avant son lancement fixe la fréquence du réexamen du processus et de ses résultats. Les pays pourraient trouver utile de confier ce réexamen à une entité non gouvernementale indépendante. Cet exercice peut également prendre la forme d'un processus d'examen par les pairs, mené avec d'autres pays au niveau des départements gouvernementaux ou des ministères compétents. Cet examen doit être guidé par les paramètres chiffrés et les indicateurs de succès définis ci-dessus et garantir une participation adéquate des parties prenantes.

Il déterminera si les objectifs du processus PNA ont été atteints et si les résultats obtenus sont adéquats et pertinents. Lorsqu'un nouveau plan ou des résultats supplémentaires s'imposent, le processus d'examen recommandera une actualisation des PNA.

Les conclusions de cet examen seront communiquées à toutes les parties prenantes nationales et reprises dans les rapports d'étape transmis à la COP par le biais des communications nationales ou des soumissions officielles.

ÉLÉMENT D

NOTIFICATION, SUIVI ET
EXAMEN

ÉTAPE D.1.

Suivi du processus PNA

ÉTAPE D.2.

Examen du processus PNA afin d'en évaluer l'avancée, l'efficacité et les lacunes

ÉTAPE D.3.

Actualisation itérative des plans nationaux d'adaptation

ÉTAPE D.4.

Sensibilisation au processus PNA et notification de ses avancées et de son efficacité

7.3 ÉTAPE D.3. ACTUALISATION ITÉRATIVE DES PLANS NATIONAUX D'ADAPTATION

Aperçu. L'étape D.3 recouvre des activités visant à soutenir la mise à jour régulière des PNA. Elle garantit la continuité du processus PNA. L'un des résultats importants de ces activités consiste en l'alignement progressif des PNA actualisés sur les plans de développement pertinents aux niveaux sectoriel et national.

Principales questions

- Quelle est la fréquence et/ou les éléments déclencheurs d'une mise à jour des PNA et de leurs résultats?
- Quelles sont les étapes précédentes du processus PNA à reproduire pour mettre à jour les plans?
- Comment aligner la mise à jour des PNA sur d'autres processus de planification du développement afin de garantir une harmonisation des approches et l'identification des avantages connexes?

Pistes d'activités

- Actualiser les plans nationaux d'adaptation et leur documentation à la fréquence prévue pour le processus PNA dans le mandat, le cadre ou la stratégie au niveau national en répétant les étapes idoines en fonction des besoins
- Œuvrer en faveur de l'alignement et de l'actualisation des PNA sur les plans nationaux de développement pertinents

D.3.A ACTUALISER LE PNA ET SA DOCUMENTATION À LA FRÉQUENCE PRÉVUE POUR LE PROCESSUS PNA DANS LE MANDAT, LE CADRE OU LA STRATÉGIE AU NIVEAU NATIONAL EN RÉPÉTANT LES ÉTAPES IDOINES EN FONCTION DES BESOINS

L'une des caractéristiques essentielles du processus PNA est la perspective de long terme de ses efforts d'adaptation. Comme pour d'autres plans nationaux de développement, les PNA ont une fenêtre d'applicabilité limitée avant de devoir être actualisés pour prendre en compte les progrès effectués et les dernières évolutions en matière de climat et de vulnérabilités et intégrer les données scientifiques les plus récentes et les leçons tirées du processus. Nombre des activités du processus PNA ont un caractère permanent et génèrent donc continuellement de nouvelles données, par exemple lors des étapes de suivi et d'évaluation. Le mandat national ou la stratégie PNA peuvent spécifier une fréquence d'actualisation des PNA ou définir des critères sur la base desquels la mise à jour des PNA est décidée.

Celle-ci peut prendre la forme d'une révision de la stratégie PNA et précisera quelles étapes et activités doivent être répétées, remplacées ou complétées.

D.3.B ŒUVRER EN FAVEUR DE L'ALIGNEMENT ET DE L'ACTUALISATION DES PNA SUR LES PLANS NATIONAUX DE DÉVELOPPEMENT PERTINENTS

L'un des défis rencontrés par les pays lors de l'élaboration de leurs plans est celui du calendrier et du séquençage des différents processus nationaux de planification. Les plans n'ont pas tous la même période de validité. Une part importante de cette activité consistera à aligner et à séquencer les PNA en s'inspirant d'autres plans de développement pertinents, de façon à permettre le partage d'informations et la rationalisation des processus. Ainsi, les pays élaborent en général un plan de

développement principal qui prend, par exemple, la forme d'un document stratégique de réduction de la pauvreté (DSRP), en s'appuyant sur les plans nationaux imaginés pour atteindre les objectifs du millénaire pour le développement. Les instances actives dans le domaine du développement, telles la Banque mondiale, les Nations Unies ou les organismes donateurs bilatéraux, font reposer leurs stratégies d'aide spécifiques sur ces DSRP nationaux. Le processus PNA pourrait se calquer sur cette approche.

L'une des observations formulées à l'issue du processus PANA concernait la portée limitée de l'alignement sur d'autres processus nationaux de planification et de l'intégration des priorités PANA dans les stratégies ultérieures, formulées par les agences chargées du développement. Le processus PNA est l'occasion d'intégrer cet enseignement et de concevoir des approches de mise en œuvre adéquatement coordonnées avec d'autres programmes, politiques et stratégies de développement.



ÉLÉMENT D

NOTIFICATION, SUIVI ET
EXAMEN

ÉTAPE D.1.

Suivi du processus PNA

ÉTAPE D.2.

Examen du processus PNA afin d'en évaluer l'avancée, l'efficacité et les lacunes

ÉTAPE D.3.

Actualisation itérative des plans nationaux d'adaptation

ÉTAPE D.4.

Sensibilisation au processus PNA et notification de ses avancées et de son efficacité

7.4 ÉTAPE D.4. SENSIBILISATION AU PROCESSUS PNA ET NOTIFICATION DE SES AVANCÉES ET DE SON EFFICACITÉ

Aperçu. L'étape D.4 définit les modalités de diffusion des résultats du processus PNA à la communauté internationale. Le but poursuivi est de promouvoir l'échange d'expériences et d'enseignements et de communiquer sur les progrès et l'efficacité du processus PNA en passant par les canaux de notification existants au niveau national et par d'autres moyens.

Principales questions

- Comment diffuser au mieux les documents PNA auprès du secrétariat de la CCNUCC et d'autres parties prenantes?
- Quel type d'information inclure dans les rapports nationaux sur l'avancement et l'efficacité du processus PNA?
- Quels autres canaux peut-on utiliser pour rendre compte de l'avancée du processus à la COP et à d'autres parties prenantes?

Pistes d'activités

- a. Diffuser les documents et les résultats du processus PNA auprès du secrétariat de la CCNUCC et d'autres parties prenantes pertinentes, au fur et à mesure de leur disponibilité
- b. Informer, dans le cadre de la communication nationale, sur les progrès et l'efficacité du processus PNA

D.4.A DIFFUSER LES DOCUMENTS ET LES RÉSULTATS DU PROCESSUS PNA AUPRÈS DU SECRÉTARIAT DE LA CCNUCC ET D'AUTRES PARTIES PRENANTES PERTINENTES, AU FUR ET A MESURE DE LEUR DISPONIBILITÉ

Le processus PNA produira de nombreux résultats. Ceux-ci doivent être diffusés aux parties prenantes au fur et à mesure de leur disponibilité. L'un des publics importants visés est la communauté internationale, y compris la Conférence des parties à la CCNUCC. Les informations contenues dans les résultats du processus PNA seront utiles à l'heure de synthétiser les principales vulnérabilités des PMA et les actions à entreprendre pour y remédier. L'expérience et les leçons tirées seront extrêmement précieuses à l'heure d'évaluer les progrès en matière d'adaptation.

Les résultats du processus PNA doivent être diffusés aussi largement que possible et présentés au secrétariat de la CCNUCC pour transmission au LEG, au Comité de l'adaptation et à d'autres instances de la Convention. Les résultats PNA à soumettre au secrétariat seront diffusés par le biais d'un portail en ligne consacré aux PNA.⁴⁴

Conformément à son programme de travail évolutif, le LEG synthétisera les informations contenues dans les résultats PNA et façonnera ses mesures de soutien aux PMA en s'appuyant sur une évaluation des progrès effectués et des obstacles dont ces pays doivent encore triompher pour mettre en œuvre pleinement le processus PNA. Le LEG continuera d'interagir avec les PMA parties par le biais d'enquêtes et de questionnaires afin de surmonter les difficultés posées par les processus PANA et PNA.

44 <unfccc.int/NAP>.

D.4.B INFORMER, DANS LE CADRE DE LA COMMUNICATION NATIONALE, SUR LES PROGRÈS ET L'EFFICACITÉ DU PROCESSUS PNA

La COP a invité ses parties à l'informer, en passant par leurs canaux de communication nationaux, sur les mesures entreprises et le soutien apporté ou reçu en lien avec le processus PNA.⁴⁵ La COP a, en particulier, incité les PMA parties à fournir, dans la mesure du possible, des informations sur le processus PNA par le biais de leurs communications nationales et d'autres canaux.⁴⁶ Les parties peuvent faire appel aux lignes directrices existantes en matière de communication nationale pour transmettre des informations sur le processus PNA à la COP en utilisant les catégories idoines (voir encadré 8).

Rappelons qu'en raison de la rareté des communications nationales des PMA, la COP permet à ces pays d'utiliser d'autres canaux de notification. Ceux-ci peuvent inclure, par exemple, les documents envoyés directement à la COP et à ses instances par l'intermédiaire du secrétariat de la CCNUCC et qui visent à faciliter ses activités de collecte, de compilation et de synthèse des informations nécessaires à l'Organe subsidiaire de mise en œuvre pour le suivi et l'évaluation des progrès effectués dans le cadre du processus PNA, conformément aux paragraphes 36–37 de la décision 5/CP.17.

ENCADRÉ 8. COMPOSANTES ÉVENTUELLES D'UN RAPPORT D'ÉTAPE SUR LE PROCESSUS PNA DESTINÉ À LA COP

Contexte

1. Résumé des informations pertinentes sur le contexte national, le cas échéant;
2. Description des priorités, des objectifs et des circonstances de développement au niveau national qui serviront de base à l'élaboration du PNA;
3. Informations sur la vulnérabilité aux effets négatifs du changement climatique et identification des zones vulnérables prioritaires;
4. Informations sur les caractéristiques géographiques, climatiques et économiques qui peuvent affecter la capacité d'un pays à progresser dans le cadre du processus PNA et informations sur les besoins et les inquiétudes spécifiques liés aux effets négatifs du changement climatique;
5. Description des accords institutionnels existants pertinents pour le processus PNA.

Étapes du processus PNA

1. Description générale des étapes franchies ou envisagées dans le cadre du PNA;
2. Description des approches, méthodologies et outils utilisés ainsi que des incertitudes et des défis éventuels liés à leur application;

45 Décision 5/CP.17, paragraphe 32.

46 Décision 5/CP.17, paragraphe 33.

ÉLÉMENT D

NOTIFICATION, SUIVI ET
EXAMEN

ÉTAPE D.1.

Suivi du processus PNA

ÉTAPE D.2.

Examen du processus PNA afin d'en
évaluer l'avancée, l'efficacité et les
lacunes

ÉTAPE D.3.

Actualisation itérative des plans
nationaux d'adaptation

ÉTAPE D.4.

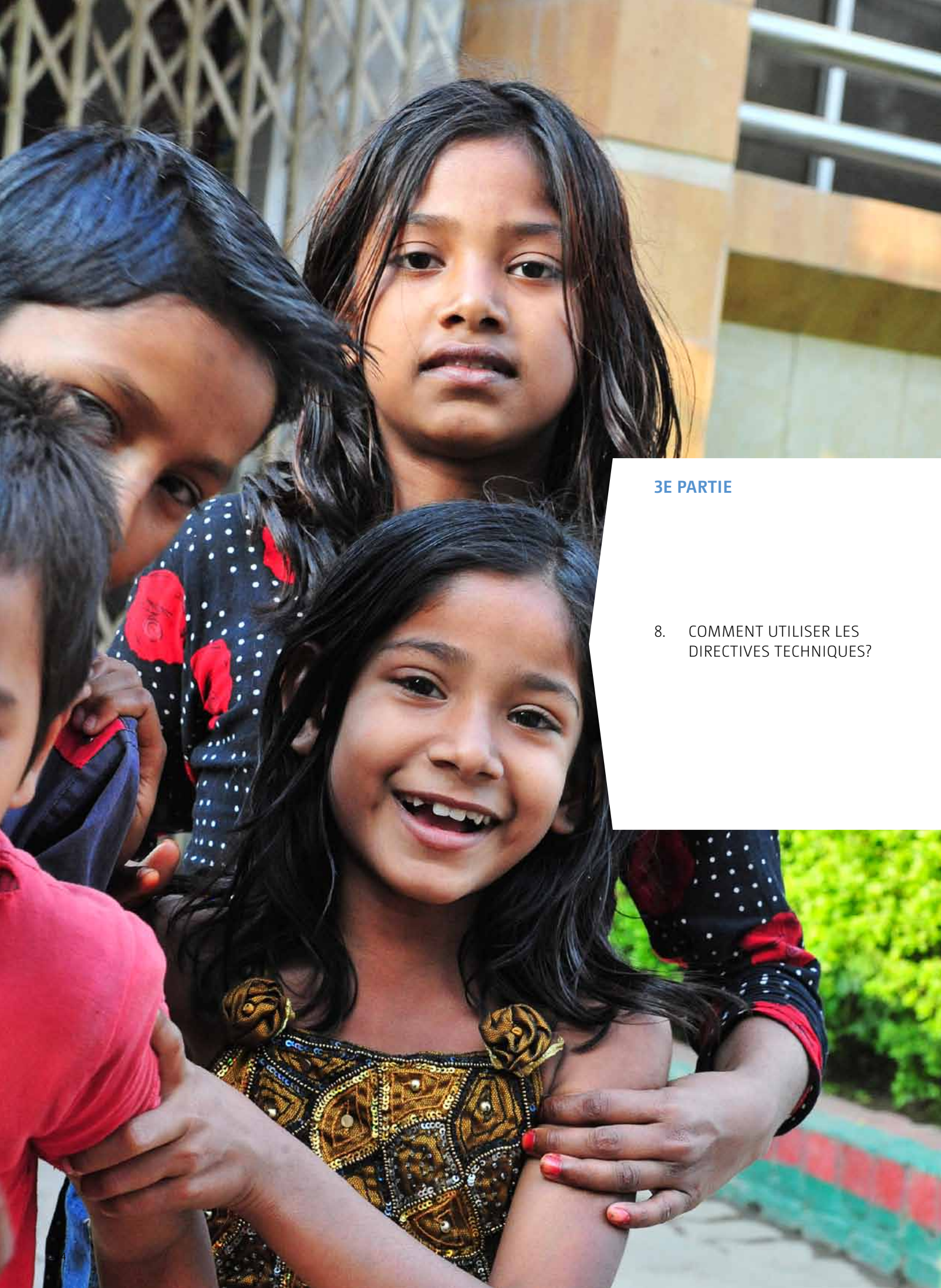
Sensibilisation au processus PNA
et notification de ses avancées et
de son efficacité

3. Informations et, dans la mesure du possible, évaluation des stratégies et mesures entreprises dans le cadre du processus PNA. Les stratégies et mesures prioritaires doivent être mises en avant;
4. Compte-rendu sur les modalités d'application d'autres cadres politiques, projets et/ou programmes pour le développement et la mise en œuvre des stratégies et mesures d'adaptation au niveau national; description de la façon dont ces éléments ont interagi avec le processus PNA;
5. Toute autre information considérée comme pertinente pour le processus et ayant sa place dans le rapport.

Résultats du processus PNA

1. Informations sur les progrès effectués par le processus PNA sur la couverture de besoins et d'inquiétudes spécifiques liés aux effets négatifs des changements climatiques;
2. Informations sur les progrès effectués par le processus PNA en vue de la prise en compte des considérations liées à l'intégration de l'adaptation aux changements climatiques à la planification nationale du développement.





3E PARTIE

8. COMMENT UTILISER LES DIRECTIVES TECHNIQUES?

8. COMMENT UTILISER LES DIRECTIVES TECHNIQUES?

8.1 APPROCHE DE CES DIRECTIVES

Comme nous l'avons dit en introduction, ces directives techniques ont été développées en s'appuyant sur les lignes directrices initiales. Elles sont destinées à la formulation des PNA et à être adoptées par la COP. Les présentes directives techniques reposent sur quatre éléments principaux repris des lignes directrices initiales. Des étapes ont été ajoutées à chacun d'entre eux pour arriver à un total de 17. Pour chacune, des pistes d'activités ou de tâches sont proposées aux pays, sur la base d'une large analyse de la littérature et des contributions des experts et des parties prenantes, récoltées lors d'une réunion organisée par le LEG pour examiner un premier projet de directives.

Les activités proposées peuvent être confiées à un partenaire ou une partie prenante spécifique du processus PNA et aboutir à un résultat précis. Certaines devront être finalisées selon un calendrier fixe, d'autres auront un caractère permanent.

Tout au long de ce document, nous avons souligné le caractère indicatif et non prescriptif de ces directives techniques et rappelé que les pays étaient invités à se lancer dans les étapes proposées en fonction de leur contexte individuel. Ils sont libres de choisir celles ayant une valeur ajoutée pour leur processus de planification et de séquencer les activités PNA selon leurs besoins. Dans l'esprit de la décision 5/CP.17, les activités individuelles ne sont ni destinées à se suivre selon un ordre prédéterminé, ni à être forcément toutes exécutées.

Lors de l'élaboration d'un processus PNA, les pays peuvent s'inspirer des questions d'orientation suivantes:

- Comment le pays doit-il lancer son processus PNA en ayant à l'esprit ses efforts en cours? Comment le processus doit-il évoluer au fil du temps?
- Quels pourraient être les jalons utiles pour chaque étape? Quels éléments doit contenir une liste de contrôle utile?
- Comment le pays peut-il structurer au mieux son processus pna en flux de travaux qui seront chacun associés aux institutions partenaires du processus qui les dirigeront et se les approprieront?

- Quel soutien les pays peuvent-ils s'attendre à recevoir de la part du leg?

Afin d'illustrer la façon dont le processus PNA pourrait être déployé au niveau national, la section ci-dessous présente quelques exemples de flux d'activités. Ceux-ci ne sont nullement prescriptifs: ils visent simplement à expliquer comment le processus peut être exécuté.

8.2 EXEMPLES DE FLUX D'ACTIVITÉS

8.2.1 PORTÉE DU PROCESSUS PNA ET ÉLABORATION D'UN MANDAT ET D'UNE FEUILLE DE ROUTE

Le point focal national chargé du changement climatique, soutenu par l'institution dont il dépend, sera sans doute à l'origine de la mise en place des activités qui lanceront le processus PNA. Pour commencer, un exercice de cadrage du processus PNA pourrait être entrepris en examinant ses 17 étapes et en identifiant les activités à mettre en œuvre au niveau national. Il permettrait également d'identifier les parties prenantes et de leur assigner des rôles précis. Cet exercice déboucherait sur la sélection d'une série d'actions à définir, la validation d'un mandat et l'élaboration d'une feuille de route pour le processus PNA.

Ci-après, une liste non exhaustive des parties prenantes pouvant être impliquées dans le processus PNA:

- Le point focal national chargé des changements climatiques et son institution d'appui;
- Le cabinet du gouvernement / le sénat / le parlement;
- Le comité national chargé des changements climatiques / la task force interservices / le groupe de travail (technique) interministériel;
- Le(s) comité(s) technique(s) sur le changement climatique / les groupes de travail sectoriels;
- Les instances chargées du financement et de la planification;
- Les ministères sectoriels et les instances infranationales;
- Le bureau national des statistiques;
- Les instituts universitaires et de recherche;
- Les universités et autres établissements d'enseignement;

- Les médias;
- Le grand public et les communautés locales;
- Les entreprises et l'industrie;
- Les organisations de la société civile;
- Les organismes d'aide bilatéraux;
- Les commissions / organisations régionales (impliquant plusieurs pays);
- Le FEM et ses agences exécutives;
- Les agences de l'ONU
- La CCNUCC;
- D'autres conventions (CDB, CLD);
- Le LEG.

8.2.2 CYCLES DU PROCESSUS PNA

Le premier cycle abouti du processus PNA doit déboucher sur un premier ensemble de résultats et de rapports nationaux. Des processus analytiques et politiques seront par ailleurs mis en place pour orienter les futures mises à jour des plans et des rapports.

Étant donné les perspectives de long terme du processus PNA, son premier cycle doit idéalement mener à la fixation de mandats de longue durée ou permanents confiés aux ministères et aux agences chargés de superviser les différentes étapes du processus PNA. Ces mandats perma-

nents exigeront peut-être des engagements financiers sur le long terme ou d'autres formes de soutien.

8.2.3 GUIDES ÉTAPE PAR ÉTAPE POUR UNE SÉLECTION DES FLUX D'ACTIVITÉS

Les activités et étapes du processus PNA peuvent être regroupées en flux que l'on peut confier à différentes parties prenantes. Ensemble, ils constituent un programme national qui devient le « processus PNA ». Le mécanisme de coordination du processus PNA gère les liens et l'échange d'informations entre les différents flux; des compétences suffisantes doivent être déléguées aux animateurs de chaque flux de façon à garantir que le processus PNA débouchera bien sur les résultats attendus.

Les tableaux 10 à 16 présentent des exemples de flux et proposent un ensemble d'étapes et d'activités sélectionnées et reprises du tableau 3 en annexe. La numérotation des activités du tableau 3 a été conservée dans les tableaux ci-dessous afin d'en faciliter la lecture.

TABLEAU 10. EXEMPLE DE FLUX ACTIVITÉS - CAPACITÉS D'ADAPTATION ET ENVIRONNEMENTS HABITANTS: ANALYSE DES LACUNES ET DES BESOINS

| Étapes | Pistes d'activités |
|--|--|
| Élément A. Travail préparatoire et prise en compte des lacunes | |
| 1. Lancement du processus PNA | e. Définir un cadre, une stratégie et une feuille de route détaillant l'ordre des différents plans et les mesures de suivi et d'évaluation du processus PNA |
| 2. Recensement: identification des informations disponibles sur les incidences des changements climatiques, la vulnérabilité et l'adaptation; évaluation des lacunes et des besoins liés à l'instauration d'un environnement propice pour le processus PNA | c. Procéder à une analyse des lacunes afin d'évaluer les forces et les faiblesses du processus en matière de capacités, de données et d'informations ainsi que les ressources nécessaires pour s'engager pleinement dans un processus PNA d. Évaluer les obstacles éventuels à la conception et à la mise en œuvre des activités d'adaptation |

| | |
|---|---|
| 3. Gestion des lacunes en matière de capacités et des faiblesses liées au processus PNA | <ul style="list-style-type: none"> a. Développer et renforcer les capacités institutionnelles et techniques nécessaires au lancement du processus PNA b. Identifier et sensibiliser aux opportunités potentielles d'intégration de l'adaptation aux changements climatiques à la planification du développement à différents niveaux c. Concevoir et mettre en œuvre des programmes de communication, de sensibilisation et d'éducation au changement climatique |
| Élément B. Éléments de la phase préparatoire | |
| 5. Intégration de l'adaptation aux changements climatiques aux mesures de développement et de planification sectorielle aux niveaux national et infranational | <ul style="list-style-type: none"> a. Identifier les opportunités et les contraintes liées à l'intégration des changements climatiques à la planification b. Générer et renforcer les capacités d'intégration des changements climatiques à la planification |
| Élément C. Stratégies de mise en œuvre | |
| 3. Renforcement des capacités de planification et de mise en œuvre des mesures d'adaptation | <ul style="list-style-type: none"> a. Renforcer les cadres institutionnel et réglementaire permettant d'intégrer sur le long terme l'adaptation aux efforts entrepris aux niveaux national et sectoriel b. Concevoir et proposer des formations permanentes sur le processus PNA aux niveaux sectoriel et infranational dans le but d'y faciliter la planification de l'adaptation |

TABLEAU 11. EXEMPLE DE FLUX D'ACTIVITÉS – SUIVI ET ÉVALUATION

| Étapes | Pistes d'activités |
|---|--|
| Élément A. Travail préparatoire et prise en compte des lacunes | |
| 1. Lancement du processus PNA | <ul style="list-style-type: none"> c. Imaginer ou renforcer la vision nationale et le mandat liés au processus PNA e. Définir un cadre, une stratégie et une feuille de route détaillant l'ordre des différents plans et les mesures de suivi et d'évaluation du processus PNA |
| Élément D. Notification, suivi et examen | |
| 1. Suivi du processus PNA | <ul style="list-style-type: none"> a. Identifier les (quelques) éléments du processus PNA qui seront évalués par des mesures qualitatives et quantitatives de la performance dans le cadre d'une analyse des progrès effectués, de l'efficacité du processus et de ses lacunes b. Pour les éléments identifiés ci-dessus, définir les paramètres spécifiques permettant de suivre les progrès effectués, de mesurer et de communiquer les niveaux d'efficacité et d'évaluer les lacunes c. Collecter des informations sur les paramètres prélevés tout au long du processus PNA |
| 2. Examen du processus PNA afin d'en évaluer l'avancée, l'efficacité et les lacunes | <ul style="list-style-type: none"> a. Compiler et synthétiser les informations issues des dernières évaluations et des progrès scientifiques ainsi que les résultats des activités d'adaptation en cours afin de soutenir le processus d'examen et d'actualisation des PNA et de leurs résultats b. Examiner régulièrement les activités entreprises dans le cadre du processus PNA en évaluant les informations et paramètres recueillis lors de son suivi |

TABLEAU 12. EXEMPLE DE FLUX D'ACTIVITÉS – INTERFACE AVEC LES RESPONSABLES POLITIQUES ET LES DÉCIDEURS DANS LE CADRE DU PROCESSUS PNA

| Étapes | Pistes d'activités |
|---|---|
| Élément A. Travail préparatoire et prise en compte des lacunes | |
| 1. Lancement du processus PNA | <ul style="list-style-type: none"> a. Organiser des briefings à l'attention des décideurs politiques sur les défis et les opportunités liés à l'adaptation aux changements climatiques et le processus PNA en particulier b. Nommer un chef de file ou identifier un mécanisme de coordination c. Imaginer ou renforcer la vision nationale et le mandat liés au processus PNA |

| | | | |
|---|---|----|--|
| 2. | Recensement: identification des informations disponibles sur les incidences des changements climatiques, la vulnérabilité et l'adaptation; évaluation des lacunes et des besoins liés à l'instauration d'un environnement propice pour le processus PNA | d. | Évaluer les obstacles éventuels à la conception et à la mise en œuvre des activités d'adaptation |
| 3. | Gestion des lacunes en matière de capacités et des faiblesses liées au processus PNA | a. | Développer et renforcer les capacités institutionnelles et techniques nécessaires au lancement du processus PNA |
| 4. | Évaluation itérative complète des besoins en matière de développement et des facteurs de vulnérabilité au climat | a. | Compiler des informations sur les principaux objectifs, politiques, plans et programmes de développement |
| | | b. | Identifier les synergies entre les objectifs, politiques, plans et programmes de développement et d'adaptation |
| Élément B. Éléments de la phase préparatoire | | | |
| 4. | Élaboration et diffusion de plans nationaux d'adaptation | b. | Intégrer les commentaires reçus aux plans nationaux d'adaptation et faire valider le processus au niveau national, conformément au mandat PNA |
| 5. | Intégration de l'adaptation aux changements climatiques aux mesures de développement et de planification sectorielle aux niveaux national et infranational | c. | Faciliter l'intégration de l'adaptation aux changements climatiques aux processus de planification existants à l'échelle nationale et infranationale |
| Élément C. Stratégies de mise en œuvre | | | |
| 1. | Hiérarchisation des activités d'adaptation aux changements climatiques dans le cadre de la planification nationale | a. | Définir les critères nationaux de hiérarchisation des mesures de mise en œuvre en s'appuyant, entre autres, sur: les besoins de développement, les vulnérabilités et les risques climatiques et les plans existants |
| 3. | Renforcement des capacités de planification et de mise en œuvre des mesures d'adaptation | a. | Renforcer les cadres institutionnel et réglementaire permettant d'intégrer sur le long terme l'adaptation aux efforts entrepris aux niveaux national et sectoriel |
| 4. | Promotion de la coordination et des synergies au niveau régional et avec d'autres accords multilatéraux sur l'environnement | a. | Encourager la coordination de la planification de l'adaptation dans tous les secteurs |
| | | b. | Identifier et promouvoir les synergies en matière d'évaluation, de planification et de mise en œuvre de l'adaptation au niveau régional, si besoin |
| | | c. | Identifier et promouvoir les synergies potentielles avec d'autres accords multilatéraux sur l'environnement pour la formulation des différents plans, mesures de renforcement des capacités et activités de mise en œuvre |
| Élément D. Notification, suivi et examen | | | |
| 1. | Suivi du processus PNA | a. | Identifier les (quelques) éléments du processus PNA qui seront évalués par des mesures qualitatives et quantitatives de la performance dans le cadre d'une analyse des progrès effectués, de l'efficacité du processus et de ses lacunes |
| 2. | Examen du processus PNA afin d'évaluer l'avancée, l'efficacité et les lacunes | b. | Examiner régulièrement les activités entreprises dans le cadre du processus PNA en évaluant les informations et paramètres recueillis lors de son suivi |
| 3. | Actualisation itérative des plans nationaux d'adaptation | b. | Œuvrer en faveur de l'alignement et de l'actualisation des PNA sur les plans nationaux de développement pertinents |
| 4. | Sensibilisation au processus PNA et notification de ses avancées et de son efficacité | a. | Diffuser les documents et les résultats du processus PNA auprès du secrétariat de la CCNUCC et d'autres parties prenantes pertinentes, au fur et à mesure de leur disponibilité |
| | | b. | Informar, dans le cadre de la communication nationale, sur les progrès et l'efficacité du processus PNA |

TABLEAU 13. EXEMPLE DE FLUX D'ACTIVITÉS – INTÉGRATION DE L'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES À LA PLANIFICATION NATIONALE

| Étapes | Pistes d'activités |
|--|---|
| Élément A. Travail préparatoire et prise en compte des lacunes | |
| 1. Lancement du processus PNA | c. Imaginer ou renforcer la vision nationale et le mandat liés au processus PNA e. Définir un cadre, une stratégie et une feuille de route détaillant l'ordre des différents plans et les mesures de suivi et d'évaluation du processus PNA |
| 2. Recensement: identification des informations disponibles sur les incidences des changements climatiques, la vulnérabilité et l'adaptation; évaluation des lacunes et des besoins liés à l'instauration d'un environnement propice pour le processus PNA | d. Évaluer les obstacles éventuels à la conception et à la mise en œuvre des activités d'adaptation |
| 3. Gestion des lacunes en matière de capacités et des faiblesses liées au processus PNA | a. Développer et renforcer les capacités institutionnelles et techniques nécessaires au lancement du processus PNA b. Identifier et sensibiliser aux opportunités potentielles d'intégration de l'adaptation aux changements climatiques à la planification du développement à différents niveaux |
| 4. Évaluation itérative complète des besoins en matière de développement et des facteurs de vulnérabilité au climat | a. Compiler des informations sur les principaux objectifs, politiques, plans et programmes de développement b. Identifier les synergies entre les objectifs, politiques, plans et programmes de développement et d'adaptation |
| Élément B. Éléments de la phase préparatoire | |
| 2. Évaluation des facteurs de vulnérabilité au climat et identification des options d'adaptation aux niveaux sectoriel, infranational et national ainsi qu'à tout autre niveau pertinent | b. Classer les risques et les vulnérabilités liés aux changements climatiques c. Identifier et catégoriser les options d'adaptation en fonction de leur échelle dans le but de remédier aux vulnérabilités prioritaires |
| 5. Intégration de l'adaptation aux changements climatiques aux mesures de développement et de planification sectorielle aux niveaux national et infranational | a. Identifier les opportunités et les contraintes liées à l'intégration des changements climatiques à la planification b. Générer et renforcer les capacités d'intégration des changements climatiques à la planification c. Faciliter l'intégration de l'adaptation aux changements climatiques aux processus de planification existants à l'échelle nationale et infranationale |
| Élément C. Stratégies de mise en œuvre | |
| 1. Hiérarchisation des activités d'adaptation aux changements climatiques dans le cadre de la planification nationale | a. Définir les critères nationaux de hiérarchisation des mesures de mise en œuvre en s'appuyant, entre autres, sur: les besoins de développement, les vulnérabilités et les risques climatiques et les plans existants |
| 3. Renforcement des capacités de planification et de mise en œuvre des mesures d'adaptation | a. Renforcer les cadres institutionnel et réglementaire permettant d'intégrer sur le long terme l'adaptation aux efforts entrepris aux niveaux national et sectoriel |
| Élément D. Notification, suivi et examen | |
| 3. Actualisation itérative des plans nationaux d'adaptation | b. Œuvrer en faveur de l'alignement et de l'actualisation des PNA sur les plans nationaux de développement pertinents |

TABLEAU 14. EXEMPLE DE FLUX ACTIVITÉS – ÉVALUATION DES VULNÉRABILITÉS ET DE L'ADAPTATION

| Étapes | Pistes d'activités |
|--|--|
| Élément A. Travail préparatoire et prise en compte des lacunes | |
| 1. Lancement du processus PNA | e. Définir un cadre, une stratégie et une feuille de route détaillant l'ordre des différents plans et les mesures de suivi et d'évaluation du processus PNA |
| 2. Recensement: identification des informations disponibles sur les incidences des changements climatiques, la vulnérabilité et l'adaptation; évaluation des lacunes et des besoins liés à l'instauration d'un environnement propice pour le processus PNA | a. Procéder au recensement des activités d'adaptation en cours et passées b. Résumer les analyses faites des tendances climatiques actuelles et futures au niveau national / régional |
| 4. Évaluation itérative complète des besoins en matière de développement et des facteurs de vulnérabilité au climat | a. Compiler des informations sur les principaux objectifs, politiques, plans et programmes de développement |
| Élément B. Éléments de la phase préparatoire | |
| 1. Analyse des scénarios climatiques actuels et des scénarios d'évolution du climat | a. Analyser les modèles climatiques actuels afin d'identifier les tendances en termes de variables et d'indices qui pourraient être utilisées pour soutenir les processus de planification et de prise de décision b. Cerner les grands risques climatiques de demain ainsi que les niveaux d'incertitude en utilisant l'analyse des scénarios au niveau national ou dans le cadre d'une analyse régionale, y compris de scénarios climatiques et socio-économiques |
| 2. Évaluation des facteurs de vulnérabilité au climat et identification des options d'adaptation aux niveaux sectoriel, infranational et national ainsi qu'à tout autre niveau pertinent | a. Évaluer la vulnérabilité aux changements climatiques aux niveaux sectoriel, infranational ou national ou encore à l'échelon adéquat (en utilisant les cadres applicables) b. Classer les risques et les vulnérabilités liés aux changements climatiques c. Identifier et catégoriser les options d'adaptation en fonction de leur échelle dans le but de remédier aux vulnérabilités prioritaires |
| 3. Examen et analyse des options d'adaptation | a. Évaluer les différentes options d'adaptation, y compris leurs coûts et avantages économiques, éco-systémiques et sociaux ainsi que les éventuels impacts (positifs et négatifs) non intentionnels des mesures d'adaptation |
| 4. Élaboration et diffusion de plans nationaux d'adaptation | a. Regrouper les priorités sectorielles et infranationales dans les plans nationaux d'adaptation en utilisant les processus de hiérarchisation des parties prenantes et soumettre les projets de texte pour examen b. Intégrer les commentaires reçus aux plans nationaux d'adaptation et faire valider le processus au niveau national, conformément au mandat PNA c. Intégrer les commentaires reçus aux plans nationaux d'adaptation et faire valider le processus au niveau national, conformément au mandat PNA |
| Élément D. Notification, suivi et examen | |
| 2. Examen du processus PNA afin d'en évaluer l'avancée, l'efficacité et les lacunes | a. Compiler et synthétiser les informations issues des dernières évaluations et des progrès scientifiques ainsi que les résultats des activités d'adaptation en cours afin de soutenir le processus d'examen et d'actualisation des PNA et de leurs résultats b. Examiner régulièrement les activités entreprises dans le cadre du processus PNA en évaluant les informations et paramètres recueillis lors de son suivi |
| 3. Actualisation itérative des plans nationaux d'adaptation | a. Actualiser les plans nationaux d'adaptation et leur documentation à la fréquence prévue pour le processus PNA dans le mandat, le cadre ou la stratégie au niveau national en répétant les étapes idoines en fonction des besoins |

TABEAU 15. EXEMPLE DE FLUX ACTIVITÉS - ÉDUCATION, FORMATION, COMMUNICATION ET SENSIBILISATION

| Étapes | Pistes d'activités |
|---|---|
| Élément A. Travail préparatoire et prise en compte des lacunes | |
| 1. Lancement du processus PNA | <ul style="list-style-type: none"> a. Organiser des briefings à l'attention des décideurs politiques sur les défis et les opportunités liés à l'adaptation aux changements climatiques et le processus PNA en particulier e. Définir un cadre, une stratégie et une feuille de route détaillant l'ordre des différents plans et les mesures de suivi et d'évaluation du processus PNA |
| 3. Gestion des lacunes en matière de capacités et des faiblesses liées au processus PNA | <ul style="list-style-type: none"> b. Identifier et sensibiliser aux opportunités potentielles d'intégration de l'adaptation aux changements climatiques à la planification du développement à différents niveaux c. Concevoir et mettre en œuvre des programmes de communication, de sensibilisation et d'éducation au changement climatique |
| Élément B. Éléments de la phase préparatoire | |
| 1. Analyse des scénarios climatiques actuels et des scénarios d'évolution du climat | c. Diffuser les informations relatives aux changements climatiques à l'ensemble des parties prenantes et au grand public |
| 4. Élaboration et diffusion de plans nationaux d'adaptation | c. Communiquer et diffuser à grande échelle les plans nationaux d'adaptation à toutes les parties prenantes du pays |
| Élément C. Stratégies de mise en œuvre | |
| 3. Renforcement des capacités de planification et de mise en œuvre des mesures d'adaptation | <ul style="list-style-type: none"> a. Renforcer les cadres institutionnel et réglementaire permettant d'intégrer sur le long terme l'adaptation aux efforts entrepris aux niveaux national et sectoriel b. Concevoir et proposer des formations permanentes sur le processus PNA aux niveaux sectoriel et infranational dans le but d'y faciliter la planification de l'adaptation c. Prévoir des activités de sensibilisation aux résultats du processus PNA au niveau national et promouvoir la coopération internationale |

TABEAU 16. EXEMPLE DE FLUX D'ACTIVITÉS – NOTIFICATION

| Étapes | Pistes d'activités |
|--|--|
| Élément A. Travail préparatoire et prise en compte des lacunes | |
| 1. Lancement du processus PNA | <ul style="list-style-type: none"> c. Imaginer ou renforcer la vision nationale et le mandat liés au processus PNA d. Rendre opérationnel le processus PNA en proposant des mesures d'appui e. Définir un cadre, une stratégie et une feuille de route détaillant l'ordre des différents plans et les mesures de suivi et d'évaluation du processus PNA |
| Élément B. Éléments de la phase préparatoire | |
| 4. Élaboration et diffusion de plans nationaux d'adaptation | c. Communiquer et diffuser à grande échelle les plans nationaux d'adaptation à toutes les parties prenantes du pays |
| Élément D. Notification, suivi et examen | |
| 4. Sensibilisation au processus PNA et notification de ses avancées et de son efficacité | <ul style="list-style-type: none"> a. Diffuser les documents et les résultats du processus PNA auprès du secrétariat de la CCNUCC et d'autres parties prenantes pertinentes, au fur et à mesure de leur disponibilité b. Informer, dans le cadre de la communication nationale, sur les progrès et l'efficacité du processus PNA |

8.3 PROCHAINES ÉTAPES DES TRAVAUX DU LEG

Au cours de l'année 2013, le LEG réfléchira à la meilleure manière de soutenir les PMA dans leur processus PNA et élaborera des « compléments aux directives » pour répondre à leurs besoins. Vous trouverez plus d'informations sur les dernières activités du LEG sur le site <<http://unfccc.int/ldc>>. Pour plus de renseignements sur le processus PNA, rendez-vous sur <<http://www.unfccc/NAP>>.

Le LEG peut être contacté par courrier électronique à l'adresse LEGHelp@unfccc.int.





4ÈME PARTIE

ANNEXES

1. LIGNES DIRECTRICES INITIALES POUR L'ÉLABORATION DE PLANS NATIONAUX D'ADAPTATION PAR LES PAYS LES MOINS AVANCÉS PARTIES

I. INTRODUCTION

1. Les éléments décrits aux paragraphes 2 à 6 ci-après donnent une idée des activités qui peuvent être entreprises lors de l'élaboration des plans nationaux d'adaptation (PNA). La planification de ces activités dépendra de la situation nationale et devra être déterminée par les pays les moins avancés parties.

II. ÉLÉMENTS DES PLANS NATIONAUX D'ADAPTATION

A. TRAVAIL PRÉPARATOIRE ET PRISE EN COMPTE DES LACUNES

2. Les activités entreprises dans le cadre de cet élément seraient destinées à déterminer les insuffisances et les lacunes des cadres d'intervention, et à y remédier au besoin, de manière à appuyer l'élaboration de plans, programmes et politiques d'adaptation complets, entre autres par les moyens suivants:
 - (a) Recensement et évaluation des dispositifs institutionnels, des programmes, des politiques et des moyens de coordination d'ensemble et d'encadrement;
 - (b) Évaluation des informations disponibles sur les incidences des changements climatiques, la vulnérabilité et l'adaptation, les mesures prises pour faire face à ces changements ainsi que les lacunes et les besoins, aux niveaux national et régional;
 - (c) Des évaluations itératives complètes des besoins en matière de développement et des facteurs de vulnérabilité au climat.

B. ÉLÉMENTS DE LA PHASE PRÉPARATOIRE

3. Lors de l'élaboration des PNA, il faudrait veiller à déterminer les besoins spécifiques, les options et les priorités qui s'offrent à chaque pays selon une démarche qui lui est propre, en utilisant les services des institutions nationales et, le cas échéant, régionales, et à continuer de promouvoir de manière efficace des démarches participatives et soucieuses de l'égalité des sexes coordonnées avec les objectifs, politiques, plans et programmes en matière de développement durable. Les activités suivantes pourraient être envisagées:
 - (a) Conception et élaboration de plans, programmes et politiques compte tenu du paragraphe 14(a) de la décision 1/CP.16, en vue de remédier aux lacunes et de répondre aux besoins mentionnés au paragraphe 2 ci-dessus;
 - (b) Évaluation des besoins d'adaptation à moyen et à long terme et, le cas échéant, des besoins en matière de développement et des facteurs de vulnérabilité au climat;
 - (c) Activités visant à intégrer l'adaptation aux changements climatiques dans la planification du développement et la planification sectorielle aux niveaux national et infranational;
 - (d) Consultations multipartites de type participatif;
 - (e) Communication, sensibilisation et éducation.

C. STRATÉGIES DE MISE EN ŒUVRE

4. Les activités menées dans le cadre des stratégies de mise en œuvre prendraient en considération les éléments suivants:
 - (a) Hiérarchisation des activités en fonction des besoins en matière de développement, de la vulnérabilité aux changements climatiques et des risques liés à ces changements;

- (b) Renforcement des cadres institutionnels et réglementaires à l'appui de l'adaptation;
- (c) Formation et coordination aux niveaux sectoriel et infranational;
- (d) Diffusion d'informations sur le processus des plans nationaux d'adaptation devant être mises à la disposition du public et du secrétariat de la CCNUCC;
- (e) Prise en compte d'autres cadres multilatéraux et initiatives et programmes internationaux pertinents, en vue d'exploiter et de compléter les plans d'adaptation existants..

D. NOTIFICATION, SUIVI ET EXAMEN

- 5. Ces activités, notamment les descriptifs des plans nationaux d'adaptation, pourraient être intégrées dans les stratégies et plans nationaux, s'il y a lieu.
- 6. Dans le cadre de cet élément, les parties devraient procéder régulièrement à un examen dont elles détermineraient la périodicité:
 - (a) Pour corriger les facteurs d'inefficacité, prendre en compte les résultats des nouvelles évaluations et les nouvelles connaissances scientifiques et appliquer les enseignements tirés des activités d'adaptation;
 - (b) Pour suivre et passer en revue les activités entreprises et fournir dans leurs communications nationales des informations sur les progrès accomplis et l'efficacité du processus des plans nationaux d'adaptation.

Source: Annexe de la décision 5/CP.17.



2. APPUIS NÉCESSAIRES AU PROCESSUS PNA TELS QU'IDENTIFIÉS PAR LE LEG EN 2012

À la demande de la COP, le LEG a identifié les appuis nécessaires au processus d'élaboration et de mise en œuvre des PNA. Il a basé sa réflexion sur ses travaux passés, consacrés à l'analyse des projets d'adaptation dans les PMA, en particulier l'expérience de ces pays dans la mise en œuvre des projets liés à leur programme d'action national aux fins de l'adaptation (PANA) ainsi que d'autres programmes comme le Programme pilote pour résister aux changements climatiques et le Programme d'adaptation de l'Afrique. Le LEG a également utilisé les informations glanées lors des entretiens qu'il mène avec les pays pendant les sessions de ses organes subsidiaires. Ces entretiens sont l'occasion pour lui de collecter des informations auprès des PMA sur leurs PANA, leur programme de travail et le processus PNA. Le LEG a reconnu que les PMA n'avaient ni les mêmes capacités, ni les mêmes besoins en matière d'adaptation et que chaque pays devra sans doute choisir des activités spécifiques dans le cadre de son processus PNA en fonction de ses particularités nationales.

Le LEG a identifié une première liste de domaines (reprise ci-dessous) pour lesquels les PMA auront besoin de soutien dans le cadre de leur processus PNA. Cet appui pourrait leur être apporté selon différentes modalités, détaillées au paragraphe 12 de la décision 5/CP.17:

- (a) Identification, au niveau national, des capacités associées aux fonctions essentielles nécessaires pour traiter de l'adaptation; identification des lacunes suite à une analyse des capacités existantes; et mise en œuvre de stratégies et d'activités pour combler celles-ci;
- (b) Analyse des politiques existantes et de la façon dont elles traitent et favorisent l'adaptation aux changements climatiques dans le but de revoir ou d'élaborer de nouvelles lois et politiques, s'il y a lieu, destinées à faciliter une adaptation réussie;
- (c) Concevoir des projets de recherche et d'observation systématique afin de soutenir l'analyse des vulnérabilités et des risques ainsi que la planification de l'adaptation;
- (d) Collecte, gestion et archivage de données, suivies d'une analyse couvrant tous les secteurs et disciplines pertinents, y compris l'analyse des données climatiques observées et des simulations; présentation de ces données et analyses à plusieurs parties prenantes pour soutenir le processus décisionnel;
- (e) Utilisation d'outils appropriés d'analyse et de gestion des données géospatiales pour le traitement des données et des informations sur plusieurs échelles spatiales et temporelles dans le but de renforcer les évaluations entreprises dans le cadre de la planification de l'adaptation et leur nature itérative et permanente au sein du processus PNA;
- (f) Analyse des données climatiques et développement et application de scénarios d'évolution du climat pour l'évaluation des risques associés au changement climatique aux niveaux national, sectoriel et local;
- (g) Conception et exécution d'évaluations des vulnérabilités et de l'adaptation, y compris le développement et l'application de modèles d'évaluation; utilisation d'outils pertinents d'aide à la prise de décisions, comme les analyses coûts-bénéfices; et hiérarchisation des options d'adaptation;
- (h) Développement de stratégies, de projets et de programmes destinés à soutenir la mise en œuvre des activités spécifiques d'adaptation prévues dans le processus PNA, en tenant compte des efforts d'adaptation existants et des modalités de financement;
- (i) Synthèse des connaissances scientifiques les plus récentes sur le changement climatique et d'autres formes de connaissances, traduites en mesures de soutien aux processus décisionnels, et analyse des modalités de prise de décisions au regard de l'incertitude associée aux changements climatiques à venir;
- (j) Intégration des PNA dans les priorités et les plans nationaux de développement, y compris en facilitant la reconnaissance des risques climatiques et le besoin d'adaptation dans le cadre des politiques pertinentes; intégration des vulnérabilités et des risques liés au changement climatique à la formulation des politiques; et hiérarchisation des ressources alloués aux zones, secteurs ou populations les plus vulnérables;

- (k) Accès aux informations et à l'expérience détenues par d'autres acteurs grâce à différentes technologies d'adaptation pour faciliter la sélection, l'installation et l'utilisation de technologies appropriées aux problèmes locaux;
- (l) Soutien financier et technique au processus PNA, y compris pour l'élaboration et la mise en œuvre de mesures d'adaptation ainsi que l'identification des lacunes en matière de capacités, pour une planification réussie de l'adaptation;
- (m) Conception et application de mécanismes de financement innovants dans le domaine du changement climatique, y compris sur les questions d'accès direct, d'absorption des fonds et d'établissement de fonds fiduciaires et d'autres fonds nationaux consacrés au changement climatique;
- (n) Mise sur pied de systèmes de suivi et d'évaluation efficaces; coordination globale des travaux aux niveaux national ou sectoriel pour la définition des objectifs, la sélection des indicateurs et des moyens de vérification, l'identification des sources de données et des méthodes de collecte, le soutien à la gestion des données et des informations, la conduite d'évaluations spéciales et la facilitation de la notification et de l'examen;
- (o) Compilation et gestion des connaissances sur les impacts et les vulnérabilités climatiques ainsi que les mesures d'adaptation dans le but d'instaurer un système d'aide à la prise de décisions pour la planification future de l'adaptation, y compris par le développement de bases de connaissances et de systèmes basés sur des experts ou des règles;
- (p) Conception et déploiement de campagnes de communication et de sensibilisation du grand public à l'adaptation; facilitation de l'accès public aux informations sur l'adaptation au changement climatique, y compris par la publication d'un résumé concis et clair du processus PNA qui pourrait être utilisé par les PMA et traduit dans les dialectes locaux;
- (q) Transmission d'informations actualisées sur les organisations, les centres régionaux et les réseaux pouvant apporter un soutien aux PMA dans leur processus PNA, y compris sur les questions de soutien financier, d'orientations techniques et de renforcement des capacités;
- (r) Échange d'études de cas, d'expériences, de meilleures pratiques et de leçons tirées du traitement de l'adaptation aux niveaux national, régional et international;
- (s) Communication des besoins ci-dessus à l'occasion d'une manifestation internationale qui pourrait rassembler le LEG, les PMA parties, les praticiens de l'adaptation, les organisations, les agences de développement, les centres régionaux et les réseaux dans le but de déterminer les conditions de partage d'informations sur le processus PNA, comment il développe les PANA et s'intègre à d'autres initiatives nationales en matière d'adaptation dans les PMA; d'offrir l'occasion aux PMA de faire connaître leurs besoins d'aide pour leur processus PNA; et de discuter ensemble des activités de soutien au processus PNA des PMA avec les entités susmentionnées.

3. EXEMPLES DE MANDATS POUR LA PLANIFICATION DE L'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Les deux exemples ci-dessous proviennent de pays développés. Ils sont repris à simple titre d'information pour montrer le type d'informations qu'il pourrait être utile d'inclure dans le processus PNA. Même si la situation des pays les moins avancés exigera probablement une approche plus simple, ces deux cas détaillent certaines des spécifications qui pourraient être reprises dans un mandat ainsi que les façons de coordonner la notification et l'action de différents départements avec les activités non soumises à un contrôle direct du gouvernement.

3.1 LOI BRITANNIQUE SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES (2008)

Par l'adoption de sa Loi sur les changements climatiques en novembre 2008, le Royaume-Uni a instauré un cadre juridique contraignant sur le long terme qui doit l'aider à faire face aux dangers des changements climatiques.¹ Cette loi met sur pied un cadre juridique qui garantit que le gouvernement respectera ses engagements en matière de lutte contre les changements climatiques.

La loi fait reposer le cadre juridique entourant la politique britannique d'adaptation sur les éléments suivants:²

- Une évaluation des risques liés aux changements climatiques (CCRA) doit être menée tous les cinq ans au Royaume-Uni. Le premier rapport CCRA était attendu en janvier 2012.
- Un Programme national d'adaptation doit être élaboré et revu tous les cinq ans; il doit couvrir les risques les plus urgents liés aux changements climatiques auxquels l'Angleterre sera confrontée. Le premier programme a été publié en 2012.
- Le gouvernement se voit conférer le pouvoir d'exiger des autorités publiques et des entreprises statutaires (y compris celles de service public) de lui rendre compte des démarches qu'elles ont entreprises pour évaluer les risques posés par le changement climatique à leurs activités et pour y remédier. Le premier ensemble de

rapports de ces instances publiques et fournisseurs d'infrastructure couvre la période allant jusqu'à 2011 – 2012.

Un sous-comité de l'adaptation (ASC), placé sous l'égide du Comité sur les changements climatiques (CCC), a été instauré par la Loi de 2008. Les experts de l'ASC sont chargés d'une activité de conseil et de surveillance, par le biais du CCC, et doivent garantir que le programme d'adaptation du gouvernement permettra bien au pays de se préparer efficacement à affronter les impacts des changements climatiques (voir <http://www.theccc.org.uk/about-the-ccc/adaptation-sub-committee>).

La Loi sur les changements climatiques de 2008 précise le rôle de l'ASC, qui sera de fournir des conseils, une analyse, des informations et toute autre forme d'aide au CCC sur:

- L'état de préparation de la CCRA;
- Le degré de mise en œuvre du programme d'adaptation du gouvernement de sa majesté pour l'Angleterre;
- Les demandes de conseils en matière d'adaptation émanant des autorités régionales Pays de Galles, d'Écosse et d'Irlande du Nord.

La mission de l'ASC consiste à:

- Suivre le développement de la première évaluation CCRA, menée entre 2009 et 2011. La Loi sur les changements climatiques exige que le Comité formule ses recommandations avant le 26 juillet 2011, soit six mois avant la date butoir de présentation de la CCRA au parlement. Plutôt que de présenter ses recommandations à la fin du processus, une fois la CCRA terminée, le Comité a préféré offrir ses conseils sur une base permanente. Cela permettra aux entrepreneurs et au DEFRA de modifier leur approche à la lumière des conseils du comité. De plus, ses recommandations porteront sur l'évaluation économique de l'adaptation qui, bien que non formellement exigée par la Loi, sera menée en parallèle à la CCRA, en raison du lien analytique entre les deux exercices;

1 <<http://www.legislation.gov.uk/ukpga/2008/27/contents>>.

2 Le texte ci-après est tiré du site <<http://www.theccc.org.uk/about-the-ccc/climate-change-act>>.

- Évaluer le degré de préparation du Royaume-Uni à affronter les risques et les opportunités liés aux changements climatiques. La loi prévoit que le CCC évalue les progrès enregistrés dans la mise en œuvre des objectifs, propositions et politiques établis par les programmes d'adaptation du gouvernement britannique présentés au parlement. Le premier rapport d'étape sera normalement publié en 2014 et sera suivi d'un nouveau rapport tous les deux ans (2016, 2018, etc.). En outre, d'autres autorités nationales peuvent demander conseil au comité sur leurs programmes. Ses travaux liés au cadre des compétences de notification tombent également sous la coupe de cet objectif;
- Promouvoir des actions d'adaptation efficaces, menées par la société dans son ensemble. Cet objectif couvre l'engagement du comité auprès des parties prenantes ainsi que leur évaluation de la façon dont les éléments de base pourraient être améliorés pour mieux préparer le pays au changement climatique.

PRINCIPALES TÂCHES DU COMITÉ

Afin d'évaluer les risques et les opportunités liés aux changements climatiques ainsi que le degré de préparation du pays, le Comité s'est fixé plusieurs tâches. Au fur et à mesure qu'il progressera dans ses travaux, certaines informations spécifiques devront lui être fournies et ensuite alimenter le processus d'évaluation CCRA. Elles concernent:

- Les scénarios possibles d'évolution du climat;
- Les principaux impacts de ces scénarios au Royaume-Uni et à l'étranger;
- Le degré de préparation du pays lui permettant de s'adapter aux impacts et d'exploiter les opportunités liés aux changements climatiques; les décisions qui pourraient être prises pour l'augmenter (quand et par qui?);
- Les coûts et bénéfices associés aux différentes réactions d'adaptation;
- La promotion d'actions d'adaptation efficaces, menées par la société dans son ensemble et le développement d'une stratégie de communication et d'implication des parties prenantes.

3.2 DÉCRET POUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA PLANIFICATION DE L'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES AUX ETATS-UNIS D'AMERIQUE

Le lecteur trouvera ci-dessous un exemple d'instructions pour l'exécution d'un mandat national de planification de l'adaptation. Le cas présenté est celui du décret publié par le cabinet du président des États-Unis d'Amérique.³ Il montre comment fixer et communiquer de façon très directe et transparente les responsabilités des différents acteurs impliqués dans le processus d'adaptation et les exigences s'appliquant aux départements gouvernementaux.

AGENCE FÉDÉRALE DE PLANIFICATION DE L'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Instructions d'exécution, 4 mars 2011⁴

CONTEXTE:

Le décret 13514 « Leadership fédéral en matière de performance environnementale, énergétique et économique » vise à élaborer une stratégie intégrée et durable au sein du gouvernement fédéral. Le but de ce document est de fournir des instructions d'exécution aux agences fédérales chargées de la planification de l'adaptation aux changements climatiques. La section 8(i) du décret exige que, dans le cadre du processus formel de planification stratégique de la performance en matière de durabilité, chaque agence fédérale évalue les risques et vulnérabilités climatiques pertinents afin de pouvoir affronter les effets sur le court et le long terme du changement climatique sur sa mission et ses activités. La section 5(b) du décret rappelle que le président du Conseil sur la qualité environnementale (CEQ) formule les instructions nécessaires à son exécution.

La section 16 du décret charge la Task force interservices pour l'adaptation aux changements climatiques (Task force) de développer des recommandations concernant les activités des agences fédérales qui viennent soutenir la stratégie nationale d'adaptation aux changements climatiques. La Task force a considéré que le gouvernement fédéral avait une obligation essentielle: celle d'organiser la planification de l'adaptation, car les changements climatiques affectent directement un large éventail de services, d'activités, de programmes et d'actifs fédéraux (comme les infrastructures, la terre ou les ressources en eau) et a un impact évident sur la sécurité du territoire. Dans son rapport d'étape d'octobre 2010 transmis à la Maison Blanche, la Task force recom-

³ Leadership fédéral sur la performance environnementale, énergétique et économique des États-Unis d'Amérique. Décret n° 13514. Disponible sur <http://www.whitehouse.gov/assets/documents/2009fedleader_eo_rel.pdf>.

⁴ Le texte ci-après est tiré du site <http://www.whitehouse.gov/sites/default/files/microsites/ceq/adaptation_final_implementing_instructions_3_3.pdf>.

mande que les agences fédérales développent et mettent en œuvre de façon coordonnée des plans d'adaptation climatique (Rapport d'étape de la Task force interservices pour l'adaptation aux changements climatiques: Actions recommandées en soutien à la stratégie nationale d'adaptation au changement climatique – 5 octobre 2010). Grâce à cette planification de l'adaptation, chaque agence pourra identifier les dimensions des changements climatiques qui risquent d'influencer sa capacité à exécuter sa mission, à mener à bien ses activités et à réagir stratégiquement à la situation. La planification de l'adaptation aidera les agences à réduire les effets néfastes associés aux changements climatiques et à en exploiter les éventuelles opportunités. L'intégration de la planification de l'adaptation aux changements climatiques aux activités, politiques et programmes du gouvernement fédéral garantira que les ressources nécessaires seront prudemment investies et que les services et activités fédéraux continueront d'être efficaces dans les conditions climatiques actuelles et à venir.

S'appuyant sur les recommandations de la Task force, le Groupe de travail interministériel sur l'adaptation aux changements climatiques (Groupe de travail) a rédigé des instructions d'exécution sur les exigences associées à la planification de l'adaptation et transmis ces recommandations interministérielles au CEQ. Le Groupe de travail a également fourni un document d'appui qui reprend des modèles et des informations dont les agences auront besoin pour remplir les exigences associées aux instructions d'exécution. Le CEQ s'est penché sur les recommandations du Groupe de travail et a formulé les instructions d'exécution ci-dessous pour faciliter une mise en œuvre cohérente et efficace du décret 13514.

I. INSTRUCTIONS EXÉCUTION DESTINÉES AUX AGENCES FÉDÉRALES CHARGÉES DE LA PLANIFICATION DE L'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES:

Le directeur de chaque agence doit s'atteler aux tâches suivantes:

A) ELABORER UNE POLITIQUE D'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES AU NIVEAU DE CHAQUE AGENCE

- (1) Avant le 15 avril 2011, identifier pour le président du Conseil sur la qualité environnementale un haut fonctionnaire chargé pour l'agence

de mener à bien les activités de planification de l'adaptation aux changements climatiques, telles qu'exigées par les présentes instructions d'exécution.

- (2) Avant le 3 juin 2011 et simultanément à la présentation du Plan stratégique de l'agence pour la performance en matière de durabilité, rédiger et rendre publique une déclaration politique de l'agence sur l'adaptation aux changements climatiques, signée par son directeur et par lequel elle s'engage à emprunter la voie de la planification de l'adaptation pour relever les défis posés par les changements climatiques à sa mission, ses programmes et ses activités. La déclaration politique devra a) rappeler le but poursuivi par la politique et la vision de l'agence pour une planification réussie de l'adaptation, ainsi que les objectifs initiaux en la matière, tout en reconnaissant que l'adaptation aux changements climatiques est un volet essentiel de l'atténuation des changements climatiques et que ces deux approches doivent être associées pour affronter les causes et les conséquences de ce phénomène; b) adopter les principes directeurs et le cadre de planification de l'adaptation fixés par la Task force interservices pour l'adaptation aux changements climatiques; c) décrire le processus de l'agence visant à garantir une mise en œuvre efficace de la planification de l'adaptation, y compris la façon dont elle coordonnera ce volet dans ses programmes et activités ainsi qu'avec d'autres agences sur des questions d'intérêt commun; et d) identifier les programmes et les ressources nécessaires au sein de l'agence pour soutenir le processus de planification de l'adaptation aux changements climatiques. Les agences s'engagent à revoir et à mettre à jour leur politique d'adaptation, s'il y a lieu.

B) AMÉLIORER LA COMPRÉHENSION DES AGENCES DES MODALITÉS D'ÉVOLUTION DU CLIMAT

Pendant l'année calendaire 2011, chaque agence devra participer aux ateliers interservices consacrés aux changements climatiques et parrainés par le Conseil sur la qualité environnementale. Chaque agence devra compiler et diffuser, en son sein et pour les principaux éléments de ses programmes, les informations pertinentes liées aux impacts des changements climatiques sur sa mission, ses programmes et ses activités, tout en exploitant les opportunités qui se présenteront

de partager et de coordonner ces informations au sein de la communauté fédérale.

C) APPLIQUER UNE VISION COMMUNE DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES À LA MISSION ET AUX ACTIVITÉS DES AGENCES

- (1) Avant le 3 juin 2011 et simultanément à la présentation du Plan stratégique de l'agence pour la performance en matière de durabilité, soumettre au président du Conseil sur la qualité environnementale les réponses de l'agence aux questions d'orientation posées à l'annexe E du document d'appui. Celles-ci ont été spécifiquement conçues pour permettre aux agences de lancer le processus d'évaluation des impacts des changements climatiques sur leur mission, leurs programmes et leurs activités et de se préparer à entreprendre une analyse de haut niveau de leur vulnérabilité aux changements climatiques.
- (2) Avant le 30 septembre 2011, présenter au président du Conseil sur la qualité environnementale une analyse préliminaire à haut niveau de la vulnérabilité de l'agence aux changements climatiques.
- (3) Avant mars 2012, finaliser l'analyse à haut niveau de la vulnérabilité de l'agence aux changements climatiques afin de pouvoir remplir le document

de planification de l'adaptation climatique, exigé à la section D(2) de ces instructions. Des informations et des instructions supplémentaires pour finaliser l'analyse à haut niveau seront fournies lors des ateliers interservices parrainés par le Conseil sur la qualité environnementale ou dans des orientations et des documents d'appui à venir.

D) DÉVELOPPER, HIÉRARCHISER ET METTRE EN ŒUVRE DES ACTIONS

- (1) Avant le 30 septembre 2011, simultanément à la présentation de l'analyse préliminaire à haut niveau de l'agence, exigée à la section C(2) de ces instructions, et en utilisant le modèle repris à l'annexe G du document d'appui, identifier et soumettre au président du Conseil sur la qualité environnementale trois des cinq actions prioritaires d'adaptation aux changements climatiques que l'agence se propose de mettre en œuvre pendant l'exercice 2012, y compris des actions visant à augmenter ses capacités à évaluer et à renforcer sa résilience aux risques liés aux changements climatiques.
- (2) Avant le 4 juin 2012, dans le cadre du Plan stratégique de l'agence pour la performance en matière de durabilité, soumettre au président du Conseil sur la qualité environnementale et au



directeur du Bureau de la gestion et du budget le plan de l'agence en matière d'adaptation climatique pour l'exercice 2013. Les plans doivent refléter et faire progresser, le cas échéant, les efforts d'adaptation transversaux entrepris par les différentes agences au niveau national. Des orientations et des instructions leur seront fournies pour finaliser leur plan d'adaptation climatique lors des ateliers interservices pertinents, parrainés par le Conseil sur la qualité environnementale, ainsi que dans de futurs documents d'orientation.

- (3) Lors de l'approbation de leur Plan stratégique pour la performance en matière de durabilité avant sa publication par le Bureau de la gestion et du budget, les agences doivent s'assurer que le volet d'adaptation au climat du plan est disponible au public pour examen et avis. Les agences doivent mettre à jour leurs plans comme il se doit en s'inspirant des orientations du Conseil sur la qualité environnementale pour la présentation des Plans stratégiques pour la performance en matière de durabilité.

E) ÉVALUER ET TIRER LES ENSEIGNEMENTS PERTINENTS

Durant l'exercice 2011, participer aux ateliers interservices parrainés par le Conseil sur la qualité environnementale et partager les leçons tirées avec d'autres agences.

¹ *Progress Report of the Interagency Climate Change Adaptation Task Force: Recommended Actions in Support of a National Climate Change Adaptation Strategy*, 5 octobre 2010.

4. DÉFINITIONS D'UN ENSEMBLE DE 27 INDICES DESCRIPTIFS DE BASE DÉFINIS PAR L'ÉQUIPE COMMUNE D'EXPERTS CCL/CLIVAR/JCOMM SUR LA DÉTECTION ET LES INDICES DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

(Un logiciel R convivial (RCLimDex) est disponible pour calculer ces indices; voir <unfccc.int/NAP> pour plus d'informations).

Indices de température:

1. FD, jours de gel: nombre de jours où TN (température journalière minimale) $< 0^{\circ}\text{C}$
Soit TN_{ij} la température journalière minimale prélevée le jour i de la période j . Compter le nombre de jours où $TN_{ij} < 0^{\circ}\text{C}$.

2. SU, jours d'été: nombre de jours où TX (température journalière maximale) $> 25^{\circ}\text{C}$
Soit TX_{ij} la température journalière maximale prélevée le jour i de la période j . Compter le nombre de jours où $TX_{ij} > 25^{\circ}\text{C}$.

3. ID, jours de givre: nombre de jours où TX $< 0^{\circ}\text{C}$
Soit TX_{ij} la température journalière maximale prélevée le jour i de la période j . Compter le nombre de jours où $TX_{ij} < 0^{\circ}\text{C}$.

4. TR, nuits tropicales: nombre de jours où TN $> 20^{\circ}\text{C}$
Soit TN_{ij} la température journalière minimale prélevée le jour i de la période j . Compter le nombre de jours où $TN_{ij} > 20^{\circ}\text{C}$.

5. GSL, durée de la saison de végétation: nombre sur un an de jours entre la première plage d'au moins six jours où TG (température journalière moyenne) $> 5^{\circ}\text{C}$ et la première plage de la seconde moitié de l'année d'au moins six jours où TG $< 5^{\circ}\text{C}$.
Soit TG_{ij} la température journalière moyenne prélevée le jour i de la période j . Compter le nombre de jours sur un an (du 1er janvier au 31 décembre dans l'hémisphère Nord et du 1er juillet au 30 juin dans l'hémisphère Sud) entre la première plage d'au moins six jours consécutifs où $TG_{ij} > 5^{\circ}\text{C}$ et la première plage après le 1er juillet (1er

janvier dans l'hémisphère Sud) d'au moins six jours consécutifs où $TG_{ij} < 5^{\circ}\text{C}$.

6. TXx: valeur mensuelle maximale de la température journalière maximale
Soit TX_{ik} la température journalière maximale prélevée le jour i du mois k . La valeur mensuelle maximale de la température journalière maximale est égale à $TXx = \max(TX_{ik})$.

7. TNx: valeur mensuelle maximale de la température journalière minimale
Soit TN_{ik} la température journalière minimale prélevée le jour i du mois k . La valeur mensuelle maximale de la température journalière minimale est égale à $TNx = \max(TN_{ik})$.

8. TXn: valeur mensuelle minimale de la température journalière maximale
Soit TX_{ik} la température journalière maximale prélevée le jour i du mois k . La valeur mensuelle minimale de la température journalière maximale est égale à $TXn = \min(TX_{ik})$.

9. TNn: valeur mensuelle minimale de la température journalière minimale
Soit TN_{ik} la température journalière minimale prélevée le jour i du mois k . La valeur mensuelle minimale de la température journalière minimale est égale à $TNn = \min(TN_{ik})$.

10. TN10p, nuits froides: nombre de jours où TN $< 10e$ percentile
Soit TN_{ij} la température journalière minimale prélevée le jour i de la période j et TN_{in10} le 10e percentile pour un jour calendrier de la température journalière minimale calculée pour une fenêtre de cinq jours centrée sur chaque jour calendrier de la période de base n (1961-1990). Compter le nombre de jours où $TN_{ij} < TN_{in10}$.

- 11. TX10p, journées froides:** nombre de jours où TX < 10e percentile
Soit TX_{ij} la température journalière maximale prélevée le jour i de la période j et TX_{in10} le 10e percentile pour un jour calendrier de la température journalière maximale calculée pour une fenêtre de cinq jours centrée sur chaque jour calendrier de la période de base n (1961-1990). Compter le nombre de jours où TX_{ij} < TN_{in10}.
- 12. TN90p, nuits chaudes:** nombre de jours où TN > 90e percentile
Soit TN_{ij} la température journalière minimale prélevée le jour i de la période j et TN_{in90} le 90e percentile pour un jour calendrier de la température journalière minimale calculée pour une fenêtre de cinq jours centrée sur chaque jour calendrier de la période de base n (1961-1990). Compter le nombre de jours où TN_{ij} > TN_{in90}.
- 13. TX90p, journées chaudes:** nombre de jours où TX > 90e percentile
Soit TX_{ij} la température journalière maximale prélevée le jour i de la période j et TX_{in90} le 90e percentile pour un jour calendrier de la température journalière maximale calculée pour une fenêtre de cinq jours centrée sur chaque jour calendrier de la période de base n (1961-1990). Compter le nombre de jours où TX_{ij} > TN_{in90}.
- 14. WSDI, indice de durée des vagues de chaleur:** nombre de jours sur une plage d'au moins six jours où TX > 90e percentile
Soit TX_{ij} la température journalière maximale prélevée le jour i de la période j et TX_{in90} le 90e percentile pour un jour calendrier de la température journalière maximale calculée pour une fenêtre de cinq jours centrée sur chaque jour calendrier de la période de base n (1961-1990). Compter le nombre de jours où, à intervalles d'au moins six jours consécutifs, TX_{ij} > TN_{in90}.
- 15. CSDI, indice de durée des vagues de froid:** nombre de jours sur une plage d'au moins six jours où TN > 10e percentile
Soit TN_{ij} la température journalière minimale prélevée le jour i de la période j et TN_{in10} le 10e percentile pour un jour calendrier de la température journalière minimale calculée pour une fenêtre de cinq jours centrée sur chaque jour calendrier de la période de base n (1961-1990). Compter le nombre de jours où, à intervalles d'au moins six jours consécutifs, TN_{ij} < TN_{in10}.
- 16. DTR, amplitude de la température diurne:** différence moyenne entre TX et TN (°C)

Soit TX_{ij} et TN_{ij} les températures journalières maximale et minimale prélevées le jour i de la période j. Si I représente le nombre total de jours de j, alors l'amplitude moyenne de la température diurne pour la période j est égale à $DTR_j = \text{sum}(TX_{ij} - TN_{ij})$.

Indices de précipitation:

- 17. RX1day, précipitations maximales sur une journée:** volume maximal de précipitations sur une journée
Soit RR_{ij} le volume de précipitations quotidiennes enregistré le jour i de la période j. La valeur maximale pour une journée pour la période j est égale à $RX1day_j = \max(RR_{ij})$.
- 18. RX5day, précipitations maximales sur cinq jours:** volume maximal de précipitations sur une période de cinq jours
Soit RR_{kj} le volume de précipitations enregistré pour la plage de cinq jours k de la période j, où k est définie par sa dernière journée. La valeur maximale pour les cinq jours de la période j est égale à $RX5day_j = \max(RR_{kj})$.
- 19. SDII, indice d'intensité journalière simple:** volume moyen des précipitations sur une journée de pluie
Soit RR_{ij} le volume journalier de précipitations enregistré le jour de pluie w (RR ≥ 1 mm) de la période j. Si W représente le nombre de jours de pluie de j, alors l'indice d'intensité journalière simple est égal à $SDII_j = \text{sum}(RR_{wj}) / W$.
- 20. R10mm, jours de fortes précipitations:** nombre de jours où RR (volume journalier des précipitations) ≥ 10 mm
Soit RR_{ij} le volume journalier de précipitations enregistré le jour i de la période j. Compter le nombre de jours où RR_{ij} ≥ 10 mm.
- 21. R20mm, jours de très fortes précipitations:** nombre de jours où RR ≥ 20 mm
Soit RR_{ij} le volume journalier de précipitations enregistré le jour i de la période j. Compter le nombre de jours où RR_{ij} ≥ 20 mm.
- 22. Rnnmm:** nombre de jours où RR ≥ seuil défini par l'utilisateur en mm
Soit RR_{ij} le volume journalier de précipitations enregistré le jour i de la période j. Compter le nombre de jours où RR_{ij} ≥ nn mm.
- 23. CDD, jours consécutifs de temps sec:** durée maximale d'une période de sécheresse (RR < 1 mm)

Soit RR_{ij} le volume journalier de précipitations enregistré le jour i de la période j . Compter le plus grand nombre de jours consécutifs où $RR_{ij} < 1$ mm.

24. CWD, jours consécutifs de pluie: durée maximale d'une période pluvieuse ($RR \geq 1$ mm)

Soit RR_{ij} le volume journalier de précipitations enregistré le jour i de la période j . Compter le plus grand nombre de jours consécutifs où $RR_{ij} \geq 1$ mm.

25. R95pTOT: précipitations liées aux journées très pluvieuses (> 95e percentile)

Soit RR_{wj} le volume journalier de précipitations enregistré le jour très pluvieux w ($RR \geq 1$ mm) de la période j et RR_{wn95} le 95e percentile pour les précipitations enregistrées lors de journées très pluvieuses de la période de référence n (1961-1990). $R95pTOT_j = \sum (RR_{wj})$, lorsque $RR_{wj} > RR_{wn95}$.

26. R99pTOT: précipitations liées aux journées extrêmement pluvieuses (> 99e percentile)

Soit RR_{wj} le volume journalier de précipitations enregistré le jour très pluvieux w ($RR \geq 1$ mm) de la période j et RR_{wn99} le 99e percentile pour les précipitations enregistrées lors de journées pluvieuses de la période de référence n (1961-1990). $R99pTOT_j = \sum (RR_{wj})$, lorsque $RR_{wj} > RR_{wn99}$.

27. PRCPTOT: volume total de précipitations sur les journées pluvieuses (> 1 mm)

Soit RR_{wj} le volume journalier de précipitations enregistré le jour pluvieux w ($RR \geq 1$ mm) de la période j . $PRCPTOT_j = \sum (RR_{wj})$.

Source: Klein Tank, A.M.G, F.W. Zwiers and X. Zhang. 2009. Guidelines on Analysis of extremes in a changing climate in support of informed Source: Klein Tank, A.M.G., Zwiers, F.W. et Zhang, X. (2009). Lignes directrices pour l'analyse des extrêmes dans un environnement climatique changeant en soutien à une prise de décisions informée en matière d'adaptation. *Climate Data and Monitoring WCDMP*, n° 72, TD 1500. Genève, Organisation météorologique mondiale. Disponible sur <http://www.wmo.int/datastat/documents/WCDMP_72_TD_1500_en_1_1.pdf>.

5. EXEMPLES CHOISIS DE STRATÉGIES ET DE PLANS D'ADAPTATION EXISTANTS À DIFFÉRENTS NIVEAUX

| Stratégie / plan | Entité responsable | Aperçu |
|--|---|--|
| Niveau régional | | |
| Adaptation aux changements climatiques: vers un cadre d'action européen | Commission des Communautés européennes | <p>Ce livre blanc établit un cadre pour réduire la vulnérabilité de l'Union européenne (UE) aux impacts des changements climatiques. Ce cadre a vocation à évoluer à mesure que de nouvelles données seront disponibles. Il respecte le principe de subsidiarité et vient donc compléter l'action des États membres. Il soutient les objectifs généraux de l'UE en matière de développement durable et privilégie une approche graduelle. L'étape 1 (2009–2012) jette les bases permettant d'élaborer une stratégie d'adaptation holistique à mettre en œuvre au niveau européen pendant l'étape 2, qui débutera en 2013. Le développement de ce cadre est un exercice transversal; le livre blanc est accompagné de trois documents sectoriels consacrés à l'agriculture, à la santé et à l'eau, et aux régions côtières et aux questions maritimes. D'autres documents sectoriels pourront être présentés ultérieurement.</p> <p><http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2009:0147:FIN:EN:PDF></p> |
| Pour un changement transformateur 2011–2021: Plan de mise en œuvre et d'orientation pour l'établissement d'un « Cadre régional pour un développement résistant aux changements climatiques » | Communauté caribéenne (CCCCC) | <p>Le Plan de mise en œuvre propose des éléments et des objectifs stratégiques, identifiés dans le Cadre régional pour un développement résistant aux changements climatiques, qui est une stratégie visant à affronter les changements climatiques dans la région. Le Cadre régional définit l'approche stratégique de la CARICOM pour s'adapter aux changements climatiques; il s'oriente en fonction de cinq axes stratégiques et de 20 objectifs visant à accroître de façon significative la résilience des systèmes sociaux, économiques et environnementaux des États membres de la CARICOM. Il fournit une feuille de route guidant l'action des États membres et des organisations régionales sur la période 2009–2015. Le Plan de mise en œuvre doit être exécuté entre 2011 et 2021.</p> <p><http://caribbeanclimate.bz/ongoing-projects/2009-2021-regional-planing-for-climate-compatible-development-in-the-region.html></p> |
| Niveau national | | |
| Cadre australien d'adaptation aux changements climatiques (2007) | Ministère australien de l'Environnement | <p>Le principal but de ce Cadre est d'aider les décideurs à comprendre et à intégrer les changements climatiques aux décisions politiques et opérationnelles à toutes les échelles et dans tous les secteurs vulnérables. Le gouvernement central applique une approche de partenariat en matière d'adaptation qui souligne le rôle clé des entreprises et des communautés dans l'adaptation aux risques climatiques.</p> <p><http://www.climatechange.gov.au/government/initiatives/~/_/media/government/initiatives/nccaf/national_climate_change_adaption_framework.pdf></p> |

| Stratégie / plan | Entité responsable | Aperçu |
|--|---|---|
| Stratégie allemande d'adaptation aux changements climatiques (2008) et Plan d'action en matière d'adaptation (2011) | Ministère de l'Environnement et des Forêts | <p>L'objectif de long terme de la Stratégie allemande d'adaptation est de réduire la vulnérabilité du pays et de préserver, voire de renforcer l'adaptabilité de ses systèmes naturels, sociaux et économiques. La stratégie s'appuie sur les principes d'ouverture et de coopération; de connaissance, de flexibilité et de précaution; de subsidiarité et de proportionnalité; d'une approche intégrée; de la responsabilité internationale; et de la durabilité.</p> <p><http://www.bmu.de/files/english/pdf/application/pdf/das_zusammenfassung_en.pdf></p> <p><http://www.bmu.de/files/pdfs/allgemein/application/pdf/aktionsplan_anpassung_klimawandel_en_bf.pdf></p> |
| Stratégie et Plan d'action du Bangladesh sur les changements climatiques (2008, revus en 2009, à mettre en œuvre sur 10 ans) | Ministry of Environment and Forests | <p>Le Bangladesh est en train d'évaluer les coûts de mise en œuvre de son plan d'action climatique décennal, en consultation avec les ministères chefs de file. La Stratégie et le Plan d'action, considérés comme des « documents vivants », contiennent les programmes concrets à mettre en œuvre dans différents secteurs et précisent les activités à lancer ainsi que les ministères et agences responsables. Ces programmes seront détaillés, en consultation avec les parties prenantes, au moment de leur exécution.</p> <p><http://www.sdnbd.org/moef.pdf></p> |
| Plan d'action national conjoint des Tonga sur l'adaptation aux changements climatiques et la gestion des risques liés aux catastrophes (2010–2015) | Ministère de l'Environnement et du Changement climatique et Bureau national de gestion des urgences | <p>Le Plan d'action national conjoint met en avant les objectifs et activités prioritaires aux niveaux national et communautaire à mettre en œuvre pour permettre à la population et à l'environnement des Tonga de s'adapter aux impacts des changements climatiques et d'atténuer les risques de catastrophe. Le plan contient six axes prioritaires associés à des objectifs et des résultats précis ainsi qu'une stratégie de mise en œuvre décrivant l'approche à suivre, les principes directeurs, les accords institutionnels, la stratégie de financement, la stratégie de communication et la stratégie de suivi et d'évaluation.</p> <p><http://www.sprep.org/att/irc/ecopies/countries/tonga/66.pdf></p> |
| Niveau infranational | | |
| Réaction aux changements climatiques de l'État de New York (2011) | Autorité de recherche et de développement énergétique de l'État de New York | <p>Ce rapport d'orientation fournit des informations aux décideurs sur les questions de l'adaptation. Il s'appuie sur l'évaluation intégrée des stratégies d'adaptation aux changements climatiques de l'État de New York (ClimAID). ClimAID vise à fournir aux décideurs de l'État les informations les plus récentes sur la vulnérabilité de celui-ci ainsi que sa capacité à exploiter les bénéfices liés aux changements climatiques et à faciliter le développement de stratégies d'adaptation sur la base des expériences locales et des connaissances scientifiques. ClimAID cherche également à mettre en avant les domaines liés aux changements climatiques dans l'État de New York qui méritent des recherches plus poussées et à identifier les lacunes en matière de données et les besoins de suivi nécessaires pour guider les futurs efforts d'adaptation.</p> <p><http://www.nyserda.ny.gov/Publications/Research-and-Development/Environmental/EMEP-Publications/Response-to-Climate-Change-in-New-York.aspx></p> |
| Sélection de stratégies d'adaptation des régions fédérales allemandes | Ministères régionaux de l'Environnement | <p>Les régions allemandes ont intégré les considérations liées à l'adaptation aux changements climatiques et ont développé leurs propres stratégies infranationales d'adaptation. Dix régions fédérales ont finalisé leur stratégie d'adaptation et six en sont aux dernières étapes du processus.</p> <p><http://climate-adapt.eea.europa.eu/countries/germany></p> |

| Stratégie / plan | Entité responsable | Aperçu |
|--|---|--|
| Niveau municipal | | |
| Londres: Stratégie d'adaptation aux changements climatiques du maire (2010) | Autorité du Grand Londres | Cette stratégie adopte une approche basée sur les risques pour comprendre les impacts actuels des changements climatiques (crues, sécheresses et vagues de chaleur) et leur évolution possible au XXI ^e siècle. La stratégie offre un cadre pour identifier et hiérarchiser les principaux risques climatiques avant de déterminer qui est mieux à même d'œuvrer individuellement ou en coopération avec d'autres acteurs pour lancer des actions visant à réduire ou à gérer ces risques. < http://www.london.gov.uk/climatechange/strategy > |
| PlaNYC: Un plan complet pour la durabilité pour la ville de New York (2011) | Bureau de la ville de New York pour la planification sur le long terme et la durabilité | Publié en 2007, PlaNYC est une initiative du maire Michael Bloomberg destinée à préparer la ville à accueillir un million de résidents supplémentaires, à renforcer l'économie locale, à lutter contre les changements climatiques et à améliorer la qualité de vie de tous les New Yorkais. Le plan a rassemblé plus de 25 agences municipales qui coopèrent pour concrétiser une vision d'un New York plus vert et plus prospère. L'un des objectifs principaux de la version revue du plan (2011) est de donner naissance à une ville plus écologique sur les 25 prochaines années. Il analyse les impacts potentiels des changements climatiques et met en avant des stratégies visant à réduire les émissions municipales de gaz à effet de serre tout en présentant des mesures d'adaptation visant à réduire la vulnérabilité de New York aux changements climatiques. < http://www.nyc.gov/html/planyc2030/html/theplan/the-plan.shtml > |
| Niveau local / des communautés | | |
| Plan d'action et d'adaptation locale du Népal (LAPA) (lancé mi-2010) | Ministère de l'Environnement, gouvernement du Népal | Conformément à la politique népalaise en matière de changements climatiques datant de 2011 et pour mettre en œuvre le PANA et intégrer les options d'adaptation à la politique de développement et aux processus de planification, le Népal a adopté un Cadre national pour son Plan d'action et d'adaptation locale (LAPA). Le LAPA a deux objectifs: lancer des actions d'adaptation et intégrer le changement climatique à la planification et à la mise en œuvre du développement local. Le cadre du LAPA garantit que le processus d'intégration de la résilience au changement climatique à la planification locale et nationale a une nature ascendante, inclusive, réactive et souple. Il identifie les besoins d'adaptation locaux en matière de réduction des risques et des vulnérabilités climatiques et renforce la résilience locale en suivant sept étapes. < http://www.moenv.gov.np/cdkn/knowledge%20products/NAPA%20TO%20LAPA.pdf > |
| Changements climatiques — Adaptation aux impacts des communautés des régions périphériques septentrionales | Conseils communautaires | Dans le cadre du programme « Changements climatiques — Adaptation aux impacts des communautés des régions périphériques septentrionales », plusieurs stratégies d'adaptation climatique ont été déployées par des communautés locales en Suède, en Finlande, en Norvège, au Groenland et en Écosse. < http://www.clim-atic.org/adaptation%20strategies.html > |
| Par risque | | |
| Sécheresse: Surmonter la sécheresse: Stratégies d'adaptation de l'Andhra Pradesh (Inde) (2006) | Banque mondiale | Une évaluation sur le long terme des risques de sécheresse auxquels est confronté l'Andhra Pradesh et les propositions de stratégies visant à réduire leur impact ont débouché sur plusieurs scénarios économiques, de gestion des sécheresses et d'évolution du climat. L'analyse permet une compréhension plus fine des stratégies d'adaptation aux risques climatiques et de leurs conséquences pour l'assurance des risques agricoles et liés aux catastrophes. < http://water.worldbank.org/publications/overcoming-drought-adaptation-strategies-andhra-pradesh-india > |

| Stratégie / plan | Entité responsable | Aperçu |
|--|--|--|
| <p>Risques liés à l'eau:</p> <p>Plan de gestion des risques d'inondation de l'estuaire de la Tamise 2100 (2008)</p> | <p>Agence britannique pour l'environnement</p> | <p>Dirigé par l'Agence pour l'environnement, le projet Estuaire de la Tamise 2100 (TE2100) a vu le jour en 2002 dans le but de développer un plan de gestion sur le long terme des risques d'inondations dues aux marées dans la ville de Londres et l'estuaire de la Tamise. Les conclusions de cette étude, menée sur six ans, en coopération avec un large éventail d'organisations dans tout l'estuaire, ont débouché sur le Plan de gestion des risques d'inondation TE2100. Ce plan formule des recommandations pour la gestion des risques de crues de l'estuaire jusqu'à la fin du siècle.</p> <p>Le plan TE2100 est le fruit d'une analyse détaillée des options disponibles pour gérer les risques de crues et leurs coûts économiques, bénéfices et impacts environnementaux. Il fixe l'orientation stratégique pour la gestion des risques d'inondations dans l'estuaire et contient des recommandations sur les actions à entreprendre sur le court terme (25 prochaines années), le moyen terme (les 15 années suivantes) et le long terme (d'ici la fin du siècle).</p> <p>Le plan s'appuie sur les orientations actuelles en matière de changements climatiques, mais peut être adapté à l'évolution des prévisions relatives à l'élévation du niveau des mers et aux changements climatiques au cours du siècle.</p> <p><http://www.environment-agency.gov.uk/homeandleisure/floods/125045.aspx></p> |
| <p>Hausse du niveau de la mer:</p> <p>Stratégie d'adaptation à la hausse du niveau de la mer de la baie de San Diego (2012)</p> | <p>ICLEI – Local Governments for Sustainability</p> | <p>La Stratégie d'adaptation a été préparée par l'ICLEI – Local Governments for Sustainability grâce à un processus collaboratif et régional entre parties prenantes impliquant la plupart des agences publiques et des acteurs du secteur privé ayant un intérêt majeur dans l'avenir de la baie de San Diego. Au cours d'une série d'ateliers, les parties prenantes et les conseillers techniques ont développé des hypothèses communes et des recommandations consensuelles qui pourraient constituer la base de la planification de l'adaptation climatique de la région. La Stratégie d'adaptation est un document vivant qui peut être mis en œuvre par les agences locales et réévalué au fur et à mesure que de nouvelles informations seront disponibles. La Stratégie d'adaptation est composée de deux grands volets: une évaluation de la vulnérabilité qui détermine comment les actifs d'une communauté peuvent être affectés par la hausse du niveau de la mer et des recommandations pour renforcer la résistance de ce patrimoine.</p> <p><http://www.icleiusa.org/static/San_Diego_Bay_SLR_Adaptation_Strategy_Complete.pdf></p> |
| <p>Niveau sectoriel</p> | | |
| <p>Plans écossais d'action sectorielle en matière d'adaptation</p> | <p>Gouvernement écossais</p> | <p>Douze plans d'actions sectoriels se penchent sur les sources existantes d'information et cherchent à identifier les principaux impacts du changement climatique sur chaque secteur ainsi que les actions idoines à mettre en œuvre pour renforcer la résilience à ces impacts. Les plans seront mis à jour de façon permanente pour refléter la compréhension grandissante des risques et des impacts liés au changement climatique et pour mieux cerner les besoins de chaque secteur.</p> <p><http://www.scotland.gov.uk/Topics/Environment/climatechange/scotlands-action/adaptation/AdaptationFramework/SAP></p> |
| <p>Cadre pour l'adaptation de la santé publique au changement climatique en Afrique et Plan d'action 2012–2016</p> | <p>Comité régional pour l'Afrique de l'Organisation mondiale de la santé</p> | <p>Les objectifs du Plan d'action sont d'identifier les risques sanitaires liés aux changements climatiques de tous les pays d'Afrique; de renforcer les principales capacités qui permettront aux systèmes de santé de se préparer et de réagir efficacement aux menaces posées par les changements climatiques à la santé humaine; de faciliter la mise en œuvre des interventions essentielles en matière de santé publique et d'environnement afin de gérer les risques sanitaires aigus et de long terme liés aux changements climatiques; de faciliter la recherche opérationnelle et appliquée sur les besoins et les solutions d'adaptation sanitaire au niveau local; et de diffuser les leçons et les expériences nationales visant à faciliter la mise en œuvre des stratégies d'adaptation dans d'autres secteurs.</p> <p><http://www.afro.who.int></p> |

6. PISTES D'ACTIVITÉS POUR LE PROCESSUS PNA

TABLEAU 3. PISTES D'ACTIVITÉS POUR CHAQUE ÉLÉMENT ET ÉTAPE DU PROCESSUS PNA, RÉSUMÉES EN UN SEUL TABLEAU

| Étapes | Pistes d'activités |
|--|---|
| Élément A. Travail préparatoire et prise en compte des lacunes | |
| 1. Lancement du processus PNA | <ul style="list-style-type: none"> a. Organiser des briefings à l'attention des décideurs politiques sur les défis et les opportunités liés à l'adaptation aux changements climatiques et le processus PNA en particulier b. Nommer un chef de file ou identifier un mécanisme de coordination c. Imaginer ou renforcer la vision nationale et le mandat liés au processus PNA d. Rendre opérationnel le processus PNA en proposant des mesures d'appui e. Définir un cadre, une stratégie et une feuille de route détaillant l'ordre des différents plans et les mesures de suivi et d'évaluation du processus PNA |
| 2. Recensement: identification des informations disponibles sur les incidences des changements climatiques, la vulnérabilité et l'adaptation; évaluation des lacunes et des besoins liés à l'instauration d'un environnement propice pour le processus PNA | <ul style="list-style-type: none"> a. Procéder au recensement des activités d'adaptation en cours et passées b. Résumer les analyses faites des tendances climatiques actuelles et futures au niveau national / régional c. Procéder à une analyse Résumer les analyses faites des tendances climatiques actuelles et futures au niveau national / régional des lacunes afin d'évaluer les forces et les faiblesses du processus en matière de capacités, de données et d'informations ainsi que les ressources nécessaires pour s'engager pleinement dans un processus PNA d. Évaluer les obstacles éventuels à la conception et à la mise en œuvre des activités d'adaptation |
| 3. Gestion des lacunes en matière de capacités et des faiblesses liées au processus PNA | <ul style="list-style-type: none"> a. Développer et renforcer les capacités institutionnelles et techniques nécessaires au lancement du processus PNA b. Identifier et sensibiliser aux opportunités potentielles d'intégration de l'adaptation aux changements climatiques à la planification du développement à différents niveaux c. Concevoir et mettre en œuvre des programmes de communication, de sensibilisation et d'éducation au changement climatique |
| 4. Évaluation itérative complète des besoins en matière de développement et des facteurs de vulnérabilité au climat | <ul style="list-style-type: none"> a. Compiler des informations sur les principaux objectifs, politiques, plans et programmes de développement b. Identifier les synergies entre les objectifs, politiques, plans et programmes de développement et d'adaptation |
| Élément B. Éléments de la phase préparatoire | |
| 1. Analyse des scénarios climatiques actuels et des scénarios d'évolution du climat | <ul style="list-style-type: none"> a. Analyser les modèles climatiques actuels afin d'identifier les tendances en termes de variables et d'indices qui pourraient être utilisées pour soutenir les processus de planification et de prise de décision b. Cerner les grands risques climatiques de demain ainsi que les niveaux d'incertitude en utilisant l'analyse des scénarios au niveau national ou dans le cadre d'une analyse régionale, y compris de scénarios climatiques et socio-économiques c. Diffuser les informations relatives aux changements climatiques à l'ensemble des parties prenantes et au grand public |
| 2. Évaluation des facteurs de vulnérabilité au climat et identification des options d'adaptation aux niveaux sectoriel, infranational et national ainsi qu'à tout autre niveau pertinent | <ul style="list-style-type: none"> a. Évaluer la vulnérabilité aux changements climatiques aux niveaux sectoriel, infranational ou national ou encore à l'échelon adéquat (en utilisant les cadres applicables) b. Classer les risques et les vulnérabilités liés aux changements climatiques c. Identifier et catégoriser les options d'adaptation en fonction de leur échelle dans le but de remédier aux vulnérabilités prioritaires |
| 3. Examen et analyse des options d'adaptation | <ul style="list-style-type: none"> a. Évaluer les différentes options d'adaptation, y compris leurs coûts et avantages économiques, éco-systémiques et sociaux ainsi que les éventuels impacts (positifs et négatifs) non intentionnels des mesures d'adaptation |

| Étapes | Pistes d'activités |
|---|--|
| 4. Élaboration et diffusion de plans nationaux d'adaptation | <ul style="list-style-type: none"> a. Regrouper les priorités sectorielles et infranationales dans les plans nationaux d'adaptation en utilisant les processus de hiérarchisation des parties prenantes et soumettre les projets de texte pour examen b. Intégrer les commentaires reçus aux plans nationaux d'adaptation et faire valider le processus au niveau national, conformément au mandat PNA c. Communiquer et diffuser à grande échelle les plans nationaux d'adaptation à toutes les parties prenantes du pays |
| 5. Intégration de l'adaptation aux changements climatiques aux mesures de développement et de planification sectorielle aux niveaux national et infranational | <ul style="list-style-type: none"> a. Identifier les opportunités et les contraintes liées à l'intégration des changements climatiques à la planification b. Générer et renforcer les capacités d'intégration des changements climatiques à la planification c. Faciliter l'intégration de l'adaptation aux changements climatiques aux processus de planification existants à l'échelle nationale et infranationale |
| Élément C. Stratégies de mise en œuvre | |
| 1. Hiérarchisation des activités d'adaptation aux changements climatiques dans le cadre de la planification nationale | <ul style="list-style-type: none"> a. Définir les critères nationaux de hiérarchisation des mesures de mise en œuvre en s'appuyant, entre autres, sur: les besoins de développement, les vulnérabilités et les risques climatiques et les plans existants b. Identifier les possibilités de renforcer et de compléter les activités d'adaptation existantes |
| 2. Élaboration d'une stratégie nationale de mise en œuvre de l'adaptation (sur le long terme) | <ul style="list-style-type: none"> a. Déterminer une stratégie pour la mise en œuvre des capacités d'adaptation et identifier les domaines / bénéficiaires ciblés, les autorités compétentes, le calendrier, le séquençage des activités et les conditions de mobilisation des ressources b. Mettre en œuvre des mesures d'adaptation concrètes en s'appuyant sur les plans nationaux d'adaptation par le biais de politiques, de projets et de programmes |
| 3. Renforcement des capacités de planification et de mise en œuvre des mesures d'adaptation | <ul style="list-style-type: none"> a. Renforcer les cadres institutionnel et réglementaire permettant d'intégrer sur le long terme l'adaptation aux efforts entrepris aux niveaux national et sectoriel b. Concevoir et proposer des formations permanentes sur le processus PNA aux niveaux sectoriel et infranational dans le but d'y faciliter la planification de l'adaptation c. Prévoir des activités de sensibilisation aux résultats du processus PNA au niveau national et promouvoir la coopération internationale |
| 4. Promotion de la coordination et des synergies au niveau régional et avec d'autres accords multilatéraux sur l'environnement | <ul style="list-style-type: none"> a. Encourager la coordination de la planification de l'adaptation dans tous les secteurs b. Identifier et promouvoir les synergies en matière d'évaluation, de planification et de mise en œuvre de l'adaptation au niveau régional, si besoin c. Identifier et promouvoir les synergies potentielles avec d'autres accords multilatéraux sur l'environnement pour la formulation des différents plans, mesures de renforcement des capacités et activités de mise en œuvre |
| Élément D. Notification, suivi et examen | |
| 1. Suivi du processus PNA | <ul style="list-style-type: none"> a. Identifier les (quelques) éléments du processus PNA qui seront évalués par des mesures qualitatives et quantitatives de la performance dans le cadre d'une analyse des progrès effectués, de l'efficacité du processus et de ses lacunes b. Pour les éléments identifiés ci-dessus, définir les paramètres spécifiques permettant de suivre les progrès effectués, de mesurer et de communiquer les niveaux d'efficacité et d'évaluer les lacunes c. Collecter des informations sur les paramètres prélevés tout au long du processus PNA |
| 2. Examen du processus PNA afin d'en évaluer l'avancée, l'efficacité et les lacunes | <ul style="list-style-type: none"> a. Compiler et synthétiser les informations issues des dernières évaluations et des progrès scientifiques ainsi que les résultats des activités d'adaptation en cours afin de soutenir le processus d'examen et d'actualisation des PNA et de leurs résultats b. Examiner régulièrement les activités entreprises dans le cadre du processus PNA en évaluant les informations et paramètres recueillis lors de son suivi |
| 3. Actualisation itérative des plans nationaux d'adaptation | <ul style="list-style-type: none"> a. Actualiser les plans nationaux d'adaptation et leur documentation à la fréquence prévue pour le processus PNA dans le mandat, le cadre ou la stratégie au niveau national en répétant les étapes idoines en fonction des besoins b. Œuvrer en faveur de l'alignement et de l'actualisation des PNA sur les plans nationaux de développement pertinents |
| 4. Sensibilisation au processus PNA et notification de ses avancées et de son efficacité | <ul style="list-style-type: none"> a. Diffuser les documents et les résultats du processus PNA auprès du secrétariat de la CCNUCC et d'autres parties prenantes pertinentes, au fur et à mesure de leur disponibilité b. Informer, dans le cadre de la Communication nationale, sur les progrès et l'efficacité du processus PNA |

7. LE LEG

Mandat du LEG

Le mandat du LEG a été prolongé par la COP 16 pour une période de cinq ans (2011-2015). Le mandat du LEG prévoit les tâches suivantes (décisions 29/CP.7, 4/CP.11, 8/CP.13, 6/CP.16:

- (a) Donner des orientations et des conseils techniques sur la [préparation], y compris sur la recherche des sources de données possibles et leur application et interprétation ultérieure, à la demande des PMA parties;
 - (b) Donner des orientations et des conseils techniques au sujet de l'élaboration des PANA et de la stratégie de mise en œuvre de ces programmes, y compris sur la recherche des sources de données possibles et leur application et interprétation ultérieure, à la demande des PMA parties;
 - (c) Développer un programme de travail qui inclut la mise en œuvre des PANA;
 - (d) Faire fonction de consultant auprès des PMA aux fins de l'élaboration des PANA et de la définition des stratégies de mise en œuvre de ces programmes par l'organisation, notamment, d'ateliers, à la demande des PMA parties;
 - (e) Donner des avis au sujet des capacités qui ont besoin d'être renforcées afin de permettre l'élaboration et la mise en œuvre des PANA et faire des recommandations, selon qu'il convient, en tenant compte de l'initiative du Fonds pour l'environnement mondial pour le renforcement des capacités et d'autres initiatives pertinentes en matière de renforcement des capacités;
 - (f) Faciliter l'échange d'informations et promouvoir des synergies régionales ainsi que des synergies avec d'autres conventions multilatérales dans le domaine de l'environnement, aux fins de l'élaboration des PANA et de la définition des stratégies de mise en œuvre de ces programmes;
 - (g) Donner des avis au sujet de l'intégration des PANA à la planification générale du développement, dans le cadre des stratégies nationales de développement durable;
 - (h) Développer un programme de travail qui prend en compte le programme de travail de Nairobi;
 - (i) Donner des orientations et des conseils techniques au sujet de la révision et de l'actualisation des PANA pour en améliorer encore la qualité, faciliter l'intégration des actions d'adaptation des PMA à la planification du développement et refléter les nouvelles connaissances et priorités en matière d'adaptation au niveau national, à la demande des PMA;
 - (j) Donner des orientations et des conseils techniques au sujet de l'identification des besoins d'adaptation à moyen et à long terme, leur intégration à la planification du développement et la mise en œuvre des activités d'adaptation identifiées;
 - (k) Donner des orientations et des conseils techniques au sujet du renforcement des considérations liées au genre et aux communautés vulnérables au sein des PMA parties;
 - (l) Donner des orientations et des conseils techniques au sujet de la mise en œuvre des éléments du programme de travail des PMA pour des volets autres que l'élaboration et la mise en œuvre des PANA pertinents au vu de l'expertise du LEG.
- De plus, dans sa décision 5/CP.17, aux paragraphes 13 à 17, la COP a demandé au LEG:
- (m) De fournir des directives techniques et un appui au processus des plans nationaux d'adaptation, selon qu'il convient;
 - (n) D'accorder la priorité à un appui à l'élaboration et à l'exécution des plans nationaux d'adaptation en agissant dans l'exercice de son mandat qui consiste à contribuer à définir et à mettre en œuvre des activités d'adaptation à moyen et à long terme;
 - (o) D'élaborer les directives techniques pour le processus des plans nationaux d'adaptation, en se fondant sur les lignes directrices initiales, qui figurent dans l'annexe de la présente décision;

- (p) De prévoir un examen des directives techniques susmentionnées et de déterminer l'appui requis pour le processus d'élaboration et d'exécution des plans nationaux d'adaptation;
- (q) D'inviter le Comité de l'adaptation et les autres organes compétents relevant de la Convention de contribuer à ces travaux de manière à appuyer le processus des plans nationaux d'adaptation; et de rendre compte de leur contribution, s'il y a lieu.

Publications choisies du LEG

Groupe d'experts des pays les moins avancés (2012). *The national adaptation plan process – a brief overview*. FCCC/GEN/283 E. Bonn, CCNUCC. Disponible sur <http://unfccc.int/resource/docs/publications/publication_ldc_napp_2013.pdf>.

Groupe d'experts des pays les moins avancés (2012). *Best practices and lessons learned in addressing adaptation in the least developed countries, volume 2*. FCCC/GEN/278 E. Bonn, CCNUCC. Disponible sur <http://unfccc.int/resource/docs/publications/ldc_publication_bbl_2012.pdf>.

Groupe d'experts des pays les moins avancés (2011). *Best practices and lessons learned in addressing adaptation in the least developed countries through the national adaptation programme of action process, volume 1*. FCCC/GEN/263 E. Bonn, CCNUCC. Disponible sur <http://unfccc.int/resource/docs/publications/ldc_publication_bbl_2011.pdf>.

Groupe d'experts des pays les moins avancés (2011). *Meilleures pratiques et enseignements. Expériences acquises dans les pays les moins avancés avec les programmes d'action nationaux aux fins de l'adaptation, volume 1*. FCCC/GEN/263 E. Bonn, CCNUCC. Disponible sur <http://unfccc.int/resource/docs/publications/ldc_publication_bbl_2011fre.pdf>.

Groupe d'experts des pays les moins avancés (2011). *Melhores práticas e lições aprendidas na abordagem à adaptação em países menos desenvolvidos com o processo do programa de ação nacional de adaptação, volume 1*. FCCC/GEN/263 E. Bonn, CCNUCC. Disponible sur <http://unfccc.int/resource/docs/publications/ldc_publication_bbl_2011prt.pdf>.

CCNUCC (2011). *Identification and implementation of medium- and long-term adaptation activities in least developed countries*. Document technique FCCC/TP/2011/7, Groupe d'experts des pays les moins avancés. Bonn, CCNUCC. Disponible sur <<http://unfccc.int/resource/docs/2011/tp/07.pdf>>.

CCNUCC (2011). *Reducing vulnerability to climate change, climate variability and extremes, land degradation and loss of biodiversity: Environmental and developmental challenges and opportunities*. FCCC/GEN/261 E. Bonn, CCNUCC. Disponible sur <http://unfccc.int/resource/docs/publications/ldc_reducingvulnerability.pdf>.

Groupe d'experts des pays les moins avancés (2009). *Step-by-Step Guide for Implementing National Adaptation Programmes of Action*. FCCC/GEN/250 E. Bonn, CCNUCC. Disponible sur <http://unfccc.int/resource/docs/publications/ldc_napa2009.pdf>.

Groupe d'experts des pays les moins avancés (2009). *Guide des étapes à suivre pour la mise en œuvre des programmes d'action nationaux aux fins de l'adaptation*. FCCC/GEN/250 E. Bonn, CCNUCC. Disponible sur <http://unfccc.int/resource/docs/publications/ldc_napa2009_fr.pdf>.

Groupe d'experts des pays les moins avancés (2009). *Guia passo-a-passo para implementação de programas de ação nacional de adaptação*. FCCC/GEN/250 E. Bonn, CCNUCC. Disponible sur <http://unfccc.int/resource/docs/publications/ldc_napa2009_pr.pdf>.

Publications choisies du LEG

Groupe d'experts des pays les moins avancés (2009). *NAPA Source Kit CD-ROM*. Pour des copies papier du contenu du CD-ROM, veuillez contacter le secrétariat.

Groupe d'experts des pays les moins avancés (2009). *Support Needed to Fully Implement National Adaptation Programmes of Action*. FCCC/GEN/253 E. Bonn, CCNUCC. Disponible sur <http://unfccc.int/resource/docs/publications/09_ldc_sn_napa.pdf>.

Groupe d'experts des pays les moins avancés (2009). *Overview of Preparation, Design of Implementation Strategies and Submission of Revised Project Lists and Profiles*. FCCC/GEN/248 E. Bonn, CCNUCC. Disponible sur <http://unfccc.int/resource/docs/publications/ldc_tp2009.pdf>.

Groupe d'experts des pays les moins avancés (2009). *Least Developed Countries under the UNFCCC. Brochure PMA FCCC/GEN/249 B. Bonn, CCNUCC*. Disponible sur <http://unfccc.int/resource/docs/publications/ldc_brochure2009.pdf>.

CCNUCC (2005). *Synthesis of Available Information for the Preparation of National Adaptation Programmes of Action*. Document technique FCCC/TP/2005/2, Groupe d'experts des pays les moins avancés. Bonn, CCNUCC. Disponible sur <<http://unfccc.int/resource/docs/2005/tp/eng/02.pdf>>.

CCNUCC (2005). *Synergy Among Multilateral Environmental Agreements*. Document technique FCCC/TP/2005/3, Groupe d'experts des pays les moins avancés. Bonn, CCNUCC. Disponible sur <<http://unfccc.int/resource/docs/2005/tp/eng/03.pdf>>.

CCNUCC (2005). *Regional synergy in the Context of National Adaptation Programmes of Action*. Document technique FCCC/TP/2005/4, Groupe d'experts des pays les moins avancés. Bonn, CCNUCC. Disponible sur <<http://unfccc.int/resource/docs/2005/tp/eng/04.pdf>>.

CCNUCC (2005). *Elements for Implementation Strategies for National Adaptation Programmes of Action*. Document technique FCCC/TP/2005/5, Groupe d'experts des pays les moins avancés. Bonn, CCNUCC. Disponible sur <<http://unfccc.int/resource/docs/2005/tp/eng/05.pdf>>.

Groupe d'experts des pays les moins avancés (2005). *Selection of Examples and Exercises Drawn from the Regional NAPA Preparation Workshops*. Bonn, CCNUCC. Disponible sur <<http://unfccc.int/6110.php>>.

Groupe d'experts des pays les moins avancés (2004). *The NAPA Primer*. Bonn, CCNUCC. Disponible sur <<http://unfccc.int/6110.php>>.

Groupe d'experts des pays les moins avancés (2002). *Annotated Guidelines for the Preparation of National Adaptation Programmes of Action*. FCCC/PRT/202 B. Bonn, CCNUCC. Disponible sur <http://unfccc.int/resource/docs/publications/annguid_e.pdf>.

Groupe d'experts des pays les moins avancés (2002). *Lignes directrices pour l'établissement des programmes d'action nationaux aux fins de l'adaptation*. FCCC/PRT/202 B. Bonn, CCNUCC. Disponible sur <http://unfccc.int/resource/docs/publications/annguid_f.pdf>.

Groupe d'experts des pays les moins avancés (2002). *Directrizes anotadas para a preparação de programas de ação de adaptação nacional*. FCCC/PRT/202 B. Bonn, CCNUCC. Disponible sur <http://unfccc.int/resource/docs/publications/annguid_p.pdf>.

MEMBRES DU LEG AU TITRE DE SON MANDAT ACTUEL 2011-2013

| Nom | Pays |
|---|--------------|
| M. Abias Huongo, rapporteur lusophone | Angola |
| M. Erwin Kuenzi* | Autriche |
| M. Ibila Djibril | Bénin |
| M. Thinley Namgyel | Bhoutan |
| Mme Beth Lavender* | Canada |
| M. Matti Nummelin | Finlande |
| M. Mphethe Tongwane | Lesotho |
| M. Benon Bibbu Yassin | Malawi |
| M. Fredrick Kossam** | Malawi |
| M. Batu Krishna Uprety, vice-président, rapporteur anglophone | Népal |
| Mme Marianne Karlsen*** | Norvège |
| M. Jan Verhagen | Pays-Bas |
| M. Fredrick Manyika | Tanzanie |
| M. Paul Abiziou Thinguilou, rapporteur francophone | Togo |
| Mme Pepetua Election Latasi, présidente | Tuvalu |
| M. Douglas Yee | Îles Salomon |

*Membres uniquement jusqu'en 2012.

** Membre uniquement en 2011.

*** Membre depuis décembre 2012.



© 2012 Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques

Tous droits réservés

Cette publication est pour un usage public et ne constitue pas un texte officiel de la Convention tant sur un plan légal que technique. A moins que ce ne soit précisé par une légende ou un signe graphique, la reproduction de tout ou partie du contenu de la publication est autorisée sous réserve que la source soit citée.

Pour plus d'information, veuillez contacter le

Secrétariat des Nations Unies sur les changements climatiques

Martin-Luther-King-Strasse 8

53175 Bonn, Allemagne

Téléphone +49.228.815 10 00

Télécopie +49.228.815 19 99

Le secrétariat soutient les PMA à travers

le programme dédié à l'adaptation.

Veuillez visiter le Portail des PMA sur <http://www.unfccc.int/ldc>.



*Conception et mise en page:
Phoenix Design Aid A/S, Danemark.
Impression:
Imprimerie Centrale, Luxembourg
Imprimé sur papier certifié FSC™
avec des encres végétales.
Le papier imprimé est recyclable*

ISBN 92-9219-108-X

Photos

Page 22 © Curt Carnemark (Banque Mondiale)

Pages 24, 69 © Hindou Oumarou Ibrahim

Page 87 © Yosef Hadar (Banque Mondiale)

Toutes les autres © Paul V. Desanker

